BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
252
2 F
15

LE ROI
CHEZ LA REINE

OU

HISTOIRE SECRÈTE
DU MARIAGE DE LOUIS XIII

ET

D'ANNE D'AUTRICHE

D'APRÈS LE *JOURNAL DE LA VIE PRIVÉE DU ROI*
LES DÉPÊCHES DU NONCE ET DES AMBASSADEURS
ET AUTRES PIÈCES D'ÉTAT

PAR ARMAND BASCHET

DEUXIÈME ÉDITION
AUGMENTÉE D'UN NOMBRE IMPORTANT DE CURIEUX DOCUMENTS

PARIS
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
8, RUE GARANCIÈRE

MDCCCLXVI

Tous droits réservés

252
2 F
15

LE ROI

CHEZ LA REINE

Digitized by Google

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (direction de la librairie) en juin 1866.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE

LE ROI
CHEZ LA REINE

OU

HISTOIRE SECRÈTE
DU MARIAGE DE LOUIS XIII

ET

D'ANNE D'AUTRICHE

D'APRÈS LE *JOURNAL DE LA VIE PRIVÉE DU ROI*
LES DÉPÊCHES DU NONCE ET DES AMBASSADEURS
ET AUTRES PIÈCES D'ÉTAT

PAR ARMAND BASCHET

DEUXIÈME ÉDITION
AUGMENTÉE D'UN NOMBRE IMPORTANT DE CURIEUX DOCUMENTS

VITTORIO EMANUELE III
BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

PARIS
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
8, RUE GARANCIÈRE

MDCCCLXVI
Tous droits réservés

Digitized by Google

PRÉFACE.

Louis XIII fut longtemps un enfant. Il débuta dans la volonté par un acte hardi : l'assassinat du Maréchal d'Ancre. Mais si on ne le jugeait que par l'audace et la violence de cette entreprise de sa jeunesse, on se méprendrait singulièrement. Rien de sanguin, rien d'emporté dans cette nature royale toute particulière. Le jour qui précéda comme celui qui suivit le meurtre du premier ministre et favori de la Reine mère, le jeune Roi s'endormit et se réveilla avec le même calme que d'habitude ; cependant il était le principal acteur dans ce drame du Louvre, à raison du facile consentement qu'il avait donné à son bien-aimé Luynes. Les bulletins de sa santé, les notes quotidiennes de sa vie, consignés et enregistrés avec un scrupule minutieux par son médecin ordinaire, en sont un incontestable témoignage.

Comment reconnaître dans ce roi d'humeur languissante et mélancolique, le fils de ce Henri IV toujours si allègre, toujours si leste en ses propos, et si enjoué, d'une soudaineté si originale, d'une vaillance si populaire? Son naturel est néanmoins très-curieux à observer : cette sorte d'hésitation, cet air d'indifférence suprême qui président à ses actions les plus importantes sont faits pour confondre l'esprit.

Louis XIII fut un de ces hommes qu'on ne sait comment juger; il n'est pas possible, si l'on veut être rigoureusement vrai et juste, de se prononcer sur lui d'une manière absolue. N'avait-il pas tous les dehors, tous les à-peu-près des grandes et belles qualités, sans avoir le fond essentiel d'aucune? Il n'était pas un grand esprit, mais pourrait-on dire qu'il manquât d'intelligence? Il avait un assez haut sentiment de son honneur et de sa majesté, mais réellement a-t-il jamais bien gouverné autre chose que sa volière et sa chasse? Il était bizarre dans ses jeux, dans ses goûts, dans ses façons, et cependant il n'a jamais prêté au ridicule. A cheval (il avait eu pour maître le célèbre et classique Pluvinel), ne faisait-il pas belle figure et n'avait-il pas un air de majesté fort sérieux? Voyez les gravures et les portraits du temps. On ne saurait donc rire de lui. Néanmoins, l'intérêt qu'il inspire n'est qu'un mélange de curiosité et d'étonnement. A

le bien voir, à le bien suivre, depuis l'heure de sa majorité jusqu'à celle de sa mort, il n'a jamais été le maître de personne, ni des autres, ni de lui-même. Bien que roi, ses destins, son tempérament firent de lui un être passif et tout exceptionnel. Dans les affaires, son initiative était nulle : il eut quelquefois des intentions, il n'eut jamais de résolutions. Né pour commander, il fut toujours *l'homme* de quelqu'un, de Luynes d'abord, ensuite de Richelieu. Il aima le premier, craignit le second; l'un sut le dominer par sa grâce habile, l'autre par la vigueur de son génie. Dans ses attachements, on ne retrouve aucune impression vive et ardente, aucune flamme; l'abandon d'une personne aimée ne laissait aucune trace dans cet esprit incapable de se souvenir. Cette froideur, cette taciturnité, qui chez un prince sont souvent des qualités politiques, n'étaient en lui que des conditions naturelles du caractère et de l'humeur. Il ne s'échauffait pas à l'inattendu des événements, il les regardait. Si extraordinaires qu'ils fussent, heureux ou malheureux pour son trône ou pour sa personne, il y assistait d'une façon si particulière, qu'on n'aurait su dire si la part qu'il y prenait était celle d'un philosophe, d'un indifférent ou d'un flegmatique qui, tout en ne s'émouvant de rien, n'est pas moins capable de pensers profonds et de vues

lointaines. En tout, il montrait de la lenteur : il était lent à parler, lent dans sa marche; ce n'était ni parti pris de dignité, ni tendance à un air de majesté contrainte; il était né ainsi. Au laisser-courre, bien que parfois il y excellât et qu'il y laissât voir quelque passion, il était cérémonieux et demeurait taciturne. Venait-il à aimer, c'était comme un enfant. Il s'amusait à caresser l'apparence d'un sentiment, que tantôt une autre préoccupation aussi fugitive allait effacer. Point d'orages, point de désirs, point de regrets, tout au plus quelques tourments : « Ses amours étoient d'estranges amours, dit Tallemant; il n'avoit rien d'un amoureux que la jalousie. » Louis XIII est curieux à observer, à rechercher, à analyser en tout.

Les circonstances dans lesquelles je le veux étudier ici sont fort délicates, j'en conviens; mais elles offrent des particularités si étranges, elles font ressortir avec tant de vérité cette exceptionnelle et peut-être unique nature, que, malgré l'intimité des détails, je n'hésite pas à les révéler.

Il s'agit ici du mariage et surtout de l'issue du mariage de Louis XIII; véritable curiosité dans l'histoire, ainsi qu'on en pourra juger par les récits inattendus que j'ai rassemblés dans cet écrit; je veux parler du Roi comme époux et des difficultés qu'il fit à se faire connaître comme tel. Jamais indifférence

plus entière, jamais hésitation plus prolongée ne se sont rencontrées dans un mari devant sa jeune épouse. Louis XIII avait épousé cérémonieusement et pompeusement l'Infante Anne d'Autriche, en 1615; mais quand fut-il son mari et au prix de quels conseils et de quelles exhortations? C'est en cela et par là que la question appartient à l'histoire, et que le chroniqueur est en droit d'ouvrir cette porte que d'ordinaire la plus simple convenance doit tenir close. L'incroyable attitude de Louis XIII avait d'ailleurs tourné l'affaire en question d'État. L'abstention était publique. La Maison d'Espagne, d'où sortait la Reine, voyait dans cette froideur du Roi une marque de dédain, presque une insulte. Le Nonce du Pape s'en occupa avec un esprit et une adresse extrêmes, et l'on en trouvera des preuves piquantes dans les pages qui suivent. L'Ambassadeur d'Espagne exprime en termes exprès et souvent renouvelés la blessure que son âme fière et hautaine ressent à voir ainsi dédaignée la gracieuse Infante devenue Reine de nom, mais point de fait, et l'empressement qu'il a de la voir prise réellement pour femme l'autorise à traiter la question au vif dans ses audiences avec le jeune et indifférent mari. Il faut dire du reste que par l'esprit, la grâce et la facile élocution, il se laissa de beaucoup distancer par

l'incomparable Nonce Guido Bentivoglio, qui, pour le succès de cette infiniment délicate négociation, déploya ses plus aimables qualités d'ingénieux diplomate. Lorsque enfin le Roi se fut décidé, grâce au Nonce, grâce à Luynes, grâce à l'Ambassadeur d'Espagne, grâce à mademoiselle de Vendôme, devenue madame d'Elbeuf, grâce à un ensemble de circonstances fort particulières, ce fut un si solennel événement; que, de son ordre, le lendemain matin, tous les Ambassadeurs en furent avisés par le Maître des cérémonies; chacun en fit dépêche à son gouvernement, plusieurs envoyèrent des courriers spéciaux, et toute l'Europe sut ainsi, peu de jours après le fait, que le Roi Très-Chrétien Louis, treizième du nom, après quatre ans de mariage, le 25 janvier de l'année 1619, avait accompli la consommation de son mariage avec la Reine Très-Chrétienne Anne d'Autriche, fille du Roi Catholique.

Je l'ai dit : l'impassibilité si curieuse de Louis XIII ressort en vives couleurs sur le fond de cette négociation, plaisante au premier abord, sérieuse néanmoins. Ce qu'il fut en cette matière, il le fut en tout. Le Nonce, plus que tous les autres, l'observe et le peint à merveille; ses dépêches sont le principal ornement de ce mémoire si bien complété par les lettres des différents ambassadeurs. Bien qu'ils aient

été interrogés plus d'une fois par des chercheurs éminents, les Papiers de Simancas, autrement dits de la Maison d'Espagne, dont une grande part est conservée dans les Archives de l'Empire, m'ont initié aussi à des détails qui ont leur importance : les lettres missives, les dépêches proprement dites, les textes des conventions et les documents justement désignés sous le nom de *Pièces d'État* y abondent. En un mot, j'ai consulté tous les écrits diplomatiques émanés de la Cour de France à cette époque, et je n'ai pas négligé ceux des *intimes* et des *familiers*, pour aider à la confrontation et à l'exactitude des détails puisés à des sources si variées. En première ligne, je dois citer les notes du médecin Hérouard, qui, pendant vingt-neuf ans, avec une patience émérite, a tenu chaque jour le journal de la santé et des actions de celui qu'à trop juste titre on peut appeler son royal malade.

On s'étonnera peut-être du titre de cet écrit : *le Roi chez la Reine*, qui pourrait donner le change au lecteur sur mon but et mes moyens. D'autres accepteraient peut-être comme une bonne fortune ce masque *romanesque* couvrant un ouvrage consciencieusement *historique*. Mais je ne songe point à intriguer le lecteur : mon ambition serait de l'instruire sans l'ennuyer. Voilà pourquoi, après avoir long-

temps hésité en face de ces scrupules, qui rendent si laborieux le choix d'un titre précis, je me suis décidé à n'être pas plus sévère que Mézeray lui-même ne l'a été en pareille occurrence. Qui ne connaît, en effet, parmi les lecteurs érudits auxquels je m'adresse, l'*Histoire de la Mère et du Fils,* ouvrage précieux qui, sous le titre d'un roman et la forme d'un pamphlet, ouvre sur l'intérieur de Louis XIII, au point de vue de ses démêlés avec sa mère, de si lumineuses perspectives? *Le Roi chez la Reine,* c'est l'histoire intime, non plus des relations *de la Mère et du Fils,* c'est-à-dire de Louis XIII et de Marie de Médicis, mais *du Mari et de la Femme,* c'est-à-dire de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, pendant la difficile conclusion d'un mariage noué et dénoué diplomatiquement. S'il est des occasions où la matière d'État elle-même se plie aux apparences romanesques, c'est celle-ci. Je n'avais pas le droit de rechercher, mais je n'avais pas le droit d'éviter cette bonne fortune de mon sujet.

Une extrême bienveillance a ouvert toutes les portes devant ma curiosité; et comme la bienveillance appelle la gratitude, je tiens à remercier vivement ceux dont j'ai mis ainsi à contribution le bon vouloir et les gracieux offices. Je m'empresse donc

de nommer ici, comme m'ayant fort obligé, M. le Chevalier Bonaini, surintendant des Archives de Toscane; M. le Marquis Bentivoglio des Bentivoglio de Ferrare; M. le Comte de Laborde, directeur des Archives de l'Empire, et MM. les Conservateurs du Département des manuscrits et du Cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale.

Paris, janvier 1864.

Digitized by Google

I.

LA NÉGOCIATION DU MARIAGE.

1610-1612.

Les négociations des mariages de France et d'Espagne, de Louis XIII avec une Infante et de Madame avec l'Infant, furent entamées du vivant même de Henri IV [1], et, pour ainsi parler, elles le furent dans des circonstances qui donnaient plutôt à penser aux apprêts d'une grande guerre qu'au contrat d'un grand mariage.

C'était en l'année 1609, année si féconde en puissants et imposants projets dans l'esprit du Roi. Infatigable, prompt à la lutte, comme aux vaillants jours

[1] Il faut lire à cet égard l'intéressant chapitre III du récent livre de M. Guizot, *Un projet de mariage royal*, et remarquer la conversation du Connétable de Castille, Don Alonzo de Velasco, avec Henri IV, pendant l'automne de l'année 1604.

d'Arques et d'Ivry, le Roi, tout armé, semblait avoir conquis une jeunesse nouvelle. Plus que jamais il donnait à entendre que sa grande ennemie, c'était l'Espagne, et sa vraie politique, l'abaissement de cette maison. Si donc la rupture des relations entre les deux pays n'était pas encore expressément déclarée, il est juste de dire qu'elle était trop imminente pour laisser espérer quelque succès à une négociation dont le but était de concilier par un mariage deux couronnes si rivales. La Cour de Toscane se hasarda cependant à tenter cette pratique difficile. Eût-elle réussi, une telle démarche n'eût pas été sans gloire pour son Cabinet; eût-elle échoué, il ne lui restait pas moins l'honneur de l'avoir entreprise. Rome, qui avait tant d'intérêt au maintien de la paix, fit plus que d'applaudir au projet florentin, elle lui assura tout son appui.

La Cour de Florence était, du reste, de toutes les Cours d'alors celle qui se pouvait croire le plus justement autorisée à négocier une telle union : d'étroits liens de parenté l'attachaient au double trône de France et d'Espagne. Marie de Médicis était de sa maison, et le Grand-Duc régnant, Cosme II[1], avait

[1] Né le 12 mai 1590, de Ferdinand Ier de Médicis et de Chrétienne de Lorraine. Marié le 18 octobre 1608 à Marie-Madeleine, fille de l'archiduc Charles.

épousé l'Archiduchesse Marie-Madeleine. Florence, comme la corde appliquée à l'arc, — c'est le terme d'une note diplomatique du temps, — touchait à l'une et à l'autre extrémité par ses glorieuses alliances[1].

L'Ambassadeur extraordinaire du Grand-Duc à Madrid fit le premier les ouvertures : c'était le seigneur Matteo Botti, Marquis de Campiglia, grand maître de la maison.

Cet Ambassadeur s'était rendu à Madrid, chargé par son maître d'aller prêter en son nom la foi et l'hommage que, d'après les traités, le Grand-Duc de Toscane devait au Roi d'Espagne pour la possession de l'État de Sienne[2].

Se sentant bien vu et goûté à cette Cour, s'étant ménagé l'estime et la confiance des principaux conseillers, le Marquis de Campille, de son propre mouvement (s'il faut en croire un rapport que j'ai eu sous les yeux), conçut l'idée d'entamer la « sérieuse affaire de ces mariages ». Il y trouva disposée Sa Majesté Catholique, et il en écrivit au Grand-Duc

[1] Archivio Mediceo, à Florence, filza 4764-65 : *Avvisi generali;* pièce en français : *Mariage du Roi.*

[2] D'après le traité du 3 juillet 1557 : « Filippo concede in » feudo al Duca Cosimo I°, la città e lo stato di Siena... » (Reumont, *Tavole chronologiche.*) Le Duc avait pris possession de Sienne le 19 juillet de la même année.

son souverain. Cosme II approuva fort les projets conçus par son envoyé, et il autorisa ses démarches dans ce but au point de l'accréditer immédiatement à la Cour du Louvre avec la même qualité d'Ambassadeur extraordinaire qu'il avait à la Cour de Madrid. Le Marquis de Campille quitta l'Espagne au mois de janvier 1610, et lorsque, après avoir salué le Roi, il alla prendre congé de la Reine, celle-ci le pria, en termes fort précis, de complimenter de sa part la Reine Très-Chrétienne, à Paris, et d'engager plus vivement que jamais l'affaire des mariages[1].

Cet Ambassadeur fit son entrée au Louvre dès les premiers jours de 1610. Le Roi l'y reçut souvent et lui fit même l'honneur de le visiter plusieurs fois à l'hôtel Gondy, qu'il habitait. Il entretenait nécessairement Sa Majesté du but de sa mission; mais, si je ne me trompe, Sa Majesté *entendait* l'Ambassadeur plutôt qu'elle ne l'*écoutait*. Au fond, elle répondait en paroles, sinon évasives, du moins peu encourageantes[2]. On sait, d'ailleurs, qu'à cette époque le

[1] Archivio Mediceo, filza 4941 et suiv. : *Dispacci di Spagna*. Matteo Botti, marquis de Campiglia, eut sa dernière audience le 22 novembre 1609.

[2] Le Roi avait agi de même l'année précédente, lorsque le Nonce avait essayé de lui faire la même proposition. Dans l'*Inserto* du 29 août 1609 (Archivio Mediceo : *Dispacci di*

Roi inclinait bien plus fort à des projets de mariage pour son fils le Dauphin avec la fille du Duc de Lorraine. En somme, les choses traînèrent en pourparlers auxquels Don Pedro de Tolède[1], Ambassadeur d'Espagne, Monsignor Ubaldini[2], Nonce du Saint-Père, et Matteo Botti, Marquis de Campille, avaient plus ou moins de part, jusqu'au moment où ils furent interrompus par le sinistre et fatal événement du 10 mai 1610, la mort du Roi de France par l'infâme poignard de Ravaillac.

Présentée à Marie de Médicis, la question d'une

Spagna), où se trouve le compte rendu de la consulte d'État : [« Soggiunge poi che il Papa gli a detto che il Nuncio di Francia gli scrive che havendo proposto in nome di sua Santita a quel Re il casamento tra il Principe di Spagna ed una di quelle figlie, egli ha ammesso la pratica sebbene in parole generali et che pero Sua Santita desiderasse sapere il gusto di Sua Maestà Cattolica in tal negotio... »].

[1] Ambassadeur depuis 1606; rappelé le 3 janvier 1609, remplacé à la Cour de France par Don Ynigo de Cardenas. (Voyez le mémoire sur l'*Ambassade de Don Pèdre de Tolède en France*, et *Satire sur l'entrée de ce Seigneur à Fontainebleau*, par M. de Fréville (Bibliothèque de l'École des Chartes, 2e série, t. I, p. 344.)

[2] Originaire de Bologne, Ubaldini résida en France en cette qualité de Nonce jusqu'en 1615 qu'il fut fait Cardinal. Il était lourd et passionné dans ses écrits. — Son successeur fut le charmant et spirituel Guido Bentivoglio.

alliance française-espagnole devait trouver une solution plus commode et faire un chemin plus rapide. Si, dans la personne de la Régente, la Cour de Toscane avait une parente, la Cour de Rome avait en elle une alliée toute prête. Florence et Rome agirent directement. Les négociations furent donc aussitôt reprises par les Ambassadeurs florentins, Botti à Paris, d'Elci[1] à Madrid, et soutenues vivement par les Nonces près de ces mêmes Cours.

L'intérêt politique qu'avait le Saint-Siége au succès de cette union est facile à définir. De quel danger n'eût pas été pour lui une guerre dont la diversion seule eût si aisément secondé les esprits, fort remuants alors, des partis soit protestants, soit mécontents? Quant à la part du Grand-Duché de Toscane au triomphe de cette entreprise, elle était moralement fort glorieuse : au point de vue diplomatique, une alliance de cette valeur, une double alliance entre si grandes maisons et si puissantes

[1] Comte Orso d'Elci, diplomate des plus remarquables : ses dépêches, conservées à Florence (Archivio Mediceo), sont du plus grand intérêt sur les affaires d'Espagne. Il arriva à Madrid, en qualité d'Ambassadeur, dans les premiers jours d'octobre 1608; sa première audience lui fut donnée le 22 octobre, où il parut à l'Escurial avec une suite de vingt-cinq personnes.

rivales, était une conquête, et tout l'honneur de l'ouvrage revenait à l'initiative du Grand-Duché.

Quant à Marie de Médicis, peu faite pour la grande politique, subissant de plus en plus l'influence d'un favori et d'une favorite chez lesquels l'audace de l'ambition égalait la médiocrité du mérite, elle aspirait surtout aux bénéfices d'une paix dont elle voyait la confirmation dans le fait de l'union des deux couronnes.

Du côté de Madrid, le Duc de Lerme consentait, — et s'il consentait, — le Roi, Philippe III, pouvait-il s'opposer? C'était Lerme qui était le vrai roi d'Espagne. S'il y avait à redouter quelques obstacles, ils ne pouvaient être que des obstacles de forme, par conséquent faciles à surmonter.

Ainsi, pour le Roi de France la main d'une Infante, et pour Madame, sœur du Roi, la main de Don Philippe, Prince des Asturies. C'est en ces termes que fut posée la question que les papiers d'État, à cette époque, traitent et discutent sous le nom bien familier aux oreilles de la politique française : *les Mariages espagnols*.

Il est curieux, du reste, d'observer combien alors les mariages étaient les ressorts favoris de la politique européenne. Le Roi d'Angleterre Jacques Ier, dans une conversation qu'il eut à peu près vers cette

époque, le 1er juin de l'année 1611, à table avec tels de ses familiers, disait : « Nous donnerons la Princesse au Prince de Savoie, l'Infante d'Espagne au Prince d'Angleterre; le Prince d'Espagne prendra Madame de France. Et qui alors pourra jamais toucher à une pareille union[1]? » Ce discours n'est, à bien prendre, qu'un propos de table de la part du Roi d'Angleterre; mais il donne convenablement à entendre le nombre de Princes à marier qu'il y avait alors dans les Cours, et il nous donne à voir quel beau jeu les esprits féconds en inventions politiques avaient pour traiter et négocier. On ne s'en fit pas d'ailleurs faute, et Monsieur de Savoie, pour se marier, occasionnait alors plus de bruit, à lui seul, que tous les Princes des trois plus grandes Cours du monde. Les dépêches, en effet, de tous les Ambassadeurs à toutes les Cours, sont pleines à ce moment de détails aussi contradictoires que piquants, et un savant légiste italien, un esprit fort lettré, M. le comte Sclopis, a publié des textes d'un grand intérêt sur cette matière. Mais revenons à la France[2].

[1] *Archivio Storico Italiano.* Documents cités par M. Guasti.

[2] Voyez *Mémoires de l'Académie des sciences* de Turin, 2e série, t. XIV : « Delle relazioni politiche tra la dinastia di Savoia ed il governo Britannico 1240-1815 (Ricerche storiche di P. Sclopis, con aggiunte e documenti inediti). »

Malgré le bon vouloir de Marie de Médicis et l'activité des négociateurs intéressés à voir une prompte fin à ces pratiques délicates, le mariage de France et d'Espagne n'arriva pas à une conclusion sans avoir vu s'élever quelques-uns de ces différends qui parfois sont sur le point de devenir des obstacles réels.

Les nombreux documents que nous avons réunis à titre de preuves politiques et qui, au temps où ces choses se traitaient, étaient pour la plupart des notes d'un caractère confidentiel, comportent tout le développement de la question, et les érudits les pourront consulter : mais d'autant que pour la plupart ils sont en langue étrangère, il nous a paru convenable, en même temps qu'intéressant, d'en définir les principaux faits dans un récit succinct : tableau rapide, mais exact, d'un ouvrage diplomatique habilement accompli.

Le plus ancien des documents relatifs à cette négociation, depuis la proclamation de la régence de Marie de Médicis, est la dépêche du Secrétaire d'État du Grand-Duc de Toscane, le Chevalier Vinta, au Comte Orso d'Elci, ambassadeur à Madrid. Le Secrétaire dit, avec juste raison, que si, avant le regrettable événement de la mort du Roi, on n'avait pas rencontré de la part de Sa Majesté une opposi-

tion formellement déclarée contre le succès de cette entreprise, l'espoir de voir les deux couronnes unies par un double mariage, après l'événement de cette mort, pouvait, en quelque sorte, se tourner en certitude. Considérant l'ensemble des circonstances, l'état des affaires, le Secrétaire du Cabinet de Toscane trouvait tout favorable, tout propice, tout à l'avenant, et il donnait avis, en termes des plus pressants, au Marquis Botti et au Comte d'Elci, de demander, l'un au Louvre, l'autre à l'Escurial, des pleins pouvoirs pour traiter réciproquement et dans le plus grand secret les bases sur lesquelles chacune des deux Cours intéressées devrait asseoir ses propositions et adresser sa demande [1].

Évidemment, tout ceci n'était qu'une façon d'entrer en matière ou plutôt d'y rentrer : on ne pouvait avoir de doute sur les intentions tant de la Reine-Régente Très-Chrétienne, que de Leurs Majestés Catholiques.

Le 8 mai, le Roi Catholique avait pleinement au-

[1] Archivio Mediceo, filza 4941 : *Dispacci di Spagna;* et, mêmes archives : *Lettere ed istruzioni del Vinta,* filza 4943. Les documents sont très-nombreux : pour cette période, il est indispensable de lire la dépêche de Lerme, 21 mai 1610, la lettre du Roi Catholique, 16 mai, et la dépêche de l'Ambassadeur au Grand-Duc, 17 mai.

torisé déjà le Grand-Duc de Florence à traiter, et alors le cas était plus difficile, le Roi Henri vivant encore. Aussi l'instruction adressée par le Secrétaire grand-ducal, en date du mois suivant, le 21 juin, montre-t-elle que les négociations sont à l'imminente veille d'être reprises, de l'aveu et du bon plaisir des deux Cours [1].

Elles le furent, en effet, peu de jours après, le 17 juillet. La pièce d'État, signée au château de Lerme, par le secrétaire Andres de Prada, adressée à l'Ambassadeur florentin, lui donne tout crédit pour agir directement sur le cours des négociations [2] :

[1] Le 21 juin aussi, le Grand-Duc remerciait le Roi d'Espagne pour la bienveillance avec laquelle Sa Majesté acceptait l'intervention de Son Altesse. Le Grand-Duc dit au Roi :

« ..... Et con questa occasione la ringratio ancora humilissimamente della humanissima accettazione che V. M. ha fatta della devotissima mia offerta ed interposizione per quel bene *che ella sa*, da che mi reputo tanto più segretamente obligato a pensare sempre al gusto et servitio della M. V... » Arch. Med., filza 4943.)

[2] On y lit : « Che quanto a matrimonii che la Maesta della Regina Christianissima mostra inclinatione, S. M. Catolica gustera d'entrare in questa pratica et tiene per confidente il Gran-Duca per intendere per suo mezzo quello che la Regina Christianissima vorrà significarli et che per il medesimo torni quello che alla Maesta Sua Catolica si offerira di rispondere nella prosecutione del negotio..... » (Archivio Mediceo.)

de son côté, la Reine-Régente accorda la même somme de faveur et de crédit à l'Ambassadeur toscan, le Marquis Botti : l'un et l'autre avaient ordre de s'appuyer de l'intervention des Nonces, Monsignor Vulpio, attendu à Madrid, et Monsignor Ubaldini, résidant en France depuis l'année 1607. En un mot, le soin de cette délicate et importante affaire se trouvait tellement confié à la dextérité et à la vigilance du Cabinet de Toscane, que le Cabinet de Madrid, qui, vers ce temps, devait envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire au Louvre, le Duc de Feria [1], pour des compliments de condoléance sur la mort du feu Roi, et de félicitations sur l'avénement de son fils, tint à lui prescrire une réserve voisine même du silence à l'endroit des *mariages*, jusqu'au moment où Son Altesse le Grand-Duc de Toscane aurait aplani les difficultés et que convention parfaite serait établie à l'égard des articles additionnels, ou des choses de fond et de forme dont on devrait traiter [2].

[1] La lettre du Roi lui confiant l'honneur de cette ambassade est en date d'Armanda, le 8 août 1610. Suivent dix-sept articles (*Pap. Simancas*) 4-59.

[2] Archives de France : *Papiers de Simancas*, A. 38. Instruction à donner au Duc de Feria, concernant les affaires du Royaume. Et A. 59, onze pièces de l'ambassade du Duc, août 1610. La onzième traite du mariage. Cet Ambassadeur fut rappelé le 30 septembre 1610.

L'ouvrage des négociations fut tenu secret : la difficulté première qui fut soulevée concerna non pas le choix des époux, qui tous les deux étaient les aînés de leur famille, le petit Roi de France, Louis treizième, et l'Infant Philippe, Prince des Asturies, prince héritier, mais sur le choix des épouses. Marie de Médicis avait trois filles : Élisabeth, qu'on appelait Madame ; Christine, la cadette, et Henriette, la plus petite. Le Roi Catholique avait deux infantes : Doña Ana et Doña Maria. L'Espagne demandait l'aînée de France pour le prince des Asturies, tout en ne voulant pas accorder son aînée, Doña Ana, pour le Roi Très-Chrétien, considérant que chez elle la loi salique n'existant pas, l'Infante aînée était apte à la succession à la couronne, et qu'ainsi quittant l'Espagne, elle devrait faire acte de renonciation complète à cette grande hoirie. Ce fut un point d'honneur entre les deux Cours : chacune voulait une aînée. Il y eut force dépêches, résultats, de part et d'autre, des audiences données aux envoyés florentins et aux Nonces. Néanmoins, on voit, d'après les lettres en date de la fin d'août et de la première moitié de septembre 1610, que la Reine mère, Marie de Médicis, consentit à accepter la main, pour le Roi son fils, de Doña Maria, la seconde infante[1].

[1] Archivio Mediceo : *Dispacci di Spagna*. Voyez l'*Inserto*

Ainsi il fut donc convenu, pendant un moment, que la future reine de France serait non pas Doña Ana, mais Doña Maria. C'est un point fort curieux de la négociation, et sur lequel le silence de la plupart des historiens et même des chroniqueurs ne peut être expliqué que par le profond secret qui a été gardé par les diplomates en dehors des dépêches qu'ils ont chiffrées.

Le Cabinet de Toscane, avec une activité sans relâche, songeait déjà à décider sinon du jour du mariage (puisque les fiancés étaient en trop jeune âge), du moins de celui de la demande et de l'accord, pour s'arrêter ensuite à celui des signatures, lorsque, dans une audience de la fin de septembre, donnée dans le Louvre au Marquis Botti, Marie de Médicis, sans doute conseillée par le Secrétaire d'État Villeroy, revint sur son consentement verbal au sujet de la seconde infante Doña Maria, et manifesta le plus vif désir que le cours des négociations pour obtenir la main de l'infante aînée, Doña Ana, fût énergiquement repris.

du 24 août 1610, et, en date du 4 août, la *Preposta fatta* in Consiglio di S. M., dal Comte Orso d'Elci. Sur cette négociation concernant Doña Maria, voir les *Papiers de Simancas*, A. 59 2°. Dépêche du Roi à Don Inigo di Cardenas. (Madrid, 23 décembre 1610, et la note du comte Orso d'Elci, 24 octobre 1610.

C'était fait pour désespérer la Cour de Toscane : aussi les paroles de doute et d'incertitude que je trouve dans une lettre du Secrétaire d'État, à l'Ambassadeur florentin à Madrid, ressentent-elles le découragement[1]. Cependant, le Comte d'Elci posa la question auprès du Duc de Lerme et des Conseillers avec une habileté et un tact qui lui font le plus grand honneur. La chose surprit à Madrid et plus encore à l'Escurial : le 27 septembre, Sa Majesté Catholique tint conseil pour examiner et décider une question devenue si délicate sous ce nouvel aspect. L'Ambassadeur avait visité préalablement tous les conseillers[2]; il les avait entretenus du désir de la Reine mère, mais les impressions qu'il avait rapportées de ses visites diplomatiques étaient peu faites pour laisser grand espoir à son souverain. « *La novità della cosa*, dit-il, *li tienne sospesi, perplessi ed irresoluti*. — La nouveauté de la chose les tient surpris, hésitants et irrésolus[3]. »

[1] Archivio Mediceo : *Lettere del Secretario ducale Vinta;* 15 novembre 1610, 17 novembre.

[2] Voyez (mêmes archives) la dépêche du 25 septembre 1610, dans laquelle l'Ambassadeur rapporte sa conversation avec le Connétable de Castille.

[3] Dépêche du 1er octobre 1610. L'Ambassadeur au Secrétaire du Grand-Duc.

Les textes des dépêches du Comte d'Elci révèlent combien les séances du Conseil furent importantes : l'Envoyé florentin négociait avec le Duc de Lerme, avec Sa Majesté, avec les secrétaires d'État, avec les grands du Royaume, dépositaires des actes confidentiels. Il ne négligeait personne; il s'entretenait avec le confesseur de la Reine, homme influent dans les choses du palais [1] : partout, à toute heure, sa conduite habile, ses procédés pleins de tact et de finesse, sans prétentions, laissaient d'honorables preuves de ses qualités diplomatiques. A la fin d'octobre, le succès couronna le zèle et la prudence de ses négociations : Sa Majesté Catholique consentit à ce que l'Infante Doña Ana lui fût demandée par le gouvernement de la Reine-Régente de France, pour être l'épouse du Roi son fils : de son côté, Marie de Médicis donnerait sa fille aînée, Madame, au Prince d'Espagne.

C'était bien véritablement la Cour de Toscane qui avait obtenu ce double succès dans l'histoire des mariages politiques : aussi la satisfaction qu'elle ressentit fut-elle complète, et nous en avons la preuve dans les éloges que contient la dépêche du Secrétaire

[1] Le Père Riccardo Haller, que la Reine avait amené d'Allemagne. Je le vois souvent paraître dans les affaires privées de la Reine.

d'État du Grand-Duc adressée à l'Ambassadeur. La louange y est sans réserve ; le Ministre lui-même, pour la rendre plus méritoire, rappelle la difficulté de cette délicate entreprise [1]. Ce fut un vrai succès. Les personnages qui étaient l'objet de tant de démêlés diplomatiques n'étaient guère en âge de se douter du jeu qu'ils avaient ouvert à la politique ; Louis XIII était alors dans sa dixième année [2], Madame Élisabeth [3] entrait dans sa huitième année, le Prince d'Espagne [4] avait six ans accomplis, Doña Ana [5] avait, à cinq jours près, le même âge que son fiancé le petit Roi Très-Chrétien, et Doña Maria [6] comptait cinq ans. Cette même enfant, un moment fiancée au Roi de France, était celle à laquelle il était réservé de devenir l'héroïne de ce singulier épisode dont, douze ou treize ans plus tard, le Prince Royal d'Angleterre, et son confident Buckingham, furent les héros : une plume éloquente en a retracé

[1] Voyez (Archives des Médicis, filza 4943) toute la remarquable lettre du Secrétaire grand-ducal à l'ambassadeur, 17 novembre 1610.

[2] Né le 27 septembre 1601.

[3] Née le 22 novembre 1602.

[4] Né le 8 avril 1605.

[5] Née le 22 septembre 1601.

[6] Née le 18 août 1606.

les étranges vicissitudes tout récemment, sous ce titre : *Un projet de mariage royal*[1].

Quant à l'Infante Doña Ana, cette gracieuse et charmante aînée, que la Cour d'Espagne accordait à celle de France après tant de difficultés soulevées et vaincues, elle n'était autre que celle qui devait avoir une part si grande aux faits du dix-septième siècle! Ce fut elle que nous avons tant connue sous le nom d'Anne d'Autriche, celle à qui l'avenir réservait d'être l'amie et la protectrice de Mazarin, la mère de Louis XIV et la Régente du Royaume. Nous ne tarderons pas à trouver l'occasion de la présenter aussi jolie que gracieuse, à l'âge si tendre où sa main fut demandée et obtenue.

[1] *Un projet de mariage royal*, par M. Guizot; Paris, L. Hachette, 1863.

II.

LA DÉCLARATION AU CONSEIL.

1612.

Lorsque les lettres qui faisaient part de l'assentiment de Leurs Majestés Catholiques parvinrent à la Reine mère, elle ne laissa pas, d'un côté, de manifester sa joie sans réserve, mais d'un autre, en assurant que pour qu'il lui fût possible de rendre le fait public, elle devait attendre le retour du Prince de Condé et du Comte de Soissons, elle donnait aussitôt à comprendre qu'entre la date de ces conventions traitées dans le secret par les envoyés florentins et l'époque de la déclaration et de la signature officielle des contrats, un certain laps de temps s'écoulerait encore.

Plus d'une année se passa, en effet, avant que la Reine mère crût devoir porter le fait à la connais-

sance de son Conseil. Ce que pouvait faire le Cabinet de Madrid, c'est-à-dire décider d'après la volonté unique du Duc de Lerme, le Cabinet de Paris ne le pouvait pas d'une manière aussi absolue. Il fallait à la Reine-Régente le consentement des Princes du sang : Condé, Soissons, n'ignoraient pas que, au premier abord, ces mariages de France et d'Espagne n'avaient pas pour eux le cœur de la France : ils auraient pu exciter de hautes rumeurs. Déjà, très-jaloux de la faveur que concentrait la Régente sur le couple favori de Concino Concini et de sa femme, devenus Marquis d'Ancre, les Princes ne cherchaient et ne tendaient qu'à lutter ouvertement contre le gouvernement et les desseins de Sa Majesté [1]. Elle crut devoir temporiser.

[1] Le Secrétaire grand-ducal avait aisément pressenti le caractère de Condé : dans la lettre qu'il adressait au comte Orso d'Elci, venant à parler du Prince, il dit : « Ma Iddio benedetto faccia che la vanità di Condé non si conduca a tentare turbolenze in Francia, perchè se bene egli per reputatione ne d'armi ne di cervello non vale et non è stimato, non dimeno per generare movimenti et turbolenze, basta alle volte, come si suol dire, un zoccolo; non cercando i seditiosi se non apparenza et conjiuntione sotto un capo. Ma come sinceramente non sia fomentato et assistito di costà, si come sicuramente non sarà, faccia alla fine quel ch' egli voglia, che sarà un fuoco de paglia et massimamente trovandosi il Re Luigi armato . » (Archivio Mediceo, filza 4943, XXI Giugno, 610.)

Rome, cependant, se montrait pressante; de son côté, l'Espagne en était venue à s'étonner de cette lenteur : son envoyé en fit plus d'une fois l'observation et plus d'une fois aussi montra de la mauvaise humeur. Ce n'est pas sans raison que, dans une dépêche de février 1611, le Nonce Ubaldini, racontant ces hésitations, dit avec un sentiment de crainte peu dissimulée : « *Quello che riscalda la Regina, raffreda li Spagnuoli.* » Qu'avait-on fait jusqu'au 30 juin 1611, sinon d'avoir, ce même jour, à Fontainebleau, échangé des signatures au bas de conventions qui étaient plutôt un projet de contrat qu'un contrat même[1]? D'ailleurs avait-on la sanction du Conseil? Sans elle, rien de fait, rien de valable. Que la Cour de Madrid vînt à s'effrayer de l'ambition turbulente de Condé, que, prévoyant des troubles prochains, elle se prît à craindre de voir ainsi exposée aux aventures de la politique française son Infante aînée, d'un mot elle pouvait tout rompre, déclarer nul tout l'ouvrage des envoyés de Florence! Les Ambassadeurs ne manquèrent pas d'entrer dans certaines considérations pressantes

[1] Voir le premier traité, pour le mariage de Louis XIII avec l'Infante d'Espagne, et de madame Élisabeth avec le Prince d'Espagne, accordé à Fontainebleau entre M. de Villeroy et don Inigo de Cardenas, le 30 avril 1611.

auprès de l'esprit de la Reine mère : aussi, l'année 1612, le 30 janvier, Marie de Médicis se décida-t-elle à faire, en son Conseil des Princes et des grands du Royaume, la déclaration des mariages de France et d'Espagne.

Sagement et habilement secondée par Villeroy, principal Secrétaire d'État, elle prépara la séance de manière à être sûre de son succès, et elle la présida avec une convenance et une dextérité qu'il est juste de faire valoir, d'autant plus qu'elle en a donné de rares preuves, au rapport de l'histoire. L'opposition du Prince de Condé fut si hésitante qu'on peut dire qu'elle ne donna même pas la peine de la combattre Tous les Ambassadeurs ont décrit, comme il convenait, cette importante réunion du Conseil. La dépêche du Nonce est peut-être plus particulièrement entrée dans d'intéressants détails [1] ; les termes en sont demeurés inédits jusqu'à présent, c'est à ce

[1] Les dépêches du Nonce Ubaldini comprennent six volumes, de 1607 à 1615. J'en ai vu des copies à la bibliothèque des Princes Corsini, à Rome, et à la Bibliothèque impériale, à Paris. Le numéro du manuscrit de Paris est 630. Fonds Saint-Germ. Les dépêches qui ont le plus particulièrement rapport à la négociation du mariage sont en date de 1611, t. III, p. 28, 101, 129, 132, 148, et de 1612, p. 192, et t. II, p. 314, année 1610.

double titre que j'ai jugé convenable de les reproduire :

Le Nonce au Cardinal Borghèse.

La négociation des mariages se peut désormais dire conclue. Don Inico, après les dernières lettres qu'il a reçues, a fait savoir à la Reine qu'elle pourrait, lorsqu'elle le trouverait bon, envoyer un ambassadeur à Madrid pour y signer le contrat de mariage avec l'Infante, de même que de son côté son Souverain était prêt à envoyer un ambassadeur à Paris pour signer le contrat de mariage avec Madame, que désormais, aucune difficulté ne devant surgir d'aucun côté, le traité de ces mariages pouvait recevoir toute publicité.

Sa Majesté répondit qu'avant de passer plus avant, besoin lui était de faire part de la délibération aux Princes et Officiers de la Couronne : ce que du reste elle ferait aussi promptement que possible.

Sur ce, Don Inico me vint trouver pour m'aviser de ce qui venait de se passer, me confessant que tout retard serait mal compris en Espagne, et montrant de croire qu'on n'apportait pas ici toute la chaleur qu'il fallait. Je lui fis observer que la Reine ne manquait ni de résolution ni de chaleur, mais qu'il lui fallait absolument s'assurer de ne rencontrer pas de contradicteurs dans le Conseil, que je savais qu'elle y travaillait, je lui affirmai que tout allait bien, et il convint avec moi de différer d'en écrire à sa Cour. Enfin, pour ma part, après que j'eus sollicité tout expressément Sa Majesté de la façon la plus pressante, je

remplis le même office auprès des Ministres, des Princes du sang et des dignitaires de la Couronne, selon que j'estimai que ce pouvait être profitable.

Sa Majesté se résolut donc, jeudi dernier, à faire la déclaration de ses intentions au Conseil : elle fit lire un mémoire dressé par Villeroy sur ce qui avait été suivi dans ces négociations au temps même du feu Roi lorsque Sa Sainteté l'en avait pressé.

Le Prince de Condé demanda à Sa Majesté s'il lui plaisait que, selon la coutume, on procédât aux voix, et déjà tournée vers le Chancelier, Sa Majesté faisait un signe d'assentiment, lorsque le Duc de Guise, prenant aussitôt la parole, dit à voix haute et pleine qu'une telle proposition ne demandait pas un examen, mais une approbation soudaine et des actions de grâces à Dieu d'abord qui, par une faveur si grande, témoignait de faire prospérer la Chrétienté entière et la Reine particulièrement, à la prudence et à la bonté de laquelle le royaume devait se montrer reconnaissant puisqu'elle avait trouvé un moyen aussi grand d'assurer la paix et la tranquillité. Guise fut aussitôt suivi dans son élan par le Connétable et par Nevers, et ceux-là confusément par les autres : d'une commune voix tous approuvèrent. Soissons fit de même, bien que, entre les autres, il fût le dernier et que, conformément à Bouillon et à Lesdiguières, il se montrât plus froid....

Le Prince de Condé restait le seul qui n'eût pas ouvert la bouche.

Sa Majesté se tourna vers lui comme pour entendre ce qu'il aurait à dire. Mais comme le Prince persistait dans son silence, la Reine lui demanda pourquoi il ne parlait

point : à quoi il répondit que sur une chose ainsi faite, il n'était pas opportun de donner conseil. On a cru ensuite que Condé et Soissons étaient venus avec l'intention de contredire d'un commun accord, mais que le second surpris de la spontanéité de Guise, tenue d'ailleurs pour avoir été concertée avec la Reine, perdit courage, et qu'ainsi Condé, resté seul et dépourvu de conseil, s'était rejeté dans la pire condition du silence, au plus grand discrédit de sa réputation : et, comme lui a dit son beau-père, *il n'a su ni fuir ni combattre.*

La Reine, contente de son succès, voyant qu'il ne restait plus ni hésitation, ni crainte à avoir, fit connaître à Don Inico que sa résolution était prise; que le 25 de mars, le Roi déclarerait à ses peuples qu'il accréditerait un ambassadeur en Espagne pour procéder à l'œuvre de son contrat de mariage avec l'Infante, et que cet ambassadeur partirait aussitôt après. (Ce sera sans doute le Duc du Maine). Sa Majesté ajouta que dans le même temps la même chose pourrait être faite de la part de l'Espagne, c'est-à-dire l'envoi d'un ambassadeur en France pour le contrat de mariage de Madame Élisabeth avec le Prince des Asturies, qu'enfin tout se pouvait dire fait dès maintenant, puisqu'on était d'accord sur les points essentiels, que la dot se réglerait sur celle de la Reine Isabelle, que le renoncement de l'Infante se ferait dans les formes les plus précises, et que les Princesses fiancées passeraient le plus tôt possible chacune dans son nouveau royaume. A cet égard, du reste, on voit bien ici qu'il ne sera possible de rien effectuer avant deux ans environ....

En attendant, bien qu'il n'y ait encore aucune écriture

de signée, les Ministres en parlent librement avec chacun comme d'une chose établie. Bien grande enfin est la satisfaction de la Reine mère de voir le jeune Roi courir et sauter, dire tout joyeux à ceux de la Cour qu'il est marié, et l'entendre prier Sa Majesté de lui bien vouloir enseigner comment se font les enfants [1]....

A ce propos singulier (celui que comportent les dernières lignes de la dépêche du Nonce), le médecin du Roi, Hérouard, montre son petit client sous un jour beaucoup moins modeste qu'on ne le devrait voir d'après le trait tout familier et de bonne humeur écrit par le Nonce. Dans son journal, la scène est plus plaisante et le dialogue entre la Reine mère et le Roi son fils, naïvement rapporté, a de quoi divertir, lorsqu'on sait qu'alors Louis XIII était dans sa douzième année, confié encore aux soins de son

[1] Voici le texte de ce dernier passage :

« Intanto benche non sia passata scrittura alcuna, li ministri ne parlano liberamente con ogn' uno come di cosa stabilita, et è sommo il contento di Sua Maesta di veder il Re correre e saltare con allegrezza e dire a ciascheduno che egli era maritato, e pregare Sua Maesta che gl' insegni come si fanno li figlioli, e dall' altra parte vedere Madama che anche ella giubila e ringratia la madre che habbia voluto che sia regina e non duchessa, e gia comincia a parlare spagnuolo qualche parola... » Bibliothèque impériale, manuscrits : *Correspondance du Nonce Ubaldini.* Cour de France. Dépêche du 31 janvier 1612.

gouverneur M. de Souvré. C'était le 26 janvier que s'était tenu le Conseil sur le mariage d'Espagne; le Roi étant allé le soir, à son habitude, saluer la Reine mère, celle-ci, se jouant, lui dit :

— Mon fils, je vous veux marier; le voulés vous bien?
— Je le veulx bien, Madame.
— Mais vous ne scauriés pas faire des enfants?
— Excusés moi, Madame.
— Et comment le scavés-vous?
— Monsieu de Souvré me l'a apprins [1].

Quoi qu'il en soit, ainsi que la Reine l'avait fait dire à l'Ambassadeur d'Espagne, les mariages espagnols furent solennellement proclamés cette année 1612.

[1] Journal d'Herouard, autrement dit : *Histoire particulière du Roi Louis XIII, depuis le moment de sa naissance jusqu'au* 27 *janvier* 1628, par Jean Herouard, sieur de Vaugrigneuse, premier médecin du Prince. Six grands volumes in-folio, conservés en manuscrit dans notre Bibliothèque impériale, sous les numéros 4022 et suivants. Cité par Cimber et Danjou, dans les *Archives curieuses*, 2e série, t. V; par Paulin Paris, dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. II, et préparé en publication par MM. de Barthélemy et Eudore Soulié. Les années 1601, 1602, 1603 et 1604 manquent. On en retrouve l'analyse dans un autre manuscrit conservé sous ce titre : *Particularités de la vie du Roi Louis XIII, extraites des mémoires d'Herouard.* Nos 4022-4027, fonds français.

Digitized by Google

III.

LES PREMIÈRES CÉRÉMONIES.

1612.

De tels événements voulaient des fêtes. En attendant les cérémonies publiques de la célébration des fiançailles, il y eut des solennités en quelque sorte nécessaires pour consacrer, dans les deux Cours, la déclaration que la Régente avait faite au Conseil. La première eut lieu à Madrid, en février ; la seconde, à Paris, le 25 mars : par l'une, le Roi d'Espagne présentait au peuple la nouvelle Reine de France, et, par l'autre, la Régente annonçait à la nation que le Roi épousait la fille aînée de Sa Majesté Catholique, et que Madame Élisabeth était dès ce jour la Princesse d'Espagne.

L'ambassadeur de Florence à Madrid s'est fait un

devoir de donner le détail de la journée[1]. Il rapporte que, conformément à la nouvelle de la décision prise par la Reine Régente, apportée, le 31 janvier, par deux courriers de Paris, l'un de Don Inigo de Cardenas et l'autre du marquis de Campille, Sa Majesté, le jour de la fête de la Purification, après avoir interrompu le deuil qu'elle portait de la feue Reine, sa femme[2], était allée aux appartements de sa fille l'Infante Doña Ana, et qu'avec de vives manifestations de joie elle lui avait déclaré l'avoir promise pour femme au Roi Très-Chrétien : il ajoute que, sur cet avis, toute la Cour, à l'exemple du Roi, avait laissé le deuil pour la circonstance, que les chevaliers avaient pris la cape de gala, mais sans joyaux, que l'Infante et le Prince d'Espagne s'étaient montrés en vêtements noirs, il est vrai, mais avec les plus riches parures.

Aussitôt l'Infante avait été saluée Reine et traitée de Majesté par toutes les Dames du palais. Sur le soir, Sa Majesté était sortie en voiture avec la petite Reine de France à son côté, et, en même temps que le Prince d'Espagne, elle était allée poser la pre-

[1] Archivio Mediceo, filza 4942 : *Dispacci di Spagna.* 3 février 1612.

[2] Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, morte le 3 octobre 1611.

mière pierre d'un couvent de Capucins, avec une pompeuse escorte de dames et de chevaliers. Un peu plus tard, Sa Majesté avait envoyé visiter l'Ambassadeur de Florence, par son secrétaire Antonio di Arrostegui, pour se réjouir avec lui de la bonne issue de la négociation entreprise par Son Altesse le Grand-Duc [1].

Il se célébra, le 25 mars, au Louvre, une cérémonie correspondant à celle qui avait eu lieu à Madrid, en février. Le duc de Mayenne, grand chambellan de France, avait été chercher l'Ambassadeur d'Espagne dans sa maison, au faubourg Saint-Germain des Prés, et l'avait conduit chez la Reine Régente, au Louvre, où le Chancelier, M. de Sillery, en présence d'une Cour nombreuse, avait donné lecture de la double déclaration : on était convenu ensuite que, pendant l'été suivant, chacune des Cours intéressées ferait le choix réciproque d'un ambassadeur extraordinaire accrédité pour le serment et la ratification des contrats [2].

[1] Je cite peu dans cette période les dépêches de l'Ambassadeur de France à Madrid, M. de Vaucellas; je réserve pour l'un des chapitres suivants : *l'Infante Anne d'Autriche*, les détails charmants qu'elles m'ont fournis sur la personne de Doña Ana.

[2] Sur toute cette période, il est indispensable de consulter les importants et nombreux *Papiers de Simancas*, conservés aux Archives de l'Empire et classés dans l'ordre le plus louable.

Mais Marie de Médicis n'avait pas voulu s'en tenir à ces solennités diplomatiques, qui, d'ailleurs, n'avaient appelé que peu de monde à y prendre part; elle avait désiré que des fêtes et des jeux, supérieurs aux tournois les plus fastueux dont les chroniques eussent perpétué le souvenir, consacrassent dans l'esprit et l'imagination des peuples la déclaration des mariages. Ouvrez le *Mercure de France* qui rapporte les faits, les fastes de ce temps : rien n'y paraît omis. Que de détails et que d'éblouissements! Ce fut en avril — ainsi les fêtes se faisaient avec l'ouverture du printemps — sur la place Royale, ce terrain devenu l'endroit classique des grandes maisons et des grands hôtels de l'époque, que se passèrent ces chevaleresques événements. Cette *Iliade* galante et rapide, cette *Iliade* de quatre journées a eu son *Homère :* Honoré Laugier, sieur de Porchères, a longuement et pompeusement décrit les héroïsmes de ces chevaliers d'apparat, d'ailleurs la fleur du sang de France [1].

[1] *Le Camp de la place Royale,* ou Relation de ce qui s'y est passé cinquiesme, sixiesme et septiesme jour d'avril mil six cens douze, pour la publication des mariages du Roy et de Madame avec l'Infante et le Prince d'Espagne. Le tout recueilli par le commandement de Sa Majesté.

Ce livre a un double frontispice contenant le portrait de Louis XIII d'un côté, et celui de l'Infante de l'autre, de sorte

Quels costumes imaginés! quels édifices improvisés! Quelles allégories! quelles pompes et quels triomphes! Est-ce le palais d'Alcine? La Régente et ses favoris et ses courtisans se sont-ils souvenus de l'inspiration du divin Arioste? Quelle inscription eût mieux convenu à ces entreprises que les vers charmants et fameux :

> Le donne e i cavalier, l'arme, gli amori
> Le cortesie, l'audaci imprese io canto.

On croit rêver à l'audition des noms et au récit des œuvres! Les Chevaliers de la Gloire étaient à la garde du temple de la Félicité! Contre ceux qui voudraient y pénétrer, ils combattraient! Almidor,

qu'en le pliant, on fait se toucher les deux figures royales des jeunes fiancés.

Au-dessus de l'image du Roi, on lit :

> *Lecteur, ne trouble pas son aize.*
> *Ce Roy tout d'amour enflammé,*
> *Est si discret qu'il ne la baize*
> *Que lorsque le livre est fermé.*

Suit au-dessous :

> *Le graveur a fait, ce me semble,*
> *Ce que vous mêmes désirez;*
> *Il vous a mis tous deux ensemble,*
> *Bien que vous soyez séparez.*

Il faut consulter aussi la première continuation du *Mercure français*. Année 1612, p. 331 et suivantes.

Léontide, Alphée, Lysandre, Argant : tels étaient les tenants du camp, ceux qui défiaient. Et sur ce camp, passèrent les Chevaliers du Soleil, les Chevaliers du Lys, les Amadis, le Persée français, les Chevaliers de la Fidélité, puis le seul, l'unique Chevalier du Phénix. A vouloir tout dire, on ne tarirait point. Voici Éranthe, voici Abradate, et Polidamant et Eurydamas et les Rois de l'air et les Nymphes de Diane et les Chevaliers de l'Univers! Et des illustres Romains? à de tels combats eussent-ils manqué? Le Marquis de Sablé, c'était Trajan; le Duc de Rouanais, Jules César; La Boissière, Vespasien; le Baron de Beauvais-Nangis, Marcus-Marcellus; le Marquis de Courtenvaut, Paul-Émile; le Comte de Monravel, Caïus-Marcius; Montglat, Scipion l'Africain, et il y avait Auguste et Coriolan. Les fêtes durèrent trois jours. Une expression charmante à leur propos est celle-ci : « Ces belles journées, qui n'eurent pas, à proprement parler, de nuits entre elles. » « En la conclusion de ces mariages, il se fit tant de pompes, de magnificences et de superbes despences en France, dans la place Royale, qu'il ne s'estoit jamais rien veu de pareil dans le Royaume, ny qui eust eu plus de lustre et d'éclat [1]. » Enfin ce fut sous de tels aus-

[1] Sully. Œuvres, t. IV, p. 160.

pices, galants et chevaleresques, que fut consacré et proclamé le don que le Roi Louis XIII faisait de sa main à l'Infante d'Espagne, qui l'acceptait. C'était en vérité avoir solennisé cette nouvelle par des pompes trop brillantes et des jeux trop militants, si l'on réfléchit à l'humeur particulière et froide que devait révéler plus tard Sa Majesté, dans le temps même qui suivit l'heure de son mariage !

Au mois d'août de la même année eurent lieu des cérémonies nouvelles, mais toutes diplomatiques : ce fut le moment où furent accomplies les deux ambassades extraordinaires dont on était convenu au mois de mars. M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, suivi de M. de Puysieulx, alla à Madrid, M. le Duc de Pastrana vint à Paris : le premier eut audience du Roi Catholique, le samedi 21 juillet, au palais de Madrid, et demanda l'Infante; le second parut au Louvre, le 13 août, et demanda Madame [1]. Ce furent choses de grande forme, de pompe et d'étiquette très-solennelle; puis, de part et d'autre, les contrats furent ratifiés et signés par les Envoyés mu-

[1] A la signature du contrat de Madame, au Louvre, étaient présents : le Roi, la Reine, Madame, la Reine Marguerite, le Duc de Pastrana, Don Inigo de Cardenas, les Princes de Condé et de Conty, le comte de Soissons, le Nonce, le Marquis de Campille, le duc de Guise, le Chancelier, le Duc de Bouillon.

nis des pleins pouvoirs[1]. Deux petits livres assez rares contiennent les détails de ces fastueuses ambassades, et il les faut rechercher pour la curiosité des cérémonies qu'ils décrivent. L'un est la *Relation de ce qui s'est passé sur l'arrivée de Monsieur le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, Ambassadeur extraordinaire en Espagne pour l'accomplissement du mariage de Louis XIII Tres Chrestien Roy de France et de Navarre avec l'Infante des Espagnes*[2]; l'autre est la

[1] C'est à cette période que se rattachent toutes les pièces dont les archives et les manuscrits du temps abondent. Voyez entre autres, à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, le nº 9041, fonds latin : ce seul volume ne contient pas moins de trente-six pièces relatives aux différents traités, conventions, procurations pour ces mariages, depuis 1611 jusqu'en 1615. Voyez les textes des pleins pouvoirs donnés au Duc de Mayenne et au Duc de Lerme pour traiter, capituler, convenir, arrêter et conclure. 17 et 30 juillet 1612.

Il est inutile d'ajouter que les recueils les plus importants à consulter sont ceux des *Papiers de Simancas*, aux Archives de l'Empire, et la *Correspondance autographe de M. de Vaucellas*, ambassadeur en Espagne, conservée à la Bibliothèque impériale, fonds Harlay. Le nº 228 (13) renferme des lettres des Ambassadeurs extraordinaires envoyés à cette occasion; je veux dire de M. le Duc de Mayenne et de M. de Puysieulx.

[2] *De la reception qui luy a esté faicte a Madrid et de l'ordre qu'il tint en y entrant.* Avec les noms des Seigneurs françois qui l'accompagnèrent ensemble, des grands Seigneurs

Reception faicte dans le Louvre à Monsieur le Duc de Pastrana, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique pour l'accomplissement des heureuses alliances de France et d'Espagne [1].

Nous avons raconté les péripéties politiques du

d'Espagne qui le receurent et de l'audience qui luy fut donnée. — A Paris, chez la veufve Pierre Bertaud, au mont Saint-Hilaire, à l'Estoile coronnée. M DC XII.

[1] « *Ensemble l'ordre des cérémonies et les responses qui luy furent faictes en l'audience qui luy fut donnée par Leurs Majestez.* » — A Paris, chez Jean Nigaut, demeurant rue Saint-Jacques. M DC XII.

Le 14 mai 1612 arriva à Bordeaux le Duc de Spinola avec grande troupe d'Espagnols. M. le maréchal de Roquelaure le logea au château du Ha, et ceux de la suite furent au logis du sieur de Fumouze, près ledit château. — Environ la mi-juin, passa à Bordeaux M. le Duc de Mayenne, pair et grand chambellan de France.

Sur le séjour de M. le Duc de Pastrana à la cour de France, voir les dépêches de l'envoyé de Toscane. *Archivio Mediceo* 4622.

29 août. Il Signor Duca si crede che sia per partire fra quindici giorni, volendo prima vedere queste ville regie. Hieri sera mi ha detto il Sign. Don Inico che andorno della Regina privatamente et ne stettero fino a mezza notte allegrissimamente havendo passato il tempo in ragionamenti piacevolissimi et in sentire musiche e suoni et dalla Regina era il Re e Madama con alcune Principesse et Principi, è certo che mai ho visto tanto allegro Don Inico : quanto è odiato, è ragione perche pare che questa Corte sia diventata spagnola.

mariage, essayons maintenant l'esquisse physique et morale des fiancés : le Roi d'abord, Louis XIII enfant, Louis XIII jusqu'au moment de l'année 1615, où il partit pour le voyage de Guienne, au-devant de l'Infante Doña Ana, sa fiancée.

6 septembre. Il Sign. Duca di Pastrana andò hieri a San Germano per vedere quel bel luogo et hoggi vi fanno correre un cervice, poi se ne tornerà qui questa sera et si dovrà spedire fra pochi giorni et intendo che il Re lo regalerà d'un diamante con anello di valuta di 20 mille scudi.

11 septembre. Domenica si licenziò solennemente da loro Maestà da Madama e dalli altri fratelli il Sign. Duca di Pastrana et a levarlo di casa andò il sign. Principe di Joinville con una gran comitiva di cavalieri, et domani si parte et passerà per Fontanablò dove sarà trattato nobilissimamente et vi saranno caccie e di qui vì se n'anderà a suo viaggio. Questa mattina Il Signor Principe di Conde l' ha banchettato.

IV.

LE PORTRAIT DE LOUIS XIII AVANT SA MAJORITÉ.

1609-1614.

Pour retrouver un exact portrait de Louis XIII pendant sa plus tendre enfance et depuis sa majorité jusque vers l'année 1625, on ne saurait le chercher dans une meilleure galerie que dans le *Recueil* d'Herouard [1]. C'est en consultant les bulletins accumulés par ce médecin si attentif aux moindres pulsations du Roi et aux symptômes les plus insignifiants de son humeur, c'est en réunissant les traits épars consignés avec un soin de chaque jour dans tant de fastidieuses pages, qu'il est facile alors de dresser un portrait en pied du jeune Roi à l'époque de son en-

[1] *Vie particulière du Roi Louis XIII, de* 1605 *à* 1628, par Jean Herouard, seigneur de Vaugrigneuse, son premier médecin. Bibliothèque impériale, manuscrits 4022-4027.

fance où il signa son contrat de mariage, comme à l'époque de sa jeunesse où il en fit la cérémonie.

Dès sa naissance [1], il avait été confié aux soins de Madame de Montglat [2], gouvernante et dame d'honneur des Enfants de France : tous ses petits jeux sont relatés dans les papiers d'Herouard, les seuls que l'on puisse consulter avec la certitude d'être renseigné, pour ainsi dire, heure par heure. Madame de Montglat gouvernait toute la jeune famille royale avec un soin et un bonheur particuliers. On la voyait à Fontainebleau, à Saint-Germain, entourée, vers 1608, de cette compagnie des Enfants de France où dominait et commandait Monseigneur le Dauphin.

[1] La relation la plus circonstanciée de la naissance du Dauphin est celle de Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de la Reine. Voyez *Mémoires*, édit. Michaud, t. XI, p. 515.

[2] Jeanne de Harlay, fille de Robert de Harlay, sieur de Sancy, baronne de Montglat; son mari était premier maître d'hôtel du Roi Henri IV; elle fut d'abord dame d'honneur des Enfants de France. Chacun des gentils enfants dont elle eut la direction et les premiers soins l'appelait *Maman Ga*. Louis XIII se servait encore de ce terme d'affection tout enfantine à l'adresse de Madame de Montglat, en 1622 : la petite Madame Élisabeth, devenue Reine d'Espagne, lui a toujours conservé ce titre de *Maman Ga*, et Chrestienne, devenue Madame de Savoie, en usait de même. Le département des manuscrits, à la Bibliothèque impériale, possède un recueil de quelques-unes de ces lettres autographes.

Madame de Montglat donnait souvent des nouvelles des neveux et nièces aux oncles et tantes qu'ils avaient sur des trônes étrangers : ainsi à la Grande-Duchesse de Toscane, Chrétienne de Lorraine[1], qui s'informait souvent, envoyait des cadeaux, tels que des petits costumes, des petites armures, des produits de Florence. Il nous est tombé sous les yeux, dans le cours de nos recherches récentes aux archives des Médicis, quelques lettres familières écrites de la main de Madame de Montglat à la Grande-Duchesse, tante des jeunes enfants du Roi Henri. Ces lettres, d'ailleurs inédites, ne seront pas hors de leur cadre ici; elles nous semblent de tout à-propos dans un chapitre consacré autant à l'enfance qu'à la jeunesse de Louis XIII. Ce sont choses du temps ayant ce cachet de vérité et de bonne humeur qu'il est toujours d'un si grand agrément de rencontrer.

Madame, ayant entendu de mon filz le desir que vous avez de savoir par moy des nouvelles de Monseigneur le Daulphin et de Madame, je n'ay voulu faillir de donner asseurance à vostre Altesse de leur tres bonne santé. Ils

[1] Chrestienne de Lorraine, fille de Charles III, Duc de Lorraine, et de Claude de France. Élevée par Catherine de Médicis, son aïeule, mariée par elle à Ferdinand Ier de Toscane, en 1589. A l'époque dont il est question plus haut, elle était Grande-Duchesse douairière.

se fortifient et croyssent de jour en jour extresmement grâces à Dieu, jay fait faire le pourtrait de Madame pour le vous envoyer, comme jai ja fait par plusieurs fois, mais le peintre les a tousiours vendus à daultres ayant ordinairement a sa boutique une praise fort grande pour les avoir tous deux; mais jay donne bon ordre qu'il me conservera celuy si, que je ne fauldray de vous envoyer aussi tost quil sera sec, peu estre par le mesme messager si Monsieur de Montglat le trouve propre a l'envoyer, desirant en cela et tout ce que je penseray vous estre agreable vous rendre le tres humble servise que je vous dois estant comme je suis

Madame

Vostre tres humble et tres obeysante

De Montglat.

Saint-Germain en Laye, le 8 aoust [1].

Il est une autre lettre, écrite un peu plus tard et dans un temps où toute la petite famille est au complet : c'est la plus gracieuse des épîtres de Madame de Monglat : elle a dû précéder de peu de mois l'époque où M. le Dauphin passa des mains de sa gouvernante dans celles de son gouverneur.

Madame, je nay voulu laiser passer cette aucation sans faire entendre à vostre Altesse des nouvelles de Messei-

[1] Arch. Med., filza 5951 : *Lettere di Cristina di Lorena.*

gneurs et Dames vos neveux et nièces quy sont tous en fort bonne santé comme vous pourra dire le seigneur Nicolline present porteur quy les a tous veus. Monseignor le Daulphyn profite en toutes fasons Dieu mercy. Vostre Altesse vera par une lettre quil luy escript ce qu'il sçait a lescripture, il lit aussy fort bien, en tout ce quil veut mestre son esprit, il y profite estremement. Monseignour dOrléans ce fortifie et est un fort beau et jolly prince et Monseigneur le Duc d'Anjou aussy. Mes Dames sont des plus jollyes qui ce peuvent voir et embellissent tousiours en croissant, je ne menque pas de leur faire a tous entendre lhonneur que vous leur faites de les aymeur et du soing quil vous plaist en avoir, desirant tant en cela qu'en toute autre chose que vostre Altesse me feroit lhonneur me commander dy obeir de toute mon affection estant comme je suis

Madame

Vostre tres humble et tres obeyssante servante

MONGLAT.

De Fontainebleau [1].

Le même portefeuille d'où j'extrais ces gentilles lettres en contient plusieurs autres de Madame de Montglat à la Grande-Duchesse; voici quelques traits de leur contenu :

[1] Arch. Med., filza 5952 : *A Madame Madame la Grand Duchesse de Tosquanne.*

Madame, jay receu une lettre qu'il a pleu à Vostre Altesse mescripre, je ne lay receue que quatre mois après la date, je nuse este si lontems à obéir au commandement qu'il luy plaist me faire de luy envoyer la grandeur et grosseur de Monseigneur le Daulphyn, je l'envoie par le portrait que jen ay faict faire quy est fort bien fait sinon qu'il a une vivasité en son visage que les peintres ne peuvent représenter, il ce porte fort bien Dieu mercy et Madame aussy qui est extremement jolie et belle, jen faiz aussi faire le portrait mais il n'est pas encore achevé[1]....

Madame la gouvernante du Dauphin donne encore çà et là d'autres détails qui sont personnels au royal enfant; c'est ainsi que ce fragment :

Il escript à Monseigneur le Grand Duc, c'est la première lettre quil a faict escripre apres celle quil a escripte au Roy....

nous a donné l'idée de rechercher cette lettre, et nous avons été ainsi amené à trouver l'original même dont parle Madame de Montglat. Il faut croire que l'autographe aura été envoyé à Madame la Grande-Duchesse, pour lui montrer comment son

[1] Arch. Med., filza 5948, feuille 115.

A Florence, dans l'un des petits salons de la galerie Pitti, où sont placés des cadres remplis de miniatures d'un fini délicieux, j'ai remarqué un ravissant portrait du Dauphin. Serait-ce celui dont parle ici sa gouvernante?

neveu savait déjà écrire. Voici le billet avec son adresse naïve et charmante comme l'affection d'un enfant : *A Papa*.

Papa,

Je suis bien marri de ce qu'on m'a dit que vous estes malade car cela m'empeschera d'avoir l'honneur de vous voir si tost que je lesperois : j'envoye Beaugrant scavoir de vos nouvelles et prie Dieu quelles soient telles que je desire à fin que vous veniés icy bien tost, je suis

Papa

Votre tres humble et tres obéissant fils et serviteur

LOUIS [1].

La sœur du Roi (la future Reine d'Espagne), la petite Madame, si jolie enfant à en croire tous les mémoires et toutes les lettres, avait écrit le même jour au Roi, lui donnant la même adresse : *A Papa*.

Papa,

Je suis bien triste de ce facheus mal qui vous retient car il sera cause que vous ne viendres point icy si tost que

[1] Cette lettre n'est pas la première qu'ait écrite le Dauphin au Roi son père : on en connaît dès l'année 1605 qu'il a écrites, M. Herouard ou madame de Montglat lui tenant la main. Voyez les *Appendices* de ce volume où nous avons réuni nombre d'autres détails empruntés à maître Herouard.

ie le pensois, je prie Dieu qu'il vous quitte prontement a fin que je puisse avoir l'honneur de vous voir et qu'il me face la grace de mériter à jamais la votre comme

Papa

Votre tres humble et tres obeyssante fille et servante

ÉLIZABETH

Dans la lettre au Grand-Duc, qui est peut-être l'unique exemple d'une lettre signée *le Daulphain* au lieu de *Louis*, le petit Prince y fait déjà le beau cavalier; je la citerai aussi :

Monsieur mon oncle, ayant sceu le soing que vous avés eu de scavoir de mes nouvelles dont ie vous remersie iai voulu accompagner ce gentilhomme de cette lettre pour vous assurer que ie me porte for bien pour vous rendre service et monster à cheval pour vous aller voir lors que le temps le requerra pour vous honorer de ma présence ce qu'atendant je vous baize les mains et à Madame ma bonne tante estant à tous deux

Monsieur mon oncle

Vostre tres affectionne nepveu à vous servir

LE DAULPHAIN [1].

En somme, pour ce qui était de sa physionomie, disons même de son allure, au temps de la mort du

[1] Arch. Med., filza 4728 : *Lettres de Louis XIII.*

Roi Henri, Louis XIII, encore enfant, était un prince gentil à voir. Assez bien fait de sa personne, il était de proportions chétives mais heureuses, plaisant aux regards du peuple et des grands dans les cérémonies : ainsi le 18 mai de l'an 1611 (il avait dix ans accomplis), un mercredi que faisant sa rentrée de Reims à Paris, il remplit d'aise l'œil et le cœur des bourgeois qui l'admiraient sur son petit cheval traversant la ville pour se rendre au Louvre, suivi de plus de trois cents de ses gentilshommes, la fleur de la noblesse de France [1].

Tout agréable qu'il fût d'apparence, de forme et de tenue, il n'était pas d'une forte complexion; sa nature, d'une débilité intérieure reconnue, exigeait des soins minutieux à tous instants : aussi fut-il fort médicamenté. Ses premiers jours avaient annoncé mieux, à en croire le fragment de ce billet de la Reine sa mère au Grand-Duc, son oncle, vingt-deux jours après les couches royales :

..... M'estant toujours portée de mieux en mieux

[1] Dépêche du 18 mai 1611 : *Ambassadeur vénitien.*

« Mercoledi undeci del corrente mese ritornò in Parigi il Cristianissimo da Fontainebleau, e l'istesso giorno poco dopo la Regina con tutta la Corte; entrò il Re sopra un piccolo cavallo, seguitato da un numero di 300 altri tutti di floridissima nobiltà. Nell' andare al Louvre, traversò gran parte della città e dal popolo fu veduto ed acclamato con gran tenerezza. »

depuis mon accouchement, de sorte que me voilà tantôt preste de quitter le lict pour me promener, il (l'envoyé de la Reine) vous dira aussy la bonne disposition de mon fils qui se fait extrêmement bien nourrir au contentement d'ung chascun [1].

[1] Arch. Med. : *Lettres*. 10 octobre 1601. La Reine avait ainsi annoncé la naissance du Dauphin à son oncle le Grand-Duc :

« Mon oncle, Dieu m'ayant faict la grâce de me donner une heureuse délivrance de ma grossesse par la naissance d'un beau fils qu'il luy a pleu me donner, je vous envoye Zaccomo Zoccoli, mon tailleur, pour vous en porter l'advis masseurant que vous laurez tres aggreable pour lamytié et affection que vous mavés tousiours porté, lestat où je me retrouve presentement mempesche de vous en faire plus longue lettre que pour prier sa divine bonte, mon oncle, qu'il vous conserve en parfaitte santé. De Fontaynebleau ce XXVIIe de septembre 1601, à dix heures du soir.

» Vostre bien bonne et affectionnée niepse

» MARIE. »

J'ajouterai, comme détail curieux, que le Grand-Duc, que l'on mettait tant d'empressement à renseigner, avait même reçu l'avis du *moment* où la Reine s'était tenue pour grosse : ainsi, à la date du 20 janvier de la même année, après trois mois de mariage, la Reine écrit en italien au même Grand-Duc :

« Io non voleva scriver à V. A. S. di esser gravida avanti che mi paresse esserne certa, ma sapendo che il Re ne vuole scriverne per corriere espresso, non ho voluto che la sappia questa nuova prima che da me stessa... » Arch. Med. : *Lettres de la Reine*.

A de certains signes, on l'eût cru un prince de vive intelligence, de haute volonté, de grande jalousie pour son pouvoir; à n'écouter que certains propos tenus par lui, dans un âge encore puéril, on l'eût présagé tout autre qu'il ne fut ensuite. Assurément il promit beaucoup plus et beaucoup mieux dans sa première jeunesse qu'il n'a tenu plus tard : je parle de la capacité, du savoir-faire, des actions personnelles. Il y avait un contraste singulier entre la précocité sérieuse de quelques-unes de ses réflexions et la persistante naïveté de ses jeux. Dans l'une des cérémonies qui inaugurèrent son avénement au trône, il témoigna de la vivacité de réplique dont il était capable. Le jour de son sacre, à l'église, comme on venait de lui présenter le sceptre, fort lourd d'ailleurs, étant fait d'or et d'argent et chargé de pierres précieuses, sa main se prit à trembler; ce que voyant, le Prince de Condé (en qualité de premier Prince du sang, il était près du Roi), voulut, en lui soutenant le bras, l'aider ainsi à soutenir le sceptre : mais le Roi se retournant vivement et comme contrarié : « Non, non, dit-il, je le prétends porter seul, je ne veux pas de compagnie [1]. » Dans la bouche d'un roi

[1] *Relazione di Francia*, di Andrea Gussoni e di Agostino Nani, ambasciatori straordinarii a Luigi XIII e Maria di Medici 1610. *Raccolta Barozzi e Berchet.* Tomo I. Francia.

mineur à l'adresse d'un prince d'une ambition aussi reconnue que celle du Prince de Condé, le propos était heureux et d'une portée piquante : mais la suite a prouvé que l'augure qu'on en eût pu tirer eût été fort trompeur, car jamais Roi ne s'est jamais moins passé de compagnie dans le gouvernement de son royaume. Il était inventif et parfois ingénieux; plus je le regarde jeune et enfant, moins je le comprends dans l'âge mûr : l'ennui qui plus tard prit le dessus dans son esprit et dans son âme ne se révèle alors par aucun symptôme. A ce moment, il a des allures lestes et vivaces, il est prompt aux exercices, il a des instincts de grand guerrier et de grand gentilhomme : ainsi l'étude des forteresses, l'attention aux artilleries, et les chasses à courre et au tir, et le jeu de paume; mais à côté de ces grands goûts, il en a de fort puérils, tournant de petites pièces d'ivoire, coloriant du papier, accommodant des cages, dressant des châteaux de cartes, laissant voler dans sa chambre des petits oiseaux qu'il fait poursuivre par un perroquet jaune. L'Estoile, dans son journal, s'est prononcé à ravir sur son compte :

Quant à nostre Roy, il aime la chasse et la peinture, science de laquelle on dit que jamais teste de lourdeau ne fust capable. En ses autres actions, *enfant enfantissime*.

Malgré ce goût et ces instincts pour des divertissements de cette sorte, il avait la qualité d'aimer et de rechercher la musique. C'était un plaisir pour lui dans sa chambre du Louvre de présider à de petits concerts : aussi appelait-il souvent (même après son mariage) le sieur Bailly, son joueur de luth, et le sieur La Chapelle, son joueur d'épinette : il recherchait les motets, les hymnes d'église, et chantait en chœur. Herouard a observé cette inclination du Dauphin pour la musique dès l'année 1605, alors qu'il n'avait encore que quatre ans.

« Le 12 juillet, dit Herouard, il va en sa chambre où il se fait jouer et chanter la musique de la Reine, de quatre luths à deux voix de petits enfants; l'escoute avec ravissement.... A six heures, il a soupé et faict mettre la musique devant lui qui s'estoit mise derriere. « Mettez vous là devant moy, jouez moi « *belles amourettes* ». Escoute en mangeant avec le mesme ravissement, il sembloit immobile. »

Recherchons ses habitudes et ses façons depuis le jour où, par la volonté du Roi son père, il fut confié aux soins de M. de Souvré[1], son gouverneur, sortant ainsi des mains de Madame de Montglat, sa

[1] Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France en 1615.

gouvernante, le 24 janvier de l'année 1609[1]. Ce fut aussi à dater de cette année qu'il eut sa maison organisée ; jusqu'alors il avait été nourri chez la Reine, mais le 19 du mois de mars Monseigneur le Dauphin eut sa table et ses gentilshommes[2].

L'avénement de M. de Souvré au titre de gouverneur fut promptement suivi de la promotion de M. Des Yveteaux aux fonctions de précepteur. Le Dauphin entendit sa première leçon le 6 mars : on lui fit lire les *Histoires de Josèphe,* « puis luy baille par écrit à sçavoir s'il faut que les Ecclésiastiques soient appelés au conseil des Princes, et ce qu'il luy en semble. » La question était grave, aussi ne sut-il que répondre. Mais il est curieux de la lui voir adressée à lui qui devait plus tard trouver un tel maître dans la personne d'un prêtre. Ce fut aussi pendant ce mois qu'il signa pour la première fois. Cette année 1609 fut pour lui une année de début dans les affaires de la royauté : au mois de juillet, le 2, à Fontainebleau,

[1] Le lecteur trouvera aux Appendices de ce volume de plaisants et curieux détails, tous empruntés au *Journal d'Herouard,* sur les années de l'enfance proprement dite du Dauphin.

[2] « ..... Ouvre sa maison et mange de ses viandes..... » *Journal d'Herouard,* t. II. Voyez aussi *Harangue à Marie de Médicis sur l'éducation de Louis XIII.* Bibl. imp., 1257, Saint-Germ.

venant de terminer de petits jeux, il était allé chez le Roi son père, qui le mena au Conseil :

... pour y entendre les advis qui se proposoient divers par diverses personnes sur le fait et changement des monnoies. Le Roi le tenoit entre ses jambes. La Royne aussi y assista. C'est la première fois qu'il a esté au Conseil. A quatre heures et demie en sort [1].

Un goût singulier chez ce petit Prince était celui qu'il ressentait pour versifier sur des riens, sur des maximes, sur des pensées qui lui venaient. Il donnait de la prose aux gens de sa suite pour qu'ils la lui rendissent en vers. L'honnête Herouard se tirait d'affaire comme il pouvait. Au voyage de Brie, dans son carrosse :

... se met à vouloir des vers, me donne de la prose pour luy en faire et me dict : « Mousseu Erouard, mettez ceste prose en vers : *Je veus que ceux qui m'aiment m'aiment longtemps, car s'ils ne m'aiment point, qu'ils me quictent demain.* » Et me presse de les luy faire tout à l'heure :

Je veux que tous ceux là qui de m'aimer désirent
Que ce soit pour jamais ou bien qu'ils se retirent.

[1] *Journal d'Herouard*, t. II. De même pour les citations suivantes. Bibl. imp., man. 423. Du 1er janvier 1608 au 31 décembre 1610.

Il en est d'autres, à peu près du même jour, qui sont à peine croyables et qui démontrent que si le brave Herouard était un bon médecin de Sa Majesté, il était, à coup sûr, un pauvre favori des Muses. Son *inspiration* est un réel divertissement. C'était au même voyage de Brie, le 14 juillet :

« Je vous en veus bien donner une autre prose, c'est ceste cy, dit le petit Prince à Herouard : *Je veus que toutes mes actions aient leur fondement sur la vertu.* Apportés le moy demain matin. »

Le 15, me demande avec impatience ses vers....

Herouard, qui n'avait pas manqué à son devoir, put répondre aussitôt, en remettant à Monseigneur le Dauphin ce particulier échantillon de sa poésie :

Or, je veux que toutes mes actions
  Et toutes mes affections
Aient la vertu pour fondement unique,
  Et que mon nom par l'univers
  Vole sur l'aisle de mes vers
Despuis le pole arctique à l'antarctique.

Une des premières lettres que le Dauphin a écrites de sa main à un étranger fut celle au Prince de Galles, le 4 octobre 1609 ; nous ne savons si elle a

été conservée, mais elle a été rapportée par le médecin chroniqueur :

Monsieur et frère, j'ay receu à faveur la souvenance que vous avés eue de moy qui seray tousiours tres desireux de vous tesmoigner combien j'estime la continuation de vostre bonne grâce par tout ce que peult vostre tres affectionné frère à vous servir.

LOUIS.

Il écrivit le même jour à la Reine d'Angleterre, et il remit fort galamment sa correspondance à l'ambassadeur et à l'*ambassadeuse* qui étaient venus prendre congé de lui. Vers ce temps-là, il avait grand goût à l'écriture et se plaisait à adresser des petites lettres à diverses personnes de qualité, ainsi à la Princesse de Condé qu'il qualifie de sa *maîtresse*, sans penser à mal assurément.

Au mois de novembre, Monseigneur le Dauphin changea de logis dans le Louvre et alla « tout en hault du vieux corps de logis qui regarde le septentrion. » Voici encore une de ces répliques qui étaient plaisantes pour son âge. M. de Longueville, l'étant venu visiter dans ce nouvel appartement, lui avait dit :

« Monsieur, vous estes fort bien logé maintenant, mais vous estes bien hault logé. »

Froidement et en se raillant, se retournant à Monsieur de Souvré, luy dict :

« Mousseu de Souvré, c'est Monsieur de Longueville *qui n'est pas en halaine.* »

On le dressa dans ce même temps à donner des audiences de cérémonie, à recevoir les Ambassadeurs ; c'est ainsi que le 29 décembre il reçut M. l'Ambassadeur de Venise, le 5 janvier 1610 M. l'Ambassadeur d'Espagne, le 11 du même mois Don Philippe de Cardona, marquis de Guadalete, qui, revenant de Flandre et allant en Espagne, le vint saluer, et entre autres choses lui parla fort de l'Infante et lui demanda « s'il luy plaisoist qu'il lui envoiât ung portraict. » L'Infante dont parlait le Marquis de Guadalete fut plus tard la Reine. Il reçut aussi vers ce temps les Ambassadeurs de Hollande et Zélande, et M. le Prince d'Anhalt.

Si le fatal événement du mois de mai 1610, qui enleva soudainement au Royaume le glorieux Roi Henri, mit la couronne sur la jeune tête du Dauphin, son éducation ne fut pas moins poursuivie : bien que Roi, il ne fut pas moins élève.

Nous l'avons montré s'acquittant toujours assez bien des cérémonies où sa personne royale était en vue ; nous avons dit que, tout enfant, il avait une

haute idée de sa qualité : il en fit preuve d'une manière accomplie au lendemain de la mort du Roi, lorsqu'il parut au Parlement. On lui avait fait la leçon, il la récita à merveille; on admira fort ses manières, et il ne fût pas sans émouvoir la solennelle assemblée, lorsque de sa petite voix il se prit gravement à prononcer son discours :

Messieurs, Il a pleu à Dieu appeler à soy nostre bon Roy Monseigneur et Père, je suis demeuré votre Roy comme son fils par les loix du Royaume, j'espère que Dieu me fera la grâce d'imiter ses vertus et suivre les bons conseils de mes bons serviteurs, ainsy que vous dira Monsieur le Chancelier.

La Reine prit alors la régence, et jusqu'au jour, sept ans plus tard, où son fils concerta la mort du favori Concini, Marquis d'Ancre, il demeura plutôt un Roi enfant qu'un enfant Roi.

Peu de jours après son avénement, comme son précepteur, M. Des Yveteaux, lui faisait la leçon, il eut un fort beau mouvement pour la gloire du Roi son père :

M. Des Yveteaux lui demande s'il se ressouvenoit bien de ces deux vers qu'il luy avoit appris, il y avoit quelque temps, et les luy nomme

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos
At Cæsar verus *Carolus* unus erat.

« Non, je ne veu pas dire ainsi » et les recita ainsi

Cæsareos fateor titulos habet Austria multos
At Cæsar verus *Henricus* unus erat.

C'est là une fort belle anecdote, toute glorieuse à mon sens pour ce petit Roi. Qu'il ait eu, en effet, et qu'il ait conservé un profond sentiment de la grandeur de son père, c'est chose indubitable. L'ambassadeur de Venise, parlant du jeune Prince dans une de ses dépêches à cette époque, appuie sur ce sentiment : « *parla della gloria del padre,* dit-il, *e ne sente volontieri a parlare.* »

Un de ses grands plaisirs, pendant l'année 1611, était de commander à la troupe de petits gentilshommes que la Reine mère lui avait formée. Il l'appelait *sa Compagnie,* aimait fort à la montrer par la galerie du Louvre, s'en allant aux Tuileries

... tabourin battant, enseigne déployée, la mettant en garde comme pour empêcher le désordre dans la ville, ce dit il.

Au mois de février de cette même année, le célèbre Porbus, le peintre de Flandre, a fait de Louis XIII un portrait en pied, qui, ce nous semble, a été conservé [1]; ce fut le 11 février :

[1] On l'a peint souvent et à tout âge : d'abord dès sa nais-

François Porbes, flamand, peinctre excellent, le tire de sa hauteur pendant qu'il se joue à des petites besoignes.

De ces *besoignes,* selon le mot d'Herouard, le Roi en avait, en effet, de fort petites : il n'était chose qu'il n'inventât pour se distraire en tous lieux. Le voici un jour dans son bain éparpillant des roses sur l'eau, faisant porter ses petits bateaux, les chargeant de ces roses mouillées,

« disant que ce sont navires qui viennent des Indes et de Goa. »

Il est vrai de dire aussi que depuis quelque temps M. Des Yveteaux lui enseignait la géographie.

Ce qu'il aimait le moins cependant, c'était l'étude. La Reine mère, en juillet, à Saint-Germain, lui ôta M. Des Yveteaux pour lui donner M. Le Febvre. Le premier lui fit des adieux pleins d'amertume, et la Reine ayant demandé au Roi son fils ce que lui avait dit son maître en prenant congé :

sance, pour diverses personnes. Je lis, dans les extraits d'Herouard, l'année 1601 (manuscrit 928, S. R.) : « Le peintre du Roi en tire un au crayon que le Roy envoya à Florence... San Georgio de Mantoue fait tirer son portrait... Un peintre flamand le fait pour M. de Noailles, qui l'envoye de Flandres. » Le 3 mars 1605, étant à Saint-Germain, il fut peint par maître Jehan Martin.

« Il étoit bien colère, Madame, il me dit qu'il en avoit eu la peine et un autre en auroit l'honneur [1]. »

Sa Majesté eut alors deux précepteurs : M. Le Febvre était le supérieur comme étant célèbre et fort docte [2], M. Fleurance fut de service ordinaire : il avait charge particulièrement de faire étudier Sa Majesté.

C'était surtout dans ses dialogues avec la Reine mère qu'on pouvait observer la froideur et la réserve singulière de ce Roi, réserve et froideur qui ne firent que croître avec le temps. Herouard a rapporté la

[1] Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux, était né en 1567. Il fut un des personnages les plus originaux qui aient vécu sous le règne de Louis XIII. Voyez la jolie édition de ses *Œuvres poétiques,* annotées et publiées par Prosper Blanchemin (Paris, Aug. Aubry, 1854), avec une notice par Rathery, et dans le *Bulletin des Bibliophiles,* la notice littéraire de M. Jérôme Pichon.

[2] M. Le Febvre demeura peu de temps en fonctions : il mourut l'année suivante, le 3 novembre 1612. Nicolas Le Febvre, Parisien, était né le 2 juin 1544 : il avait étudié à Toulouse et voyagé en Italie. Henri IV le tenait en grande estime et lui avait confié l'éducation du Prince de Condé. Ses œuvres ont été réunies en un volume in-4°, 1614. « Nicolai Fabri Ludovici XIII Francorum et Navar. Regis Christian. Consiliarii ac Præceptoris opuscula ad Christian. Regem cum eisdem Fabri vita, scriptore F. Balbo in curia monetarum Galiæ generali Regis advocato. (Parisiis, sumptibus Chevalier, via Jacobæa, sub signo Divi Petri. MDCXIIII.

présentation du nouveau précepteur à Sa Majesté. Rien ne semble plus solennel, et le mode des réponses du Roi est fort singulier. Ce fut le 11 août, à Paris :

« Monsieur le Chancelier arrive et présente M. Le Febvre à la Reine pour estre precepteur. Sur ce la Reine le présente au Roy, lui disant ces mots :

« Mon fils, voilà M. Le Febvre que je vous donne pour vostre precepteur. »

Le Roi : « Madame, j'en suis bien aise. »

La Reine : « Il faut que vous luy obéissiez et faire tout ce qu'il vous dira. »

Le Roi : « Je le fairoy aussi, Madame. »

La Reine : « C'est ung fort homme de bien et bien sçavant. Il fauldra bien apprendre. »

Le Roi : « Je le fairoy aussi, Madame. »

M. Le Febvre le mit à étudier sur l'*Institution de l'Empereur Basile*, mais il était bien plus fort déjà sur le chapitre des chasses, et écoutait mieux M. de Souvré, qui était d'épée, que M. Le Febvre et M. Fleurance, qui étaient de robe. Il causa un jour près de deux heures consécutives avec le Prince de Condé, ne l'entretenant que de ses chasses, s'informant des oiseaux, de la vénerie, des chiens et de la qualité des races. Une petite lettre de lui le révèle bon chasseur, déjà depuis plus d'un an.

Le 8 décembre 1610, au retour de Reims à Paris, le petit Roi écrit à la jolie Madame, sa sœur aînée :

Ma sœur, je vous envoie deus piés lun de loup et lautre de louve que je pris hier a la chasse, je courray apres diner le cerf et jespere quil sera mal mené et demeureray

Vostre bien affectionne frere

LOUIS [1].

Mais après de si grands exercices, il ne voyait point d'obstacle à retourner à des jeux fort tranquilles, moulant, par exemple, des fruits en cire, disposant des châteaux de cartes, imitant les artifices des eaux de Saint-Germain par des petits canaux de plume [2], se livrant ainsi à telles de ces distractions tout enfantines.

Ainsi que j'en ai fait le récit, l'année 1612 fut celle de la déclaration du mariage du Roi ; les occasions qu'il eut de paraître perfectionnèrent la connaissance qu'il avait des grandes étiquettes et lui donnèrent l'expérience du cérémonial auquel l'appelait sa qualité.

Il commença aussi d'aller au sermon, et — c'est

[1] Bibliothèque impériale : Manuscrits, n° 3818, feuille 13 : *Lettres de Louis XIII et de Mesdames ses sœurs.*

[2] Voyez Bassompierre, *Journal de ma vie.*

un fait qui est bien digne de remarque — ce fut au mois de mars de cette année, qu'étant allé à Saint-André des Arts, avant sa promenade à l'hôtel et parc du Luxembourg, Sa Majesté entendit le sermon d'un jeune évêque à qui les destins de la politique plutôt que ceux de la religion devaient donner, dix-huit ans plus tard, la première place dans son Conseil. Ce jour, en effet, le 18 mars, au temps du Carême de l'année 1612, celui qui prêchait la parole de Dieu dans l'église de Saint-André où le Roi s'était rendu n'était autre que M. de Luçon, cet évêque appelé à devenir le grand Cardinal de Richelieu [1].

Au mois d'août eurent lieu au Louvre les cérémonies du contrat de mariage. Le Roi dut laisser de sa personne, à Don Diego de Selva, Duc de Pastrana, l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique venu pour demander Madame sa sœur, une impression assez heureuse : le médecin Herouard, pour son propre compte, se montra fort content de la majesté et du bel air de son auguste client, qui, le 26 août, à cette occasion, fit des merveilles de danse, au bal donné

[1] « Le 18 mars, dimanche, entre en carrosse, va à Saint-André des Arcs au sermon de M. de Richelieu, évêque de Lusson, puis après à l'hôtel et parc du Luxembourg. » *Journal d'Herouard*, t. II, Bibl. imp., Man. 4024.

par la Reine Marguerite [1], où il entretint fort gentiment et longtemps l'Ambassadeur, qui prit congé de lui et de la Cour le 9 septembre. Peu de jours auparavant, Belard avait donné la première leçon de luth à Sa Majesté.

L'année suivante (1613) fut peu féconde en événements particuliers à Louis XIII, si ce n'est qu'au dire d'Herouard, Sa Majesté jura pour la première fois (le 2 mars, un lundi) par ces trois mots si souvent répétés avant lui par François Ier : « *Foy de gentilhomme* [2] », et que l'étiquette de sa chambre s'accrut de l'usage qu'un de ses petits gentilshommes lui présentât chaque matin la chemise. Ce fut le petit de Courtenvaulx qui eut cet honneur. Avec

[1] *Le grand Bal de la Reine Marguerite en faveur du Duc de Pastrana*, par Fassardi; Lyon, 1612, in-12.

[2] « Et tel étoit son serment (dit Brantôme, parlant de François Ier), comme ceux de son temps, qui l'ont veu, le peuvent affirmer; aussy comme il appert par un petit quolibet rimé tellement quellement fait de ce temps, que j'ay veu parmi les papiers de notre maison, qui dit les sermens des quatre Roys :

Quand *la Pasque-Dieu* décéda,	Louys XI.
Par le Jour-Dieu luy succéda :	Charles VIII.
Le Diable m'emporte s'en vint près;	Louys XII.
Foy de Gentil-Homme vint après.	François Ier. »

(Brantôme. *Œuvres complètes*. Édition de La Haye, 1740, t. VI. Discours XLV, p. 277.)

Herouard, comme on le voit, il n'est rien qu'on puisse ignorer[1].

Mais, à notre sens, cette année mérite qu'on appuie sur un fait d'une tout autre importance : nous voulons dire la croissance de l'amitié qui s'était formée entre le petit Roi et un familier de sa volière, le sieur d'Albert de Luynes. C'est le chapitre des affections personnelles et uniques du Roi à cette époque de sa vie : la suite des événements et la part qu'a eue Luynes dans l'accomplissement du mariage de Louis XIII méritent que l'on considère l'entrée

[1] Autres notes de l'année 1613.

Le 27 mai, mardi, va au conseil, où il se traitoit de la guerre de Mantoue.

7 juillet, va à Issy, à la maison de la Reine Marguerite.

17 juillet, aux fontaines de Rouvigy.

29 juillet, va chez la Reine; se trouve à coucher Madame de Montmorency, Marie-Félice des Ursins, avec M. l'admiral de France. Le petit Souvré, chevalier de Malte, s'estoit caché sous le lict.

27 septembre, imprime ses leçons à Bagnolet, chez le Cardinal Du Perron.

17 octobre 1613, écrit à la Reine pour la première fois depuis qu'il est roi, de Fontainebleau, et signe : « *Vostre très humble et très obéissant fils Louis.*

Le 18 novembre, va chez la Reine, où M. le Marquis d'Ancre preste le serment de Maréchal de France.

de ce personnage dans la chambre du Roi et le rôle qu'il remplit dans ses divertissements avant de le remplir dans ses affaires.

Le goût de Louis XIII pour la chasse au vol s'était prononcé du vivant même du Roi Henri. L'année 1611, Sa Majesté commença d'installer sa *volerie,* mais elle n'était encore pourvue que d'émerillons et autres oiseaux de peu de conséquence; aussi n'eut-elle pour les garder et les nourrir alors qu'un simple fauconnier de basse-cour [1]. M. De Vitry, capitaine des gardes, ayant reconnu le culte croissant du Roi pour la *volerie,* eut l'idée de faire attacher au soin et au gouvernement des oiseaux quelqu'un qui fût sa créature et par le moyen duquel il entrerait plus avant dans les bonnes grâces et dans l'amitié du Roi. Il songea à La Coudrelle, un chevau-léger, habile en fauconnerie, auquel il intéressa le Maréchal d'Ancre. La Coudrelle, en effet,

[1] Au temps où il était Monseigneur le Dauphin, c'est-à-dire deux ans auparavant, il avait pour *favoris,* dans ses occupations de chasse et de volière, deux petits hommes de roture, Haran et Pierrot. L'Estoile est plaisant à entendre sur le propos de ce dernier : « Ung petit pied-plat de Saint-Germain en Laye, nommé Pierrot, qui luy faisoit passer le temps à jouer et lui fournissoit des moineaux pendant qu'il y demeuroit, estant Monsieur le Dauphin, seroit des premiers de la Cour, s'il estoit creu. »

allait avoir cette charge, lorsque M. de Souvré, instruit par Fontenay du projet que Vitry avait conçu sans qu'il y eût part, et attachant d'ailleurs du prix à ce que celui qui serait élu dépendît de lui, prévint le choix proposé au Maréchal d'Ancre en priant le Roi de conférer immédiatement cet office à l'aîné des Luynes. Il savait que d'Albert plaisait au Roi, mais il n'imaginait pas alors qu'il y eût en lui plutôt l'étoffe d'un favori que celle d'un fauconnier. « Le Roi le fist venir, dit Mareuil, et commanda à celui qui gardoit ses oiseaux de le reconnoître et de luy obéir. » De ce même coup, on peut dire que de Luynes et les oiseaux du Roi montèrent en dignité; depuis lors, en effet, ces derniers furent appelés : *Oiseaux du cabinet,* « tant parce que le Roi voulut qu'il y en eût toujours dans ses cabinets, que pour les distinguer de ceux qui despendent de la grande fauconnerie et du maistre de la garde robbe. » Telle fut l'origine de la fortune de Luynes. La présence des *oiseaux* dans les appartements de Sa Majesté autorisait et exigeait même fréquemment la présence de l'*oiseleur*. De là cette faveur qui, de chef des cages du cabinet, fit de Luynes d'abord le compagnon le plus habituel du jeune Roi chasseur. Des oiseaux aux affaires, il n'y avait qu'un pas, et des affaires aux dignités, il n'y en avait qu'un autre.

Luynes eut l'adresse de les franchir : la suite des choses a d'ailleurs prouvé qu'il n'était pas un homme tout à fait ordinaire. Ce fut donc dès cette jeune époque de sa vie que Louis XIII voua à Luynes une affection toute particulière. Il appelait et voulait Luynes partout : il rêvait même de lui (Herouard n'a pas manqué d'en faire l'observation), plus d'une fois il rêvait tout haut, criant son nom, l'appelant, le croyant absent. Et lorsque M. de Souvré, son gouverneur, trouvant que cette société de Luynes pour son royal élève acquérait un caractère inquiétant pour le ménagement de la faveur future, voulut, en 1614, peu de temps après la majorité déclarée du Roi, interdire l'accès trop libre de la chambre de Sa Majesté à Luynes, le Roi se fâcha tout rouge, se prit fort de colère contre M. de Souvré, alla jusqu'à dire qu'il ne voudrait plus de lui, cela le 29 octobre [1].

Cette scène ne passa point inaperçue, et les mémoires du temps l'ont enregistrée : elle avait son importance; car, par cette manifestation si énergique du petit Roi contre M. de Souvré, Sa Majesté déclarait une faveur qui devait un jour valoir à celui

[1] Sur le premier établissement de Luynes dans la faveur du Roi, il faut lire les Mémoires de Fontenay-Marcuil (*Nouvelle collection des Mémoires*, t. XIX, p. 43 et suiv., 83 et suiv.).

qui se l'était ménagée l'une des plus grandes dignités du Royaume et une confiance dont nous retrouverons de curieuses preuves dans les circonstances les plus intimes du mariage du Roi.

Digitized by Google

V.

LE VOYAGE DE BRETAGNE. — LA MAJORITÉ DU ROI.

1614.

En juillet et en août, le premier voyage dans les provinces; en octobre, le lit de justice tenu pour la déclaration solennelle de la majorité, et, sur la fin du même mois, le 27, la séance royale de la tenue des États : ce sont les grands événements de la vie de Louis XIII pendant le cours de l'année 1614.

Quant aux faits nouveaux de sa vie privée, qui nous montrent le Roi dans toute la sincérité de son naturel et de son humeur, il faut encore les demander aux jeux qu'il recherche et aux exercices auxquels il se livre.

Depuis le dernier automne, il aimait fort la chasse, il y avait pris le plus grand goût : il était chasseur par instinct. Ses actions comme ses dis-

cours avaient le plus souvent trait à la fauconnerie et à la vénerie. Quand il n'allait pas aux plaines de Grenelle *voler* le milan, ou aux fossés des Tuileries faire lever les lapins par ses petits lévriers, ou courre le cerf dans les bois de Saint-Germain, il faisait pourchasser dans ses appartements de petits oiseaux de réserve par des perroquets ou des pies-grièches dressés à ce jeu. Ce fut à Grenelle, dans les plaines, qu'il prit son premier héron, le 1er janvier; à Vaugirard, qu'il tira et tua sa première perdrix, le 18 avril; à Saint-Germain, qu'il courut et prit son premier cerf, le 22 juin : deux jours après, il alla en carrosse jusqu'au laisser-courre et courut ensuite en forêt. Tel est le bulletin de ses premiers hauts faits. Il variait toujours ses divertissements : le voici un jour avec des petits coqs qu'il nourrit et auxquels il donne du vin pour les rendre courageux, puis on le retrouve à son luth ou bien s'amusant à écrire des vers, et donnant le sujet pour en composer aux sieurs de Termes, de Courtenvaulx et de Monglat. Au mois d'avril, il faisait fort bien les exercices : « Il veut être mousquetaire, et pour ce sujet il a trente-deux petits gentilshommes. » Le lendemain, on le voit occupé à tourner des petites pièces d'ivoire[1].

[1] *Journal d'Herouard*, t. IV, 1614.

Vint l'époque du voyage de Bretagne. Le Roi devait être majeur en septembre, on le mit en route en juillet : il partit le 5 juillet de Paris. La chose était de politique : il y avait des États de Bretagne à tenir, la soumission de M. de Vendôme à recevoir. Les provinces n'avaient jamais vu leur Roi, il importait qu'elles le vissent. On s'était plu, avec une exagération coupable, à le montrer comme si fort valétudinaire, qu'il lui était mal aisé — disait-on — de s'éloigner de Paris en raison de tous les remèdes auxquels il était astreint; on assurait aux braves gens qu'il n'avait pas longue vie à mener, « de sorte que les peuples ne savaient quel parti prendre, mais lorsqu'ils virent le Roi traversant les villes à cheval, ils en eurent une joie inexprimable et qui fut d'un très-bon augure[1]. »

Le Roi coucha le premier soir du voyage à Olinville, le 6 à Étampes, le 7 à Toury, à l'*Écu de France,* le 8 il fut à Orléans. Il y demeura trois jours. Le 14, il alla coucher à Beaugency et le 15 à Chambord d'où à Blois, qu'il laissa, le 18, pour aller à Montrichard et de là à Tours, le 19. C'était sa seconde étape : il la fit durer jusqu'au 26, prit

[1] Mémoires de Paul Phelipeaux de Pontchartrain. (*Collection Michaud et Poujoulat;* p. 333.)

trois jours pour gagner Poitiers, y demeura jusqu'au 4 août, fut le 6 à Saumur, le 7 à Angers, le 11, par bateau, à Ingrande et Ancenis, et le 12 à Nantes. C'était le but du voyage. Il y fit une assez belle figure, fut très-fier dans le mode dont il usa pour recevoir en grâce M. de Vendôme, qui s'était rebellé à l'instigation de Condé, et il fit preuve de grand bon sens (pour un enfant comme il était, sans expérience de royauté et de gouvernement), dans une réplique à M. de Souvré. Nous voyons en cela matière à fortifier cette opinion émise plus haut sur la singularité de la nature du petit Roi, qui contenait de si nobles germes auxquels il n'a manqué pour éclater et fleurir que nous ne savons quelle chaleur propice et quelle décisive occasion. M. de Vendôme arriva le 26 août, sa rentrée à la Cour était un événement heureux pour la Reine mère et le Roi, néanmoins ce dernier lui tint fort grand air. Il se présenta sur l'heure du dîner, Sa Majesté le salua froidement comme elle eût fait à un simple gentilhomme, puis elle se couvrit, disant : « *Servez-moi mieux pour l'avenir que vous n'avez fait par le passé, et sachez que le plus grand honneur que vous ayez au monde, c'est d'être mon frère*[1]. » Voilà pour M. de

[1] *Journal d'Herouard*, t. IV, p. 83. César de Bourbon,

Vendôme ; voici maintenant pour Messieurs de la Chambre des Comptes. Le 29 août, Messieurs des Comptes vinrent prendre congé. M. de Souvré, voulant instruire son élève de ce qu'il aurait à leur répondre, l'engagea à leur dire qu'il était content de leur service, qu'ils avaient à continuer. « *Bien, Monsieur de Souvré* », répliqua le Roi, mais se retirant à part et s'adressant au sieur de Hensles, l'un de ses premiers valets de chambre : « *Monsieur de Souvré m'a baillé des harangues que je ne veux pas dire comme il me les dit : je doute qu'ils m'aient bien servi.* » Assurément, à ces propos, on n'aurait pas cru reconnaître que ce jeune Sire bégayait d'une façon marquée dans l'ordinaire de sa vie.

Ayant accompli son voyage de Bretagne, Sa Majesté, en compagnie de la Reine mère, reprit la route de Paris par le pays chartrain. Paris revit son Roi le 16 septembre, il rentra par Bourg-la-Reine : à cinq heures, il arrivait au faubourg.

La muse des flatteurs se distingua à l'occasion de ce retour par des poésies d'une flagornerie qui ferait

Duc de Vendôme, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Né en 1594, légitimé en 1595. Fort célèbre par les intrigues politiques dont il se mêla. Son frère Alexandre était le Chevalier de Vendôme, fort aimé et recherché par Louis XIII, quand il était encore le Dauphin.

pitié, si elle ne faisait rire; ainsi ce poëme (le modèle du genre), imprimé sous ce titre : « *Le discours gratieux de la Nymphe parisienne sur le désiré retour de son petit Roy tant aymé*[1] », dont le début et la fin, que je cite pour forme, donneront une idée de ce que peut être l'ensemble :

Mon petit Roy, aye memoire
De ta nymphette au sein d'yvoire,
Laquelle d'un pié bavolant
Et d'une grâce charmeresse
Accourt te faire la caresse,
De joie et d'aise cautelant.

Je parle ainsi, car je suis belle,
Mon petit Roy, voy ma prunelle,
Voy mes cheveux en plis lassez,
Voy ma tresse si bien tissue,
Mon petit Roy, c'est une issuë
De nos amours encommencez.

. . . . . .

Gardez bien néanmoins sa face
Cent fois plus fraîche que la glace,
Gardez son menton fosselu,
Gardez sa bouche mi-ouverte
Qui ressemble à la rose verte
Ou à un bouton pommelu.

[1] A Paris, de l'imprimerie de Pierre Le Mur, MDCXIIII.

Mais épandez mille fleurettes,
Mille œillets, mille violettes;
Que le doux thym et le muguet,
Le soucy et la marjolaine
Qui coure ainsi que douce haleine,
Se jonchent avec le serpolet.

Que le beaume et que l'amaranthe,
Que le narcisse et que l'achante,
Que la rose et que les boutons,
Que les herbettes vermeillettes,
Que les vermeilles herbelettes
Puissent naistre en mille façons.

Et vous, de Paris la jeunesse,
Chantez de gentille alegresse
Ce beau retour de votre Roy :
Que vos chevaux suivent la dance
Et la trépignante cadence
De ce triomphe avecque moi.

. . . . . .

Le *petit Roy* tant aimé de sa nymphe se montra à son Parlement quinze jours après : l'heure de sa majorité était venue, et le lit de justice qu'il tint dans la plus grande pompe eut lieu le 2 octobre, jour des saints Côme et Damien.

Depuis le jour où il avait pris possession du trône à Paris, celui où il avait été sacré à Reims, Louis XIII

n'avait pas été vu dans une si grande pompe. Sa jeune Majesté, au dire de tous, avait à cette occasion le plus bel air, et les Parisiens, qui alors croyaient à leur Roi, l'admiraient se détachant fort gracieusement du nombre des seigneurs de son cortége. Le parcours du Louvre au Palais fut accompli dans cet ordre (c'est un chapitre de l'histoire des cérémonies royales) :

Premièrement la compagnie de chevau-légers,

Après, les Cent-Suisses;

Plusieurs seigneurs et gentilshommes;

Les Hérauts d'armes;

Sa Majesté seule, à cheval, et à l'entour d'elle tous ses estafettes à pied : infinis pages et laquais;

Après, Monsieur, son frère, aussi seul;

Après, Messieurs les Princes de Condé, de Soissons et Duc de Guise, eux trois ensemble d'un même rang, Monsieur le Prince de Condé ayant la main droite, Monsieur le Comte de Soissons au milieu et Monsieur de Guise la main gauche;

Après, Monsieur le Duc d'Elbeuf, Monsieur le Duc d'Espernon et aultres Seigneurs tous superbement graves;

Et est à noter que Monsieur le Duc de Mayenne, comme Grand Chambellan de France, estoit proche de Sa Majesté [1].

[1] La Cour de Florence, toujours bien informée sur les actions et la personne du petit Roi, dont elle avait si habile-

Le Roi fut donc déclaré majeur, mais la Reine mère ne conserva pas moins sur lui assez d'ascendant

ment négocié le mariage, recevait de son Ambassadeur à la Cour du Louvre, Matteo Bartolini, une dépêche intéressante sur la cérémonie de la déclaration de majorité au Parlement. Je lui emprunte ce court fragment :

« Seren° Signr mio,

» A 27 del mese passato, questo Re Christianissimo entro ne 14 anni et per le leggi del Regno usci della bassa età, non essendo necessario farne dechiaratione veruna. Ma ne fece bene la Maesta sua publica cerimonia nel Parlamento alli due di questo egli chiamandosi medesimo maggiore. Si parti il Re, il sudetto giorno de due del Louvre vestito di gala con tutta la Corte accompagnato dal Fratello, dai Principi del Sangue, dai Duchi et Pari, dai Marescialli di Francia, dalli Uffiziali della Corona e da infinito numero di cavalieri tutti riccamente vestiti e coperti di gioie. Et arrivato alla Santa Capella, senti la Maesta Sua la messa et subito entro nella sala dorata del *Palais* et alla prima scala fu Sua Maesta incontrata da due di sei primi Presidenti et da quattro dei più vecchi et anziani Consiglieri. Et arrivato poi all' ultima scala fu incontrato di nuovo da tre altri residenti ed altri sei Consiglieri del grande Consiglio; vestiti tutti di una robba rossa, portando berretta nera. Arrivato nella sudetta sala dorata vi travi la Maesta Sua radunato tutto il Parlamento, che in verità rapresentava un senato di Cardinali : vi trovo ancora il Cancelliere che precedeva al primo Presidente : il suo primo Segretario et Consigliere di Stato che precedeva a tutti i Consiglieri di Stato et acanto a questi erano quattro Segretarii pur di Stato. Se n' ando il Re nel suo seggio che qui chiamano il letto di giustizia et ai

pour qu'il reconnût solennellement dans son discours lui devoir laisser le soin et le gouvernement des affaires selon que jusqu'alors elle en avait disposé.

Le 27 du même mois, le Roi dut encore être de cérémonie; il présida à l'ouverture des États, dont

piedi suoi si pose due guanciali. Il Duca d'Umena come Gran Ciambellano et sotto di questo era una sedia coperta di drappo dove parlo due volte, il Gran Cancelliere stando a canto di essa, il Grand Provo di Parigi et dall' altra banda i Vescovi. A man destra del Re stava la Regina, et, a canto a lei, il suo figlio sopra una panca coperta di drappo con due guanciali et a canto a questi seguitava il Principe di Conde, il giovanetto Principe di Suesson, il Duca di Guisa, li Duchi et Pari di Francia, con Monsr de Roni, generale dell' artiglieria, et a man sinistra erano poi li quatro Cardinali, et in una delle gelosie vi era Madama con le sue sorelle et nell' altra la Regina Margherita. Et accomodatosi ciascuno al suo luogo comincio il Re a parlare con alta voce. . . . . gli Ambasciatori non sono stati chiamati a questa cerimonia, et io fui honorato d'una piazza nella gelosia di Madama, si ch' io potetti molto bene vedere e sentire tutto et il meglio ch' io ho saputo ne ho fatto questa breve relatione a V. A. dalla quale Ella potrà almeno sentire l'ordine tenuto in quella cerimonia, nella quale non ci sono intervenuti Vescovi, Duchi e Pari di Francia che pretendevano di precedere ai Cardinali i quali il Re ha voluto che habbino il primo luogo.....

» Di Parigi, li 7 d'ottobre 1614. »

(Archives des Médicis, filza 4629 : *Correspondance de France.*)

sa mère avait promis la tenue par le traité de Sainte-Menehould, qui avait remis dans un éphémère accord les Princes du sang rebellés et son gouvernement. Mais ici, comme dans toutes les cérémonies où la politique avait le pas, Louis XIII, en raison de sa jeunesse, était plutôt l'image, la statue, la statuette de la royauté que la royauté même.

Le lendemain, en effet, du jour où il avait déclaré dans une si grande pompe sa majorité, le Roi avait repris le cours habituel de ses menus divertissements et de ses petites occupations : il continuait à fréquenter le moins possible le cabinet des livres, bien que depuis quelques mois (le 7 janvier) il eût abandonné l'étude du latin pour celle de l'histoire. Je ne sais s'il y prit plus de goût, mais ce petit trait, rapporté par Herouard, à la date du 24 octobre, ne le laisserait guère à penser :

Le 14, vendredi, il estudie sa leçon : elle lui semble trop longue, il demande à M. Fleurence :

« Si je vous donnois un évêché, accourciriez-vous ma leçon ? »

« Non, Sire. »

A quoi il ne répondit rien.

Sa Majesté avait ajouté à ses divertissements celui de fabriquer des cabochons, des émeraudes et autres

pierres luisantes : il se plaisait aussi vers ce temps à construire des petits carrosses avec des cartes, il y réussissait tout comme à faire des trébuchets et à les dresser sur des fenêtres pour prendre les oiseaux, les jours de neige. Il commença aussi d'aimer à aller à la Comédie française. Je le répète, dans ce caractère, les contrastes sont infinis. Sur la fin de cette année, il aimait à s'endormir au son de la lyre. Je ne vois plus rien à rappeler pour son particulier, si ce n'est que ce temps-là est celui où la compagnie de Luynes devint de plus en plus habituelle. Je vois aussi, toujours d'après Herouard, qu'il joue quelquefois avec les sieurs de Termes et de Courtenvaulx, gentilshommes de sa chambre, le Comte de la Rochefoucauld, maître de sa garde-robe, et le Comte de la Roche-Guyon; que le meilleur et le plus aimé de ses épagneuls s'appelait alors *Valet;* qu'il avait quatre nains : Pierre Dumont, Raphaël Dubois, Denis Sornet et Guillaume Dupont. Son parfumeur était Jehan Dufour; il lui demandait souvent de grands sachets de roses.

Majeur en cette année 1614, Sa Majesté célébra ses noces l'année suivante. Aussi est-il de notre devoir de remémorer le voyage de Guyenne entrepris par le Roi pour rencontrer l'Infante Doña Aña, la Reine de France.

VI.

LE VOYAGE DE GUIENNE.

1615.

Dès le commencement de l'année 1615, les Cours de France et d'Espagne se proposèrent d'effectuer les mariages dont les contrats avaient été signés trois ans auparavant. M. le Commandeur de Sillery partit pour Madrid, non-seulement chargé par le Roi de porter à l'Infante un *brasselet* de diamants et le portrait de Sa Majesté, mais aussi muni des pleins pouvoirs nécessaires pour déterminer l'époque des *épousailles,* en août ou en septembre [1]. En attendant, Sa

[1] Les dépêches de M. le Commandeur de Sillery, écrites de Madrid, sont conservées au département des manuscrits, à la Bibliothèque impériale; elles sont jointes aux dépêches de M. de Vaucellas, ambassadeur ordinaire. La première lettre est adressée à M. de Puysieulx, le 18 février 1615 : le Comman-

Majesté avait fêté le *jour des Rois*, le 5 de janvier, un lundi, et elle avait donné la fève à Dieu, puis à soi, puis aux sieurs de la Roche-Guyon, de Gramont, De la Curée et de Préaux.

Toutes ses journées étaient fort prises par la chasse. Herouard a fort à faire pour tenir son journal, car il ne veut omettre aucune des répliques du Roi, aucune de ses petites observations, pas même ses mouvements d'impatience; ainsi, un samedi, le 3 de janvier, voici une part de son bulletin :

A onze heures trois quarts, botté, va chez M. de Souvré pour le haster à dîner, à midy entre en carrosse, va à la volerie, monte à cheval, à la plaine de Grenelle jusques auprès de Bourg-la-Reine : vole et prend le milan, le héron et la corneille, dict au sieur de Loïnes (Luynes), gentilhomme qu'il aimoit : « Loïnes, dictes à M. de Plainville (capitaine de ses gardes) qu'il ne laysse pas approcher de moy beaucoup de personnes quand je chasse, et pourtant dites lui qu'il ne se fasche point si je me mets quelquefois en cholère contre lui : puis il le lui dict à luy-même [1].... »

C'était le temps où le Conseil était très-agité par

deur y donne le détail des honneurs qui lui ont été faits. (Fonds Harlay, 228. 14, p. 136.) M. de Sillery quitta Madrid le 17 mars suivant. Pour plus de détails sur sa mission, voyez le chapitre suivant : *L'Infante Anne d'Autriche.*

[1] *Journal d'Herouard*, t. IV, p. 123.

les questions brûlantes que le clergé avait soulevées dans ses prétentions habituellement insolentes contre le Parlement. Le jeune Roi, que l'on faisait venir au Conseil un peu plus souvent depuis qu'il était majeur, apprenait ainsi à regarder de près les mouvements des passions politiques. Il n'y avait point pris de part en façon aucune jusqu'alors, et il devait tarder encore; mais ce jour, et ce fut peut-être la première fois, il fit sentir à quelques-uns qu'il était capable, sinon de volonté, du moins de ressentiment :

Le 8 de janvier, jeudy, va au Conseil où le clergé, par l'Évêque d'Angers, demande que le Parlement ne cognoisse plus des affaires d'Estat, que le premier advocat général fust ecclésiastique, que l'arrest donné par le président au Conseil fust cassé, portant que Sa Majesté évoque ses affaires à soy et cependant défende au Parlement de signer leur arrest, qu'ils ne partiroient point de là qu'en leur présence il ne fust cassé. Monsieur le Prince de Condé voulut parler. Le Cardinal du Perron luy dict qu'il le récusoit. Et comme il vouloit répondre, le Roy se lève de sa chaise et va à Monsieur le Prince : « Monsieur, je vous prie, n'en parlés plus. »

Et se retournant à d'autres :

« Puis, dit-il, qu'ils récusent Monsieur le Prince, ils me voudront enfin récuser.... »

Ces orages au sein du Conseil n'étaient que les

faibles avant-coureurs de ceux qui advinrent peu de mois après [1].

Les circonstances politiques, en effet, ne laissaient cependant pas que d'être grosses d'embarras et d'anxiétés pour la Cour. M. le Prince de Condé, mécontent de n'être pas tenu dans les Conseils à la hauteur du rang que lui donnait sa naissance, quitta la Cour, publia son manifeste fameux, et groupa autour de lui mécontents et séditieux : il forma *le parti des Princes;* cela en avril. Il y eut négociations sur négociations pour tout apaiser, mais personne ne se put entendre, et, durant le mois qui précéda l'heure du départ du Roi pour aller épouser l'Infante, au pays de Guienne, la Cour était dans cette triste si-

[1] La Reine Marguerite mourut à cette époque des troubles de la Cour, auxquels, du reste, elle était absolument restée étrangère.

« Le 27 mars 1615. La Reine Marguerite de Valois deceda cejourdhuy entre onze et douze heures du soir, en son hostel de la rue de Seine, au faubourg Saint-Germain, sur le bord de l'eau.

Le 29 mars. Le Roi prend le deuil, en violet, de la Reine Marguerite.

Le 10 avril. Entre en carrosse à quatre heures pour aller au faubourg Saint-Germain des Prés donner de l'eau bénite à la Reine Marguerite. MM. de Guise, du Maine et d'Elbeuf lui portaient la queue.

tuation de devoir constater que « chacun se préparoit à mal faire ». M. le Prince de Condé déclarait la guerre, M. du Maine se retirait à Soissons, M. de Bouillon tirait vers Sedan, M. le Comte de Saint-Pol vers le Perche et la Guienne, M. de Longueville cernait la Picardie : le tout contre la faveur que la Reine régente accordait à Concini, et dont, en favori des plus vulgaires, il abusait d'une façon peu tolérable.

Le mariage lui-même, le double mariage entre les deux maisons, décidé en 1611, déclaré en 1612, consacré déjà par des cérémonies et des fêtes, n'avait-il pas été attaqué par Monsieur le Prince et par ceux qu'il avait amenés dans son parti[1]? N'avait-on pas imprimé et publié, vers la fin de l'année précédente, cet écrit d'une opposition si vive : *Discours sur les mariages de France et d'Espagne, contenant les raisons qui ont meu Monseigneur le Prince à en demander la surséance?* Aussi déjà, pendant cette année, la Reine et Villeroy avaient-ils voulu hâter la date de l'échange des Princesses et de la cérémonie du mariage même. La face des affaires était trop peu souriante pour qu'on ne dût penser à rendre le lien définitif; d'ail-

[1] Voyez à ce propos, dans les *Papiers de Simancas* : Lettres du Maréchal et de la Maréchale d'Ancre protestant n'avoir jamais rien fait contre le projet du double mariage; 18 et 19 janvier 1615.

leurs, ne serait-ce pas un divertissement à l'imagination des peuples? Un parti même avait été, toujours dans cette orageuse année 1614, jusqu'à désirer la main d'une autre princesse que l'Infante déjà déclarée reine? Une dépêche curieuse de Don Inigo, en date de Paris, du 3 mai 1614, roule sur les intrigues qui agitaient la Cour de France au sujet du mariage du Roi, les uns voulant qu'il épouse Anne d'Autriche, les autres Mademoiselle de Montpensier. Les efforts pour que le mariage eût lieu avec cette dernière venaient des mécontents, et particulièrement des protestants, qui, par cette flatteuse proposition, conciliaient à leur parti le Duc de Guise et le Cardinal de Joyeuse, auxquels se rattachait le tiers de la noblesse. Ce fut bien pis en 1615, au lendemain de la clôture des états généraux, après le 25 février. Aussi, d'une bien grande importance avait été l'ambassade de M. de Sillery, puisque, pendant même que tant d'orages se préparaient à éclater sur la Cour, cet Ambassadeur décidait, à Madrid, de la date prochaine de l'accomplissement des mariages.

Qui aurait vu le départ du jeune Roi pour Bordeaux, avec une escorte de mille chevaux de ses vieilles troupes et des trois mille hommes de pied de son régiment, aurait pu se demander s'il ne partait pas plutôt pour tenter la fortune de la guerre que

pour aller célébrer son mariage : la Reine mère, du reste, avait hésité un instant si, plutôt que d'aller recevoir au Midi l'Infante, elle n'irait pas d'abord à l'Est combattre Monsieur le Prince, en Champagne et dans l'Ile-de-France, où il tenait le gros de son armée et prétendait agir en maître du Royaume. Le Conseil décida, néanmoins, le voyage de Guienne. Les courriers furent dirigés, en Espagne, à Sa Majesté Catholique et au Duc de Lerme : les dates les plus précises furent déterminées d'un commun accord. On convint du 20 septembre.

Durant toute la moitié de l'année qui avait précédé son départ, l'acte le plus important du Roi avait été sa petite allocution aux États généraux, dont il avait fermé aussi solennellement la session le 23 février qu'il l'avait ouverte le 2 octobre précédent [1]. Mais Louis XIII était encore l'instrument des volontés de sa mère. Toute l'action et tout le pouvoir de

[1] Séance restée fameuse dans les souvenirs politiques de la France : ce fut celle où, pour la première fois, l'évêque de Luçon, dans l'avenir le Cardinal de Richelieu, attira sur lui l'attention de cette grande assemblée. M. de Luçon avait harangué pour le clergé, le Marquis de Senecé pour la noblesse, et M. Miron pour le tiers état. « Le lundi 23 février, à trois heures et demie, le Roi, accompagné de la Reine, part, va en la salle de Bourbon pour la closture des Estats. » *Journal d'Herouard*, t. IV.

l'action étaient dans les mains de Marie de Médicis, et son fils n'avait eu autre chose à faire que de continuer ses divertissements, auxquels, cette année, il avait ajouté l'usage de la forge, le plaisir de la pêche dans les étangs d'Issy, le jeu de paume à la rue de Champfleury, et le très-noble exercice du cheval au manége. Un mois environ avant son départ, Sa Majesté avait pris sa première leçon (dans le sens *classique* du mot) sous la direction de M. de Pluvinel, qui déjà s'était acquis le plus grand renom dans cette belle science [1]. Le bulletin d'Herouard est tout à

[1] Antoine de Pluvinel, gentilhomme de la chambre du Roi et premier écuyer de la grande écurie. Il venait du Dauphiné, mourut le 24 août 1620. Le fameux livre, *le Manége Royal,* rédigé sur ses notes, est fort curieux et recherché. C'est à cet illustre écuyer que la France a dû l'établissement d'une *Académie-Manége.* Voyez les citations sur Pluvinel, dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux* (éd. P. Paris et Monmerqué), t. I, p. 148, 149, 153, etc. Voyez surtout le grand ouvrage inspiré par M. de Pluvinel et dont la publication, illustrée par le célèbre burin de Crispin de Pas, a eu plusieurs éditions. L'une des plus remarquables par la condition typographique et par la beauté des épreuves, est celle qui a été dédiée au Roi, en 1625, par René de Menou, chevalier, seigneur de Charnizai, écuyer du Roi de la petite écurie, gouverneur du Duc de Mayenne et conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé. Le titre original du livre indique fort au long les divers articles de la science toute spéciale que M. de Pluvinel avait charge d'enseigner à Sa Majesté. « *L'instruction*

l'admiration pour la façon heureuse avec laquelle Sa Majesté avait pris sa première leçon :

Le 6 juillet, botté, va par la galerie, au-dessous en l'endroit du grand parterre, où M. de Pluvinel, l'ung de ses escuiers et très excellent en ceste science, à 7h 1/2, le

du Roy en l'exercice de monter à cheval, par Messire Antoine de Pluvinel, son soubs-gouverneur, conseiller en son Conseil d'Estat, chambellan ordinaire et son escuyer principal. Lequel, répondant à Sa Majesté, luy faict remarquer l'excellence de sa méthode pour réduire les chevaux en peu de tems à l'obeyssance des iustes proportions de tous les plus beaux airs et maneiges. Le tout enrichi de grandes figures en taille douce représentant les vrayes et naifves actions des hommes et des chevaux en tous les airs et maneiges, *courses de bague, rompre en lice, au quintan, et combattre à l'épée,* ensemble les figures des brides les plus nécessaires à cet usage, desseignées et gravées par Crispin de Pas, le jeune. A Paris, chez Michel Nivelle, rue Saint-Jacques, à l'Escu de Bretagne, devant l'église Saint-Benoist, MDCXXV. »

Le blason de M. de Pluvinel était fort beau, il portait *d'azur au cavalier armé à cheval tenant une espée haute nue d'or, escartelé d'azur au flambeau d'argent posé en bande, la flamme en bas aussy d'or.* Le département des manuscrits, à la Bibliothèque impériale, possède plusieurs papiers qui sont personnels à ce célèbre écuyer : ainsi quelques quittances de ses pensions. Comme gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy (février 1610), il recevait la somme de trois mille écus.

Nous trouvons encore dans le *Journal d'Herouard* ces deux notes, relatives à M. de Pluvinel :

« Le 7 octobre 1616. M. de Pluvinel arrive de Flandre, où

monta à cheval sur un petit cheval noir nommé *le Couchon* : ça a esté la première fois pour en apprendre la science. Va le pas, le trot, à courbettes, à passades, en rond, battues en avant et en rond, aussi justes qu'il ne y avoit à redire, en fait autant sur un cheval barbe de M. de Guise, puis ung petit cheval gris, étant intelligent de le conduire du talon, de la main, de la houssine : et fermeté du corps qu'ung chascun en estoit en admiration. Je dis cela à la vérité et sans flatterie : et que tel s'en fust trouvé qui en eust apprins ung an durant qu'il n'eust peu si parfaitement faire : aiant grâce et prestance sur tout : travaille près d'une heure entière [1].

On le mit beaucoup à ces exercices, qui ne pouvaient manquer de lui donner quelque désinvolture et le faire plus joli cavalier pour paraître devant l'Infante. Le lendemain du jour où il avait satisfait d'une aussi noble façon M. de Pluvinel, le Roi courut la bague *avec le baston,* et le 9 *avec la lance,* mais seulement au manége : ce ne fut que le 22 qu'il la courut à la place Royale. S'il y fut fort admiré, il n'en faut

le Roy l'avoit envoyé conduire six chevaux d'Espaigne de présent qu'il faisoit au comte Maurice.

» Le 2 avril 1617. A trois heures, le Roi va chez M. de Pluvinel l'ung de ses escuiers, et près de sa personne, en l'absence de M. de Souvré, et de là à Saint-Thomas du Louvre pour tenir sa fille à baptesme avec Madame. »

[1] *Journal d'Heroüard,* t. IV, p. 180.

guère douter [1]. En somme, comme si on avait voulu préparer Sa Majesté au voyage, on la faisait prendre beaucoup de mouvement, dans des excursions inaccoutumées : un jour, le Roi allait à Plaisance, en la maison de M. le Charron, trésorier de l'extraordinaire des guerres; un autre à Gentilly, en la maison de M. le président Chevalier.

Août approchait : pour être exact aux conventions accordées avec la Cour de Madrid, il était plus que temps de songer au départ et de diriger toutes choses en vue de Bordeaux, où les noces devaient être célé-

[1] « Il Re alli 22 di questo mese (luglio) alla Piazza Reale, ordinò una giostra et corse all' anello per la prima volta et v' intervennero tutti li Prencipi et Signore della Corte. » Archivio Mediceo, filza 4853 : *Avvisi e Gazette.* Et dans Herouard :

« Le 7 juillet, va par la galerie au manége, y court la bague avec le baston de M. de Souvré, donne deux attainctes, dont l'une porte la bague en hault au bout du baston.....

» Le 11, emporte la bague avec la lance.....

» Le 22, botté : va à quatre heures, en carrosse, à vespres à Sainte-Catherine, puis à la Place Roiale, où il court la bague la première fois : de trois courses deux bonnes attainctes : le prix étoit un chapelet donné par sa nourrice qu'il nomma *Doundon* dès son plus jeune asge, d'autant plus qu'elle étoit fort grossé. A sept heures et demie, gousté à la collation chez M. d'Escures.....

» Le 28, gagne la bague au manége, couroit en partie. Le prix étoit une montre d'horloger. »

brées. On parla d'abord du 4 et du 5 août pour partir, mais la Reine mère se trouva malade environ à cette date même. On remit au 11, puis au 13, puis au 17. La maison de Monsieur, frère du Roi, pendant ce temps, fut installée à Saint-Germain : Monsieur eut donc ses officiers, ses pages et sa livrée. Son gouverneur, tout récemment nommé, était M. de Brèves [1]. Le 8, l'Ambassadeur d'Espagne prit les devants au voyage de Guienne; son train se composait de son grand carrosse, d'une litière, de vingt chevaux et de douze mules superbement garnies : il fut décidé, quant aux autres Ambassadeurs, que celui de Venise, celui de Florence et le Nonce seraient du voyage, et que les envoyés d'Angleterre, de Savoie et des États demeureraient. Le 15, il fut convenu que, sans autre retard, Leurs Majestés partiraient le 17, chacune séparément. Quelques jours auparavant, la Reine mère, avec un brillant cortége, s'était rendue à la Bastille et avait tiré des caves une somme de quatre cent mille écus destinés aux frais du voyage [2], y compris celui de Madame, jusqu'aux

[1] Voir fonds Dupuy, vol. XCIV, p. 34.

[2] Voir fonds Dupuy, vol. XCIV, Expédition pour tirer 1,200,000 liv. de la Bastille, p. 38.

Et aux dates des 14, 15, 20 et 27 dudit mois de juillet 1615. État de la distribution de la somme, p. 43 et 48.

frontières d'Espagne; bref, le 16, le Roi était allé à l'Arsenal prendre congé de Monsieur, son frère : ses jeunes sœurs Christine et Henriette étaient à la maison de Zamet, et devaient occuper cette résidence jusqu'à ce qu'on eût fait des réparations devenues nécessaires au Louvre. Sa Majesté alla aussi les visiter. Le départ était imminent.

Le lendemain, en effet, le 17 d'août, un lundi, le Roi quitta Paris avec tout son équipage et sa suite. Herouard était plus que jamais dans tout l'honneur de ses fonctions auprès de Sa Majesté; aussi ses observations sont-elles plus que jamais d'un grand prix. Voici son bulletin de ce jour :

Éveillé à quatre heures et demie après minuit, impatience de partir, bon visage, guay, peigné, vestu, prie Dieu, botté, à six heures déjeuné; va à la chapelle Bourbon, à six heures et trois quarts entre en carosse et part de Paris pour le voyage de Bordeaux, va à Chartres où il a diné à six heures *au Daulphin*[1].

La Reine mère était partie à huit heures, et Madame, sœur du Roi, la fiancée du Prince d'Espagne, les avait suivis dans le courant de la journée. Elle

[1] *Journal d'Herouard*, t. IV. L'Ambassadeur de Toscane confirme l'impatience observée dans l'humeur du Roi : « Et in Corte se dice che la notte non havera mai dormito per l'allegrezza, et la mattina fu dei primi ad essere in piedi. »

avait tout un train particulier pour sa royale personne, et Paris la vit ainsi pour la dernière fois : elle était dans une superbe litière recouverte de velours cramoisi tout brodé d'or, deux carrosses à sa livrée la suivaient, Madame de Soissons l'accompagnait avec ses dames; huit autres voitures à six chevaux, appartenant à des grandes dames, faisaient suite. Le Prévôt des marchands, escorté de quatre cents chevaux, les Échevins et les Archers de la ville, marchaient en avant; car le cérémonial de la Cour ne voulait point qu'une fille de France s'allant marier quittât autrement la capitale. Cette compagnie alla ainsi jusqu'à Berny, résidence de M. le Chancelier. Madame rejoignit le soir même Sa Majesté.

Le 18, tout l'équipage du Roi se dirigea sur Étampes; de temps en temps, Sa Majesté quittait le carrosse, montait à cheval et chassait au vol le perdreau. Le Duc de Montbazon, le Maréchal de Souvré et quelques autres seigneurs, lui faisaient compagnie.

Malgré toutes les inquiétudes que la Reine mère avait conçues de l'entreprise des Princes, dont les troupes auraient pu faire une guerre d'escarmouche au cortége royal, le voyage, à cet égard du moins, s'accomplit dans des conditions assez heureuses; et sans l'accident de la petite vérole, qui retint à Poitiers Madame, et suspendit ainsi, non-seulement les

projets, mais même les conventions, la Cour serait arrivée un mois plus tôt à Bordeaux.

D'Étampes, le Roi, passant le 19 par Pluviers, était allé, par Chilleuse et Louvy, à Orléans, où M. de Beaumont, le bailli, l'avait logé pendant les journées du 20 et du 21; le 22, Sa Majesté était à Beaugency, ayant chassé en chemin sur le terroir de Meung; le 23, à onze heures du matin, elle arriva à Blois; le 24, on lui avait dit la messe à la chapelle du donjon; puis, partie à sept heures pour Écures, où se trouvait le coche de relai, elle s'était dirigée sur Amboise. M. de Luynes, qui avait le gouvernement de la ville et du château, fit les honneurs : le Roi dîna chez lui, reçut, le 25, le Parlement de Paris, venu pour le fait de l'emprisonnement de M. le Gay, son président; ce même jour, il fit aussi réponse aux députés de l'assemblée tenue à Grenoble par ceux de la religion, et, le 26, il alla chasser à Chenonceaux, au vol d'abord, à courre ensuite. Le 27, Sa Majesté entra à Tours, logeant à Semblançay; elle passa la journée du 28 au Plessis, où M. de Lansac lui offrit la collation, et revint le soir à l'abbaye de Saint-Julien, où M. de Courtenvaux lui donna à souper. Le 29, le Roi continua sa route et coucha à Sainte-Maure; il fut à Châtellerault le 30, et à Poitiers le 31. La maladie de Madame menaçait d'être grave et ne dura pas moins

d'un mois : Sa Majesté s'y entretenait de plus en plus avec Luynes, s'occupait comme elle pouvait, se perfectionnant à la musique et se plaisant à s'endormir au son des voix et du luth. Je la surprends encore s'amusant à faire des vers, et cette fois, sur la mort de l'un de ses meilleurs chiens, sur *Valet*, « beau et excellent bracque », dit Herouard. Enfin Madame fut déclarée bien sauve et guérie, vers la fin de septembre, et le 28, le Roi, à son grand plaisir, reprit le cours de son voyage; ce jour, il coucha à Vivonne, et le 29 à Coucy, mais non sans y avoir tiré l'arquebuse. De Coucy, tout l'équipage tira vers Ruffec, d'où à Mende et Angoulême [1]. Il y fit une entrée le 1er octobre, et s'y arrêta jusqu'au 4; alla, au sortir d'Angoulême, à Groulay, où, visitant le moulin à papier, il fit l'honneur d'en fabriquer. Il arriva enfin le 6 à Bourg, après avoir fait les relais de Barbezieux et de Montlieu le 4 et le 5. On était à la veille de l'entrée à Bordeaux. A Bourg, en effet, les députés et les jurats du Parlement de Guienne vinrent faire les soumissions; le Roi les reçut : après quoi, vers

[1] Voyez les *Entrées royales dans la ville d'Angoulême*, par Eusèbe Castaigne, petit ouvrage tiré à peu d'exemplaires; et, à la Bibliothèque impériale (manuscrits), n° 1120, Supplément français : *Recueil de ce qui s'est passé durant le voyage que le Roy a faict en Guyenne, etc.*

midi, il s'embarqua dans un bateau couvert et fort orné, accompagné de la Reine mère, de Madame et de quelques autres Princesses. Il y voulut souper, et pour ce, il s'était accommodé, auprès du gouvernail, sur un petit ais, un service dont lui-même avait tenu à commander le menu.

Sa Majesté arriva le même soir à Bordeaux : elle y entra par la porte des Saleins, et elle fut aussitôt conduite au château archiépiscopal, tout préparé pour sa résidence par les soins de M. le Cardinal de Sourdis, dont les élégances étaient connues pour ne le céder à personne dans l'ordonnance d'une grande et royale étiquette [1]. Un mois devait se passer encore avant l'arrivée de l'Infante, la nouvelle Reine; aussi est-ce le temps et l'occasion d'instruire sur sa per-

[1] Voyez la *Chronique bourdelaise,* corrigée et augmentée depuis l'année 1620 jusques à présent; à Bordeaux, 1672, Millanges, p. 159 et suiv. « Le Roi envoya à Bourdeaux, quelque temps avant son arrivée, le sieur de La Noue, l'un des maréchaux de logis de Sa Majesté, avec trois ou quatre fourriers, pour pourvoir aux logements de Sa Majesté, de la Reyne mère, de Madame sa sœur, des Princes et de toute la Cour. Les Jurats étaient les sieurs de Lubeluë, de Fontaneil, du Bernard, de Claveau. La Reyne mère logea d'abord au château du Ha, puis au logis du sieur Martin, rue du Miral; Madame fut au logis de M. de Beaumont, Doyen des maîtres des requêtes; M. de Guise fut au logis du sieur Martin, rue du Chapeau-Rouge; M. de Villeroy au logis de M. le Président de Gourgues. »

sonne royale, et de faire pour la fiancée ce que nous avons fait pour le fiancé, nous voulons dire le *portrait,* depuis ses jeunes ans jusqu'à l'heure de son mariage.

VII.

L'INFANTE ANNE D'AUTRICHE.

1601-1615.

La Reine, par sa naissance, n'a rien qui l'égale : ses aïeux ont tous été de grands monarques; et parmi eux, nous en voyons qui ont aspiré à la monarchie universelle. La nature lui a donné de belles inclinations.

Elle est grande et bien faite, elle a une mine douce et majestueuse.... Elle a été une des plus grandes beautés de son siècle....

Ses yeux sont parfaitement beaux, le doux et le grave s'y mêlent agréablement....

Sa bouche est petite et vermeille....

Ses cheveux sont beaux et leur couleur est d'un beau châtain clair : elle en a beaucoup, et il n'y a rien de plus agréable que de la voir peigner.

Ses mains, qui ont reçu les louanges de toute l'Europe, qui sont faites pour le plaisir des yeux, pour porter un

sceptre et pour être admirées, joignent l'adresse avec une extrême blancheur....

Sa gorge est belle et bien faite, et ceux qui aiment à voir ce qui est beau ont sujet de se plaindre du soin que la Reine prend à la cacher, si le motif qui le lui fait faire ne les forçait d'estimer ce qui s'oppose à leur plaisir[1].

Aux yeux admirateurs de la Cour de France, telle était devenue la grande Reine, telle apparaissait la femme, que cette même Cour avait vue arriver si jeune, privée de toute influence, à l'époque où les circonstances de cette étude nous la font rencontrer Infante aînée d'Espagne, quittant à jamais l'Escurial et Madrid pour arriver au Louvre.

Mais si madame de Motteville connut la Reine Anne dans la majesté accomplie de ses traits et dans tout le prestige du pouvoir, elle ne l'avait point connue dans son enfance, elle ne l'avait point vue à la Cour d'Espagne; aussi n'a-t-elle pu rien dire de ses premiers ans. Nos Ambassadeurs seuls, deux ou trois personnages au plus, qui de France étaient allés en Espagne pour représenter la Cour, soit en mission ordinaire, soit en ambassade solennelle, M. de Vaucellas, M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, le Com-

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, édition Charpentier, avec les notes, par M. F. Riaux, t. I, p. XXVII et suiv.

mandeur de Sillery, M. de Puysieulx, furent ceux qui ont pu parler d'elle, pour l'avoir vue Infante, pour l'avoir saluée dans son extrême jeunesse et proclamée Reine de France, avant que le Roi lui-même l'ait jamais connue autrement que par les portraits qui lui étaient adressés. C'est donc à ce moment, dans cette période d'enfance, qu'il convient de rechercher l'image de sa personne.

Si, dans les archives françaises, dans les mémoires, dans les lettres contemporaines, dans les notes privées de personnages qui étaient de la Cour, les renseignements les plus minutieux se trouvent abondants et curieux sur la jeunesse et l'éducation des jeunes Princes du sang de France, combien sont autrement rares, combien sont discrets les papiers espagnols sur l'éducation, sur le mode de vivre, sur la croissance des Infants et Infantes d'Espagne. Nous eussions ambitionné de découvrir un journal répondant à notre curiosité sur Doña Ana, Infante, comme le journal d'Herouard avait répondu à nos recherches sur Louis, Dauphin, puis jeune Roi.

La Duchesse d'Altamira seule, — la Madame de Montglat de la maison d'Espagne, — est celle qui aurait pu nous représenter au vif la croissance, l'éducation, l'intime enfance de Doña Ana. A-t-elle relaté ses souvenirs? A-t-elle formé un journal? A-t-elle

adressé des nouvelles des Infantes confiées à ses soins? Où sont ses lettres? Où sont ses mémoires? Nos recherches sont demeurées vaines. Sans les dépêches des Ambassadeurs de France, qui nécessairement, pendant la durée des négociations qui ont précédé soit la signature du contrat, soit la date du mariage, devaient renfermer quelques détails sur la personne, sur l'éducation, sur la santé de celle à qui échéait la couronne de France, nous en serions réduits tout au plus à ne pouvoir relater que l'époque de sa naissance, et à ne la rencontrer dans l'histoire qu'au jour où, Reine, elle dut sortir des cours cloîtrées de l'Escurial ou des jardins de Lerme ou d'Aranjuez, pour monter les degrés d'un trône et se faire visible à ses peuples.

Il n'est histoire ni chronique qui nous la montre avant le jour des premières cérémonies; mais la connaissance que nous avons faite de quelques sources éparses nous a permis du moins de l'entrevoir. Ainsi que nous l'avons fait pour le jeune Roi, nous la conduirons d'abord jusqu'au terme du voyage de Guienne, qu'elle dut faire pour lui donner la main qu'il avait demandée. Commençons par sa naissance.

Doña Ana n'avait que huit jours de plus que le Roi de France :

Et en ceste mesme année (1601), le 22me du mesme

mois (septembre), jour de saint Maurice, le Roy d'Espagne et sa femme Marguerite d'Autriche eurent aussi, pour le premier fruict de leur mariage, une fille qui est l'Infante d'Espagne Anne Marie Mauricette [1].

Ce rapprochement de deux naissances royales, un Dauphin en France, une Infante en Espagne, ne laissa pas, à cette époque même, de mettre toute l'astrologie à l'œuvre de pronostics sur une alliance future. Il était, du reste, facile d'avoir cette prévision, sans pour cela faire acte de sorcellerie; aussi, pour cette fois, les astrologues ne se sont pas trompés.

La Reine sa mère dressa ses premiers ans : elle était Marguerite d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles et de Marie de Bavière, née en 1584, arrivée en Espagne et mariée à Valence en 1599; d'un caractère aussi dispos à la gaieté qu'à la grâce, mais dont l'influence dans les affaires fut entièrement empêchée par la puissance jalouse et la faveur extrême du seul premier ministre, le très-célèbre Duc de Lerme.

La Reine tient sa maison selon l'ancien usage de Castille (dit un Ambassadeur vénitien dans une *relazione* curieuse et pleine de détails sur les affaires et la maison d'Espagne, en 1604); sa maison est comme celle du Roi, sauf qu'elle

[1] *Mercure de France*, t. I, années 1600, 1601, etc., p. 530.

n'a point une garde particulière; elle a toutefois ses écuries, et tous ses serviteurs sont distingués par des titres divers; elle a de vingt à trente dames d'honneur, selon la mode d'Espagne, toutes issues des plus grandes familles, et elles demeurent à la Cour jusqu'au moment de leur mariage; elle a, en outre, douze veuves d'un certain âge que l'on nomme *duègnes* d'honneur; elle a un sommelier de corps à l'instar du Roi, et de plus la *Cameriera maggiore*, qui présentement est la Comtesse de Lemos : entre ces dames, il règne de perpétuels différends.

Les enfants du Roi sont confiés à une gouvernante, aidée de quelques seigneurs et dames choisis dans la maison du Roi et de la Reine; tous demeurent sous la direction du *maggiordomo maggiore* de la Reine : mais, pour le présent, c'est la Comtesse d'Altamira, sœur du Duc de Lerme, qui est chargée du soin de l'Infante, — et l'Infant qui pourra naître sera de même mis dans ses mains [1].

L'Infante sut ainsi de bonne heure jusqu'où l'absolue faveur du Prince pouvait élever un particulier. Partout, dans cette Cour, une figure était dominante : celle de ce personnage, issu de la maison de Sandoval, le Duc de Lerme [2]. Près de la personne du Roi

[1] *Relazioni* degli Ambasciatori veneti nel secolo XVII. *Spagna*. Raccolta Barozzi et Berchet, t. I, p. 518. — *Relazione* di Simeone Contarini, ambasciatore, 1602-1604. — Voyez aussi la *Relation* de Francesco Priuli, ambassadeur, 1604-1608, et celle d'Ottaviano Bon.

[2] « Este Duque de Lerma que duerme en los braços de la

était le Duc lui-même, secondé par son fils, le Duc d'Uzeda, et par ses adhérents; près de la personne de la Reine était la sœur aînée de ce même Lerme; près de l'Infante, une autre sœur encore : rien ne se passait sans ses ordres; nul n'avait accès près la personne royale sans son consentement; aucune affaire n'était proposée non plus que décidée sans son conseil; Lerme était le roi, le ministre, l'agent du Royaume.

Jaloux du pouvoir et de la faveur à un point jusqu'alors inconnu à la Cour d'Espagne, il s'était créé assez maître souverain de l'esprit du fils et du successeur de Philippe II, pour lui faire quitter la résidence habituelle de Madrid, celle de l'Escurial, ainsi que toutes les autres maisons de plaisance aux environs de la capitale, et pour amener la Cour jusqu'à Valladolid, ville triste, mal située, peu saine, mais voisine de sa résidence de Lerme, située au centre de ses possessions. A Valladolid fut la Cour d'Espagne pendant près de six ans consécutifs, et ce fut

fortuna de algunos años a esta parte, nacio de don Francisco de Sandoval, Conde de Lerma y Marquez de Denia, y de la Camerera mayor de S. M. La madre fue D. Isabel de Borja, hija del Duque de Gandia, señor de los nobles y poderosos de España. » (Extrait d'une note sur ce Duc. Archives des *Affaires étrangères*. Espagne.)

pendant ce séjour et dans Valladolid que naquit le premier enfant de Philippe III, l'Infante Doña Ana : elle y fut aussi baptisée, à San Pablo, l'an 1605, ayant pour parrain Ranuce Farnèse, Duc de Parme.

Ainsi se passèrent les premières années de cette Princesse, sous l'œil d'une mère dont tout le pouvoir avait été de tenir auprès de soi un confesseur allemand qu'elle avait amené d'Autriche, et sous la direction immédiate d'une sœur du ministre favori. Les Princes et les Princesses qui naquirent après elle formèrent ensuite sa petite compagnie, et, bien que la Reine mourût fort jeune, — quand l'Infante n'avait encore que dix ans accomplis, — cette compagnie ne s'était pas moins élevée jusqu'au nombre de sept petits personnages [1].

C'est un Ambassadeur de Venise, Francesco Priuli, qui le premier a fait à l'Infante Doña Ana les honneurs de quelques lignes, dans un rapport sur la Cour d'Espagne, en 1608. L'Infante est déjà célé-

[1] Ana, née le 22 septembre 1601, mariée à Louis XIII. Don Domingo, né le 8 avril 1605, plus tard Philippe IV. Maria, née le 18 août 1606, mariée en 1630 à Ferdinand III, Roi de Hongrie, puis Empereur. Don Carlos, né le 14 septembre 1607, mort en 1632. Don Ferdinand, né le 7 mai 1609, plus tard cardinal-Infant. Margherita, née le 5 mai 1610, faite religieuse. Don Alonzo, né le 22 septembre 1611, n'ayant vécu qu'un an.

brée comme charmante à voir et douée de qualités rares :

Doña Ana accomplira sa septième année le 22 septembre prochain : elle est d'une exquise qualité d'esprit, à un point peu croyable pour son âge; une grâce extraordinaire est en elle et donne du relief aux gentilles choses d'à propos qu'elle dit ou qu'elle fait; aussi n'est-elle pas moins admirée de qui la gouverne qu'adorée de Leurs Majestés [1].

Jusqu'au temps de la négociation des mariages, cette trop rapide image de la personne de Doña Ana est la seule que nous ayons rencontrée. Mais lorsqu'il fut question de la demander en qualité d'épouse pour le petit Roi, il appartint à l'Ambassadeur de ce Roi de donner, le plus souvent qu'il lui fut possible, des nouvelles de la future Reine.

M. de Vaucellas, qui résidait depuis un an, en qualité d'ambassadeur de France, à la Cour d'Espagne, fut le premier qui eut à s'acquitter de cette gracieuse besogne [2] : il n'eût pas demandé mieux que

[1] *Relazioni*. Raccolta Barozzi et Berchet. *Spagna*, t. I, p. 358. — Francesco Priuli, ambassadeur.

[2] M. de Vaucellas « allant résider Ambassadeur en Espagne », avait reçu ses instructions en septembre 1609. Il était arrivé à Madrid le 26 novembre de la même année. Il a dû voir l'In-

de pouvoir y fournir plus encore qu'il ne l'a fait, mais, selon une expression qui lui est propre, ce n'était qu'à grand'peine qu'il parvenait à la connaissance de détails qui n'avaient pas même l'apparence et le charme de l'indiscrétion. « Ce pays est si mal commode, dit-il dans une dépêche à M. de Puysieulx, qu'il faut beaucoup de temps pour préparer peu de choses. » Ce n'était qu'à de rares intervalles qu'il allait à la Cour, et les occasions de rencontrer ou d'apercevoir l'Infante étaient non moins rares. Le 20 novembre, il donne ce premier détail :

J'ay sceu d'une dame qui a sa fille nourrie avec l'Infante ainée, qu'elle avoit dit à ladite fille, il y a quelques mois, qu'elle avoit entendu que ce ne seroit pas elle, mais sa sœur (Doña Maria), qui seroit Reyne de France; mais que si ainsi estoit, qu'elle estoit résolue de passer sa vie dans un monastère sans estre jamais mariée : les astrologues disent qu'estant le Roy et ladite Princesse naiz soubz un mesme signe, que s'ils ne sont mariés ensemble, qu'ils ne laisseront de se porter de l'affection [1]....

fante pour la première fois lorsque le Roi et la Reine d'Espagne le reçurent en première audience, le 15 décembre. « Je reçus pareil visage de la Reyne d'Espagne, accompagnée de l'Infante, etc... » (Voyez ses dépêches.)

[1] *Dépêches et négociations.* Cour d'Espagne. Ambassade de M. de Vaucellas. Bibliothèque impériale. Manuscrits. Fonds Harlay, 228, nos 14, 15.

A cette date, on n'était pas loin, du reste, de la décision du mariage et du choix définitif de l'Infante. Lorsque la Reine régente de France, Marie de Médicis, eut avis du consentement que donnaient Leurs Majestés Catholiques au choix de Doña Ana et non pas de Doña Maria, — ainsi que d'abord il avait été question, — elle témoigna sans doute plus de joie encore que la petite fiancée elle-même, — cela au dire de l'Ambassadeur de Toscane, dont voici les paroles :

Sa Majesté fut comme émerveillée de la résolution sitôt prise d'accorder l'Infante aînée, et me dit qu'elle avait toujours été prise d'affection pour elle, et que, selon que je l'avais pu constater moi-même, elle tenait toujours son portrait dans son cabinet [1].

L'Infante répondait avec plaisir à cette idée de porter la couronne de France, et aimait déjà à entendre parler du Roi, son fiancé : elle et lui, cependant, avaient à peine vingt ans à eux deux.

Doña Ana s'informait si des portraits devaient arriver de la Cour du Louvre. La Reine, sa mère, dans une de ces occasions, n'avait pas voulu qu'elle fût informée de l'échange des portraits effectué récem-

[1] Archives des Médicis. *Dépêches* de l'Ambassadeur du Grand-Duc près la Cour de France. 29 janvier 1611.

ment, et M. de Vaucellas raconte ainsi ce qui advint à ce sujet, dans une fin de dépêche du 17 juillet 1611 :

J'ay sceu d'une dame de qualité que la Reyne d'Espagne, avant son partement, ne voulust jamais que ladite Infante vist le portraict du Roy et avoit défendu au Prince d'Espagne (son jeune frère) de luy en parler. Mais soit que ce fust à dessein ou sans y penser, il demanda en présence de la Reyne d'Espagne et de sa sœur pourquoy l'on ne luy mettoit pas auprès d'elle le portraict de son galant aussi bien qu'à luy celuy de sa dame. On le menassa bien serré et changea-t-on de propos, de façon que l'Infante n'entendit pas qu'il fust venu quelque nouveau portraict [1].

La mort de la Reine d'Espagne eut lieu cette même année, en octobre, à l'Escurial; et la jeune Infante, sa fille, plus encore que pendant les années précédentes, fut confiée aux seuls soins de Doña Maddalena de Gusman, Marquise del Valle, Comtesse d'Altamira, sœur du Duc de Lerme, chargée de rendre compte au Roi de toutes les actions de l'Infante. Elle était d'ailleurs, à cette époque, l'ornement de la Cour d'Espagne, et son père avait pour elle une affection particulière : il la conduisait dans ses voyages et dans ses résidences, où il passait le temps en exercices de chasse d'une part, et d'église d'une autre. Le soir, il

[1] Fonds Harlay. *Dépêches* de l'Ambassadeur du Roi de France près Sa Majesté Catholique.

image not available

nullement par les dispositions d'esprit, qu'elle tenait toutes de la Reine sa mère [1]. La vérité est qu'elle

[1] J'appuie volontiers sur ce trait. Marguerite d'Autriche, mère de l'Infante Ana, est une figure que les circonstances de la vie politique en Espagne et l'insatiable jalousie du Duc-Ministre de Lerme ont en quelque sorte empêchée d'être connue. Dans les rares portraits écrits par les patients observateurs que Venise envoyait à la Cour, on retrouve dans la physionomie et le caractère de cette Reine plusieurs traits de ressemblance avec sa fille, notre grande Reine. « La Regina Margherita è molto umana, piaccevole ed accorta quanto si può desiderare, atta e capace di gran cose, in modo che governeria, quando potesse, d'altra maniera di quello fa il Re, ma per esser circondata dalla Duchessa di Lerma e dal Duca suo marito, ed avvilita per se stessa, del vedere che il Re tiene e fa maggior stima di loro che di lei in molte cose, questo la fa star ritirata, melanconica e senz' alcun autorità, vedendosi massime sola, con poca compagnia di dame del suo paese; ama lei el Re grandemente e l'Infanta Anna, sua figlia di nove mesi, il che è tutto il suo gusto e tutto il suo trattenimento, nel resto vive in continua servitù è con tanto rispetto che maggiore non si può dire. » (*Relazione di Spagna,* dit Ottaviano Bon, ambasciatore a Filippo III, nel 1602. Raccolta Berchet e Barozzi, t. I, p. 247.)

Six ans plus tard, en 1608, l'Ambassadeur Priuli disait de cette Reine : « ... Tuttavia la vaghezza del colore e l' agilità del corpo la fa riuscire grata ad ognuno e dal marito grandemente amata. Non ha pero autorità alcuna nel governo, nè per suo mezzo si possono conseguir grazie, non solo per la gran riverenza che usa verso il Re, ma per non esser permesso ad alcuno rivolgersi a lei. » (*Id., ibid.,* p. 358.)

était charmante, et lors de la visite solennelle que le Duc de Pastrana fit à la Cour du Louvre, pour les cérémonies de la signature des articles des contrats, on admira fort le portrait de Doña Ana qu'il présenta au royal fiancé. Il n'y eut, du reste, en tout temps, qu'un avis sur la beauté croissante de la jeune Reine, à laquelle le titre de *Majesté* fut donné pour la première fois par l'Ambassadeur de France, dans les derniers jours de février de l'année 1612 :

Je suis bien aise, écrit M. de Vaucellas, à la date du 8 mars 1612, de ce qu'à leur dernière lettre [1], n'y a nulle restriction pour les termes parlant à l'Infante, car, en effet, je ne la pouvois nullement saluer sans luy user de ce tiltre de Majesté, et le compliment que j'eusse fait sans cela luy eust plustôt indignez que contentez, oultre que cette petite Princesse eust cru que je n'eusse esté ici que pour lui retarder ses honneurs.

Je vous mande (écrit encore l'Ambassadeur, à la date du 28) toutes les gentillesses de ceste petite Reyne d'icy : Il ne fauldroit des lettres, mais des mains entières de papier. Dimanche, dès le midy, ils voulurent avoir leur niepce et fallut qu'elle y allast, encores que l'heure semble un peu précipitée, et se trouva à toute ceste cérémonie et

[1] L'Ambassadeur s'adresse ici à M. de Puysieulx, secrétaire d'État; il parle sans doute de lettres qu'il a reçues du Roi et de la Reine Régente.

la retindrent jusques à neuf heures du soir. Ceste Princesse affectionne infiniment la France, et, avec raison, désire d'apprendre la langue, parle de s'habiller à la française, et en tous propos témoigne son extrême respect et affection pour la Reyne. Je la trouvay, sans flatterie trop, plus belle que nul portrait que j'en ay veu, *c'est bien le plus beau teint et la plus belle chair* que je croy qui se puisse voir; ceulx qui la voyent plus souvent disent qu'elle embellit à vue d'œil; le contentement de l'esprit peut beaucoup.

M. de Vaucellas avait, en effet, beau jeu, à cette date du 28 mars 1612, pour en parler bien au long, car il avait à faire la *Relation de ce qui s'est passé lorsque l'Infante a esté saluée Reyne de France* [1] :

La vérité (écrit-il à la Reine Régente) est que ses portraicts n'approchent de sa beaulté, aussy la peinture ne peut-elle représenter telle délicatesse de teinct. Elle fut plaisante dimanche, car comme on luy avoit mis dès le matin certains pendans d'oreille de peu de valeur mais ayant la forme de fleurs de lys, comme ils l'achevoient de parer, ils luy en voulurent mettre d'aultres plus riches. « Je croy, dit-elle, que ne sçavez ce que vous faictes, c'est bien aujourd'huy un jour qu'il me les faille oster, ne voyez vous pas bien la forme qu'ils ont? Je veux que tout respire France. » Et elle n'en voulut d'aultres....

[1] Voyez ses *Dépêches*. Fonds Harlay, etc.

Du reste, la lenteur des négociations, l'incertitude relative à la date de la signature des contrats, n'étaient pas sans mettre à l'épreuve l'impatience de celle qui venait d'être saluée Reine de France.

La gouvernante de la petite Reyne, écrit l'Ambassadeur, m'a dit que par la première je donne advis que les *remises ne sont à propos avec les dames en matière d'amour*. Je m'acquitte de la promesse que j'ay faicte de n'y manquer.

Le 29 juin de la même année, M. de Vaucellas put approcher plus encore de l'Infante : elle était alors au palais de Madrid, où on se préparait à recevoir prochainement M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, l'ambassadeur extraordinaire, dont l'arrivée en Espagne devait correspondre à l'arrivée en France de M. le Duc de Pastrana.

M. le Duc de Lerme m'a conduit au cartier de l'Infante, et bien qu'elle s'allast mettre à table, il a désiré que je l'aie vue; elle se porte extrêmement bien et est grasse, ayant le plus beau teinct qu'il est possible, et croît fort : il l'a fait lever exprès afin que je la visse debout et en son habit qu'elle affecte à la françoise, qui est comme une cimarre. Cette petite Majesté porte l'air d'être extrêmement contente, elle en a subjet aussy.

Les mois de juillet et d'août, qui furent ceux du

séjour solennel de M. le Duc de Mayenne et de M. de Puysieulx, en qualité d'ambassadeurs extraordinaires à la Cour de Madrid, ne se passèrent pas sans qu'on reçût en France de fréquentes nouvelles de la jeune Reine. Plus d'un des nombreux gentilshommes et seigneurs faisant partie de cette magnifique ambassade ont dû mentionner les charmes physiques, le gracieux aspect de leur nouvelle Reine. Les dépêches de M. le Duc de Mayenne, les lettres de M. de Puysieulx, se trouvent, à leur date, dans les volumes de la *Correspondance* de M. de Vaucellas. Le premier, dans une lettre à Marie de Médicis, assure de la beauté de Doña Ana, en disant qu'elle est telle, que le portrait qui en a été envoyé à Leurs Majestés lui fait plus de tort que d'avantage.

Ce fut une belle et magnifique ambassade que celle de ce M. le Duc de Mayenne, non pas seulement par le choix que Leurs Majestés avaient fait du personnage, qui était de la maison de Lorraine, mais encore par la pompe qui y fut déployée, par le nombre extraordinaire des gentilshommes de sa suite. Cela touche d'assez près aux fastes de la jeunesse de l'Infante, pour qu'il en soit fait ici mention avec quelques détails. La royale personne de cette Infante n'en était-elle pas d'ailleurs tout l'objet? Pour qui fut cette entrée du 17 juillet, en quelque sorte triom-

phante, de la fleur du sang de France dans Madrid, sinon pour venir saluer la nouvelle petite Reine? A qui revenait tout l'honneur de cette solennelle audience du 22 août, sinon à cette jeune Majesté, arrière-petite-fille d'un grand Empereur, petite-fille, fille, sœur et femme de Rois si puissants? Jamais encore, jusqu'au jour de la grande audience réservée à l'acte solennel de la signature du contrat, qui constituait l'accomplissement du mariage, Doña Ana n'avait aussi personnellement figuré dans les cérémonies royales.

M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon avait donc pris congé de la Cour, à Fontainebleau, le 7 juin 1612, et il avait couru la poste à quarante chevaux. Le 17, il était arrivé à Bayonne et y avait séjourné, reçu par M. d'Aigremont, jusqu'au 22. Le 23, il était entré en Espagne et avait pris repos à Saint-Sébastien; il fut à Burgos le 1er juillet, et le 4 au château de Lerme, où il avait pu connaître, par preuves particulières, des magnificences de la réception qui lui serait faite à Madrid. Il y fit son entrée le 17, et, par la relation que nous avons de l'ordre qui y fut tenu, nous connaissons le nombre et le détail de la suite qu'il avait amenée de France avec lui. Nous n'avons plus une idée aujourd'hui de ces entrées triomphantes et coûteuses, qui étaient en quelque sorte des

tributs de gloire et d'honneur payés aux puissants Princes.

Pour le jour de cette entrée, M. le Duc de Mayenne n'avait pas quitté le deuil qu'il portait alors; aussi toute son immense livrée avait-elle gardé les couleurs de son maître. M. de Vaucellas, l'ambassadeur ordinaire, était allé le prendre à l'endroit où il avait couché dans la nuit du 16; les plus grands seigneurs d'Espagne, Albe, d'Uzeda, l'Amiral de Castille, l'Infantado, Albuquerque, Magueda, Feria, Montalto, Peñaranda, Elca, Villarmosa, l'Adelantade de Castille, Toledo, Mora, Larajes, Alva de Lista, le Marquis d'Este, étaient venus à sa rencontre; son logement, dans Madrid, lui avait été préparé dans l'hôtel du Marquis de Spinola, près du *Prado,* vis-à-vis de celui du Duc, et Sa Majesté Catholique, qui n'avait pas voulu perdre le spectacle de cette entrée tout exceptionnelle, s'était rendue à l'église du Couvent des Religieuses de Sainte-Claire, où, sous le couvert d'une galerie, elle avait fort bien vu sans être vue le passage de cette belle compagnie. Un gentilhomme, ayant une charge dans la maison de l'Ambassadeur, nous a conservé le récit le plus minutieux de toutes les cérémonies [1]. Les cent quatre-vingts mulets de

[1] Voyez cette pièce curieuse et rare : « *Histoire entière et véritable de tout ce qui s'est passé en Espagne pour l'ac-*

bagage précédaient le cortége, tous enharnachés de drap d'Espagne noir; venaient ensuite le sieur Bachelier, avec un bâton d'exempt à la main, suivi de deux huissiers de chambre de Monseigneur, l'homme du maître d'hôtel entre eux deux; le maître d'hôtel et les contrôleurs; cinquante officiers de sa maison avec leurs montures toutes à harnais noirs; le sieur Maurice, l'un des écuyers; les pages de l'Ambassadeur, au nombre de quarante-deux, accompagnés du sieur De la Porte, leur gouverneur; puis les gentilshommes, au nombre de près de quatre cents [1]; Monseigneur venait après, ayant

complissement du mariage du Roy et de l'Infante, depuis le départ de Monseigneur le Duc de Mayenne, Ambassadeur extraordinaire de Leurs Majestez Très-Chrétiennes, jusques à son retour en France. Ensemble de l'Ambassade de M. de Pizieux, avec les paroles, responses et autres choses mémorables tant du seigneur Duc, que du Roy et de l'Infante d'Espagne; faicte par un gentilhomme ayant charge en la conduite de la maison dudict seigneur Duc de Mayenne. A Paris, chez la veuve Pierre Bertault, au mont Saint-Hilaire, à l'*Estoille couronnée*, 1612. »

[1] La liste des principaux gentilshommes qui furent du voyage est rapportée dans les deux petites pièces du temps que nous avons citées et qui ont été imprimées en 1612. La connaissance des noms facilite toujours les recherches et est faite pour d'autant plus éveiller la curiosité. Telle lettre peut avoir été écrite par tel gentilhomme; elle peut contenir d'intéressants détails sur

M. de Vaucellas à son côté : la brillante compagnie des Grands d'Espagne lui faisait cortége. Ce fut ainsi qu'entra M. le Duc de Mayenne, et, dit le gentilhomme à qui nous empruntons ces détails et à qui l'humeur galante ne fait point défaut, « les dames de la ville, pour faire paroître aux François l'allégresse

les coutumes, sur les mœurs, sur le séjour à la Cour : c'est un appel à des archives de famille. L'ordre de cette entrée dit donc :

« M. de La Patrière, en teste des gentilzhommes; MM. le Baron de Clissy, de Saint-Alary, de Vaudegré, Dandelot, de Natier, de Beaumont, le Baron de Panzac, de Saint-Ollay, de La Rivotière, de Louët, Venot, de Saint-Jean, le Baron de Montenac, Messemin, Heudelin, le baron de Touverac, de Pondora, de Noyant, de Villemont, de Camp-Remy, d'Arpanty, de Saint-Sauveur, de Thinville, le Baron de Lago, de Severac, de Maillorqué, de Ville, et autres, au nombre de quatre cents gentilzhommes. » Après venoient :

« MM. de Villarseau, de Valansay, le Vicomte de Pedancour, de Saucourt, de Montmelian, le Baron de Pagni, le Baron Digoine, de Bord, le Baron de Thianges et son fils, le Baron de La Rochefoucauld, le Baron de Fontenay, le Baron de Bussy, de Souvré le fils, le Baron de Villesitourbe, de Chanteloup, le Baron de Chastelier, le Baron de Lognac, le Baron de Vigean, de Cypierre, le Vidame de Normandie, de Vitry, le Vicomte de Borbonne, le Marquis d'Alluy, le Vicomte de Pauny, le Vicomte de Bonnivet, le Marquis de Mony, le Comte de Suze, le Comte de Monsoreau, le Comte de Lauzun, le Vicomte son fils, le Marquis de Montpezat, le prince de Tingry. »

qu'elles avoient de leur arrivée, leur crioient à haute voix : « *Bien venus! Bien venus!* »

Le 21 juillet fut le jour de la première visite au Roi et à la Sérénissime Infante : et le gentilhomme rapporteur s'exprime en ces termes au sujet de la gracieuse enfant :

Ayant pris congé de Sa Majesté, Monseigneur le Duc alla saluer l'Infante, suivy de tous ceux qui l'avoient accompagné vers le Roy. Elle estoit dans sa chambre sur un petit théâtre de trois marches, assise sur deux coussins ou quarreaux; ses dames estoient à l'entour d'elle, chacune ayant à costé un courtisan vestu de deuil; le Duc de Lerme y estoit pareillement. Monseigneur, entrant dans la chambre, lui fit une grande révérence, et elle le reçut avec tant de grâce et de majesté que tous les François en demeurèrent ravis. Son extrême beauté, accompagnée de tant de modestie, esblouissoit les yeux d'un chascun. Monseigneur parla longtemps à elle, usant de termes de Majesté, et puis avec une grande révérence, prit congé.

Restait à venir M. de Puysieulx avec les pouvoirs et papiers royaux nécessaires à la cérémonie du contrat. Pendant ce temps, ce n'étaient que courses de bagues et jeux de tournoi devant l'hôtel de M. le Duc de Mayenne, auxquels se livraient les gentilshommes et dans lesquels, d'ailleurs, ils excellaient, beaucoup étant élèves de M. de Pluvinel. Les visites, avec toute la pompe espagnole, les échanges de

cérémonies, entre le Duc de Lerme et l'Ambassadeur extraordinaire, permirent d'attendre M. de Puysieulx. Ce personnage arriva le 12 d'août, eut son audience le 15, et, dès lors, on se prépara à la Cour aux *cérémonies et magnificences qui furent observées pour l'accomplissement du mariage du Roy et de l'Infante.*

Le 22me d'août, les mêmes seigneurs espagnols, qui avaient été au-devant de M. le Duc de Mayenne, lors de l'entrée qu'il fit, le 17 juillet, allèrent à nouveau le prendre au palais où il était logé : toutefois, ce jour, la compagnie était singulièrement rehaussée par la présence du Duc-Ministre, Lerme, Marquis de Denia. Chacun de ces seigneurs portait la cape et la gore, vêtus en broderies d'or et d'argent; les housses des chevaux étaient en velours noir. Pour ce jour, la livrée noire, qui avait été gardée lors de l'entrée, avait fait place au luxe le plus grand, aux couleurs les plus marquantes et au déploiement des plus éblouissantes pierreries, de la part des plus illustres gentilshommes de la suite de l'Ambassadeur. M. le Prince de Tingri, entre autres, se signalait par son vêtement d'un satin vert de mer tout brodé d'or, sa cape était de même; il avait aussi ses pages et ses estafiers; à sa toque de velours reluisaient des enseignes de diamants. Quant à l'ambassadeur,

M. le Duc de Mayenne (s'il faut en croire le rapporteur), des pieds à la tête, il n'était qu'un diamant : c'est surtout aux peintres que j'en adresse la relation :

Monseigneur avoit un pourpoint de toile d'argent avec un collerin sans manches à bandes en broderie d'or et d'argent. Les boutons étoient de gros *diamants*, le haut-de-chausses étoit à bandes de pareille broderie. Son bas étoit attaché et blanc. Sa cappe étoit de satin noir toute en broderie d'or et d'argent, doublée de toile d'argent. Il avoit à sa toque un cordon de *diamants* et une grande enseigne de pierreries avec un bouquet de plumes de héron de la valeur de six mille escuz. Le long de la cappe, au dos, étoit garni de grandes rozes et enseignes de *diamants* de la valeur de quatre vingt mille escuz. Les rozes de ses souliers étoient des *diamants*, et à chascun de ses gants six rozettes de semblables pierreries. Il portoit pour écharpe une riche chaîne de *diamants*. La garde de son espée et le porte-espée en étoient aussi tout couverts. Le Roy d'Espagne lui avoit envoyé le plus beau cheval du monde, blanc comme un cygne. La bride étoit toute couverte de *diamants*, les estriers de même, la housse en broderie d'or[1].

[1] La *Chronique bourdelaise* (p. 148) dit : « Ledit seigneur Duc de Mayenne avoit, entre autres ornements, deux perles de la grosseur d'une noix muscade, qui estoient de la valeur de plus de 200,000 escus et le plus riche buffet de l'Europe, disoit-on, et que dans cette ville de Madrid, séjour ordinaire des Rois d'Espagne, ne se fust trouvé tant de pierreries, ny si rares que le Duc de Mayenne avoit. »

Bref, on n'estimait pas à moins de deux cent cinquante mille écus le seul fait de l'habillement de l'Ambassadeur. Il arriva au Palais dans cet ordre : vingt-deux pages et vingt-deux estafiers à lui, vêtus de velours rouge cramoisi, le précédaient, M. le Duc de Lerme était à son côté, M. de Puysieulx et M. de Vaucellas devant. Son carrosse de velours rouge cramoisi, tant dehors que dedans, brodé d'or et d'argent, le suivait. Le bois et les roues en étaient dorés, six chevaux pies en tout semblables le tiraient : ce n'était que chose d'apparat, personne n'étant dedans. Deux autres carrosses de gala, de même velours en broderie de soie, le premier tiré à six grands chevaux gris, le second à six grands chevaux bais; venaient ensuite et enfin six autres carrosses pour divers gentilshommes qui n'avaient pas trouvé de montures suffisantes. « Ces richesses et grandes magnificences remplissoient d'étonnement les Espagnols, dit naïvement le gentilhomme du Duc, ils n'avoient vu auparavant tant de lustre et tant de pompe, et un si grand nombre de noblesse françoise; ils croyoient que toute la France étoit venue en Espagne; » puis avec cette adorable aisance que les Français ont toujours su mettre au chapitre de leurs propres louanges, ce gentilhomme ajoute : « Tout le monde disoit que la gentillesse et la bien-

séance des François surpasse celle de toutes les autres nations.... On admiroit la grâce que Monseigneur avoit à saluer les dames. »

L'Ambassadeur arriva enfin au Palais, et il fut introduit dans la grande salle dite *los Saro*. A droite était le banc des Grands du Royaume, à gauche celui des Conseillers et des Secrétaires d'État. Un peu plus bas était dressée une table couverte d'un tapis de velours rouge cramoisi, où se tenait Don Antonio d'Arostegui, secrétaire; à gauche, sous un dais, le Nonce du Pape [1]; à droite, le Duc de Lerme. Près les Conseillers d'État, en avant, Monseigneur le Duc de Mayenne, M. de Puysieulx et M. de Vaucellas. C'était pour la lecture du contrat.

Le secrétaire, Don Antonio Arostegui, commença à produire la procuration que la Reyne Régente avoit passée à M. le Duc de Mayenne et celle du Roy d'Espagne faicte au Duc de Lerme, et puis se mit à lire le contrat de mariage : Entre le Roy Très-Chrétien Louis Treizième et la Sérénissime Infante Dame Anne, fille aînée de Sa Majesté Catholique, etc. Lecture faicte, Monseigneur le signa, présents le Nonce, M. de Puisieulx, ambassadeur extraordinaire, et M. de Vaucellas, ambassadeur ordinaire. Le Duc de Lerme le signa incontinent après. L'autre

[1] Dom Antoine Cayetano, Archevêque de Capoue, Légat à *latere*, Nonce apostolique.

copie fut, puis après, signée par le Duc de Lerme, présents les Grands d'Espagne, et par Monseigneur le Duc de Mayenne.

Cette cérémonie accomplie, l'Ambassadeur plus solennellement encore fut alors introduit dans la salle qui faisait suite à celle où les signatures avaient été données. Sa Majesté le Roi Philippe III se tenait sous un dais haut de trois degrés, la Reine-Infante au côté droit, le Prince héritier de l'autre. Les dames étaient nombreuses. Le Roi avait un habit de velours blanc et noir en broderie de soie, et l'Infante portait une robe de toile d'argent tout en broderie.

Après avoir salué Sa Majesté, M. le Duc de Mayenne approcha de la Reine-Infante qui se tenoit assise sur des oreillers, et ayant longtemps parlé à elle, il salua peu à près le Prince. Tous les Seigneurs espagnols et françois allèrent ensuite baiser la robe de la Reine. Cela fait, Monseigneur demanda lieu pour voir les Dames, lesquelles il salua de si bonne grâce que toutes en estoient ravies. Il s'arresta à deviser avec la signora Doña Catalina de la Cerda, qui est une des plus galantes et des plus beaux esprits de la Cour d'Espagne.

Ainsi s'était passée cette solennelle journée dans les fastes de la vie d'Anne d'Autriche. Il y eut de nouveaux échanges de courtoisie jusqu'au jour du départ de l'Ambassadeur : des présents de fort grande

qualité, des diamants pour la valeur de vingt mille écus, quatre chevaux d'Espagne très-beaux, furent offerts par Sa Majesté à M. le Duc de Mayenne, qui de son côté fit hommage d'une enseigne de diamants à la signora de la Cerda, de soixante chaînes d'or aux Officiers de la maison du Roi, de montres, d'enseignes, de bouquets de diamants à des dames, estimés à trente mille écus. Le 30 août fut le dernier jour de sa brillante ambassade, de tous points glorieusement accomplie.

Parti ce jour de Madrid, il consacra à la visite de l'Escurial toute la journée du lendemain, fut le 9 septembre à Burgos, le 20 à Bayonne et le 27 à Bordeaux, où il se rencontra avec M. le Duc de Pastrana, qui revenait d'accomplir au Louvre, au nom de Sa Majesté Catholique, ce que lui-même avait accompli au Palais de Madrid, au nom de Leurs Majestés Très-Chrétiennes [1]. Le 29, il quitta Bordeaux, courant la poste vers Paris à quarante

[1] Le 25e jour de septembre 1612, arriva à Bourdeaux M. le Duc de Mayenne s'en retournant d'Espagne, et le Duc de Pasterane arriva aussi au même jour venant de Paris; le duc de Pasterane fut logé par MM. les Jurats en la rue du Mirail, à l'hostel du sieur Martin, receveur général des dîmes : M. de Mayenne logea en la rue Boïant, chez M. le greffier Pontac. (*Chron. bourdel.*, p. 150.)

chevaux : il y arriva le 3 octobre, et la maison de Lorraine lui alla au-devant avec M. de Nevers, M. Le Grand, M. de Bassompierre, M. de Saint-Luc, M. le Marquis d'Ancre et autres, qui l'accompagnèrent au Louvre lorsqu'il alla saluer Leurs Majestés.

Pour revenir à l'Infante, la transition nous est aisée, étant toute poétique où nous la prenons. Il s'agit d'un sonnet avec ce titre : *Henry de Lorraine, Duc de Mayenne, demande la main chérie d'un Roy*[1] :

Va donque (ô grand Duc) le bonheur t'accompagne.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Demande pour ton Roy ceste chère compagne,
Ce chef-d'œuvre divin, ces adorables yeux ;
Pour joindre ensemblement deux gages précieux :
La valeur de la France à la beauté d'Espagne.

Dis-lui : « Belle Princesse, encor que les oracles
Promettent à mon Prince un monde de miracles,
Vous les verrez plus grands qu'ils ne les ont prédits. »

Par semblables propos tu luy feras cognoistre
Que ses embrassements seront le paradis
Du plus grand demy-dieu que la France ait veu naître.

[1] Se trouve à la fin du petit livre que nous avons cité, à la page 130 : *Histoire entière et véritable de tout ce qui s'est passé en Espagne, etc.*

Les contrats signés, il restait à en effectuer les articles : cela ne se fit point en un jour. Dans le cours de l'année 1613 et dès avant l'arrivée à Madrid de Don Inigo de Cardenas[2], l'ambassadeur d'Espagne qui, à Paris, avait mis une main fort active aux négociations, il fut question du *passage* probable de l'Infante pour l'automne de la même année, et par *passage*, on entendait le voyage en France, l'abandon définitif de la Cour d'Espagne, l'échange des Princesses fiancées. Le Duc de Lerme y était disposé, le Comte d'Altamira et le Marquis de Velada étaient même allés trouver M. de Vaucellas pour lui faire part de cette résolution. On avait hâté les choses, jusqu'à commander les carrosses, les litières; on donnait pour certain que Sa Majesté Catholique se rendrait à Burgos, dans le mois de juin, pour y célébrer les fiançailles et recevoir les renonciations à toutes hoiries de la part de Doña Ana[1].

Ce dernier (le marquis de Velada) me dit les *tendreurs* de l'Infante dont l'œil rougissoit quelquefois entendant

[1] Le 10 janvier 1613 passa à Bourdeaux l'Ambassadeur d'Espagne venant de Paris, et alla dîner à l'Archevêché avec M. le Cardinal de Sourdis, auquel lieu M. le Maréchal de Roquelaure l'alla visiter.

[2] *Dépêches* de M. de Vaucellas. Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. *Passim.*

parler de ceste séparation, en la présence de son père (témoignage de son bon naturel, car d'ailleurs elle est fort gaie).

C'était se promettre trop. L'événement a prouvé que deux ans et plus devaient s'écouler avant que le *passage* d'Espagne en France se pût effectuer. M. de Vaucellas mentionnait, en effet, ces nouvelles, à la date du 28 mars 1613, et le royal mariage ne fut célébré qu'en novembre 1615. Les événements politiques qui se passaient alors en France, les rumeurs sourdes que suscitaient les mécontents du gouvernement de la Reine-Régente, ne tardèrent pas à assigner à une époque plus lointaine l'échange des Princesses. Une note des papiers de Simancas révèle l'embarras des partis : *Avis donnés par Don Ynigo des inquiétudes qu'on donne à la Reine mère sur les mariages entre les maisons d'Autriche et de France*[1].

Une autre raison, et cette fois plus personnelle que politique, apporta de nouveaux retards. A la fin de 1613, l'Infante fut gravement atteinte de la petite vérole, au point de donner un instant de vives appréhensions sur son état. Don Inigo de Cardenas, qui avait pris un court congé et qui était à la veille

[1] Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas.* Négociations. France-Espagne, A. 39.

de retourner à son ambassade de France, dut rapporter à la Reine-Régente une relation écrite par les médecins[1]. Il existe sur ce sujet une longue lettre adressée à Marie de Médicis :

Le Roy son père (dit M. de Vaucellas parlant de l'Infante) ressentit grandement ceste maladie venue en si mauvais temps pour le froid rigoureux et en saison si proche du voyage. Il aime ceste Princesse passionément et avoit de plus ce déplaisir de ne la pouvoir voir. Je puis asseurer Vostre Majesté qu'elle a été secourue, assistée et servie comme à quy elle est destinée et de qui elle est fille. Ses principaux médecins à peine la perdant de vue, les dames du palais (je leur porterai ceste louange) n'y ont espargné leurs veilles continuelles, ny le hazard de perdre leur beau teinct et n'y en avoit une seule quy ne désirast employer sa vie pour sauver la sienne. Les prières continuelles des plus dévotz et pieulx religieulx en son oratoire et antichambre comme aussy par les églises, jusques là que plusieurs se sont disciplinez. Les François s'assemblèrent à la chapelle de Sainct-Louis et y passèrent jour et nuit en prières. Je sçay que ceste petite Princesse a dit qu'elle leur estoit obligée de sa santé, et qu'en mesme temps qu'ils estoient en leurs prières elle avoit senty du soulagement

[1] Archives impériales. *Papiers de Simancas*. A. 59, 311, 315, 316. 31 décembre 1613. Lettre à Don Ynigo, sur le rétablissement de la santé de la Reine-Infante. — 2 janvier 1614. Au même. Même objet. — 1er février, *id.* Même objet, avec le rapport des médecins.

et connut qu'elles avoyent esté exaucées. Je veulx croire qu'il est ainsi; mais quand bien on l'auroit advertye de dire cela, ne seroit-ce pas un vray tesmoignage de son gentil et agréable naturel de le dire et si à propos que je pense en sçavoir des nouvelles. J'ay mandé diverses fois à V. M. la façon dont elle estoit nourrie, mais je ne laisseray de luy dire encores que l'on ne luy presche que respect, amour et obéissance à V. M. Sa gouvernante, la Comtesse d'Altemire, n'oublie de luy remontrer les obligations qu'elle a à V. M., quy l'a choisie pour sa belle-fille, pour femme d'un si grand Roy, pour la placer si grandement qu'elle sera toute sa vie redevable à V. M. des honneurs et grandeurs auxquels elle est appelée par ce choix, à quoy ceste Princesse se montre si disposée, parle en termes si bons et respectueux de V. M., qu'avec une si digne naissance, une telle nourriture estant mise ès mains de V. M., on n'en doibt espérer ny attendre que toute vertu et perfection. On ne pense doresnavant qu'à la resiouir. Le beau présent est venu tout à propos. Si Vos Majestés eussent trouvé bon qu'il me fust passé par les mains (comme je crois qu'il ne se fist jamais autrement), j'eusse mis peine de le rendre aussy dignement que le vallet du seigneur Don Inigo. Quelqu'un aura dit à Vos Majestés que je m'en fusse allé avec en Barbarie ou aux Indes : je n'en eusse rien faict. Cette maladie fut cause que l'on envoya tout brusquement le Prince au Pardo et tous les aultres petitz où le Duc de Lerme les a accompagnez et n'est encore retourné, si ce n'est quelque tems en secret, crainte que de Madrid on ne leur communique le mauvais air; on leur menoit dailleurs vivres et aultres commoditez, ce qui a esté cause que jus-

ques icy je n'ay sceu accomplir ce que V. M. m'a commandé par ses dernières, ce sera à la première occasion, et de tout la tiendrai advertye avec le soin et la fidélité que luy doibt,

Madame,

Vostre tres humble et tres fidelle subject et serviteur

VAUCELLAS.

A Madrid, ce 2 janvier 1614[1].

Ce qu'à la Cour de France on pouvait le plus avoir à redouter de cette maladie de la petite Reine, c'étaient les marques au visage qui en sont les suites les plus ordinaires; mais il n'en fut rien, et M. de Puysieulx en reçut ainsi l'avis de M. de Vaucellas, à la date du 2 janvier :

Son mal commence à se seicher, et est si discrète et obéissante que pour picqueure ou démangeaison elle ne se gratte nullement. Quelques endroitz de ce mal s'estant déjà enlevez, il n'y est resté aucune fosse. Je dis au visage, quy fait espérer qu'il n'y paroîtra nullement, à quoy on apporte tous les remèdes possibles.

Le 24 du même mois, il n'y eut plus qu'à se réjouir : l'Infante avait recouvré toute la fleur de la santé, et on apprenait quelques jours plus tard, au

[1] Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. 228. *Dépêches* au Roi, à la Reine Régente, aux Secrétaires d'État.

Louvre, que le 22 « la petite Reyne se promène déjà par la chambre, qu'elle a pu ouïr une comédie, qu'il ne luy restera nulle marque de son mal au visage, tant elle s'est abstenue d'y toucher; » et le 29 même l'Ambassadeur de France avait cet honneur de recevoir, pour la lui remettre, une lettre du jeune Roi, son fiancé.

Je dis à Sa Majesté Catholique que j'avois une lettre de la main du Roy pour l'Infante; il eust volontiers désiré que je lui eusse présentée à elle-même, mais comme je retournay l'après-dinée, la Comtesse d'Altamire, sa gouvernante, me témoigna doucement qu'elle ne désiroit pas que je la visse encore sitost pour estre les marques de son mal encore trop fraiches. Je n'insistai point là dessus et baillay la lettre à ladite Comtesse, qui la reçut avec tout l'honneur et le respect qui s'use en ce pays. Le lendemain matin, envoyant sçavoir de ses nouvelles, la gouvernante me manda que sa petite Majesté avoit receu ceste lettre avec tel contentement qu'elle croyoit que quand bien elle eust été au plus fort de son mal, il eust été capable de la guérir.....

Marie de Médicis avait, à ce sujet, écrit aussi une lettre de sa main au Roi d'Espagne, *son bon frère,* dans laquelle il est aisé de remarquer que, malgré ses quatorze ans de séjour en France, elle n'avait pas délaissé la langue italienne, même en parlant ou en écrivant la langue française :

Monsieur, jay este aussitost consolée que surprinse et affligée des nouvelles que jay veues *della* disposition de l'Infante, ma belle *figle*, et asseure Votre Majesté que i'avois tout besoing de ce soulagement, car i'eusse esté en grande peine de sa maladie. Je veulx croire et *esperar della bonta* divine que ce luy sera provision de sante pour long tems, et notre commun contentement. J'envoye en dilligence pour me conioüir avec Votre Majesté du recouvrement d'icelle de l'estat de la *quale* notre Ambassadeur m'a donné toute asseurance et afin quelle me soit confirmée pour la part que nous y avons maintenant ensemble et que iespère sera *ancora* bientost plus particulière a

Votre bonne sœur MARIE.

Au Roy Catholicque des Espagnes, mon frère [1].

[1] Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas.* A. 59, 355. Dans cette même liasse se trouve la réponse du Roi d'Espagne à la Reine mère, *sa sœur :*

« Senora, con mucha razon sea alegrado V. M. de la convalescencia de la Ynfanta nostra hija, pues es certo que la voluntad que ella tiene de agradarla y servirla lo merece gracias a Dios que quidaya con buena salud y tambien el Principe y sus hermanos que estos dias pasados an estado yndispuestos y yo yellos quedamos muy contentos de haver entendido que V. M. y sus hijos estan buenos asi sea muchos anos. Y a todos guarde Dios como desseo.

» De Madrid, 4 de março 1614.

» Buen hermano de V. M.

» *Alla Reyna Christianissima de Francia, mi hermana.* »

Le Duc de Lerme, au commencement de 1614, voulut hâter l'heure des mariages : il lui tardait de voir couronner par ses effets une œuvre aussi heureusement entreprise d'abord, décidée ensuite. Il n'ignorait pas qu'il y avait plusieurs Princes disposés à triompher de la rupture de ces alliances, et ces humeurs contraires le faisaient incliner à leur répondre d'autant plus vite par l'accomplissement des cérémonies mêmes. En février, il demandait à l'Ambassadeur, dans une des audiences qu'il lui donna :

Si on ne se préparoit pas par delà pour le voyage, que quant à eux ils faisoient toujours estat que ce seroit pour le mois de juin ; s'enquit qui viendroit accompagner Madame, qui recevroit l'Infante.

A la Cour d'Espagne, on comptait tellement que l'année ne s'écoulerait pas sans que l'accomplissement des traités fût effectué, que, dans une dépêche du 9 mars 1614, le même Ambassadeur de France écrivait à la Reine mère la nouvelle de tous les apprêts de l'équipage de l'Infante :

Ils ne laissent d'avancer leurs préparatifs pour le voyage. Sa Majesté Catholique fait *livrée entière* comme ils appellent. Ses gardes seront vestues de leurs couleurs ordinaires avant qu'ils portassent le deuil, en quoy ils ont changé de résolution, veu qu'ils ne faisoient estat que de les vestir de noir, depuis le premier escuier jusques au moindre

moço de cavallos; ils habillent tout. Toute la maison de l'Infante, ils la vestent de ces verts *azertunades*, couleurs de la feue Reine, sa mère : celle du Prince, de la livrée de Madame, sa maîtresse, qu'ils disent leur avoir esté mandé cramoysi bleu tané, à quoy ils ont adjousté du blanc. Civiza me dit hier cecy, et de plus que tout l'attirail du carosse, litières et mulets quy servyroient à l'Infante jusques à la rencontre, servira pour Madame. Je lui touchai un mot sur la difficulté des couvertes des mulets, mais je ne le trouvay bien informé sur cest article, aussy n'y a-t-il jamais des difficultez aux Roys en ces choses quy se remédient en un clin d'œil, et toustefois j'ai creu en debvoir donner advis. Ils ont mis à part onze cent mil escuz pour ceste despence, ainsi qu'ils disent, et pour la vaisselle, tapisserie et litz de l'Infante. Le Cardinal m'a dit aussy estre prêt à prendre la botte.

Ce serait user de redites que de mettre en avant les causes de tous les retardements du départ de l'Infante jusqu'aux derniers mois de l'année 1615. Ces causes venaient de France, et trouvaient leur explication dans les agitations politiques de la Cour et du parti des Princes. Et non-seulement des difficultés avaient été soulevées par les partis ennemis, mais encore entre les deux Cours elles-mêmes, qui cependant avaient un intérêt personnel si grand à se tenir étroitement unies. Une question de frontière déjà vieille, mais alors rajeunie, la question des

frontières de Navarre, avait été à la veille de jeter quelque froid sur l'amitié contractée et jurée. La Reine mère en écrivit au Roi Philippe III cette lettre bien significative :

Monsieur, plus Votre Majesté et moi désirons avancer l'accomplissement de nos doubles mariages pour le service de Dieu et notre commun contentement, plus nous y sommes, à mon grand regret, traversez par les envieux de l'un et *dell'* autre. Son Ambassadeur luy escrira ce que luy en ay dit, et celluy du Roi monsieur mon fils luy représentera *ancora* plus particulièrement en quels termes ie me trouve pour ce regard. C'est à cause de ce qui s'est passé du costé de Navarre sur quoy Votre Majesté considérera ce à quoy m'oblige la Régence et tutelle qui m'a esté imposée, et le devoir de mère du Roy, *affinche* (afin que) Votre Majesté ordonne que nos trettez de paix soient mieux osservez et respettez qu'ils n'ont esté iusques à présent par les Ministres de ce costé là, ainsy que luy exposera plus puntuellement l'Ambassadeur *della parte di.*

La bonne seur *di* Votre Majesté,

MARIE.

Au Roy Catholicque des Espagnes, mon frère [1].

Cependant, ainsi que nous l'avons dit, les choses en étaient arrivées au point, en 1615, que la Reine

[1] Archives impériales. *Papiers de Simancas.* A. 59. 380.

mère fut en quelque sorte comme mise en demeure de décider de la date des dernières cérémonies pour la célébration du mariage : la majorité du Roi était accomplie, celle de l'Infante de même ; les dispenses demandées d'abord à la Cour de Rome devenaient dès lors peu nécessaires. On dut penser à l'envoi d'un Ambassadeur de haute qualité, muni de pleins pouvoirs, pour assigner une date aux cérémonies, de concert avec le Duc de Lerme. De plus, le jeune Roi devait remettre à cet Ambassadeur, pour qu'il l'offrît à l'Infante, un bracelet de la plus grande valeur, dans lequel se trouvait enchâssé le plus remarquable et plus charmant portrait qui jusqu'alors eût été fait de Sa Majesté.

Aussi, dès le mois de février, trouvons-nous M. le Commandeur de Sillery sur les chemins d'Espagne, annoncé pour le milieu de ce mois[1]. Le Roi Catho-

[1] L'Ambassadeur d'Espagne à la Cour du Louvre, Don Inigo de Cardenas, avait annoncé cet Ambassadeur dans une dépêche du mois précédent, janvier 1615. Le rapport du Conseil d'État à Sa Majesté résume ainsi cette nouvelle :

« Don Inigo dize que en lo secreto Embaxador extraordinario viene a reconoscer a la Reyna Infanta porque dizen alli, que sabe mucho, y sobre saltan a aquella Reyna, sobre que no hada hazer caso della.

» Que el dicto se llama Mosieur de Sillery, y es hermano del gran Cancellier que alli es como Presidente de Castilla. Que

lique et la Reine-Infante étaient revenus de leur chasse d'Argande pour recevoir cet Ambassadeur. Sa venue était faite pour réjouir Doña Ana, dont les passe-temps se partageaient entre les cérémonies de Cour et les séjours dans les résidences soit de l'Escurial, d'Aranjuez, de Lerme et du Pardo. Le 25 avril, toute la Cour l'avait admirée dans une grande étiquette, tenant sur les fonts, avec le Roi Catholique, l'enfant du Comte de Saldaigne, chez le beau-père, le Duc de l'Infantado. Au château de Lerme, cette Princesse toute charmante avait joué la comédie : c'était le pendant aux ballets que l'on dansait au Louvre, chez la petite Madame, sa prochaine belle-sœur.

Sire, écrivait au Roi M. de Vaucellas, j'accomply ces jours-ci l'office que Votre Majesté m'avoit commandé envers l'Infante qui en tesmoigna un extresme contentement et escouta d'un air fort gay tout ce que ie luy dis sur ce subiect, et me respondit d'elle mesme qu'elle se resiouissoit gran-

servia a la Reyna de cavallerizzo mayor, pero sua privança es tanta que porque V. M. le hourre y se haga estima del le ha hecho la Reyna su caballero de honor, que es como major-domo mayor, y la Reyna ha pidido a Don Inigo haga que V. M. le hourre mucho, y lo tiene por importante, porque tiene gran mano alli y tambien desse a Don Inigo que vea comer a la Reyna Infanta y como lo serven las damas. » (Archives impériales. *Papiers de Simancas.*)

dement de tout ce qui succedoit au gré de Votre Majesté, comme elle feroit tousiours; puis s'enquit fort particulièrement de votre santé, de celle de la Reyne et de Madame, qu'elle sçait préparer un beau ballet que je luy louay, sans oublier aussy de faire le semblable de sa belle comédie de Lerme, que je luy dis que Votre Majesté avoit scue, qui s'estoit grandement resiouye de ce qu'elle y avoit si dignement paru.

Le 18 février 1615 apparut enfin M. le Commandeur de Sillery, et si la Cour d'Espagne témoignait un grand contentement de sa venue, « surtout la petite Reyne, qui se réjouit du beau présent auquel elle s'attend », l'Ambassadeur, de son côté, ne témoignait pas une satisfaction moindre :

Courtoisies et faveurs nous ont été faites (écrivait-il dès le lendemain de son arrivée) par toutes les villes de Sa Majesté, jusques aux plus petites, tant qu'il ne se peut davantage. Ce matin, M. le Duc de Lerme m'est venu visiter, ce qu'il n'est coutumier de faire avant de l'avoir été..... J'ai reçu le bracelet bien conditionné et accommodé un jour avant d'arriver à Madrid [1].

[1] Les dépêches originales de M. le Commandeur de Sillery sont jointes aux dépêches de M. de Vaucellas. Manuscrits. Bibliothèque impériale. Fonds Harlay. 228. Vol. XIV.

La *Miscellanée* ainsi indiquée : « *Les nouvelles d'Espagne sur ce qui s'est passé à Madrid à la réception du Commandeur de Sillery, Ambassadeur vers S. M. Catholique.*

A la date du 5 mars, toutes cérémonies d'hommage et de remise de cadeau étaient terminées. M. de Sillery en faisait ainsi part dans une lettre qu'il avait l'honneur d'adresser à la personne même du jeune Roi son maître :

Sire, après avoir satisfait envers l'Infante au commandement que Votre Majesté me donna à mon partement

(Dubreuil, 1615, in-8°) est insignifiante et inutile à consulter. Quant au bracelet en question, ne serait-ce pas celui dont parle Malherbe dans sa lettre du 27 novembre 1613 adressée à Peyresc : « Le Roi et la Reine, écrit-il, arrivèrent hier au soir. Cette après-dînée, la Reine a été visitée de Mesdames les Princesses, Mesdames de Longueville, comtesse de Saint-Pol, de Nevers, de Mercœur, et de la Reine Marguerite. La Reine leur a fait voir un bracelet qu'elle a fait faire pour envoyer à la petite Reine : ce sont quatre grands chatons de diamants, et au milieu une ovale de diamants; dans cette ovale il y a une forme de losange; aux quatre coins de la losange sont quatre grands diamants, et un encore plus grand au milieu; les chatons sont de grands diamants, et au milieu de chacun des quatre chatons un grand diamant. Sous l'ovale, il y aura une devise que M. de Florence a faite : *Titani lumine Vesper*. Il m'en dit une autre, mais je fus d'avis que l'on prît celle-ci : les deux n'ont qu'un même corps qui est un phénix et un soleil du côté d'occident, qui jette ses rayons sur lui. Cette ovale ou enseigne est de quatre-vingt mille livres, et tout le bracelet ensemble est estimé à six vingt mille livres écus. » *Œuvres de Malherbe*, recueillies et annotées par M. L. Lalanne, t. III, p. 359. Paris, Hachette.

de Paris, j'ai, suivant la charge portée par Votre Majesté, du 6e du passé, présenté à l'Infante le bracelet qui me fut rendu par le courrier qui m'a été ici envoyé; jugeant, comme il est raisonnable, qu'il falloit beaucoup plus priser le portrait de Votre Majesté que son accompagnement, je ne parlay aussi à ladite Infante que du portrait de Votre Majesté, que j'avois commandement de lui présenter de votre part, lui laissant considérer le reste, ce qu'elle fit fort bien. Car après avoir reçu le portrait avec tous les honneurs et merciements qui se pourroyent représenter à Votre Majesté, elle n'oublia pas de s'arrêter pour admirer l'excellence de sa garniture, qui, généralement, a été grandement estimée par toute cette Cour. Du depuis, ladite Infante n'est point sortie qu'avec, qu'elle porte sur son estomac du côté du cœur et me dit que c'étoit pour le respect de l'image vivante du portrait qu'elle le portoit ainsi. Elle m'a promis en faire faire le sien, à ce que je le puisse, de sa part, rendre à Votre Majesté, à laquelle je puis assurer qu'il ne se peut rien voir de plus beau que le visage de ladite Infante (où il ne paroît aucune marque de celles que son indisposition dernière ne luy eut laissé), qui a montré toute sorte de joie et de contentement d'entendre des nouvelles de la bonne disposition de Votre Majesté et du soing que vous preniez de la sienne.

L'Ambassadeur avait d'ailleurs écrit précédemment à la Reine mère, et il l'avait entretenue de l'hommage du même bracelet en ces termes :

..... Au sortir de là, nous fûmes conduits en la chambre

de l'Infante, qui nous attendoit avec M. le Prince d'Espagne; lui ayant exposé brièvement la commission que j'avois vers elle tant de la part du Roy que de V. M. et luy ayant présenté ses lettres, elle me témoigna une grande joie de me veoir et d'entendre par moy des nouvelles de la santé de Vos Majestez; en sa présence, je fis la révérence au seigneur Prince, qui fut aussy joyeulx de recepvoir la lettre de Madame, qu'ils avoient été icy estonnez de quoy ils n'avoient eu aucune response aux deux siennes.

Il ne me sembla pas à propos de lui présenter le bracelet si promptement, nonobstant que M. de Vaucellas m'eut dit qu'ils s'y attendoient fort et qu'ils s'en étoient laissez sentir et montrez un peu esbahys de n'avoir rien reçu de la part du Roy en ce qu'ils avoient envoyé à Madame il y a si longtemps.

Prenant congé de l'Infante, il réussit à lui parler plus longuement :

Deux jours passés, je retournai chez ladite Infante, et avant son diner, auquel j'avois demandé me trouver, m'approchant, je lui dis en présence de M. le Duc de Lerme qui s'y trouva exprès, que je portois un portrait du Roy fait nouvellement et des mieux que Sa Majesté m'avoyt commandé lui présenter. Ce faisant, sans parler du bracelet, je descouvry et monstré le portrait qu'elle reçut avec grand respect, allégresse et mercyements. M. le Duc de Lerme, s'approchant, print la parole et dit que l'on ne pouvoit assez estimer le portrait d'un si grand Roy, mais qu'aussy il paroissoit bien que l'on n'avoit rien

oublié pour l'accompagner avec tout l'honneur qui se pouvoit et que j'avois raison de n'avoir parlé que du portrait, puisque le reste de l'ouvrage se laissoit assez voir de soy mesme et recognoistre quel il estoyt, qu'à cela il n'avoyt que dire davantage, sinon que venant de la part d'un grand Roy et d'une grande Reyne il n'en pouvoit rien partir que de grand. Le soir, je fus invité au nom du Roy d'Espagne à aller au pallays veoyr la commédie où plusieurs des grands de la Cour ne parloyent d'aultre chose que de l'excellence et de la beaulté du portrait. Je sceus particulièrement que l'aprez dinée ils l'avoient fait veoir par quelques ungs des leurs qui le prisa deux cents mil escuz. Comme le bracellet est riche et honorable, je puis assurer Votre Majesté qu'il a esté merveilleusement estimé et ne s'est point depuis l'Infante laissé veoir qu'elle ne l'ayt pas tousiours porté [1].

Mais le but réel de la mission de M. de Sillery avait été de déterminer l'époque précise des mariages : il n'avait pas été atteint sans quelques négociations particulières avec le Duc de Lerme. M. de Sillery avait ordre de presser la date; le Ministre espagnol parut vouloir, cette fois, en retarder l'effet. Le débat, du reste, était peu sérieux : l'un voulait le mois de juin, l'autre parlait d'août ou de septembre. Secondé par l'Ambassadeur du Grand-Duc de Toscane, le Comte Orso d'Elci, négociateur très-actif et très-

[1] Fonds Harlay. Sources citées plus haut.

dévoué, dont les dépêches, conservées à Florence, sont pleines de détails inattendus [1], l'Ambassadeur extraordinaire de France tomba d'accord avec le Duc-Ministre, et on convint de part et d'autre que les cérémonies des fiançailles se feraient en juillet, et celles de l'échange des Princesses en septembre : les premières à Burgos et à Bordeaux, moyennant les procurations données au Duc de Lerme, d'une part, et au Duc de Guise d'une autre; les secondes, aux frontières mêmes des deux pays. Les choses ainsi arrangées, l'Ambassadeur de France reprit le chemin du royaume, capable, ainsi que ses nombreux gentilshommes, de pouvoir proclamer les charmes et la grâce de la Reine que la Cour devait se préparer bientôt à recevoir. Il arriva à Paris le 9 d'avril, un jeudi. Parlant de l'emploi du temps du jeune Roi, ce jour même, Hérouard écrivit, en effet, sur ses tablettes :

Va chez la Reine où, sur les huit heures, M. le Commandeur de Sillery revient d'Espagne y porter le portrait du Roy et le bracelet de diamants.

[1] Ainsi, sur des entretiens particuliers et secrets entre M. de Sillery et lui, à l'insu même de M. de Vaucellas, l'Ambassadeur ordinaire. Particulièrement l'*inserto* tout en chiffres, du 23 février, celui du 24, 1615. (*Archives des Médicis*. Filza 4944.)

Il faut estimer que depuis ce moment, jusqu'au jour du départ de Sa Majesté Catholique pour la ville de Burgos, il ne fut plus question pour l'Infante que des apprêts de son mariage, que des cadeaux qui lui devraient être faits, que des recommandations qui lui devraient être dites sur son mode de conduite à cette Cour de France, si différente dans son mouvement et ses agitations, dans ses passions et ses plaisirs, de la Cour d'Espagne. A la date du 16 avril, M. de Vaucellas écrit :

D'aultant que Sa Majesté Catholique fait estat de partir avec la Royne Infante et toute la famille, la dernière feste (c'est-à-dire après Pasques), pour aller jouir de la beauté d'Aranxuez en ceste saison, où ils ne font pas estat de faire long séjour pour, repassant en ce lieu et l'Escurial, passer vers Valladolid et Burgos.

La force majeure des circonstances fit, du reste, changer l'époque précise dont étaient si solennellement convenus le Duc de Lerme et le Commandeur de Sillery. La maladie de Madame, survenue soudainement à Poitiers, suspendit pour un mois l'accomplissement de tous les projets.

Sa Majesté Catholique, prévenue, en effet, du départ de Paris de Sa Majesté Très-Chrétienne pour se rendre à Bordeaux, était partie avec l'Infante pour se rendre à Burgos. De Valladolid, où elle était déjà

à la mi-juillet, « escoulant le temps en visites de monastères et tels doux entretenements, » et où elle était encore le 5 septembre, elle s'était rendue à Lerme, qu'elle ne comptait quitter que pour entrer solennellement à Burgos avec l'Infante et le Prince d'Espagne à ses côtés. Mais, le 26, elle y reçut les nouvelles de la maladie de Madame, retenue à Poitiers, en date du 19. Ce n'étaient que retards et incertitudes. Les Ambassadeurs, partis aussi de Madrid, étaient déjà arrivés à Burgos, et, parmi eux, celui du Grand-Duc, aux lettres duquel j'emprunte toutes ces données [1]. L'Ambassadeur de France y était d'ailleurs arrivé le 11, et on a de lui une dépêche datée de cette ville, le 12 septembre.

Le 3 octobre, on fut rassuré, Don Inigo ayant écrit à son maître, à la date du 29, que la santé de Madame permettait à la Cour d'arriver à Bordeaux le 10 octobre. A Burgos, on se prépara dès lors aux cérémonies pour le jour de Saint-Luc, qui tombait le 18 du mois : le 20, l'Infante prendrait le chemin des frontières, et le 1er novembre, jour de Tous les Saints, se ferait l'échange des jeunes Princesses. Pour cette fois, les prévisions furent à peu près exactes.

[1] Archives des Médicis. N° 4944 : *Lettere di Spagna*. Orso d'Elci, Ambassadeur. Dépêches des 24 août, 3, 8, 9, 23, 26 et 29 septembre, 3 et 19 octobre 1615.

La Reine-Infante, Doña Ana, célébra dans Burgos la cérémonie par laquelle, sur les livres sacrés, elle renonçait à ses biens en Espagne et acceptait la main du Roi Très-Chrétien.

Peu de temps après son arrivée à Bordeaux, en effet, le Roi Très-Chrétien avait envoyé à Burgos un des attachés de sa Secrétairerie d'État pour y présenter la procuration spéciale dont on était convenu dans le contrat de mariage signé à l'Escurial, d'une part, au Louvre d'une autre, procuration par laquelle le Duc de Lerme avait le plein pouvoir de représenter le Roi Très-Chrétien, et lui donnait ainsi fictivement la qualité d'époux et le courtois office de mettre l'anneau nuptial au doigt de l'Infante [1]. Ce Secrétaire, porteur de ce pouvoir royal, auquel étaient jointes des lettres particulières du Roi et de la Reine mère, était arrivé le vendredi 16 octobre au matin : il était descendu au logis de M. de Vaucellas. Aussitôt, Sa Majesté Catholique pensa à tenir une neuvaine, en compagnie de l'Infante et du Prince Royal, au couvent de Saint-Augustin de Burgos,

[1] Bibliothèque impériale. *Fonds latin*, vol. 9041. Voyez, entre autres pièces relatives au mariage : « Commission du Roi envoyée au Duc de Lerme pour fiancer et épouser, par parole de présent en son nom, l'Infante d'Espagne, » du 17me jour de juillet 1615, à Paris. F° 402.

célèbre dans toute l'Espagne. Cet acte de dévotion accompli, l'Infante, en présence des Grands et des Ministres, dut prononcer solennellement la renonciation dont on avait stipulé les termes à l'endroit « des grands biens, droits, raisons et actions pour cause des héritages et plus grandes successions de Leurs Majestés Catholiques. » Par cette renonciation, « faite en bonne et due forme, et avec toutes les assurances et solennités requises, » Doña Ana devenait absolument Française et perdait tous ses droits civils d'héritière de la maison d'Espagne. Le samedi 17 fut le jour du cérémonial de l'Ambassadeur de France : accompagné à cheval par tous les grands officiers de la couronne, M. de Vaucellas se rendit au Palais pour remettre les lettres et les procurations de Leurs Majestés le Roi Très-Chrétien et la Reine sa mère; introduit par le Comte d'Altamira, beau-frère du Duc de Lerme, il fut admis au baisemain du Roi Philippe III, de l'Infante et du Prince, et fut autorisé par Leurs Majestés à se rendre au quartier du Duc-Ministre, retenu malade et contraint de recevoir en cet état le *pouvoir* qui lui était destiné.

Le lendemain, 18 du mois, jour et fête de saint Luc, avait été désigné pour la solennité des épousailles. La veille, Sa Majesté Catholique avait invité le Nonce du Saint-Père et l'Ambassadeur du Grand-

Duc de Toscane à y assister : le cortége royal se rendit du palais à l'église; les chevaliers et les grands, dans des costumes dont la fantaisie avait dicté les couleurs, tenaient la tête; les trois gardes, l'espagnole, l'allemande et les archers, à la livrée rouge, blanche et jaune, avec les pages, les estafiers et tous les gens de la maison du Roi, ainsi que ceux de l'Infante et du Prince, de qui la livrée était rouge, escortaient à distance le Roi, monté sur son genet le plus brillant, revêtu d'un manteau de velours noir, d'où se détachaient les boutons et le collier d'or de son ordre. En avant de Sa Majesté, à cheval aussi, s'avançait l'Ambassadeur de France, puis, à pied, le Marquis de Flores d'Avila, premier écuyer, avec les autres écuyers et officiers de la maison. En arrière, immédiatement, dans le plus riche des carrosses, tiré par six chevaux blancs avec couvertures d'or, apparaissaient la Sérénissime Infante et le Prince son frère, entourés de l'Infant Don Carlos et des deux petites Infantes Doña Maria et Doña Margherita. Venaient ensuite les duègnes et les dames d'honneur; et celles qui devaient accompagner la jeune Reine en France portaient les robes longues tenues par leurs menins. Le Duc de Lerme n'avait pas déployé une moindre pompe dans son accompagnement. On eût dit un frère du Roi : il avait force officiers, des gardes, des

pages, ses laquais, ses palefreniers, en un mot sa maison, et il faisait mener devant lui en main, par deux écuyers, un cheval avec une housse en broderie de perles.

Je passe sur le cérémonial à cette église des Augustins, dite *le Crucifix de Burgos :* il est d'ailleurs toujours le même dans ces sortes de pompes, où la personne royale est en quelque sorte révérée à l'égal du Dieu puissant dont on invoque les bénédictions.

Sous l'un des trois fastueux dais dressés sur une estrade, apparaissaient le Roi Catholique, l'Infante et le Prince. D'un côté étaient les dames destinées à l'Infante, et parmi elles l'Ambassadrice de France; de l'autre, sur le premier siége, se tenait le Duc de Lerme, qui, maladif et fatigué, s'était fait porter dans une de ces chaises de gala déjà en usage à la Cour d'Espagne; sur le second était assis l'Ambassadeur de France. Le moment solennel pour la gracieuse Infante fut celui où l'Archevêque officiant lui demanda par trois fois si elle consentait à être l'épouse, la femme du Roi Très-Chrétien Louis XIII, absent, il est vrai, mais représenté légitimement par Don François de Sandoval, Duc de Lerme; elle avait répondu par trois fois le *oui* sacramentel. L'Archevêque alors s'était retourné vers le Duc et lui avait demandé, par trois fois également, si, au nom et

comme Procurateur du Roi Très-Chrétien, il acceptait pour fiancée, pour épouse, la Sérénissime Infante Doña Ana, ici présente; et les réponses ayant été ce qu'elles devaient être, Doña Ana posa sa main droite sur celle du Duc, et ainsi reçurent-ils la bénédiction nuptiale. D'un mouvement spontané, la Sérénissime jeune Souveraine s'était ensuite agenouillée aux pieds du Roi son père, lui demandant sa main à baiser, en signe de la reconnaissance qu'elle lui gardait pour le consentement qu'il lui avait donné d'être faite Reine de France. Sa Majesté avait ôté son gant, avait porté sa main aux lèvres de sa fille, dont les yeux ne furent pas sans révéler à l'auguste assemblée des signes de tendresse, d'ailleurs fort naturels.

La jeune Reine s'étant relevée, le Duc de Lerme s'était alors agenouillé à son tour aux pieds du Roi et de l'Infante; le premier, il fut ainsi admis au baise-main solennel, à l'honneur duquel furent ensuite admis tous les personnages de la Cour réunis dans la vaste église métropolitaine de Burgos. Des festins solennisèrent cette fête au palais du Roi le soir même, et le lendemain au château de Lerme, sans que le Duc, repris de ses accès de fièvre, pût même faire acte de présence. Son fils, le Duc d'Uzeda, avait tenu sa place à cette table pompeuse, dont les Ambassadeurs ont célébré, dans leurs dépêches, les ma-

gnificences d'argenterie dorée, telles que vases et grandes pièces curieusement ouvragées.

Ce même jour, du reste, M. de Vaucellas n'avait pas négligé de mander ses dépêches au jeune Roi et à la Reine mère, vers qui le secrétaire, que Leurs Majestés avaient envoyé, était prêt à retourner, avec charge de donner de plus amples détails.

Madame (dit entre autres choses M. de Vaucellas à la Reine mère), selon qu'il avoit été résolu entre Vos Majestez, la solennité des espouzailles et tout ce qui concernoit cette grande cérémonie fut hier exécuté au grand contentement de Sa Majesté Catholique et de toute ceste Cour. La beaulté et la bonne grâce de la Reyne-Infante, le *si* que Sa Majesté proféra trois fois fermement et gayement tesmoignèrent son contentement. Les particularitez de ceste action seront si bien représentées à Votre Majesté par le sieur Baral qui a vu le tout, que je feroys tort à sa suffisance de luy en faire plus long discours.

. . . . . .

Enfin (disait M. de Vaucellas, dans une lettre au Roi), je luy puis dire et avec vérité qu'en ceste grande solennité, qui a surpassé toutes les précédentes, la Reyne y a esté accompagnée à proportion de beaulté et de bonne grâce.

Le *Cérémonial françois,* formé par Théodore Godefroy et mis en lumière par Denis, contient plus d'un récit de tout ce qui se passa pendant ces brillantes journées de fêtes et d'épousailles; mais les pièces les

plus intéressantes à consulter sont celles que renferme une autre publication du premier Godefroi, je veux dire *l'Ordre et les Cérémonies observées aux mariages de France et d'Espagne*. Dans la relation du sieur B., qui s'y trouve reproduite, nous avons une indication de la toilette de l'Infante à cette cérémonie :

La Royne (y est-il dit) prit ensuite le temps de reposer jusques à huict heures que commença le bal où elle comparut avec le mesme habit du matin, qui estoit une robbe de satin incarnat avec de la broderie d'argent et de perles. Et le lendemain y eut *fiera de toros* et *inego de cannas* [1].

[1] Relations publiées l'an 1627, le 1er mars, chez Edme Martin, in-4°. La table du contenu de ce Recueil est indiquée à la page 75 du *Cérémonial françois*. Édition de 1649.

Les recueils des estampes qui ont été gravées et publiées à cette époque sur le fait des doubles alliances de France et d'Espagne, sont aussi très-curieux à consulter comme signes du temps. Le magnifique recueil des pièces formant l'*Histoire de France*, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, offre de nombreux documents sur cette période du règne de Louis XIII. Voyez entre autres la *Représentation emblématique de la Cérémonie faite à Burgos, où le Duc de Lerme, fondé de procuration, épousa l'Infante au nom du Roy Louis XIII, le* 18 *octobre* 1615. Les légendes y sont versifiées :

Quittez votre Madry, perle du sang d'Autriche.
Paris avec ardeur tous les jours vous attend.
Son séjour gracieux en toute chose est riche,
. . . . . .

Les détails sur les cérémonies du mariage de Madame, sœur du Roi, dans l'église Saint-André, à Bordeaux, se rencontrent dans la plupart des recueils manuscrits que nous avons cités. Le jeune Roi avait paru plus magnifiquement vêtu qu'on ne l'avait vu jusqu'alors en aucune solennité :

Fort richement vêtu de toille d'or en broderie d'or tout parsemé de perles, portant un capet et une fraize à l'Espagnolle, et avait en sa toque un gros diamant de six vingt mille escuz avec un pannache de grand prix. Ayant au col une chaîne de rubis, esmeraudes, diamants et aultres pierres précieuses d'une valeur inestimable. Outre son ordre, ses souliers estoient couverts de pierreries, et Dieu scait combien le Roy tenoit bien son parti en ses mouvements, entretiens et aultres actions.

Mais ces cérémonies n'étaient, à vrai dire, que les préludes du mariage : il fallut donc songer à effectuer aussitôt le voyage de Burgos à la frontière de France, pour aller ensuite à Bordeaux, où Louis XIII attendait la jeune Reine et d'où devait partir en même temps la jeune Madame sa sœur, devenue et consacrée Princesse d'Espagne, le même jour de la fête de saint Luc. M. le Duc de Guise, en effet, avait reçu des pleins pouvoirs du Roi d'Espagne, en tous points pareils à ceux que M. le Duc de Lerme avait reçus du Roi de France ; et de même que M. le Duc de Guise

devait accompagner Madame, avec la duchesse de Nevers, jusqu'aux confins de la France pour y recevoir Doña Ana, M. le Duc de Lerme devait, de son côté, conduire la seconde jusqu'aux confins d'Espagne pour y recevoir la première. La maladie du ministre fut cause d'un retard. Serait-ce lui, serait-ce son fils le Duc d'Uzeda qui ferait cet honorable et illustre accompagnement? On douta, on hésita, mais la maladie paraissant ne pas devoir céder promptement aux impatiences du Ministre, il remit ce glorieux soin au Duc d'Uzeda, son fils. Madame était partie dès le 21, le surlendemain de la cérémonie, et, le 25, Doña Ana était encore à Burgos. Elle partit enfin le 26, accompagnée du Roi son père, qui avait résolu de la conduire jusqu'à Fontarabie, avec l'intention d'examiner les frontières et de demeurer tellement renfermé dans sa majesté royale, qu'il avait décidé de ne se laisser voir de personne.

Le voyage fut difficile : les lettres écrites de ces contrées parlent des pluies qui tombaient jour et nuit et rendaient les chemins peu praticables au cortége nécessairement nombreux d'une jeune Reine épousée.

Tout ce qu'il y avait de chariots chargés de meubles et de mules d'Espagne aux armes de la maison royale ne se comptait pas. La jeune Reine amenait avec elle une maison nombreuse, des dames et des

filles d'honneur, tout un personnel qui, même sans la volonté de la Reine mère et du jeune Roi de France, eût encore été plus nombreux; ses meubles, sa vaisselle d'argent, ses habits, ses pierreries composaient son bagage privé, et il était considérable[1]. La présence de Sa Majesté Catholique, dont l'étiquette était si sévère, augmentait les difficultés et les obstacles de la route. Les différentes étapes royales se firent, depuis Burgos, à Berviesco, à Mirande d'Ebco, à Vittoria, à Bregas, à Saint-Sébastien, où le cortége arriva le 5 novembre. Une lettre particulière, et dont on rencontre la copie dans plusieurs recueils manuscrits de l'époque, en nous donnant des nouvelles de l'Infante et du Roi son père, nous initie à des détails tout à fait singuliers sur le service de la Cour d'Espagne :

J'arrivay à Saint-Sébastien (écrit ce correspondant à quelque grand seigneur de France) le vendredy 6 du présent, où le Roi d'Espagne étoit arrivé le jour précédent avec la Royne sa fille...

M. le Marquis de Lalicède (?) que j'avois vu à Paris, me

[1] Voyez nos pièces justificatives : 1° *Mémoire des officiers, dames, damoiselles et femmes de chambre espagnols*, etc.; 2° *Inventaire des bagues, joyaux et pierreries que le Roy d'Espagne a fait apporter pour le service et plaisir de la Reyne de France, sa fille*, etc.

recogneust et me mena voir le Roy à la porte du cabinet duquel j'attendis longtemps, enfin l'on me fist voir entre deux tapisseries Sa Majesté qui escripvoit sur une table toute couverte de papiers et n'y avoit qu'une petite place vuide vis-à-vis de la porte par laquelle l'on le pouvoit voir. Je demandois ce qu'il faisoit, vu qu'il n'avoit personne près de luy. Ledit sieur Marquis me répondit qu'il faisoit luy-même ses despesches, mais je crois que c'estoit seullement pour la mine, car en moings de temps qu'il en fauldroit pour escripre voire même signer, il semble avoir escript plus de trois feuillets de papier; et puis j'allay voir le buffet du Duc de Lerme, qui se monstroit publiquement. Le lieu où estoit son bufet estoit tapissé de riches couvertures de mulets, de velours cramoisi en broderie d'or. Il y avoit deux chandelliers d'argent plus haults que grandeur d'homme, grande quantité de seaux, cuvettes et vaisseaux d'argent doré, douze vases de hauteur de deux pieds, et plus grande quantité de plats, coupes, couvertes et bassins, le tout merveilleusement bien doré : c'est chose très-belle à voir.

. . . . . .

Au sortir de là, j'allay voir souper le Roy bien qu'il soupast en particulier, et m'y fist ledit Marquis de Lalicède (?) entrer sur le minuict; il n'y avoit en la salle que tous gentilshommes dont ledit Marquis estoit l'un des deux quy servoient à table. L'un desquels estoit debout derrière le Roy, l'autre apportoit les platz que l'on ne servoit que un à la fois sur la table et ce à genoux, de même quand on donnoit à boire au Roy, et celuy qui luy

en donnoit ne se levoit point que Sa Majesté n'eust beu, et au lieu qu'au Roy de France, l'on tient le couvert du verre au-dessoubs quand il boit, l'on tient au Roy d'Espaigne une tasse d'or ou d'argent doré. Durant le soupper qui fust fort long, il ne dit jamais un seul mot à qui que ce fust.

Ce correspondant, qui nous est demeuré inconnu (sa lettre, en effet, n'a point de signature), fait ensuite, dans son récit, la part de la jeune Reine :

J'allay voir dîner la Royne qui fust servie autrement que n'avoit esté le Roy son père, car l'on luy mist plusieurs platz ensemble sur la table; il y avoit une de ses filles à genoux devant elle qui luy servoit d'escuier tranchant, deux de costé qui posèrent et ostèrent les platz, et les posant et ostant se mettoient à genoux. Il y en avoit une quatrième qui luy donnoit à boire aussi à genoux puis se levoit. C'est la plus belle Princesse de la meilleure mine et la plus agréable du monde, qui a fort de l'air du Roy et beaucoup plus que du Roy d'Espagne, lequel est un petit homme blond, fort gras, la moustache rellevée, vestu simplement de drap ou serge noire, qui ne regarde personne, ne salue personne, n'oste jamais son chapeau [1].

[1] Bibliothèque impériale. Manuscrits. *Fonds Dupuy*, 76, p. 145, et Archives du château de Heilles-Mouchy. N° 1706. *Mariages des Rois et Reines*, t. II, p. 734. Ce document se trouve aussi reproduit dans le tome II de la première série de la *Revue rétrospective*, p. 242, année 1834.

L'Infante fut à Fontarabie, le 6 de novembre, le même jour que Madame fut à Saint-Jean de Luz, pour de là s'avancer l'une et l'autre vers la rivière de la Bidassoa, lieu de démarcation des deux Royaumes. Mais le Roi d'Espagne avait peine à se séparer de l'Infante, charme et grâce incomparables de sa Cour, seule joie peut-être de sa maison; il fit attendre deux jours encore la jeune Madame, sa belle-fille, qui était dans Saint-Jean de Luz et n'en pouvait partir, d'après l'étiquette des cérémonies[1], avant que l'Infante

[1] Sur le cérémonial de cet échange des Princesses, les documents abondent, tant dans les manuscrits que dans les ouvrages imprimés.

Dans les *Papiers de Simancas*, voyez A. 39. Opinion du Grand-Commandeur de Léon et du Comte de La Oliva, sur la teneur de sept lettres de Don Ynigo de Cardenas, concernant le double mariage, l'échange des deux Princesses et tous les accessoires de cette solennité, et surtout le carton A. 40, pour diverses et nombreuses pièces. Il est, du reste, préférable de s'en rapporter au *Cérémonial françois* de Théodore et Denys Godefroy, où se trouve dans les plus grands détails : « *L'ordre prescrit pour l'accompagnement et voyage de Madame Élisabeth, fille de France, iusques à la frontière; les cérémonies qui devoient estre faites et observées à Saint-Ian de Lus, à l'échange de madite Dame et de l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, Reyne de France : et pour la conduite de ladite Reyne venant de ladite frontière à Bourdeaux : avec les Harangues faites par les Ambassadeurs de part et d'autre, l'an* 1615. » Et, au Cabinet des estampes,

fût partie de Fontarabie. « Enfin, dit un historien, à qui son *Histoire de Louis XIII* a mérité la plus grande estime [1], enfin il la quitta (9 novembre) pour retourner à Saint-Sébastien, et les deux cortéges descendirent des montagnes opposées dont le pied est baigné par la Bidassoa. La fille d'Espagne parut la première, et ceux qui l'accompagnaient, ne voyant pas encore la litière de la Princesse française, « jetèrent de tels cris, que si toute l'Espagne eût été perdue, ils n'en eussent pu faire davantage. » Les deux escortes s'étant aperçues, mesurèrent constamment leur marche de façon à ne pas s'approcher plus vite l'une que l'autre de leur pavillon, où elles arrivèrent ensemble. On observa la même simultanéité pour l'entrée des deux princesses dans le bac qui les conduisait aux pavillons du milieu de l'eau et dans chacun de ces pavillons. Deux Secrétaires d'État les y avaient précédées et s'étaient communiqué les contrats de mariage. Alors les Seigneurs des deux nations saluèrent la Princesse qu'on leur donnait; les deux jeunes filles s'embrassèrent; le Duc de Guise et la Duchesse de Nevers firent échange de courtoisies

les pièces y relatives : *Bateaux préparés dans l'île des Faisans, pour le départ des Reines.*

[1] *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du Cardinal Mazarin,* 1610-1661, par M. A. Bazin, t. I, p. 227.

avec le Duc d'Uzeda et la duchesse de Seca, qui avaient conduit l'Infante. Après un court entretien, les épousées se séparèrent pour achever la traversée du fleuve et prendre terre dans les deux Royaumes qui les attendaient. »

Ce jour, la jeune et nouvelle Reine de France avait apparu

... Habillée d'une robe à l'espagnole de toile d'argent, toute en broderie avec longue queue et quantité de pierreries de très-grande valeur, et entre autres une chaîne de diamants que le Roy luy envoya, prisée plus de cent mille escuz. Elle portoit une coiffure fort basse, sans moule. Elle est très-blanche et belle, le nez est un peu aquilin et longuet [1]...

Tous les Français qui avaient assisté à l'échange, le Duc de Guise, le Duc d'Uzès, le Comte de Grammont, le Marquis de la Valette, M. de Reims, M. de Puysieulx, M. de Boneuil, les Évêques de Bayonne et de Carcassonne, M. de Vaucellas, M. de Senecey, destiné ambassadeur ordinaire en Espagne, M. Dolé, M. de Fontenac, le Comte de Brissac, les sieurs de Saint-Geran, de Tresme et Blerancourt, le Président de Gourgues [2] firent cor-

[1] Voyez dans le recueil in-quarto, de Godefroy, indiqué plus haut (Paris, 1627), la relation, par le sieur P..., p. 133.

[2] « Ayant ledit sieur Président de Gourgues la direction et

tége à la Reine pour gagner Saint-Jean de Luz [1] : elle y resta toute la journée du mardi, et entra dans Bayonne le jeudi 12 de ce même mois. Ce fut là que pour la première fois, sur terre de France, elle reçut le premier salut, le premier hommage du jeune Roi, son mari. Le 9 au matin, en effet, Louis XIII avait dépêché, de Bordeaux vers Bayonne, le sieur de Luynes, son unique favori, afin de lui souhaiter la bienvenue par une lettre dont il le faisait porteur :

conduite de tout ce qu'il conviendroit faire jusques à la frontière, où il devoit s'acheminer bientost, pour y faire les préparatifs nécessaires. » (*Chron. Bourd.*, p. 156.) Le sieur de Gourgues fut plus tard, le 13 avril 1617, lors de la démission du sieur de Mangot, pourvu de l'office de Premier Président en la cour du Parlement de Bordeaux.

[1] « La Reyne ayant mis pied à terre en France, le sieur de Miranmont fut despesché vers le Roy et la Reyne sa mère pour leur en donner avis. Sa Maiesté monta à la litière et s'acheminant pour aller à Saint-Jean de Luz, arrestant un peu dans le chemin, comme aussy Madame de son côté.

» ... La Reyne arriva de ceste façon à sept heures et demie à Saint-Jean de Luz, et pour ce qu'il estoit trop tard, et elle lasse, elle n'alla à l'église pour ce jour et fut conduite à sa chambre par le Duc de Guise, avec lequel entrèrent plusieurs seigneurs et gentilshommes à la mode de France que la Reyne commença dès lors à connaître, mais ils se retirèrent tous incontinent avec tant de respect qu'elle en fust fort édiffiée et satisfaite. »

le style en était fort galant, le Roi n'avait point encore si heureusement parlé :

Madame, ne pouvant selon mon désir me treuver auprès de vous en votre entrée en mon Royaume, pour vous mettre en possession du pouvoir que je y ai, comme de mon affection à vous aimer et servir, j'envoie vers vous le sieur de Loynes l'ung de mes plus confidents serviteurs, pour en mon nom vous saluer et vous dire que vous estes attendue de moy avec impatience pour vous offrir moy-même l'ung et l'autre. Je vous prie dône le recepvoir favorablement et croirez ce qu'il vous dira de la part,

Madame,

De votre plus cher ami et serviteur,

Louis [1].

[1] Cette lettre est fort connue et a été publiée dans plus d'une des histoires de Louis XIII : je me suis tenu à la copie rapportée par Héronard, qui ajoute cette note précise : « A Bordeaux, le IXe de novembre 1614, à neuf heures du soir. Escript dans son lit. » M. Capefigue, qui s'est occupé de tous les faits de cette époque, et qui l'un des premiers a signalé l'attrait et la curiosité qu'offrent les *Papiers de Simancas*, non-seulement pour ces épisodes de la vie de Louis XIII, mais encore et surtout pour la grande époque politique des luttes de Henri IV contre la Ligue soutenue par l'Espagne, M. Capefigue a cité cette lettre en y joignant le texte de la réponse de l'Infante, mais il fait en même temps une erreur singulière : « Au milieu de ces graves intérêts, dit-il, les cloches de Burgos annoncèrent l'arrivée d'un porteur de message du Roi de

La mission du sieur de Luynes avait dû être en cette occasion aussi rapide que gracieuse : il avait apporté à la jeune Reine un message du jeune Roi ; il dut porter au jeune Roi une lettre de la jeune Reine[1]. Le favori mit à s'acquitter de ce double message une activité sans pareille : Héroüard signale son retour, le 13 au soir, à Bordeaux.

Le Roi écrivit une seconde lettre à la Reine, le 19, et donna à M. de Roquelaure, l'un de ses gentilshommes, le soin de la porter. A cette date, du reste, il s'en fallait de deux jours seulement pour que Leurs Majestés se vissent et se saluassent pour la première fois. Partie, le 12, de Bayonne, la jeune souveraine faisait le voyage de Saint-Jean de Luz à Bordeaux, dans le même ordre et avec le même cérémonial que Madame, sœur du Roi, avait fait le voyage de Bor-

France pour l'Infante. C'était Albert de Luynes, l'ami et confident du jeune Roi, etc. » Jamais de Luynes n'est allé à Burgos.

[1] L'Ambassadeur du Grand-Duc dit à ce propos, à la date du 15 novembre : « Et essendo ritornato Luynes con un presente di due insegne di diamanti et havendo riportato la risposta al Re, che ella viene allegrissimamente et con desiderio di veder quanto prima la Maesta, con far relationi ch'ella sia bellissima, sta hora attendendo il Re con grande impazienza il suo arrivo che sara venerdi prossimo alli 19 o sabato al più tempo...

deaux à Saint-Jean de Luz, peu de jours auparavant : même temps d'arrêt, mêmes réceptions, mêmes journées, même compagnie, à cette différence près que dans la brillante escorte des grands seigneurs était le Comte de Monteleone, nommé ambassadeur d'Espagne et grand maître de la maison de la jeune Reine, pendant le voyage. On remarquait aussi les dames et les filles d'honneur de la Reine, toutes Espagnoles, les mêmes qu'avant peu de temps nous verrons si fort déplaire au Roi, qu'il attachera à leur départ la plus singulière des conditions. Sa Majesté, en passant ainsi depuis Saint-Jean de Luz, par Bayonne, Saint-Vincent, Dacs, Tartas, Mont-de-Marsan, Rocquefort, Captieux [1] et Bazas, où elle fut

[1] « Le mercredi XVIII, elle vint coucher à Captieux, et de ce lieu elle depescha le duc d'Uzès, son chevalier d'honneur, pour scavoir des nouvelles du Roy et de la Reyne sa mère avec lettres à tous les deux. » Pour compléter l'indication des documents relatifs aux cérémonies du double mariage de France et d'Espagne (comme on l'appelait alors), je dois citer le récit fort détaillé qui se trouve dans le recueil des *Mariages des Rois et Reines*, t. II, n° 1706, p. 627. (Archives du château de Mouchy.) Cette relation, la plus complète que j'aie rencontrée, porte ce titre : *Discours de ce qui s'est passé aux fiançailles et mariage de Don Philippe III, Prince d'Espagne et deffunte Marguerite d'Autriche, ses père et mère, avec Madame Élizabeth de France et de Navarre, et de Marie de Médicis, ses père et mère, en la ville de Bordeaux; parte-*

rencontrée, le 20, par M. le Maréchal de Roquelaure, était arrivée, le 21, à Castres, et cinq lieues seulement la séparaient alors de la grande ville de Guienne où l'attendait la Cour de France [1]. Le jeune Roi, ce même jour, avait pris les devants tout en prétendant garder un incognito dont Hérouard a rapporté de plaisants détails; il avait voulu aller, en quelque sorte à la dérobée, jeter un regard sur la jeune Majesté dont les Ambassadeurs et les gentilshommes qui l'avaient vue lui avaient tant de fois vanté la beauté.

ment de Madame pour aller en Espagne; l'arrivée en France de Madame Anne d'Autriche, fille du Roy d'Espagne, Royne de France; la délivrance faite réciproquement des deux Princesses à la frontière; l'arrivée et la reception de la Royne à Bordeaux; la messe solennelle dite pour le Roy et Elle, à l'église Saint-André de Bordeaux; leur entrée solennelle en la mesme ville, et la séance du Roy en son lict de justice, au Parlement de ladite ville, aux mois de novembre et décembre 1615.

[1] « Deux de messieurs les Jurats furent députés de Bordeaux pour aller au devant de la Reyne venant d'Espagne, sçavoir MM. de Fontanes et du Bernard, qui rencontrérent Sa Majesté à Bazas, où ledit Seigneur de Fontanes, Jurat, harangua sur le subject de l'arrivée de ladite dame Reyne, et fut admiré par son éloquence. Sa Majesté entra à Bourdeaux le 21 novembre, jour de samedy 1615, heure fort tarde. » (*Chron. Bourdelaise*, p. 161.)

VIII.

LA COUR A BORDEAUX : LE MARIAGE DU ROI.

1615.

Depuis le jour de l'arrivée du Roi à Bordeaux, jusqu'à celui de l'entrée de la jeune Reine dans le Royaume, un grand mois s'était écoulé : et bien qu'il fût en quelque sorte à la veille de son mariage, Louis XIII n'avait changé en rien ses habitudes enfantines. Ses jeux, en effet, et ses occupations avaient peu varié, selon qu'il est aisé de s'en convaincre par les témoignages quotidiens du fidèle médecin dont les soins et la vigilance ne se démentaient pas un moment.

Dans le palais de l'archevêché de Bordeaux, qui est sa résidence, Louis XIII s'y divertit et s'y amuse comme dans le palais du Louvre, à Paris : il y a ses

oiseaux du cabinet, ses petites arquebuses, ses gentilshommes ordinaires, en un mot ses choses et sa maison. Les cérémonies seules qui se succédèrent tant pour les fiançailles que pour le départ de la petite Madame sa sœur, l'ont occupé et retenu à certaines heures : mais si l'on excepte les marques d'affection et de tendresse presque expansives qu'il a données et qu'Hérouard a rapportées comme en ayant été le témoin, l'observateur de cette physionomie royale ne rencontre que peu de détails nouveaux valant la peine d'être signalés. Il est d'ailleurs facile de noter ses jeux et ses actions depuis cette date du 7 octobre ; nous l'avons vu entrer à Bordeaux par la porte des Salcins. Le 8, le voilà qui se prend d'humeur à s'habiller à la *pantalone* et à faire des massepains ; le surlendemain, il demande ses arquebuses, les distribue, forme le corps de garde et pose les sentinelles ; le 11, il fait encore des massepains, — il y prenait goût ; — le 17 et le 18, il est aux cérémonies, d'abord en la galerie de son logis à l'Archevêché, où Madame sa sœur fut fiancée au Prince d'Espagne par M. le Cardinal de Sourdis, et ensuite à l'église métropolitaine, où elle fut épousée par le moyen de la procuration que le Roi d'Espagne avait donnée à M. de Guise. Le 20, qui était la veille du jour où cette gentille Madame devait à jamais quitter

la France et la Cour, le jeune Roi, son frère, commença à redouter le moment de la séparation : le sentiment inné qu'il avait de ne guère manquer aux apparences de la dignité, le faisait craindre de voir ses larmes. Toute cette scène est curieuse :

« Le 20 (écrit Hérouard), le Roi dit adieu à Madame : *en part brusquement de peur des larmes.* »

Le 21, va chez M. de Beaumont-Menardeau, Conseiller d'Estat, où logeoit Madame, pour lui dire adieu. Cela ne se fait point sans soupirs et sans larmes jusques aux cris : à onze heures, elle entre en carrosse, se met sur le devant auprès du Roi, accompagnée de Madame de Vendôme, Madame la Princesse de Conty, Madame de Guise la douairière, Madame la Duchesse de Guise et Madame de Montmorency; traversent ainsi toute la ville, non sans faire paroistre des larmes et des sanglots retenus, et sortent par la porte Saint-Julien. Mis pied à terre, ce fut alors que la nature fut toutefois plus forte : larmes, sanglots, soupirs et cris meslés avec les baisers et les embrassades, telles qu'ils ne pouvoient se séparer. Chacun faisant de mesme pour les larmes de compassion de ces jeunes princes, hormis Don Ynigo de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, qui avoit négocié le mariage, qui les regardoit d'œil fier, taschant de rompre ces tendresses, criant à haute et puissante voix : « Allons, allons, Princesse d'Espagne, » le Roi revint tout pleurant chez la Reine, ne pouvant appaiser son deuil... Le soir, s'entretient de Madame, en soupire, dict qu'il est triste...

Le lendemain encore, le Roi eut de la tristesse et nul appétit. Je ne crois pas que jusqu'alors, en aucun moment de sa jeune existence, il avait éprouvé une aussi réelle impression de chagrin. Ces larmes sont, du reste, les dernières qu'il ait versées dans le cours de sa vie royale, depuis cette époque.

Le 23, il avait repris le dessus, avait joué aux échecs et était allé à la chasse avec son faucon *Pellerin* chez le Président de Gourgues. Il passait ainsi le temps, dans l'attente de la jeune Espagnole, son épouse, faisant voler ses émerillons, allant en la grand'salle voir jouer la comédie françoise et les farces, s'amusant avec ses petits hommes d'argent, dressant des escadrons et bataillons, chantant en concert des hymnes d'Église, étudiant un peu avec M. de Fleurance, arrangeant de petites armoires en volière, et une fois, trouvant charmant d'ouvrir le cabinet des confitures à M. le Cardinal de Sourdis pour les prendre et les donner au pillage à ses petits gentilshommes. Mais le 20 novembre, il fut au Conseil chez la Reine mère, et le lendemain 21, un mois, jour pour jour, après le départ de Madame où nous l'avons vu si éploré, le voici allant *incognito* au-devant de la jeune Reine sa femme, annoncée comme enfin arrivée à Castres. Ce jour et surtout le lendemain, c'est plaisir de le voir galant et cour-

tois à propos d'un gentil échange de plume incarnat entre la petite Reine et lui. Il faut demander le récit de cette scène intime au *Journal* de son médecin et en reproduire le texte dans son incorrecte mais plaisante naïveté :

Le 21, samedi, va chez M. de Souvré, entre en carrosse pour aller inconnu au devant de la Reine, arrivée à Castres, distant de cinq lieues de Bordeaux, la void par une fenêtre, comme elle entroit en carrosse : assez longtemps; elle part. Le Roi quelque temps après et à deux lieues de la ville sur un beau chemin, fait arrêter son carrosse au droict du sien et marchant doucement, la regardoit, puis peu après se prend a luy dire guaiment en se montrant du doigt et tout haut *Io son incognito, io son incognito* [1], à une lieue de là, monte à cheval, arrive

[1] L'Ambassadeur du Grand-Duc de Toscane, Matteo Bartolini, donne, de son côté, d'assez curieux détails dans la dépêche adressée à son souverain le 4 décembre 1615. Les dernières lignes du passage que nous citons, où le *Chevalier* et la *Dame* sont mis en scène, ont en elles une excellente couleur de l'époque : « Et quella matina del 21, écrit-il, il Re se dispose d'uscire alla campagna, et si fermò sulle 3 ore doppo mezzo di in una casetta, dove sapeva bene che haveva da passare la Regina, et come ella fu davanti alla sudetta casa, il carozziere hebbe ordine di fermarsi, et mentre Sua Maestà si messe a fare colazione, il Re hebbe commodità di considerarla et osservarla particolarmente da una fenestra per dove la riguardava, et stando a canto del Marescial di Souvre, fu avvisata la Regina che il Re era

à Bordeaux à sept heures, et la Reine Infante arrive à huit heures [1]. Il va en son antichambre, monte sur un hault siége, six ou sept marches à reposoir, et trois chaises au hault, Madame la Princesse de Conti remet la Reine Infante au pied du degré, la Reine mère descend deux degrés et la reçoit. Monté, s'assied au milieu, la Reine mère à droite et la jeune à gauche, et reçoit les dames espagnoles. Le Roi et la Reine restent un quart d'heure

in quella stanza et affaticandosi di vederlo non potette riconoscerlo fra tutta la Corte cosi da lontano. Ma partita, il Re non volse già stare tanto incognito, che non desse una vista di sè, così in passando alla Regina. Et entrato nella sua carozza la raggiunze ad un quarto di lega : e i due carozzieri hebbero cenno di fermarsi per tanto di tempo ch' il Re salutasse la Regina, et ella la rendesse il saluto senza parlarli. Et subito il Duca Monteleone mandò un ambasciata alla Contessa della Torre, cameriera maggiore, ch' essendo passato un *cavaliere* chi haveva salutato una *dama,* desiderava d' intendere come la *dama* ne restava contenta. Ella le fece rispondere, che la *dama* non si dichiarava, et il Duca gli mandò di nuovo a dire che gli avvisasse se stava di migliore humore. Et la Contessa gli fece rispondere che trovava che la *dama* era di buon humore doppo la passata del *cavaliere.* » Archives de Toscane. *Correspondance de France,* filza 4629.

[1] Un envoyé particulier de la Grande-Duchesse de Toscane, un certain Luca degl' Asini, a écrit, de son côté, une relation de l'arrivée de la Reine, de la rencontre du Roi, des cérémonies et des fêtes. Cette relation est la plus détaillée et la plus explicite que j'aie rencontrée dans le cours de mes recherches italiennes. (Voyez *Id., ibid.*)

ensemble. La jeune Reine est conduite en sa chambre et le Roi dans la sienne [1].

Le 22, — continue Hérouard, — va voir la Reine qui s'habilloit, lui présente M. de Souvré et moi après : y est environ une heure, n'en veult sortir. Elle eut besoin d'un peu d'une plume incarnate pour mesler avec de la blanche. Le Roy lui présente son chapeau où il y avoit des deux, luy disant qu'elle en prît ce qu'elle en voudroit : elle le fit et le luy rend, et soudain lui dit : « Il faut aussi que vous me donniez un de vos nœuds qui estoit incarnat. » Elle, en se soubriant, le lui donne. Il l'applique en façon d'enseigne au pied de sa plume.

[1] *Journal d'Hérouard*, t. IV. Le même Ambassadeur du Grand-Duc, cité plus haut, Matteo Bartolini, dit encore :

« Et la Regina madre intrattenutasi da lei alquanto se n' andò anch' essa lasciando la Regina Donna Anna in riposo, che subitò cenò servita dalle dame spagnole. Il giorno seguente andò Sua Maestà a visitare la Regina sua madre, che essendosi il di doppo cavata sangue la Regina Donna Anna le mandò una *sangria* che è un presente che si fa in Spagna quando uno si sangra, essendo una cassettina d'avorio vergata d' oro et d' argento andandovi dentro vasetti di porcellana e di terra di Portogallo. Ha ancora regalato la Regina Donna Anna, il Re suo sposo di una coppa et d' una tazza d' oro massiccio et l' ha anco regalato d' un primacietto d' odori per tenere sopra il suo letto, et il Re havendo regalato lei di tre fiori di perle con diamanti gli ha anco dato due rosette simili a quelli ch' egli porta alle scarpe, che l' ha desiderate ella medesima. » Archives des Médicis. *Carteggio di Francia*, filza 4629.

Pour ces premiers jours de l'arrivée de la Reine à la Cour, sa réception n'avait eu qu'un caractère privé. Doña Ana avait à se reposer de la longue route qu'elle avait faite de Burgos aux frontières et des frontières à Bordeaux. N'avait-elle pas aussi à prendre l'air de la nouvelle Cour où elle était appelée à tenir un si haut rang et où elle avait à faire connaissance avec tant de personnages, y compris la Reine, sa belle-mère, et le Roi, son mari? Arrivée le 21, on désigna le 25 pour la cérémonie des épousailles et l'accomplissement du mariage, et le 29 pour l'entrée solennelle dans Bordeaux. Quant au Roi, le 23, il était allé aux canaux faire voler un de ses plus beaux oiseaux, celui qu'il appelait *le Bonhomme :* c'était sa façon de passer le temps, pendant que toutes choses se préparaient pour faire, comme on disait, les cérémonies, et que la jeune Reine recevait le salut de M. le Chancelier, du vénérable Chapitre de Saint-André, de celui de Saint-Severin et du Parlement, venu à pied avec bonnet et robe noire, et ainsi tous les corps les uns après les autres.

Toutes les dépêches, toutes les lettres du moment n'eurent qu'un même mot à dire sur l'impression toute charmante qu'avait produite l'aspect de la jeune Reine, hier Espagnole, désormais Française : encore, ces premiers jours, l'avait-on vue sans grand apparat.

Étant arrivée tard dans Bordeaux et s'étant peu montrée au dehors pendant les premiers jours, beaucoup ne la purent voir que le mercredi 25, jour de Sainte-Catherine, mais au moins la virent-ils, ce jour, dans tout son éclat et de beauté et de royauté. Tous l'ont admirée.

La cérémonie s'était accomplie dans l'église métropolitaine de Bordeaux, et M. le Cardinal de Sourdis n'ayant pu officier, par suite de la disgrâce que lui avait attirée peu de jours auparavant sa solennelle escapade [1], M. l'Évêque de Saintes, suffragant de Bordeaux, fut prié de célébrer la messe *in pontificalibus*, comme étant le plus ancien des évêques de France. La Reine mère se rendit à l'église sur les trois heures et demie après midi,

[1] Un gentilhomme du nom de Hautcastel et parent de M. de Thémines avait été incarcéré et condamné à mort. M. le Cardinal de Sourdis ayant demandé à la Reine mère de le vouloir bien libérer, avait rencontré un refus motivé sur l'arrêt du Parlement. Peu satisfait, ledit Cardinal, un beau matin, monta à cheval précédé de sa croix et suivi de ses gens, se dirigea sur la prison, en rompit les portes, tua ou fit tuer le gardien et enleva ledit Hautcastel. La Reine mère s'en montra fort courroucée et écrivit aussitôt ses doléances en cour de Rome. Le Parlement cita à sa barre le Cardinal, lequel était parti pour l'un de ses châteaux. L'affaire s'accommoda plus tard.

le Roi et la Reine s'y rendirent entre les quatre et cinq après midi. Le Nonce, les Ambassadeurs d'Espagne, de Venise et de Toscane[1] assistaient, ainsi que Messeigneurs les Prélats d'Acqs, de Carcassonne, de Bayonne, de Chartres, de Rieux et d'Alais. L'étiquette joua dans cette cérémonie son grand rôle habituel, mais non sans donner lieu aux discussions et aux prétentions qui sont aussi son habituel apanage : sur ce sujet, il fut digne de remarque que M. le Chancelier, qui assistait assis sur un escabeau à part où était posé un carreau garni de fleurs de lis, était revêtu d'une robe longue de velours violet cramoisi, parée au dedans et fourrée de velours rouge, « et qu'il n'avoit point, comme au jour de l'*épousement* de Madame, la robe de satin noir et le bonnet de même. »

La messe fut commencée vers les cinq heures après midy : elle fut dite *pro sponso et sponsa*, comme elle est

[1] La Cour de Toscane avait alors présents à la cérémonie deux ambassadeurs, le comte Orso Delci ayant été appelé de Madrid par la Reine mère. Les trois dépêches de ce dernier, en date des 16 novembre, 3 décembre et 5 décembre, à Bordeaux, ont un caractère confidentiel des plus intéressants, et jettent un jour nouveau sur l'impression produite dans l'esprit de la Reine mère par la présence et les débuts à la Cour de la jeune Reine sa belle-fille.

au missel. Le voile fut posé sur le Roy et la Reine, et tenu par Messeigneurs de Bayonne et de Carcassonne. Le Roy vint à l'autel pour l'offrande et la Reyne aussi : chaquun donna un écu d'or; M. de Bayonne tenoit le bassin et receut les offrandes. Sur les six heures après midy la messe fut finie [1].

Le Roi était entré, ayant la Reine à sa gauche merveilleusement parée, et portant le manteau royal de velours violet cramoisi, parsemé de fleurs de lis d'or fin, d'une longueur de sept aunes et doublé d'hermine : la Princesse de Conty, la duchesse de Guise douairière et Mademoiselle de Vendôme, admises à l'honneur d'alléger le poids de ce grand vêtement, en soutenaient la queue [2]. La belle Infante portait sur la tête la couronne d'or close à l'impériale avec une fleur de lis.

Pour l'époux, il avait le joli costume de satin blanc brodé d'or dont nous le trouvons revêtu dans plus d'un de ses portraits, le capet et la grande fraise, le tout relevé par ces magnifiques joyaux de

[1] Pour tous les détails du cérémonial, voyez *Archives de l'Église de Bordeaux*.

[2] « Madama di Nevers dovea in cerimonia portarli la coda et n' havea parola, ma non sò come sia andata la facenda, toccò a madama di Guisa la madre... » Dépêche de l'Envoyé de M. le Duc de Mantoue, Trajano Guiscardi, 26 nov. 1615.

la maison de France, qui, au dire d'un des ambassadeurs présents, comblaient d'étonnement les yeux des Espagnols eux-mêmes : et c'était beaucoup dire. La Reine mère, vêtue de noir, ajoutait au relief de ces splendeurs par le contraste qu'offrait la digne simplicité de sa toilette de veuve, rehaussée seulement de sa croix en diamants à la poitrine et de sa chaîne de perles à trois rangées au cou. A la fin de la cérémonie, huit cents écus et médailles furent jetés au peuple par le héraut vêtu aux armes du Dauphin, lequel en les jetant criait : *Largesse*[1] ! C'était un usage royal déjà bien vieil.

L'ambassadeur de Toscane qui, à tel jour, n'aurait guère manqué d'écrire le plus longuement pos-

[1] « Donc la cérémonie commença environ sur quatre heures après midy et ne finit que sur les sept heures en suivant, après toutte foys que le roy d'armes et partie des hérault, à la fin de la cérémonie, eurent jeté de dessous le pulpitre de ladite église et en une loge faite exprès, grande quantité de pièces d'or et d'argent appelées *Largesses*, et fait au préalable par trois diverses fois à haulte voix, par les hérault d'armes du Daulphiné, le cri qui ensuit : De par très-hault, très-puissant, très-excellent, très-glorieux, très-magnanime et invincible Prince Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à cause de son mariage faict avec très-haulte, très-puissante, très-excellente et très-vertueuse Princesse Anne, par la grâce de Dieu Reyne de France et de Navarre : *Largesse !* » Biblioth. imp., Mss. *Suppl. franç.* 1120.

sible à ses Princes, ne tarit pas dans sa dépêche sur l'élégant effet que produisait l'aspect de ces deux petits époux, à qui tout semblait aller si bien, qu'à les voir (c'est lui qui parle et comme un beau flatteur) on eût dit qu'ils représentaient deux anges tant ils étaient jolis, et qu'on les eût pris pour frère et sœur tant ils se ressemblaient. C'est à vrai dire chose aisément croyable : le Roi et la Reine, nés à huit jours de distance l'an 1601, en septembre, ne venaient d'entrer que dans leur quinzième année, ils étaient donc fort juvéniles et avaient l'un et l'autre, de l'avis de tous, l'aspect le plus charmant qui se pût voir : quant à leur ressemblance, c'était chose reconnue aussi depuis longtemps, l'ambassadeur de France, M. de Vaucellas, la première fois qu'il avait vu l'Infante, en avait été frappé et en avait écrit familièrement au Chancelier et au Ministre.

Mais là n'était pas le fait qui excitait le plus particulièrement la curiosité de tous les gentilshommes, et qui causait l'embarras de la Reine mère.

Le fait dont il faut parler était fort délicat.

A la Cour, pendant toute cette journée, on fut à même de se demander, — connaissant surtout la tempérance du Roi en dehors de tout ce qui ne concernait pas les affaires de chasse et d'oiseaux, — comment on parlerait, et même si l'on parlerait à Sa Majesté

de la consommation de son mariage. Jusqu'alors le Roi s'était, à vrai dire, montré à l'endroit de la petite Reine plus galant encore qu'on ne s'y serait attendu. Bien qu'il eût passé plusieurs heures à la chasse à l'oiseau, le surlendemain même de l'arrivée de l'Infante son épouse, il ne l'avait pas moins fait l'objet de diverses petites et minutieuses attentions, dont il avait auparavant peu autorisé à le croire capable. Mais, à tout bien considérer, en lui, ces procédés avaient été plutôt affaire de chevalier sachant son *Amadis* que façons d'amoureux bien emporté. L'intervention de la Reine mère dans la ruelle du lit de la jeune Reine pour y présenter le jeune Roi, le soir de la cérémonie, — intervention dont les détails sont contenus dans un document écrit le jour même à la Cour, — est curieuse à connaître. Un peu de politique, sinon la politique seule, en fut tout le mobile. Le mariage avait rencontré une telle opposition dans le parti des Princes, tant d'écrits avaient été lancés à Paris, dans les provinces, tous pleins d'arguments hostiles aux effets de cette union représentée comme contraire aux intérêts de la France et aux principes de la politique, que la Reine mère, après les luttes qu'elle avait soutenues contre l'assaut des partis adverses, voulait triompher entièrement. Proclamant l'accomplissement des noces, elle voulait pouvoir

proclamer aussi la consommation du mariage. Elle voyait, par cela même, un empêchement à toute réplique, un couronnement à l'ouvrage si pénible de cette négociation, le dernier mot à cette lutte; elle croyait prévenir même ces ironies gauloises qui n'auraient pas manqué de courir de bouche en bouche dans le royaume, surtout dans les provinces que le mécontentement du Prince de Condé et de ses adhérents avait détournées de leur obéissance au gouvernement du Roi. L'avis de la consommation du mariage — qu'elle fût réalisée ou demeurée fictive, pourvu que les apprêts en eussent reçu le quasi témoignage de quelques personnes de la Cour, — permettait à la Reine mère de penser que les tentatives des Princes opposants, Condé à leur tête, demeureraient plus que jamais sans effet; que, mieux encore, elles tomberaient d'elles-mêmes, le mariage de France et d'Espagne se trouvant ainsi accompli sans esprit de retour. La conduite de la Reine mère, ce soir-là, ne manqua donc pas d'habileté, et si elle prit soin de faire en sorte que le Roi son fils se rendît aux appartements de la petite Reine Infante, et qu'il y demeurât pour quelques heures au moins, il faut y voir plus encore la raison d'État que celle de l'intérêt maternel. Venons-en donc au récit de ce difficile moment.

Le Roi était revenu vers six heures en grand cérémonial au palais de l'Archevêché, qu'il occupait; il avait aussitôt conduit sa jeune épouse dans la chambre qui lui avait été préparée[1], et en était aussitôt parti pour se rendre dans la sienne. Il était las, il s'était mis au lit et il avait soupé. Ce fut alors que M. de Guise, M. de Grammont et quelques autres gentilshommes peu embarrassés se mirent à lui raconter quelques *contes gras,* sinon pour l'instruire, au moins pour l'assurer : cela d'après Hérouard[2]. Un document plus circonstancié, officiel en quelque sorte, d'une précision singulière en tous cas, établit les faits sous ce titre péremptoire : *Ce qui s'est passé lors de la consommation du mariage du Roi.* C'est dans ce texte seul que l'on retrouve aussi curieusement et minutieusement indiquée la conduite de la Reine mère : à le lire, on croirait qu'elle en aurait elle-même prescrit et revu la rédaction.

[1] L'appartement préparé pour la jeune épouse se composait de deux pièces, à main gauche dans la grande salle du palais. La chambre à coucher était tendue de tapisseries d'or et d'argent à beaux dessins représentant l'histoire d'Artémise. Le lit était de velours ormesin bordé de magnifiques garnitures de fil d'or. Voyez Archives des Médicis, *Carte Stroziane,* 55, *Relazione del ricevimento et abbocamento di Loro Maestà,* da Luca degl' Asini.

[2] Voyez le tome IV du *Journal de la vie privée du Roy,* 25 novembre 1615, p. 450.

Après la cérémonie achevée, environ les sept heures du soir, et que Leurs Majestés eurent un peu devisé ensemble, le Roy et la petite Reyne s'en retournèrent avec aultant d'ordre que l'heure le peut permettre, et prirent le plus court chemin de l'Archevêché pendant que la Reine mère y retourna aussi par la petite porte, et estant là, donna ordre à faire faire la bénédiction du lict nuptial sans aulcune ceremonie que par un des aumonniers ou chappelains.

Incontinent après que le Roy eust souppé, il se coucha en sa chambre et en son lict ordinaire selon sa coutume, où la Reyne sa mère, qui jusqu'alors estoit demeurée en la chambre de la petite Reine et l'avoyt faict aussi coucher dans le lict de sa première chambre, le vint trouver environ vers les huit heures du soir, passant au travers de la salle dont elle avoit fait sortir toutes les gardes et tout le monde, et trouvant le Roy dans son lict lui dit ces mesmes parolles :

« Mon fils, ce n'est pas tout que d'estre marié, il faut que vous veniez voir la Reyne votre femme qui vous attend. »

Le Roy répondit :

« Madame, je n'attendois que votre commandement. Je m'en vas s'il vous plaît la trouver avec vous. »

Au mesme temps lon lui bailla sa robbe de chambre et ses bottines fourrées, et ainsi s'en alla avec la Reyne sa mère par ladite salle en la chambre de la petite Reyne, dans laquelle entrèrent avec Leurs Majestés les deux nour-

rices, Messieurs de Souvray, gouverneur, et Érouard premier médecin, le Marquis de Rambouillet, maistre de la garde-robbe, portant l'épée du Roy, Belinghant, premier valet de chambre portant le bougeoir. Comme la Reyne approcha du lict, elle dict à la petite Reyne :

« Ma fille, voici vostre mari que je vous amene, recevez-le aupres de vous et l'aimez bien, je vous prie. »

A quoy elle respondit en espagnol qu'elle n'avoit autre intention que de luy obéir et complaire à l'ung et à l'autre — et ce disant, le Roy se mit dans le lit par le costé de la porte de la chambre, la petite Reyne estant du costé de la ruelle où avoit passé la Reyne mère, laquelle les voyant couchés leur dit à tous deux ensemble quelque chose si bas que personne du monde ne le peut entendre qu'eux, et puis sortant de la ruelle dit : « Allons, sortons tous d'icy », et commande aux deux nourrices du Roy et de la Reyne de demeurer seullement en ladicte chambre et de les laisser ensemble une heure et demie ou deux heures au plus.

Ainsy se retira ladicte dame Reyne et tous ceux qui estoient encore avec elle en ladicte chambre pour laisser consommer ledict mariage, ce que le Roy fict et par deux fois, ainsy que lui-mesme l'a advoué, et lesdictes nourrices lont veritablement rapporté, et après sestant un peu endormy et demeuré un peu davantage à cause dudict sommeil, il se réveilla de lui-mesme et appella sa nourrice qui luy rebailla ses bottines et sa robbe, et puis le reconduisit à la porte de sa chambre, du dehors de laquelle, dans la salle, l'attendaient lesdits de Souvray,

Érouard, Belinguant et autres pour le reconduire en sa chambre, et après avoir demandé à boire et avoir beu, tesmoignant un grand contentement de la perfection de son mariage, il se remit en son lit ordinaire et reposa fort bien tout le reste de la nuit, estant pour lors environ onze heures et demie. La petite Reyne de son costé se releva au mesme temps que le Roy fust party d'auprès d'elle et rentra dans la petite chambre, et se remit dans son petict lict ordinaire qu'elle avoit apporté d'Espaigne. C'est véritablement ce qui se passa pour la consommation dudict mariage [1].

Après une telle cérémonie, le mariage royal avait en effet reçu l'apparente garantie de sa consommation [2]. C'était ce qu'avait voulu la Reine mère — et elle avait d'autant mieux fait que, sans elle, le Roi n'eût point songé un seul instant à se lever pour aller trouver la petite Reine, et il n'eût été lazzi et menus propos très-plaisants qui ne se fussent tenus à la Cour

[1] Bibliothèque impériale. Manuscrits. *Fonds Dupuy*. Ce document se trouve aussi parmi les pièces recueillies pour former la première *Revue rétrospective*. Ire série, t. II, p. 252.

[2] Le document concernant la consommation déclarée si haut par la Reine mère avait été répandu à dessein parmi les membres du corps diplomatique, et plusieurs y avaient ajouté foi. Mais, en somme, le doute était général. L'Envoyé de Mantoue écrit à son Duc : « La nuit passée, les époux ont *dormi* ensemble, et, *s'il faut croire ce que l'on dit*, le Roi s'est comporté en bon et brave *cavaliere*. »

et au dehors sur ces noces, qui n'auraient eu d'autre caractère que d'avoir été consacrées par la messe dite *in pontificalibus* par M. l'Evêque de Saintes. La Reine mère eut donc soin de sauver les apparences. Bien que le Roi en ait dit, et malgré la prétendue assurance des nourrices, il est manifeste que cette réunion des époux n'avait eu rien que de fictif, que ce fut un simulacre, nous dirions un jeu et une présomption d'enfant encouragée par sa mère, s'il nous était permis de nous servir de cette expression dans cette circonstance si délicate et si difficile à définir. Si le Roi avait réellement consommé son mariage ce même soir, où serait alors la raison qui l'eût ensuite décidé à ne partager une seconde fois le lit de la Reine que quatre ans après, — sans que pour cela on connût personne à la Cour ou ailleurs qui eût capté non pas seulement ses sens, mais même ses sentiments? Nous aurons, plus tard, le témoignage du Nonce à ce sujet; nous rapporterons textuellement les étranges choses qu'il a écrites sur l'impression qu'avait laissée dans l'esprit du Roi, nous ne disons pas ce *mariage forcé,* mais cette *nuit forcée.* Ni le lendemain, ni les jours suivants pendant des années, le jeune Roi ne vit la jeune Reine autrement qu'aux heures où il allait la saluer avec cérémonie, et s'entretenait quelques instants avec elle, sans doute

de ses oiseaux et de ses ballets, plûtôt que de toutes autres choses politiques ou galantes, et cette indifférence de l'époux avait tourné tellement en habitude, que ce fut alors que les négociations si curieuses et si piquantes que nous avons annoncées furent entamées d'un commun accord par le Nonce et l'Ambassadeur d'Espagne, avec le ferme et heureux appui de Luynes, le seul qui eût la grande et pleine faveur de Sa Majesté et qui fût capable de le décider à quelque chose. Nous ajouterons que lorsqu'ils eurent réussi dans ces négociations, toute la Cour, les Ambassadeurs des puissances, les Ministres eux-mêmes, les confidents, applaudirent à l'événement en le désignant par ce mot significatif et irréfutable, « la consommation du mariage [1] », et Sa Majesté elle-même en fit donner part au Nonce et à l'Espagnol en usant de ce terme. Or, devant ce fait, qui n'arriva qu'en 1619, que signifie la prétendue consommation pendant la nuit qui suivit la cérémonie du mariage, en 1615, à Bordeaux, sinon qu'elle avait été fictive, que la Reine mère avait voulu pouvoir la désigner dans ses lettres aux souverains et souveraines messieurs ses bons frères et sœurs, ses cousins et cousines, comme si elle avait eu lieu ; que le jeune Roi

[1] Nous en avons fait le titre de notre dernier chapitre.

était d'une nature aussi lente et réservée que celle de son père avait été emportée et fougueuse; qu'à cet endroit de la galanterie, il s'annonçait dès lors ce qu'il a toujours été depuis, aussi grand mélancolique en amour et peu grand « abatteur de bois » que bon chasseur à l'oiseau. Il nous reste d'ailleurs à l'étudier, à le regarder et à le voir jusqu'au moment où il donnera lui-même avis de la consommation de son mariage, c'est-à-dire jusqu'au terme des trois années qui ont suivi, années traversées d'ailleurs par d'étranges événements au palais du Louvre, et dont les moindres ne furent pas le fameux attentat à la vie du plus impopulaire des favoris, et l'enlèvement immédiat de la Reine mère au soin des affaires et du gouvernement.

Le petit Roi nouveau marié montra bien, le lendemain, que les émotions de la veille n'avaient pas été si fortement accusées qu'elles le pussent détourner en rien de ses habitudes : il alla faire visite à la Reine sa femme, plutôt en personnage poli qu'en prince galant : et s'il s'occupa de quelque chose, ce fut encore de ses émerillons favoris, qu'il fit voler pendant plusieurs heures. Il songea aussi aux beaux apprêts de son entrée solennelle, annoncée pour le 29, dans Bordeaux avec la jeune Reine.

Ce fut un fort grand jour et fort pompeux. Il eût fallu

remonter loin dans les annales de Bordeaux pour retrouver les traces d'un tel gala. On procéda d'après les règlements d'un cérémonial conçu tout exprès. Sa Majesté alla en carrosse hors la porte des Salinières, et elle descendit dans un bateau fait en forme de maison, recouverte d'un dôme accommodé pour la circonstance par Messieurs de Bordeaux. Elle en descendit à dix heures trois quarts en face du château Trompette, dans la maison du sieur Bissouze, à l'angle droit de laquelle, sur la place des Chartreux, avait été dressé le trône que la jeune Reine vint occuper aux côtés du Roi. Ce fut là que Leurs Majestés reçurent les harangues et le serment des corporations et des compagnies; il s'y fit plus d'un discours et d'assez longs ; rarement prince avait été autant harangué [1]. Après quoi, le Roi monta à cheval et fit son entrée séparé de la jeune Reine, qui était en carrosse : son cheval était d'Espagne, de couleur fauve, et harnaché fort richement, « lequel mesmes faisoit manière surtout lorsque son cavalier fut devant le logis auquel

[1] « M. le Chancelier était sur un placet garni de velours violet, au costé un peu en arrière. Alors, M. le Maréchal de Roquelaure, comme Maire, avec sa riche robe de drap d'or, MM. les Jurats, le Procureur syndic et moy, avec nos robes de velours blanc et rouge cramoysi, nous allâmes les premiers rendre nos sujections et devoirs. » (*Chron. bourdel.*, p. 163.)

étoit la Reyne mère [1], et y avoit très-bonne grâce au jugement de tous, estant très-bien à cheval. » Le Roi et la Reine de France traversèrent ainsi Bordeaux, dont les rues et les places étaient sillonnées d'arcs triomphants, de fontaines improvisées et tendues de tapisseries précieuses; arrivés à l'église métropolitaine où les attendait le vénérable Chapitre, ils entrèrent par la porte royale sur laquelle pendaient trois écussons, se mirent à genoux, et reçurent l'eau bénite par l'entremise du Doyen, qui ne manqua point à les haranguer d'abord, et qui leur fit lire et jurer le serment « que le Roy, à son nouvel advénement à la cité de Bordeaux, a accoutumé de faire aux États, et laditte cité et pays Bordelois [2]. »

[1] « La Reyne mère vit passer ladite entrée au logis du sieur Martin, cy-devant thrésorier de France en la rue du Chapeau-Rouge. » (Voyez la *Chron. bourdel.*)

[2] La forme de ce serment mérite d'être rappelée :

« Premièrement ledit sieur jure qu'il sera bon Prince et droiturier seigneur, et fera bonne justice à tous et chacun desdits États, tant au pauvre comme au riche, et les gardera et deffendra de tort et de force de soy-mesme et de tous autres à son loyal pouvoir. *Item* qu'il gardera et entretiendra leurs priviléges, franchises, libertez, coutumes, observances, établissements, style, et usances. »

« Ce serment doit être écrit dans un papier, et faut mettre le papier dans un missel sur un évangile, et le serment étant

La cérémonie ayant duré jusque vers cinq heures et demie, le Roi retourna alors au palais de l'Archevêché, où il conduisit la Reine dans sa chambre, sans toutefois s'y arrêter. La solennité de cette entrée ne fut pas la dernière où le Roi dut faire acte de présence pendant son séjour à Bordeaux : l'entrée faite, il fallut songer au lit de justice à tenir; ce fut le 10 décembre que Sa Majesté alla au Parlement [1], grandement accompagnée des Ducs d'Elbeuf, d'Uzès, d'Épernon, du Comte de Saint-Paul et des Maréchaux de Brissac et de Souvré. Ce jour, le peuple l'admira sur un des plus beaux chevaux du feu Roi Henri IV :

achevé de lire, le Roy ajoute ces paroles, mettant les mains sur l'Évangile : « *Ainsi Dieu m'ayde et les saints Évangiles.* » Extrait des *Archives de l'Église de Bordeaux* (document communiqué par M. Feuillet de Conches).

La *Chronique bourdelaise* initie à tous les détails triomphants de ces journées : « Les feux artificiels, dit-elle, faits de l'invention de Jumeau, artilleur du Roy, et après luy ceux de Morel. MM. les Jurats avaient fait venir des ouvriers de Limoges, frères appelés les Mabareaux, les plus dignes ouvriers de France pour la fabrique des armes, sculture, orfévrerie et autres inventions, lesquels firent deux médailles d'or de ducat massif, de la grandeur d'une assiette et ung doigt d'espesseur, l'une pour le Roy et l'autre pour la Reyne. (*Chron. bourd.*, p. 165.)

[1] M. le premier Président était M. de Nesmond, mort le 4 janvier 1616.

Car il monta à cheval (dit Hérouard) sur celuy qui se nommait *le Soleil,* cheval de couleur isabelle et lequel, du vivant du feu Roy, il nomma *le beau cheval de Papa* [1].

La Cour n'avait donc plus qu'à quitter Bordeaux et à tirer vers Paris, sinon pour y entrer immédiatement, du moins pour s'en rapprocher. On songea au départ pour le 17 de ce mois de décembre, et depuis la solennité de son entrée jusqu'à celle de son lit de justice, du 29 novembre au 10 décembre [2], le petit Roi n'eut guère à paraître en cérémonie, sauf pour recevoir Don Carlo d'Arillano, premier écuyer du Duc de Lerme, chargé de présenter à Sa Majesté douze beaux genets d'Espagne de la part du Roi

[1] Au magnifique château de M. le Duc de Mouchy, récemment restauré par un habile et savant architecte, M. Destailleurs, parmi les curieux et charmants portraits de maisons royales qui y sont conservés, se trouve celui du Roi Louis XIII, dans le costume, à l'âge et sur le cheval dont il est évidemment question ici.

[2] « Le 1er décembre 1615, va chez la Reine, où il voit un ballet à l'Espagnole par les filles de la Reine; elle en était aussi : puis ils se mettent à jouer à des petits jeux comme on faict en France et qui estoient aussi d'Espagne. » H.

Le 4 décembre. Ne veult point aller aux Jésuites voir représenter en comédie le mariage de Salomon. Va à la chasse. Il répond à M. d'Elbeuf : « J'aime bien leurs jeux quand ils preschent bien, mais je n'aime point ces petites badineries. »

Catholique [1], et pour donner audience aux Ambassadeurs du Moscovite venus pour chercher l'amitié du Roi Très-Chrétien, et lui offrir la sienne [2]. Il eut

[1] « Le 30 novembre, voit dix-neuf chevaux d'Espagne, présent du Roi d'Espagne, tout caparassonés d'or. » (H.)

Ce Don Carlo d'Arillano apportait aussi de curieux présents à titre de galanteries offertes de la part du Duc de Lerme à la Reine mère : ainsi quatre coffres d'argent travaillé, contenant des pastilles de sortes différentes et des rosaires d'ambre ouvragés merveilleusement; puis cent peaux travaillées à l'ambre, deux cents boîtes d'ambre, deux cents bourses d'ambre brodées, deux cents paires de gants ambrés préparés par la Comtesse de Valence, une chaîne d'ambre, deux cents chapelets garnis d'or; puis de ces beaux objets de lingerie travaillés à la mauresque, et deux douzaines de ces *penadores* ou peignoirs brodés d'or, des mouchoirs de même. (Extrait d'un document des Archives des Médicis : *Robbe mandate dal Duca de Lerma a presentare alla Regina madre per Don Carlo di Arigliano suo cavallero maggiore.*)

[2] « È arrivato quì un Ambasciatore con una gran troppa mandato a questo Re Christianissimo dal Moscovito. Sua Maestà gli ha dato una sola pubblica audienza con la Regina Madre et con la Regina moglie, havendolo per i negotii rimesso poi a Ministri. — Et egli ha presentato al Re tre mazzi di pelle che dicono essere di gran valuta. » *Archivio Mediceo.* Dépêches de France. Décembre 1615. Voyez aussi un petit livre fort rare : *le Persée françois. Au Roy,* par le sieur de Morilhon, avec les mariage et entrée royale à Bourdeaus. Imprimé en 1616. *Bourdeaus,* Chœrt-Vernoy. A la page 449 se trouve la *Description de l'ambassade du Mouscovite et des mœurs de son pays.*

aussi à recevoir Don Inigo de Cardenas, cet ambassadeur qui avait eu la première main à toutes les négociations du mariage, et qui désormais devait se retirer de la Cour, ayant présenté pour son successeur en la même qualité, le Duc de Monteleone, à qui il était réservé de paraître aussi gracieux et affable à la Cour que Don Inigo avait paru revêche, déplaisant et hautain [1].

[1] Don Inico di Cardenas presenta il Duca di Monteleone alla Maestà come nuovo Ambasciatore residente in questa Corte, et gli essendovi licentiato ha ricevuto un donativo di un buffetto di vessella d'argento di valuta di 7500 scudy del Re, et della Regina una crocetta di diamanti 3000 scudi, ed il suo segretario riporta una collana di 600 scudi.

IX.

LE RETOUR ET L'ENTRÉE A PARIS.

1616.

Parti le 17 décembre de Bordeaux, le jeune Roi avait passé la Garonne, à la Bastide, accompagné des Reines : le soir, il avait couché à Créon et s'était rendu le 18 à Libourne, pour en partir le 22. L'étape qu'il fit, ce jour, fut à Coutras, qui lui rappela glorieusement le feu Roi son père ; aussi alla-t-il visiter le champ où fut donnée la grande bataille gagnée sur Joyeuse, par celui qu'alors on appelait, en façon d'ironie, *le Béarnais*. Les Reines voyageaient tantôt en avant, tantôt à la suite de l'escorte du jeune Roi, et cette escorte était considérable, car la paix avec les Princes et ceux de la religion n'avait point encore été conclue. Cependant on était à la veille des conférences de Loudun, et après avoir passé le 23 à la

Roche-Chalais, le 24 à Aubeterre, le 28 à Villebois, on était arrivé le 29 à la Rochefoucauld, où le Roi avait donné audience, dans le grand château, aux Députés de la religion, sur la demande qu'ils avaient faite de se soumettre après une bonne entente. On voyageait lentement. Les chemins étaient mauvais, le temps très-froid, les gens d'armes souffraient, et il nous est resté plus d'une chanson qu'il convient plutôt d'appeler complainte sur les misères de ce retour du voyage de Guienne [1].

Le 2 janvier, le Roi est à Verneuil, le 3 à Suivray, où il rencontra, le jour suivant, le jeune Chevalier de Vendôme, de retour de Malte et de Rome. C'était l'ancien bon petit ami du Dauphin, celui qu'il appelait *Féfé Chevalier,* aux temps où leur éducation se faisait dans les résidences de Saint-Germain et de Fontainebleau : mais depuis, Monsieur le Chevalier avait été bien distancé par Charles-Albert de Luynes

[1] Voyez les quarante-huit couplets de la première partie des *Adventures du retour de Guyenne* et les quarante-huit de la *Svite des adventvres du voyage de Guyenne depuis le seiour de Poictiers iusques a celuy de Tours.* 16 décembre 1615, 29 janvier 1616. *A l'imitation de la chanson des pèlerins de Saint-Jacques et se chante sur le mesme chant.* Nouvelle édition publiée et annotée par J. F. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. Charmant petit volume de la librairie d'Auguste Aubry, tiré à cent dix exemplaires, 1863.

sur le chemin de la faveur. Le 5, l'équipage royal couchait à Chastelarcher, et le 6 à Poitiers. Il y fut fait une halte jusqu'au 21 qu'on arriva à Châtellerault, où, le lendemain 23, la Reine mère tint conseil, le Roi présent, sur le retour de Messieurs de Nevers, de Brissac et de Villeroy, d'auprès de M. le Prince, avec qui l'on commençait de s'entendre. Le 24, Leurs Majestés étaient à Sainte-Maure et le 25 à Tours, où la Cour prit quartiers, pour ne partir qu'aux approches du mois de mai suivant. Ce long séjour a pu rester mémorable dans l'esprit du favori du jeune Louis XIII, et si la Reine mère a dû commencer de prendre ombrage d'Albert de Luynes, ce dut être alors. Déjà l'Ambassadeur du Grand-Duc avait écrit de Bordeaux à la date du 15 novembre :

Le Roy continue de jour en jour à faire meilleure mine à Luynes son si grand favori : maintenant, il l'a déclaré chef des gentilshommes de sa chambre, et de plus en plus il sera fait bruit des faveurs nouvelles de Sa Majesté à l'endroit de ce sien serviteur[1].

A Tours, Luynes était d'ailleurs fort à l'aise et bien placé pour pénétrer plus avant dans le cœur du petit Roi. N'avait-il pas, à deux heures de cette ville, le

[1] Archives des Médicis, n° 4629. *Carteggio di Francia.* Matteo Bartolini, ambassadeur.

château royal d'Amboise dont le gouvernement, enlevé à Condé, lui avait été donné par lettres patentes de Sa Majesté? A Amboise, Luynes était chez lui, et il n'était pas d'occasion qu'il ne cherchât pour y aller en compagnie du Roi, qui s'y plaisait fort et qui y chassait comme il voulait, loin de la Reine mère et d'un entourage qu'il n'aimait point.

Le 28 de ce mois de janvier, quatre jours après son arrivée à Tours, ce fut la première fois qu'il pensa d'aller à Amboise, et bien lui en prit de s'y être trouvé, et d'y avoir demeuré toute la demi-journée du 29, car on ne saurait dire ce qui lui serait advenu, s'il fût revenu à Tours et qu'il eût assisté au Conseil réuni chez la Reine mère dans la maison de la Bourdaisière, où elle demeurait. Tous les mémoires ont rapporté l'accident étrange dont le Conseil entier faillit être victime. Hérouard l'a raconté en mentionnant les faits et gestes du Roi ce jour même :

Le 29, à Amboise, va se promener, faisant tirer à ses chiens d'Arthois des petits canons achetés à Tours, à l'inventaire de la Bourdaisière. Va au clos — va et vient jusques à dix heures, — entend la messe, dîne à dix heures et demie, — promène, void ses petits chevaux attelés au carrosse pour ce qu'il ne vouloit partir qu'à une heure, et qu'un mauvais orage de neige qui survint les fait remettre dans l'escurie. L'on a remarqué que ce

fust un coup de Dieu, d'aultant que s'il fust party à cette heure-là, sans doubte il fust allé descendre à Tours chez la Reine sa mère et se y fust trouvé entre deux et trois qu'elle estoit au conseil que le plancher de sa chambre fendit : elle se trouva à l'endroit de la poultre, M. le Chancelier devant elle, M. d'Épernon et M. de Villeroy a costé qui tombèrent sans beaucoup se blesser, et d'autres comme les sieurs de Bassompierre, Marquis de Villaines, Marquis de Sablé, Marquis de Nangy... Arrivée à Tours à trois heures trois quarts.

A le suivre de près, on aurait pu se demander s'il se savait marié, s'il avait une femme. Il faisait visite à la Reine Infante, comme il faisait visite à la Reine mère. Ce n'était qu'à de rares occasions qu'il se divertissait chez elle. Quelquefois c'était la Reine qui le visitait et qui le venait trouver à ses jeux d'enfant : ainsi le 3 février, pendant qu'il s'amusait à faire des bataillons de diverses sortes avec ses petits hommes d'argent, il lui offrit ce jour une collation de confitures sèches. A Tours, pendant ce long séjour, ils ne donnèrent qu'une fois aux habitants l'occasion de les voir ensemble, encore fut-ce à l'occasion d'une cérémonie à l'église de Saint-Gratien. Le Pape, par l'entremise du Nonce Ubaldini, nouvellement créé Cardinal, avait envoyé au Roi l'épée avec le casque, et à la Reine la Rose d'or ; les augustes époux avaient

dû se rendre à l'église pour les recevoir, et la Reine s'était montrée dans sa litière découverte.

Un soir cependant, le Roi donna un ballet à la Reine, qu'il fit danser par ses enfants d'honneur; le lendemain, il dansa lui-même devant sa femme, mais en cela, absolument en cela se borna sa galanterie, et la Reine lui répondit par un autre ballet qu'elle fit danser à la mode d'Espagne par ses filles d'honneur. Une autre fois, le Roi fit de la musique à la porte de la Reine, qui lui fit répondre d'un autre côté. C'était ainsi qu'ils s'aimaient. S'il sortait de la ville, c'était pour aller au Plessis-lez-Tours ou à Amboise; au Plessis, il se faisait ingénieur, bâtissant un petit fort, faisant le caporal, le soldat, le sergent, posant des sentinelles; mais Amboise le divertissait surtout, il y chassait, et alors tout son flegme le quittait. « Le 9 février qu'il y étoit, dit son médecin, il faisoit un extrême froid, il chassoit au héron, et tant qu'il a esté à Amboise, la campagne a esté sa chambre et son cabinet. »

Il y passa alors trois jours : cela laisse à penser combien Luynes, qui là était chez lui, avait une influence puissante et charmante sur l'esprit du jeune Prince. Le 4 avril, au lendemain de Pâques, il y fut encore, et le 18, pour la dernière fois pendant ce séjour de la Cour en Touraine, il s'y rendit en avant

pour y attendre la petite Reine avec laquelle il soupa, «ça a esté la première fois qu'ils ont mangé ensemble.» Les 19 et 20, la Cour y fut au complet, et Luynes encore eut l'honneur de donner la collation au Roi et à la Reine, au clos du château. Le 21, on fut à Blois. C'est dire que le voyage pour le retour à Paris était enfin entrepris : il y eut cependant encore une étape qui dura plus d'un jour, ainsi à Blois, où la Cour arriva le 21 avril au soir et ne partit que le 7 mai pour Orléans. Le premier soin du Roi, à Blois, dans le château, avait été de mettre ses émerillons dans la volière de sa chambre, — on le reconnaît bien là; — après quoi, vers cinq heures et demie, la Reine s'annonçant par le bruit de ses carrosses, il l'avait reçue dans l'appartement, accompagné de la Reine mère. Il se livrait toujours aux mêmes divertissements : le 23, le voilà à la grande allée où il attelle ses chiens à ses petits canons, va les conduisant jusqu'au bout, revient de même, puis va aux jardins; le 25, il visite Chambord, sans trop s'y plaire; le 28, il fit fort bonne figure à la chasse dans un de ces beaux rendez-vous des alentours de Blois, où les Valois ses prédécesseurs s'étaient tant plu : je veux parler de Bury, qui était aux Roberthet.

Le 28, ne dynne pas par impatience de partir pour aller à la chasse, à sept heures, entre en carrosse et va

à l'assemblée à Burie, où il a dîné. Sur les onze heures, monte à cheval et va au laissés-courre, void les chiens, les suit, void souvent le cerf, court cinq heures durant, monte cinq relais et revient à cinq heures.

Ces jours-là, ne le reconnaît-on pas bien mieux le Roi de France, et le tiendrait-on pour ce puéril Prince qui, peu d'heures après, imaginera peut-être de se divertir à faire des massepains, ou à atteler ses chiens à de petits canons? Cependant, le surlendemain, encore à Blois, la Reine mère lui donna une autre besogne, et pour ce jour, il dut faire office de roi. Depuis longtemps, en effet, Marie de Médicis supportait difficilement la présence aux affaires de messire Nicolas Brulard de Sillery, fait Chancelier de France par le feu Roi onze ans auparavant. Un parti dans son ministère même s'était formé contre lui : on rendait le Chancelier responsable des malheurs de la Cour et de la rébellion prolongée des Princes, par le fait même qu'il avait conseillé à la Reine les moyens les plus énergiques, comme étant les plus efficaces. Le Secrétaire d'État Villeroy et le Président Jeannin, ses collègues, qui s'estimaient ses rivaux, le décriaient également dans l'esprit de la Reine mère, et la Maréchale d'Ancre avait associé ses mécontentements aux leurs. C'en était trop pour la disgrâce du Chancelier, et comme pour lui reprendre les sceaux la personne

du Roi était nécessaire, et que la Reine mère avait décidé de ne pas poursuivre sa route sans avoir remercié le Chancelier, elle mit, le 1er mai, le Roi à même de faire sa déclaration au vieux serviteur du royaume :

Va se promener aux jardins (dit Herouard en parlant du Roi), revient à unze heures à la chambre de la Reine sa mère, où messire Nicolas Brulard, fait Chancelier de France par le feu Roy dans l'unzième année, remet les sceaux entre les mains du Roy. Il n'y avoit qu'eux trois, ayant faict sortir tous ceux qui estoient dedans...

La Reine mère a dû se rappeler cette scène, deux ans plus tard, lorsque, pendant ce même mois, et sans nul doute, dans cette même chambre de ce même château, éloignée et renvoyée de la Cour du Louvre par ce même jeune Roi son fils, elle fut dans le cas d'éprouver les rigueurs d'une disgrâce plus amère et plus poignante encore. M. Du Vair fut désigné pour succéder en la charge de M. de Sillery, et cela fait, après une excursion du Roi dans ses carrosses à Villesavain en Sologne, le 5 mai, Sa Majesté partit le 7 pour Beaugency, d'où le 8 pour Orléans par le chemin de Toury, le 9 pour Chilleuse et Pluviers, arrivant le 10 à Fontainebleau. Le Roi s'y reposa avant l'entrée à Paris, qui eut lieu le 16, un lundi, étant

parti de Fontainebleau à sept heures, arrivé à Essonne à dix heures pour y dîner, puis reparti en carrosse, devant s'arrêter à Bourg-la-Reine, et y retrouver sa femme, qui l'avait devancé, toute prête et parée pour apparaître enfin au peuple de Paris qui soupirait depuis bientôt dix mois pour le retour des deux héros de l'hymen royal de France-Espagne. On peut aisément imaginer si l'entrée fut brillante et si ce peuple de Paris acclama la petite Reine, qu'ébahi et joyeux il regardait passer se rendant au Louvre, dans sa litière, merveilleusement vêtue à la française, d'une robe de toile d'argent à fond bleu, toute parsemée d'étoiles de diamants, portant la jupe de drap d'or frisé à fond de même couleur, couverte de croissants en broderies d'argent lustré; elle avait sa belle chaîne de pierres précieuses, et au cou ses perles si fameuses, et elle était coiffée avec la couronne, son royal insigne. Les grands officiers lui portaient un dais sous lequel elle était. Le Roi la précédait. Il s'était paré et botté au Bourg-la-Reine, était monté à cheval sur *le Soleil*, son beau cheval et celui du feu Roi. Dix mille hommes parisiens tous bien armés, formant neuf bataillons sous le commandement du Président de Chivry, étaient rangés dans la plaine de Montrouge pour recevoir les jeunes Majestés. Il ne faut guère douter si le Roi en considéra la belle ordonnance, et si la

Reine et lui reçurent plus d'un hommage. M. de Liancourt, gouverneur de Paris, et M. Miron, le prévôt des marchands, parlèrent les premiers[1]. Ce fut là que la jeune Reine monta dans sa litière découverte toute brodée d'or et d'argent. L'entrée se fit par la porte Saint-Jacques, et ainsi jusqu'à Notre-Dame, où le clergé et une partie du Parlement s'étaient réunis. Grâces furent rendues à Dieu, et le Roi étant remonté à cheval, reprit avec le cortége le chemin du Louvre, d'où Marie de Médicis, arrivée la veille[2], alla au-devant de la Reine, avec Mesdames de France, ses filles Henriette et Christine, et accompagnée de la Comtesse de Soissons, de la Princesse de Conty, de Mademoiselle de Montpensier, de Mesdames de Longueville et d'Elbeuf, de la Duchesse de Montmorency et de Madame de Guercheville.

Les estampes et les médailles, les sonnets et les

[1] Voyez à la Bibl. imp. ms. S. F. 424, p. 86 : *Le Cérémonial de l'Hostel de ville.*

[2] La Reine mère avait quitté le Roi et la jeune Reine à Orléans pour se rendre directement à Paris, où elle arriva le 11 au soir, après avoir fait une station à l'église de Saint-Victor, où était une chapelle dédiée à la Vierge, et où elle avait coutume de se rendre chaque semaine quand elle était à Paris.

chansons ont célébré cette journée. Il faut voir, entre autres choses, l'œuvre de La Serre, le chroniqueur-graveur de ces fêtes et de ces solennités royales : regardez *l'Emblème des vœux et Empressements de Paris pour l'heureuse arrivée de Leurs Majestez* [1] où le Peuple de Paris, Pallas, la Victoire, l'Abondance, la Fortune et la France, sont les personnages, et *la Magnifique et Somptueuse Réception faite au Très-Chrétien Louis Treizième, Roi de France et de Navarre, et à Anne d'Autriche, sa femme, le lundy* 16 *mai* 1616, *à leur retour du voyage de Bordeaux*, où se trouvent comprises ces pièces aujourd'hui rares de la *Réception faite à la Reine, au Louvre, où Leurs Majestés prennent le frais sur un balcon*, puis *le Bal donné à la Reine en suite d'un très-magnifique repas*, et enfin, comme souvenir de la journée du lendemain, *la Reine avec sa suite se promenant à cheval aux environs de Paris et en considérant l'étendue du costé de Belleville*, le 17 mai [2].

Telle fut l'arrivée de la nouvelle Reine de France à Paris, Anne d'Autriche, future Reine mère de Louis XIV et Régente; mais dans ce livre, nous ne

[1] Publiés chez Le Clercq.

[2] Voyez toutes ces pièces, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale, dans les *cartons de l'histoire de France*, années 1615 et 1616.

devons voir que la petite Reine, charmante et pétulante, et ne sachant trop comment agir et parler à la Cour, reine sans puissance, épouse sans mari, jusqu'à une date d'où nous sommes encore séparés par deux années et demie.

image not available

X.

LES DIVERTISSEMENTS DE LOUIS XIII.

1616-1617.

Le Roi ne fit encore rien pendant cette année 1616 pour mettre la main aux affaires. La paix de Loudun recevait la sanction de la Reine, le Prince de Condé parlait de son prochain retour, les Ministres étaient changés, l'Évêque de Luçon recevait une première marque de confiance de la Reine mère, qui le chargeait de traiter avec Condé retardataire. Le Maréchal d'Ancre soulevait les rumeurs du peuple, qui brûlait et saccageait son hôtel; Condé revenait; des cabales nouvelles se formaient; le Roi d'Angleterre faisait demander à la Reine mère la main de Henriette de France pour Charles, Prince de Galles; l'arrestation de Condé avait lieu; les Princes de Nevers, de Bouillon

et autres créaient de funestes embarras : mais par tant de faits, par des tribulations si grandes, l'esprit de politique, le sentiment de l'intérêt d'État, si peu précoces chez Sa Majesté, ne furent nullement éveillés. On peut dire que jusqu'au jour de l'année suivante où Louis XIII s'annonça roi par le coup d'État de l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur le pont du Louvre, son principal soin fut pour la fauconnerie, qu'il gouvernait en maître excellent, et son plus grand divertissement fut pour la danse et les ballets. Regardons-le d'abord à ses chasses diverses.

Nous avons dit la joie qu'il prenait à toutes choses et affaires de chasse dès son plus jeune âge, mais nous n'avons cité que peu de témoignages. Nous avons recueilli depuis, et toujours dans Herouard, qui est inépuisable quand on veut apporter une patience angélique à le consulter, quelques minuties qui sont ici bien à leur place et qui nous font en quelque sorte connaître la première heure où Monsieur le Dauphin annonce le goût qu'il eut pour la vénerie.

Le 21 décembre 1606, s'amuse aux furets de M. Martin, preneur de blereaux et de renards, lequel luy porte ung petit lapin dans la galerie lambrissée, où il le fait courir.

Ce sont là ses débuts; mais pour honorer sa sixième année et sans doute aussi pour la bien commencer,

« Se fait entretenir de chiens comme feroit un grand chasseur. « *Parlés-moi de Mirande et de Lion, qui prend tout seul le loup* », dit-il gravement à Herouard.

Dès l'année 1607, toutes les fois qu'il reconnaissait l'occasion fortuite de parler de chiens et de chasses, il en faisait son discours favori :

1er mai. S'entretient des chiens avec les uns et les autres, fort bien, chez la Reine.

Dès cette époque il en avait à lui et les lançait après des renardeaux dans la galerie où il lui était permis d'en user, comme s'il eût été en forêt avec Pataud, Patelot et Grisete, ses chiens favoris et qui étaient d'Artois. Ce même an, Monsieur le Dauphin connaissait véritablement la chasse mieux que chose au monde :

Le 21 mai (à Saint-Germain), « vient chez M. d'Orléans pour luy donner les premieres brassieres, demande comment faut-il faire, lui estant montré, les met, puis soubdain : « *Adieu, adieu, mon frère, je m'en vas faire courre un renard,* » dict fort guaiement, et s'en va sur la terrasse de sa chambre, où il faict attaquer par ses deux chiens

ung renardeau qui se defendoit bien. Il ordonne, il va, il vient tout ainsi qu'une personne d'autorité fort entendue à la chasse. »

Il était alors au séjour de Fontainebleau, et c'est le lendemain même que le Roi et la Reine lui firent voir la curée pour la première fois. Comme aussi fut-ce vers ce temps que le Prince de Galles et le Dauphin commencèrent à échanger quelques rapports de courtoisie gentiment entretenus par des cadeaux qui étaient habituellement des objets de chasse. A cette date même, le 29, venant de conduire Leurs Majestés en leur chambre et étant retourné dans la sienne, il reçut une escopette et deux grands et beaux barbets, que lui avait envoyés le Prince de Galles par un sien gentilhomme. Herouard constate que le mois suivant, en juin, il entendait tous les termes de vénerie, et qu'il savait les noms de tous les chiens de M. Martin, renardier de Sa Majesté, « ceux qu'il faut lancer les premiers, les seconds et chacun selon son ordre ». Or il faut savoir qu'à cette époque Monsieur le Dauphin était encore petit enfant, et qu'il touchait à peine à ses sept ans, à peine aussi ne portait-il plus sa robe longue, car il ne prit celle à haut collet qui était de satin gris que le 3 octobre. Un an plus tard, ce lui fut un grand bonheur, quand M. de Frontenac lui

apporta le beau *livre de chasses* du sieur du Fouilloux[1], et pour en témoigner sa joie, il s'apprit à dire en musique l'appel des chiens.

Cependant, bien qu'il ne manquât pas de valeur à la chasse à courre, il a toujours préféré pendant sa jeunesse la chasse à l'oiseau. Pour l'y voir — et il y est fort curieux, le sieur Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron, de Pallières et du Revest, gentilhomme de sa chambre, nous a rendu la chose facile par le livre qu'il a produit sous le titre de *Sommaire de la fauconnerie du Roi et des vols que Sa Majesté a inventez*[2].

Mais c'est encore vers Herouard qu'il se faut tourner pour connaître de lui les débuts du Prince dans

[1] Sans doute l'édition de 1585 : *la Vénerie et Fauconnerie*, de Jacques Du Fouilloux, Jean de Feuchières et autres divers autheurs, par J. D. S., gentilhomme. A Paris, pour Abel l'Angelier, au premier pillier de la grande salle du Palais.

[2] Voyez ces différents ouvrages traitant de fauconnerie : 1° *la Fauconnerie*, de Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron, de Pallières et du Revest, en Provence, divisée en dix parties avec les portraicts au naturel de tous les oyseaux. *A Paris*, chez Jean Houzé, au Palais, en la gallerie des Prisonniers, allant à la Chancellerie, 1627; — 2° *la Fauconnerie du Roy, avec la Conférence des fauconniers.* (*Id., ibid.*), 1662; — 3° *Lettres de Philoierax à Philosalco, où sont contenues les maladies des oyseaux et les remèdes pour les guérir.* (*Id., ibid.*), 1626.

la science de la chasse au vol, où en peu d'années Sa Majesté se put dire un véritable maître et un grand docteur.

« Le 13 janvier 1607 (ayant six ans et trois mois), il vouloit tout sçavoir, les causes, les raisons, et l'usage des choses; entretient M. du Tost, mary de la nourrice de Madame, sur des oyseaulx et sur un tiercelet qu'il avoit sur le poing. »

Ce Dutost était un archer des gardes, et le Dauphin le recherchait, sachant qu'il avait toujours à dire quelque belle chose sur les oiseaux de poing; et Monsieur le Dauphin tenait de lui le premier oiseau qui lui avait été donné, voire même le second, qui fut une pie-grièche.

« 19 août 1607. M. du Tost, mary de la nourrice de Madame, luy apporte une pie-griesche qu'il avoit dressee à voler le moineau, se faict donner son gant de fauconnier, le prend sur le poing, et dans la chambre haulte la lascha fort à propos apres ung moineau, luy en faict voler deux et se y amuse jusques à unze heures. »

Il faut reconnaître que ce goût devint tôt une passion, et ce fut la seule qui ait donné un peu d'animation à l'existence juvénile du Prince. Un jour d'août, le 23, le voici tout à son affaire, il en est pénétré :

M. de Vicq, gouverneur de Calais, et M. de Valençay

le viennent voir; à trois heures et un quart, lui prend humeur de vouloir aller à la chasse, vient à la salle, commande à M. de Ventelet : « *Faites atteler le carrosse, je veux aller à la chasse. Capitaine M. de Mausan, faites tenir prêts les oiseaux.* » Il commande sérieusement et avec action et passion. A quatre heures et demie, il entre en carrosse pour aller à la chasse, est mené aux environs du Moulin de Pierre, allant vers Versailles, voit prendre près de luy un lévrault avec deux lievres, cinq ou six cailles à la remise, chassees par le haubereau, et deux perdreaux, l'ung par son espervier, quand le levrault fust prins. »

C'est environ dès ce temps que le Dauphin s'accoutuma de ne plus guère sortir au parc sans porter gravement son hobereau ou son épervier sur le poing; il appelait Du Tost, l'archer des gardes, et s'informait et apprenait à bien attacher l'oiseau, à le détacher, à lui ôter le chaperon et à le remettre. Aussi faisait-il en réalité l'admiration de ceux de la Cour, à ce sujet de la chasse au vol. Monsieur le Grand le venait-il voir, qu'aussitôt il l'entretenait de ses oiseaux dans les termes d'usage et fort bien, aussi à de telles occasions commandait-il ses plus beaux leurres, ceux de maroquin incarnat avec des rubans bleus. Il était inventif, ingénieux en ces matières, à un point tout particulier. N'est-ce pas curieux de le voir se former une petite compagnie militaire d'oiseaux de petite volière? Voici son pinson

des Ardennes qu'il appelle le *capitaine,* un autre le *lieutenant* et un autre l'*enseigne;* il y a une alouette qui est le *tambour,* et un chardonneret qui est le *fifre.* Nous ne doutons pas un instant que ce sont là ces oiseaux dont parle lord Herbert de Cherbury, comme étant ceux que le Dauphin, aidé de tout l'esprit et de la science de son bien-aimé Luynes, avait dressés à chasser les papillons [1], afin sans doute d'avoir à s'occuper du doux déduit de volerie, par les jours pluvieux, dans ses chambres, cabinets ou galeries.

On peut dire que si le médecin Herouard nous a laissé les procès-verbaux des mouvements et impressions de Louis XIII, le gentilhomme de la chambre, le sieur d'Esparron, nous a laissé les bulletins de ses gestes à la chasse au vol, et jusqu'à l'indication des heures qu'il y consacrait. Avec l'aide de tels renseignements, il serait malaisé de ne pas connaître la jeunesse de ce prince fort singulier.

[1] « Il avait pour favori M. de Luynes, qui dès sa première jeunesse avait gagné l'affection du Roi en dressant des faucons à voler pour tous les petits oiseaux de ses jardins, et même ces petits oiseaux à prendre des papillons. » *Mémoires* d'Édouard Lord Herbert de Cherbury, ambassadeur en France sous Louis XIII, traduits par le comte de Baillon, p. 136. Paris, chez Techener, MDCCCXLIII.

Le Roi chassait le lundi, le mercredi et le samedi, et s'il n'y avait point d'empêchement important, il chassait aussi les autres jours, — dit naïvement le sieur d'Esparron, — sauf cependant le dimanche, « qu'il employe à servir Dieu, pour estre Sa Majesté le fils aîné de l'Église en effect comme de nom ». Se trouvant à Paris, Sa Majesté allait habituellement vers le bois de Vincennes ou vers Saint-Cloud, ou du côté de Saint-Denis, « estant les issues de Paris extrêmement belles et propres aux vols auxquels le Roy se plait le plus [1] », et lorsque le narrateur auquel nous empruntons ces détails dit que « jamais on ne chassa si bien au vol en France et que jamais Roi n'eut tant de si bons oyseaulx et que de toutes parts on les lui apporte sachant comme il les aime », il est permis de lui accorder une facile créance.

Nous pouvons donc dire que la fauconnerie du Roi était un petit État ayant son Roi, ses Ministres, ses Officiers, ses sujets, ses finances et ses lois, statuts, ordonnances et règlements. En dehors des oiseaux du cabinet, dont le sieur de Luynes avait la charge avec le petit Buisson et son père que le Roi nommait Buissonnet, en dehors des oiseaux, disons-

[1] *Sommaire de la fauconnerie*, etc. Le chapitre : « Comme le Roy va à la chasse et à quels jours. » P. 401.

nous, qui étaient les familiers du souverain, ses petits favoris, sa cour emplumée[1], il y avait la fauconnerie proprement dite, l'État et ses dépendances, dont M. de la Châtaigneraie avait la haute surveillance, avec la qualité de Grand Fauconnier de France. Cette année 1616, peu de temps après le retour du Roi de son voyage de Guyenne, le Grand Fauconnier accusait cent quarante pièces d'oiseaux sous sa charge. Il ne se faisait point confusion d'emploi, et pour tels gibiers étaient destinés tels oiseaux, avec un chef de vol désigné. M. de Luynes dirigeait le vol pour le milan, avec l'aide du sieur de Cadenet, son frère, de même le vol pour corneille, et la conduite des émerillons. Dix hommes lui étaient attachés pour le seul vol du milan. M. de Lignié avait la charge du vol du héron, et douze oiseaux, quatre lévriers et quinze

[1] Tels étaient les oiseaux du Cabinet, d'après le sieur d'Esparron : « Des Gerfaux blancs et d'autres, des Tiercelets de gerfaux blancs et autres, des Laniers communs et Lanerets, des Alphanets, qu'on dit *Laniers de Tunis* et *Lanerets tunissiens*, des Sacres et Sacrets, des Laniers de Russie, des Faucons peregrins, des Faucons gentils, des Faucons niais, des Faucons antenaires, des Faucons muez des champs, des Faucons tagarots, des Alettes, des Émerillons, des Autours, des Esperviers et Mouchets, des Hobereaux, des Cresserelles, des Piegrièches, des Flaquets... » *Sommaire de la Fauconnerie*, etc. : « *Ordre de la fauconnerie du Roy.* » P. 400.

hommes pour cela ; les sieurs de Villé et de la Roche, qui allaient aussi à la corneille, entretenaient vingt-quatre pièces d'oiseaux ; le sieur Lassan présidait au vol des champs, aussi avait-il beaucoup d'oiseaux et dix-huit épagneuls ; le sieur du Buisson commandait au vol pour rivière, alternativement avec M. de Pallaiseau ; M. de Reuilly tenait le vol pour la pie, et MM. le Comte de la Rochefoucauld et le Marquis de Rambouillet, en leur qualité de maistres de la garde-robe, avaient un double vol pour héron et pour corneille ; de même que M. de Rambure devait tenir un double vol pour les champs, sous le premier gentilhomme. « Il se peut dire avec vérité, déclare le sieur d'Arcussia, qu'il n'y a fauconnier au monde qui puisse rien apprendre en cette science au Roi. J'en parle pour en avoir veu les effets ; » et aussitôt il énumère toutes les têtes de gibier chassé par les différents oiseaux, sans y comprendre « *l'autre petite volerie que Sa Majesté a inventez pour son plaisir* », celle qui se pratiquait dans l'enclos du Louvre et le jardin des Tuileries, où le Roi allait lorsque la rigueur du temps le détournait de la grande chasse.

La Reine aussi, — non pas qu'elle y fût active, — mais sans doute pour répondre aux désirs du Roi, le venait voir à de tels exploits. Herouard cite plus d'une fois les carrosses de la jeune Reine, comme ayant

rencontré la compagnie du Roi, soit dans les plaines du Bourget, celles du Roule et de Vaugirard, et si la rencontre avait lieu aux instants mêmes où le Roi faisait voler, la jeune Reine aimait à l'imiter et tenait à prendre son héron ou son milan, et le sieur de Luynes commandait de lui présenter un gerfaut ou un sacret qu'elle faisait *jeter*[1] un peu après que l'autre avait pris son essor. Aussi l'auteur de la *Fauconnerie* traite-t-il avec détails d'un fait de hérons, « *Prise de hérons où le Roy et la Reine estoient presents* », et où le gerfaut de Sa Majesté, nommé la Perle, qui « hormis les aisles est blanc comme un cigne », fit de véritables merveilles[2].

[1] Pour ce terme d'art, qui ne répond pas précisément au sens du mot *attaquer*, voyez la *Conférence des fauconniers*, p. 19, la neuvième journée, « où il se traite des termes de fauconnerie et comme il s'en faut servir ». Nous recommandons, à ce sujet, la lecture d'un charmant article sur la *Fauconnerie en France et en Angleterre à notre époque* dû à la plume de M. H. Pierre Pichot fils, et publié par lui dans le numéro d'octobre de la *Revue britannique*, année 1865, page 409. Les honorables et heureux efforts du comte d'Osmond et de M. de Grandmaison pour réveiller *l'esprit* de fauconnerie en France reçoivent dans cet *Essai*, d'ailleurs très-érudit, tous les éloges qui leur sont assurément dus.

[2] *Sommaire de la fauconnerie*, etc., le chapitre : « Gets pour Héron, où le Roy et la Reyne estoient présents. » P. 404. Voir aussi le petit poëme : *Généreux passe-temps du Roy*

La Reine sa mère lui avait aussi, en des temps meilleurs pour elle, donné l'exemple de belles et magnifiques réunions de chasse avec l'élite des belles dames de la Cour. « Nous retournâmes sur l'automne à Fontainebleau, écrit Bassompierre. Il y faisoit fort beau, car la Reine alloit à la chasse à cheval, accompagnée des dames et princesses aussi à cheval, et suivie de quatre ou cinq cents gentilshommes ou princes[1]. »

Pendant cette année 1616, le Roi fit aussi ses chasses à l'accoutumée, aux Tuileries pour le menu et à Saint-Germain pour le grand laisser-courre. Dès le lendemain de son entrée à Paris, le 17 mai, étant allé par la galerie aux Tuileries, il y avait couru un chevreuil avec ses petits chiens; peu de jours après, il y mettait un marcassin aux toiles, le chassait et le courait. Mais c'était surtout dans les beaux bois de Saint-Germain et de Maisons qu'il chassait à courre; le 13 juillet, s'il eût eu un cheval frais, il eût tué le cerf, l'ayant couru plus de trois cents pas l'épée à la main. Cependant, nous le répétons, ses chasses

en sa belle jeunesse, après ses plus sérieux exercices, par Jules de Richy, gentilhomme servant à la bouche de Sa Majesté. A Paris, chez Pierre Chevalier, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-Pierre. 1616. (Bibl. Mazarine, Miscell. 17562, p. 132.)

[1] L'automne de 1612. *Mémoires* de Bassompierre, édition Michaud, p. 72.

image not available

Reine[1] pour les noces du Duc de Joyeuse et de Mademoiselle de Vaudemont; en 1583, le *Ballet du Roi*, et, en 1587, le *Ballet dit de Saint-Julien*. Les affaires auxquelles la Ligue et MM. de Guise donnèrent ensuite à penser furent peu favorables à de telles fêtes; aussi faut-il aller de 1587 à 1592 pour entendre parler d'un ballet, voire même de deux, dansés devant Madame, sœur du Roi : l'un, à Pau, qui fut celui des *Chevaliers français et béarnais;* l'autre, à Tours, « pour l'arrivée d'icelle en ceste ville[2] »; et pour ces deux, il est d'ailleurs à croire qu'il s'y fit plus de frais de gaieté que de parures, le temps étant encore où le trésor du Roi permettait à peine de réparer tous les pourpoints de Sa Majesté percés au coude. L'hiver de l'an 1597, meilleur que tous les précédents, vit le ballet des *Sorciers*, et on peut l'estimer comme étant celui qui inaugura l'ère nouvelle de la fortune du Roi; aussi, l'année suivante, qui fut celle de la paix, dansa-t-on à la Cour jusques à six ballets, parmi lesquels celui des *Grimaceurs*,

[1] La *Fable de Circé*, par Baltasar de Beaujoyeulx, valet de chambre du Roi et de la Reine mère. Le sieur de la Chesnaie, aumônier du Roi, avait fait les poésies, le sieur de Beaulieu la musique et Jacques Patin les peintures et décors.

[2] *Ballet* représenté devant le Roy à la venue de Madame à Tours, 1592, dansé par les dames et les seigneurs de la Cour. (Tours, Jamet Mettayer, 1592.)

celui des *Filles folles*, imaginés par le comte d'Auvergne; puis celui des *Barbiers*, pour le divertissement du Roi, souffrant alors à Monceaux. Ce ballet est le premier dont parle Bassompierre, comme y ayant pris part et lui ayant valu d'être distingué et prisé par Sa Majesté, qui le vit lors pour la première fois et le fit ensuite son serviteur. Tous ces ballets n'étaient, à bien parler, que des danses à mascarades, dont le comte d'Auvergne, Bassompierre, Joinville, Sommerive, Grammont, Thermes, le jeune Schomberg, Saint-Luc, Pompignan, Messillac et Maugiron étaient les plaisants héros et les esprits à bonne humeur; les grandes machines, les grands et dispendieux changements, toutes les inventions perfectionnées que le temps et la fortune de la Cour devaient amener et voir en leur triomphe sous le jeune Louis XIII étaient encore fort peu connus. Le ballet des *Barbiers*, dansé d'abord à Monceaux pour le Roi et la Duchesse de Beaufort, qu'il aimait alors, fut très-goûté; aussi le voulut-on voir à Paris dès le lendemain, où il fut donné de nouveau à l'hôtel de la Reine Catherine, chez la Comtesse de Soissons. Bassompierre le rappelle avec une complaisance marquée; il est vrai que non-seulement il avait été pour lui son début à la Cour, mais encore qu'il lui avait procuré l'honneur de baiser la robe de Madame la Duchesse. Il y connut aussi, dans

un même temps, toutes les belles du moment, près lesquelles l'on sait que depuis il ne fit point mauvaise fortune. « Les douze masques, écrit-il, prirent pour danser les bransles mademoiselle de Guise, mademoiselle la Duchesse Catherine de Rohan, mademoiselle de Luz, mademoiselle de Villars de la Pardieu, mesdemoiselles de Retz, de Bassompierre, de Haraucourt, d'Entragues, de la Patrière et de Mortenade, lesquelles j'ai voulu nommer, parce que, quand les vingt-quatre hommes et dames vinrent à danser les branles, toute la Cour fut ravie de voir un choix de si belles gens, de sorte que les branles finis, on les fit recommencer encore une autre fois, sans que l'on se quittât : ce que je n'ai jamais vu faire depuis[1]. »

Il y eut encore cette année-là le ballet des *Estrangers*, que le Roi fit danser à Saint-Germain en Laye le soir du jour où Madame, sa sœur, et le Comte de Soissons, avaient tenu sur les fonts le dernier petit de Vendôme, Alexandre, qu'il avait eu de madame la Duchesse sa maîtresse. Le mariage de Madame avec le Duc de Bar, l'année suivante, donna lieu au grand ballet des *Princes au sérail*, qui fut à six entrées, où figuraient MM. de Rohan, de Cœuvres, de Nemours, le Grand et le Comte d'Auvergne, et ce fut le dernier

[1] *Mémoires de Bassompierre*, p. 19. Édit. Michaud et Poujoulat, tome XX.

qui fut dansé avant la mort si soudaine de la maîtresse du Roi[1]. Tels ballets s'improvisaient souvent à la suite de circonstances ou d'événements dont la nouvelle parvenait à la Cour; ainsi fut dansé celui des *Turcs* peu de jours après qu'on sut l'action de M. de Mercœur à la prise de Canissa, dans la guerre de Hongrie. Le ballet des *Amoureux* fut aussi dansé dans le même temps, et ce n'est point se tromper que de dire que pour celui-là, à la Cour du Roi Henri, il était toujours de circonstance, car on y aima très-fort autant qu'on y dansa; la chronique n'en tarit pas. Il est en effet à remarquer que chaque fois que Bassompierre parle de ballets, l'Amour et toutes ses flèches ne sont pas loin. A peine a-t-il rappelé qu'à ce même moment de l'année 1600, qui fut celui du premier voyage de Monsieur de Savoie, on dansa le ballet des *Lavandières,* puis celui des *Nymphes,* puis celui des *Docteurs gratiens,* qu'il nous dit aussitôt qu'il devint amoureux de la Raucire, et le Roi, ajoute-t-il, le devint aussi de madame de Boinville et de mademoiselle Clin. Notez que Sa Majesté n'avait perdu que depuis six mois sa chère Gabrielle, et qu'elle était engagée aussi dans celle de ses amours qui lui fut la plus pernicieuse, pour made-

[1] La Duchesse de Beaufort mourut le Vendredi saint, à six heures du matin, 1599.

moiselle d'Entragues, depuis Marquise de Verneuil. Cette même année, dont le commencement s'annonçait en tant d'affaires d'amour, finit par la guerre, la victoire et le mariage. « Nous dansâmes quelques ballets, dit Bassompierre, et courûmes en champ ouvert sur le pont au Change. » Desquels veut-il parler? Nous l'ignorons, car il se dansa le ballet du *Roy des Maures nègres,* celui des *Prodigues* et se fit en mascarades à bransles les ballets des *Villageois*, des *Quatre chevaliers errants* que rima Ledigne, des *Mariniers*, des *Amants aventureux* et des *Repentis*. La Reine n'était point en retard pour y prendre goût et y donner sa faveur : elle était Florentine. Aussi n'avait-elle guère tardé à vouloir danser son ballet, le *Premier ballet de la Reine*. Mais il est plaisant de penser qu'elle trouva bon de le danser en la grand'salle de l'évêché de Paris. Il est vrai de dire qu'alors on travaillait au Louvre. Puis vint le jour de Saint-Côme, qui fut celui de la naissance du Dauphin, le 27 septembre, et pour le carême prenant qui suivit les relevailles de la Reine, la Cour dansa le *Ballet des Saisons,* le *Ballet des Coqs* et le *Ballet des Enfants fourrés*. Ce fut en ce temps que M. de Biron trahit le Roi son maître et que les premières grandes brouilleries de madame de Verneuil apportèrent quelque gêne au bonheur du même Roi, son amant.

Si nous avons ainsi butiné dans l'histoire des ballets avant que M. le Dauphin, notre personnage en ce livre, ne fût même pas né, c'est pour expliquer comment ces divertissements, ayant été en une vogue aussi grande et en aussi grand nombre, dès l'avénement du Roi son père, il n'y a point lieu de s'étonner de les voir en aussi grand honneur et pareillement encouragés sous son règne à lui. Il a dû entendre célébrer les ballets aussitôt qu'il fut à même de comprendre les discours de sa nourrice et ceux de Mathurine. La mode, d'ailleurs, en alla croissant. En 1602, nous en avons cité trois; en 1604, nous en pouvons rappeler neuf. Or le Dauphin, qui se plaisait déjà aux sons de la musique à cette époque, — nous l'avons su par son médecin, — devait assurément faire des questions à ce sujet et apprendre ce que c'était qu'un ballet avec toutes ses qualités essentielles d'invention, de figures, de mouvement, d'harmonie et de décoration[1].

[1] Les ballets de l'année 1604 furent :

Le *Ballet du Grand party*, dit *de la Comédie;*
— *des Bouteilles et des Dames;*
— *de M. de Vendosme;*
— *des Aveugles et des Borgnes;*
— *de M. de Nemours;*
— *de l'Inconstance;*
— *de la Chaisne;*
— *des Souffleurs d'alchimie;*
— *des Janissaires.*

M. de Bassompierre avait manqué à la Cour en cette belle année des neuf ballets, car, pour obéir à ses parents allemands, il était allé aux guerres de Hongrie où était déjà M. de Joinville; aussi n'a-t-on point lieu de chercher en ses Mémoires d'autres souvenirs que ceux d'armes et de batailles, jusque vers le temps du 24 août de l'année 1604 qu'il revint trouver le Roi à Fontainebleau, lequel lui « prêta ses chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui étoit le jour de Saint-Barthélemy, car le Roi ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune autrefois. » Mais depuis l'an 1605,

Voyez, du reste, pour des recherches sur les ballets, à la Bibliothèque impériale. Manuscrits. *Fonds Lavallière,* n° 177, t. I, II, III, IV, et le laborieux ouvrage de feu M. Duval : *Répertoire des ouvrages dramatiques,* t. X, Supplément français, n° 5115. Les ouvrages imprimés qu'il faut consulter pour connaître des ballets sous Henri IV et Louis XIII sont : *Recueil de plusieurs excellents ballets de ce temps.* Paris, Toussaint, 1612. — *Airs de différents auteurs mis en tablature de luth,* par Gabriel Bataille, dédié à M. Guedron, maistre et compositeur de la musique de la chambre du Roy, 1607. *Idem,* Paris, 1615. *Table des mascarades et ballets,* par Bertaud, frère de Jean, dans le *Recueil des vers amoureux* de cet auteur, et les différentes publications de ballets, chez Toussaint Dubray, 1609; Fleury Bourriquant, 1614; Jean Sara, 1615; Antoine Du Breuil, 1616; Ballard, 1617; puis *Le doux entretien des bonnes compagnies, ou le Recueil des plus beaux airs à danser,* à Paris, chez Jean Guignard, 1634, in-12.

on peut dire qu'il fut de tous les ballets qui se donnèrent sous Henri le Grand, et dès cette année-là au *Ballet du Connétable* et au *Second ballet de la Reine*. « J'étois aussi en fleur de jeunesse et assez bien fait et gai... Je passois en ce temps-là une fort belle vie à la Cour[1] ! » Le fait est qu'il mit tout en train, de ballets et de carrousels, lors des relevailles de la Reine, accouchée en 1606 de la petite Madame, qui fut plus tard Madame de Savoie. Puis il en alla voir danser d'autres à Nancy, aux fêtes du mariage de Lorraine avec une Gonzague où le Roi l'avait dépêché pour inviter Madame la Duchesse de Mantoue[2], sœur de la Reine, à se rendre à la Cour au baptême du Dauphin, de qui elle était déclarée marraine. Elle y vint en effet, et aux fêtes qui se firent à Fontainebleau, dont un grand ballet. Elle y put admirer le grand luxe de France en la personne du messager qui l'était venue inviter en Lorraine, car ce fut lors que M. de Bassompierre se fit broder ce fameux habit de toile d'or violette, pour l'apparat duquel il ne lui fallut pas moins de cinquante livres de perles, le tout valant quatorze mille écus. Le ballet des *Échecs*, qui

[1] *Mémoires de Bassompierre*, page 46. Édition citée.

[2] Éléonore de Médicis, mariée en 1584 au Prince de Mantoue, Vincenzo Gonzaga, lequel succéda au Duc son père en 1587.

ne fut pas si beau que d'autres, mais plus ingénieux qu'aucun qui se soit dansé, ouvrit le carême prenant de l'an 1607, et « ce ne fut pas le seul, car le carnaval en foisonna », parmi lesquels le *Ballet des Tirelaines*, dansé au Louvre le grand lundi gras 26 février; le *Ballet des Oublieux*, ceux des *Paysans et des Grenouilles* et des *Filoux :* quant à l'an 1608[1], il ne le céda guère au précédent pour le nombre, témoin le ballet *des Amazones*, celui des *Inconstants*, celui de *Maître Guille*, des *Trois âges*, des *Bacchantes*, et enfin des *Dangereux*, dansé par MM. de Vendôme, Carmail, Thermes et Bassompierre chez « Monsieur de Montpensier, qui se leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant ». Et dans un tel chapitre que celui-ci, il nous siérait peu de ne pas rappeler que ce fut dans cet hiver, le soir du premier jeudi de carême, que Monsieur le Dauphin dansa son premier « solen-

[1] Ce fut aussi cette année que se tint à la Cour « le plus furieux jeu dont on ait ouï parler » jusqu'alors. Nous n'avons point dû traiter ici du jeu, car ce fut un divertissement et une passion qui n'ont jamais dérangé l'esprit de Louis XIII. Mais si l'on veut connaître à fond la Cour de Henri IV, depuis 1606 jusque sur la fin de 1609, on doit demander aux *Mémoires de Bassompierre*, qui était du jeu du Roi et un joueur immense, tous les détails sur ces pratiques. On jouait surtout chez M. de Roquelaure, chez Zamet et quelques autres; il ne se passait de journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles de perte et de gain.

nel » ballet, à Saint-Germain, où il l'avait *recordé*, pour le danser ensuite à Paris, en présence de toute la Cour, ce dont il fut empêché par la mort de Monsieur de Montpensier, advenue le 29 février. C'était le *Ballet des Fallots;* il l'avait dansé revêtu « d'un pourpoint de toile blanche et d'un haut-de-chausses de même, et masqué ». Les personnages étaient Monsieur le Dauphin, Madame, Monsieur le Chevalier de Vendôme, Monsieur et Mademoiselle de Verneuil, et quatre ou cinq autres petits garçons de leur âge. Cette notable exhibition des Enfants, légitimes et bâtards, de Sa Majesté eut le plus grand succès. « Le Roi, écrit Malherbe à Peiresc, en eut le plaisir à Saint-Germain, et certainement sans cajolerie : ceux qui y étoient présents disent que de bien grandes personnes eussent été fort empêchées de s'en acquitter si dignement[1]. » Mais ce ne fut qu'un an plus tard, le 12 janvier 1609, que fut solennellement dansé au Louvre, par Monsieur le Dauphin, son premier grand ballet, lequel ne fut point autrement désigné que le *Ballet de M. le Dauphin*, et il ne faut point douter que c'est bien à cette date, et pour cette occasion, que Malherbe adressa au Roi Henri le Grand le sonnet

[1] Malherbe, *Œuvres*, t. III. *Lettres à Peiresc*, p. 59. Édition préparée et annotée par M. Ludovic Lalanne. Paris, Hachette, 1860.

très-glorieux, trop glorieux même pour la personne du Dauphin :

Voici de ton État la plus grande merveille :
Ce fils où ta vertu reluit si vivement.
Approche-toi, mon Prince, et vois le mouvement
Qu'en ce jeune Dauphin la musique réveille.
. . . . . .
. . . . . .
Les esprits de la cour s'attachant par les yeux
A voir en cet objet un chef-d'œuvre des cieux,
Disent tous que la France est moins qu'il ne mérite;
Mais moi, que du futur, Apollon avertit,
Je dis que sa grandeur n'aura point de limite,
Et que tout l'univers lui sera trop petit [1].

Voilà les nards et parfums poétiques que M. de Malherbe répandait sur la personne de Monsieur le Dauphin au moyen de ses stances et sonnets. Il n'y a point lieu de s'en étonner : il était le poëte de la Cour et faisait sa besogne. Toute cette année, ou plutôt cet hiver, fut aux ballets, et le fils de France eut plus d'une occasion de prendre goût à les voir comme aussi d'apprendre à les savoir juger. Le troisième ballet de la Reine fut dansé le premier carême de l'an 1609 et passa pour être le plus beau de ceux qu'elle

[1] Malherbe, *Œuvres*, t. I, p. 105.

a dansés. « Je ne vous mande rien du *Ballet de la Reine,* écrit encore Malherbe, pour ce que je me connois fort peu aux descriptions de telles choses, et sans le commandement que la Reine me fit de le voir, je ne fusse pas sorti de mon logis. Tant y a que je suis extrêmement aise de l'avoir vu, pour ce que le désespoir de voir jamais rien de si beau ni de si magnifique me dégoûtera de me travailler plus en semblables occasions[1]. » Aussi faut-il dire que le Roi, cette année-là, se gênait d'autant moins de vouloir en faire danser et représenter à la Cour qu'ils lui étaient occasions magnifiques et prétextes commodes pour s'y montrer le *beau* tenant de la belle Charlotte, fille de Montmorency, son *compère,* et fraîche épouse de Condé, son cousin. S'il faut en croire le sieur des Réaux, ce ne fut même point ailleurs qu'aux répétitions de l'un de ces ballets[2] qu'*Alcandre* devint amou-

[1] Malherbe, *Œuvres,* t. III, *Lettres à Peiresc;* 2 février 1609, le soir de la Chandeleur (p. 81).

[2] Cherchez-en le récit dans Tallemant, *Historiette de madame la Princesse,* t. I, p. 170, édit. Techener. « Pendant ce petit desordre, elle (la Reine) ne laissoit pas de repeter son ballet. Pour y aller on passoit devant la chambre du Roy, mais comme il estoit en colere, il la faisoit fermer brusquement dez quelle venoit pour passer.

» Un jour il entrevit par cette porte mademoiselle de Montmorency et, au lieu de la faire fermer, il sortit luy-mesme et

reux d'*Oranthe*[1]. La France a su ce que fut cet amour, pour lequel le sieur Malherbe rima, au service du Roi, plus d'une de ces stances avec lesquelles Sa Majesté prétendait enflammer la belle âme de la trop belle princesse[2]. Monsieur le Dauphin, lorsqu'on lui accor-

alla voir repeter le ballet. Or, les dames devoient estre vestues en nymphes; en un endroit elles levoient leur javelot comme si elles l'eussent voulu lancer. Mademoiselle de Montmorency se trouva vis-à-vis du Roy quand elle leva son dard, et il sembloit qu'elle l'en vouloit percer. Le Roy a dit depuis qu'elle fit cette action de si bonne grace, qu'effectivement il en fut blessé au cœur et pensa s'esvanouir. »

[1] Voyez dans l'édition déjà citée des *Œuvres de Malherbe,* préparée et annotée par M. Ludovic Lalanne, toutes les stances que fit le poëte de par l'ordre du Roi. « Les noms d'Alcandre et d'Oranthe, dit M. Lalanne, qui désignent dans ces poëmes le Roi et Charlotte de Montmorency, signifient, le premier (il se trouve dans Homère) « homme fort, courageux », le second, « celle qui a la fleur de jeunesse, de beauté ». On connaît les *Amours du grand Alcandre,* espèce de roman historique publié en 1652 et souvent réimprimé. »

[2] Je prends encore cette note intéressante de M. Ludovic Lalanne à son édition des *Œuvres de Malherbe.* « Suivant un usage qui eut cours pendant tout le dix-septième siècle et qui nous paraît bien singulier aujourd'hui, Henri IV, pour chanter son amour et ses peines, eut recours à autrui. « Le Roi, écrit Malherbe à Peiresc, m'a entretenu de quelque autre galanterie dépendante du ballet, qui étoit la vraie occasion pourquoi il m'a envoyé querir exprès par un garçon de chambre, et le ballet n'a servi que de prétexte. » A sa demande, ou

dait d'y assister, ne se doutait assurément pas alors qu'il se passât tant de choses dans les ballets et les bransles, où il ne voyait pour son compte que de brillants décors et ne cherchait d'autre charme que celui des cadences, desquelles il était, paraît-il, un rigoureux observateur. Il y avait aussi les ballets bouffons que dansaient parfois les galants de la Cour, en manière de lever de rideau, avant le ballet de Madame ou de Monsieur le Dauphin. Le 5 février 1610, Malherbe en écrivait de la sorte à quelque sien ami de Provence :

Les danseurs du ballet entroient de cette façon quatre à quatre : les quatre premiers étoient M. de Vendôme et le Comte de Cremail, qui alloient ensemble en forme de tours. M. de Termes, et la Ferté, petit-fils de M. le Maréchal de Fervaques, en forme de femmes de grandeur colossale, suivoient après.

Des autres quatre, les deux premiers dansoient sous la forme de deux grands pots à fleur, et les deux derniers

pour mieux dire, sur sa commande, le poëte composa les pièces suivantes :

I. *Quelque ennui donc qu'en cette absence.*
II. *Revenez, mes plaisirs, ma dame est revenue.*
III. *Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses!*
IV. *Que n'êtes-vous lassées!*
V. *Donc cette merveille des cieux.*

Même édition, t. Ier, p. 152, 156, 158, 163, 166.

sous la forme de chats-huants ou hiboux : les pots étoient le Baron de Sainte-Suzanne, etc., les chats-huants étoient le Comte de la Roche-Guyon et le Baron de la Châtaigneraye.

Des quatre derniers, les deux premiers étoient Sesy et Jouy, qui étoient en formes de basses de violes, et les derniers en moulins à vent, qui étoient M. le général des galères et Vissy.

Après qu'ils avoient dansé sous ces formes, ils se retiroient au bas de la salle, et là sortoient de dedans ces instruments et dansoient en leurs formes naturelles quatre à quatre, c'est à savoir les quatre premiers ensemble, puis les quatre seconds, et puis les quatre derniers, et puis dansoient tous ensemble, et puis se retirèrent dans leurs machines, et lors les nains sortirent.

Il ne me souvient pas qui étoit l'autre pot à fleurs avec le Baron de Sainte-Suzanne. Il n'y eut que les hiboux qui baillassent des vers [1].

Tels étaient les divertissements à la mode à cette époque; et si l'on veut les connaître avec plus de précision encore on devra s'adresser tout particulièrement à l'enjoué Bassompierre, au bonhomme L'Estoile et au correct Malherbe. Les *Mémoires* du premier, le *Journal* du second, les *Lettres* du troisième, ce sont là les bonnes sources. Le dernier ballet que dansa Louis XIII, étant encore le Dauphin, fut à l'Arsenal, chez M. de Sully, et il est à remarquer que

[1] Malherbe, *Œuvres;* édition citée; t. III, p. 136.

dans les occasions de réjouissances et festoiements privés qui s'offraient à la Cour, le jeune Prince ne manquait point aux danses; en un mot, il aimait à danser [1].

La mort aussi inattendue que terrible de Henri le Grand avait nécessairement arrêté et suspendu le cours de tous les divertissements royaux, mais l'année 1611 donna à connaître que le jeune Roi nouveau et la Reine sa mère étaient fort éloignés de vouloir négliger le divertissement et la pompe des ballets à la Cour. Aussi peut-on dire que jamais Guedron, Boysset, Bataille, Ballard, Savorny, Gautier, Grand-Rue et Coffin n'eurent plus à noter de musique à cet effet, de même que Maynard, Malherbe, Bordier, Bertaud, Porchères, Théophile et Gombaud n'eurent à faire plus grand assaut de rimes de circonstance. Depuis donc qu'il fut Roi, Louis XIII assista à tous les ballets de la Cour, et s'il n'y prit pas plaisir d'une manière emportée, — ce qui n'était point dans sa nature, — au moins parut-il en prendre

[1] On voit, par une note d'Herouard, qu'il s'y divertissait. A une autre date de cette même année, le 30 octobre : « Va à la chambre du Roy, où il avoit fait venir les violons de la mariée (l'une de ses femmes de chambre), void danser, danse lui-même plusieurs danses, entre autres : *Ils sont à Saint-Jean d'Eschoul.* »

par devoir et convenance. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ballet qui, sous le Roi Henri, était une vraie *folie* de Cour, un divertissement de gentilshommes et de galants en belle humeur, devint sous Louis XIII comme une sorte de cérémonie pompeuse dans ses décors, prétentieuse en ses inventions, mais, en fin de compte, très-belle.

En 1611, entre les deux prises de deuil de la Reine, peut-on dire, le Roi son mari étant mort le 4 mai 1610, et Monsieur d'Orléans, son second fils, le 16 novembre 1611, on dansa cinq ou six ballets : *Robinette, les Enchantements d'Alcine, les Usuriers, les Avares, Andromède,* et en 1612 nous retrouvons Bassompierre, MM. de Vendôme et de Chevreuse chargés par la Reine de *balleter* chaque dimanche, et ce fut sans doute le ballet des *Joueurs de courte boule,* dansé dans la chambre de madame de Guercheville; celui du *Courtisan* et des *Matrones* chez la Princesse de Conti, et deux autres chez madame de Vendôme et chez madame de Guise.

Il parut cette année-là un petit livre, à l'enseigne des *Espis mûrs,* chez Toussaint Du Bray, qui, sous le titre de *Recueil des plus excellents ballets de ce temps*, donne une juste idée de la vogue à laquelle avait atteint, grâce à tant de gentilshommes qui voulaient plaire et à tant de belles princesses dont la

cruauté n'était point le fait, cette belle mode de danser au milieu des décors et des *surprises*. Il ne contient pas moins de onze ballets décrits et rimés[1], mais il est plaisant d'entendre le libraire présenter le livre à son « amy lecteur » :

Toutes choses, dit-il, ont leur saison, aussy bien celles qui donnent de la récréation et du plaisir, comme celles qui apportent du profit et de l'utilité; je n'aurois pas meilleure grâce à te donner des prières et des méditations à Caresme prenant, que t'offrir des mascarades et des ballets aux jours de penitence; il faut faire les œuvres selon les temps, c'est pourquoy, en atendant que ie ramasse quelques pieces pour ce caresme qui te puissent exciter à la devotion, je t'ay preparé un petit recueil de ballets pour te faire rire pendant ces jours gras, si tu as le cœur porté à la dance. Reçoy-le donc de pareille affection que ie te l'offre, et t'asseure que ie mestray tousiours

[1] Le *Ballet de l'Amour desarmé;*
— *des Suppléeurs;*
— *du Courtisan;*
— *des Matrones;*
Le Vray recit du Ballet des Matrones;
Récit du Ballet des Singes;
Le *Ballet des Secretaires de Saint-Innocent;*
Le *Ballet des Gentilzhommes champestres habillez à l'antique;*
Le *Ballet de M. de Vendosme de la foyre Saint-Germain.*

peine à recouvrer des pieces dignes de ton occupation, tant que tu feras estat de mon labeur[1].

Le ballet de *la Sérénade,* dansé fort somptueusement dans la salle haute du Louvre, ouvrit, l'année 1613, la série de force ballets qui furent faits pour ce temps-là : *la Courtisane, le Procureur* et *le Premier ballet de Madame,* à Fontainebleau, en novembre. Pour 1614, nous trouvons le *Ballet des Argonautes*[2], celui du Prince de Joinville, celui des *Dieux* ou des « petits Seigneurs, qui étoient pour lors près du Roy » ; le ballet de *Don Quichotte* et celui des *Dix Verds.*

Monsieur le Prince de Condé donna aussi un ballet qui fut dansé au lendemain de la conclusion des états, le 22 février 1615 ; il est demeuré célèbre et il le serait plus encore s'il n'eût été effacé par celui de Madame. Le poëte Maynard en avait fait le

[1] *Recueil des plus excellents ballets de ce temps.* A Paris, chez Toussaint Du Bray, rue Saint-Jacques, aux *Espis meurs,* et en la gallerie des Prisonniers au Palais. 1612.

[2] Voyez la *Lettre* de Malherbe à Peiresc : Ce dimanche 27 janvier, page 378, édition citée. Le 16 janvier, il avait écrit : « Aujourd'hui la résolution s'est prise avec la Reine que le ballet se dansera dimanche prochain après le souper qui se fera chez madame la princesse de Conty. Je croi que ce seront les hypocondriaques, l'un sera cruche, l'autre armoire, l'autre tambour et l'autre une autre chose. » P. 375.

premier et le quatrième récit, Le Bailly eut charge de la musique de l'un, et Guedron de celle des trois autres; il y avait douze entrées. Il faut reconnaitre à ce propos qu'on ne se fait point aujourd'hui une idée de la liberté des arguments et des paroles dans telles de ces compositions qu'était appelée à voir l'élite de la société de France; à moins que de lire le récit du ballet des *Suppléeurs*, on ne croirait pas à quel point la licence remplaçait la galanterie, ou, au moins, combien celle-ci s'approchait de celle-là. Dans le ballet de Monsieur le Prince de Condé, le personnage représentant *l'Aurore*, s'adressant aux dames, n'avait aucun embarras à leur donner des conseils charmants, assurément, et charmants en tout temps, mais qui, dans le nôtre, seraient plus que difficiles à mettre dans la bouche d'un personnage seul s'adressant à un cortége et à un auditoire aussi distingué et choisi que celui qui se pressait, le 22 février de l'année 1615, à l'Hôtel de Condé[1]!

[1] *Beautés pour qui le ciel n'a dieu qui ne se plaise*
A sentir dans le cœur les blessures d'Amour,
Caressez vos amants, baisez-les à votre aise,
Sans que vos douces nuictz craignent plus mon retour.
Chères divinités, c'est avec tant de honte
Que j'ay de vos clartés les excès découverts,
Qu'Apollon désormais peut bien faire son conte
De venir sans Aurore éclairer l'Univers.

« Quelques jours après, Madame dansa ce beau et grand ballet, à la salle de Bourbon, où les états s'étaient tenus, lequel ne put être dansé le jour que l'on avait proposé, pour le grand monde qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoi remédier, la Cour commanda à M. d'Épernon et à moi de garder les avenues et ne laisser passer que ceux qui auroient des méreaux pour marque de pouvoir entrer. Ainsi l'ordre fut très-bon. » Bassompierre parle ici du *Triomphe de Minerve*, ce beau ballet, en effet, dont il convient de lire le récit pour se rendre compte, par l'un de ses plus magnifiques témoignages, du genre de ces fêtes dansées et décorées sous la régence de Marie de Médicis, fête qui, en vérité, et par l'éclat et par le fol entrain de la Cour, permit à Malherbe de laisser dire au berger, qui avait affaire dans le ballet :

Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et que l'astre du jour ou se lève ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de Marie, et le nom de Louis.

Ce ballet avait été l'occupation de la Cour depuis des mois, au point que Malherbe, à la date du 13 février,

écrivant à Peiresc et promettant d'envoyer quelques vers à un sien ami, disait : « Ce sera, s'il plaît à Dieu, à l'entrée de ce carême que nous serons *hors du balet de Madame*[1]. » Il en faut dire quelque chose, et pour ce, nous ne saurions nous renseigner mieux que dans la lecture du récit même de l'ouvrage qui se trouve en tête du *Triomphe de Minerve, ballet dansé par Madame, en la grande salle de Bourbon, le jeudi* 19 *mars*[2].

La première entrée était de neuf petits enfants représentant les *Ardents* ou vapeurs nocturnes qui se voient quelquefois dans les champs, au milieu de la nuit; Le Bret aîné l'avait faite et montée. Les entrées étaient quatre, sans compter le grand Ballet où dansaient Madame et les Dames de la Cour. Guedron avait composé les récits, sauf celui de *la Nuit à la Reine,* dû au sieur Le Bailly, qui le chanta. Ballard conduisait la musique des luths, et Francine, ingénieur ordinaire du Roi et surintendant des fon-

[1] *Lettres,* édition citée, p. 486.

[2] A Paris, 1615, in-4°, chez Jean Sara. *Idem,* à Lyon, chez François Yvrard, pris sur la copie à Paris; 32 pages in-8°. Puis *Parnasse royal du ballet de très-haute, très-puissante et serenissime princesse Élisabeth de France, sœur aînée du Roi.* Élie Garel, sieur des Boisrichers, 9 mai 1615; Paris, Chevalier.

taines, avait eu la direction de toutes les machines. Le sieur Durand, contrôleur provincial des guerres, qui avait fourni le sujet, s'était chargé de tout ce qui regardait les personnes et les danses servant au ballet; mais comme le peu de temps ne lui avait pas suffi pour composer tous les vers, Sa Majesté avait envoyé querir le sieur Mallierbe pour le faire communiquer avec ledit Durand, prendre de lui l'ordre du ballet et travailler ensemble aux vers qu'il y faudrait réciter. Néanmoins Malherbe ne composa que le récit du Berger :

Houlette de Louis, houlette de Marie.

et un air :

Cette Anne si belle
Qu'on vante si fort.

Le berger n'était autre qu'un sieur Marais, homme d'armes de la compagnie de M. Le Grand, lequel, comme ramenant ses troupeaux en l'étable au coucher du soleil, sortit des bois en chantant et alla jusque devant Leurs Majestés, toujours récitant les vers faits par le sieur Malherbe. Le sieur Bordier, enfin, avait composé les vers pour les Sibylles, et ceux-là n'étaient ni chantés ni récités, mais jetés en l'air dans des rouleaux qui les contenaient. Le *Triomphe de Minerve* fut le dernier grand ballet dansé

avant le mariage du Roi, lequel fut célébré cette même année, selon le récit que nous en avons fait, à Bordeaux, en novembre.

Dès son arrivée en Touraine, au retour du voyage de Guyenne, le Roi tarda peu à manifester qu'il avait du goût aux ballets, et il en dansa un à dix entrées, le 16 février, pour le plaisir de sa femme, avec MM. de Termes, de Luynes, Dalyot, de Mortemart, de Chalais, de Liancourt, de Tavannes et de Blainville. Ce fut le *Ballet des Carabins*[1], auquel répondit la jeune Reine par un autre qu'elle dansa le 21 du même mois, à l'espagnole, avec ses filles d'honneur, pour l'agrément du Roi. Il y en eut d'autres encore cette même année, non plus à Tours, mais à Paris, en octobre et en décembre; ainsi, le 27 octobre, le *Ballet du Roy* à huit entrées, et le jeudi 25 décembre, le *Ballet des filles de la Reyne régnante*. On eût pu croire que ces divertissements, bien faits pour la galanterie et tout pleins d'images et d'allusions où le cœur affecte certains élans, et « où l'âme danse dans les yeux », selon l'expression d'Eunapius, eussent enlevé aux rapports du Roi avec la Reine la froideur trop marquée qui y présidait; il n'en fut rien, et le

[1] *Vers récitez en un momon.* Ballet présenté à la Reyne le dimanche 16 février 1616, à dix heures du soir, en présence du Roy; Paris, Anthoine du Breuil, 1616.

fameux ballet de la *Délivrance de Renaud,* qui occupa tant Sa Majesté sur la fin de 1616 pour être dansé le 29 janvier 1617 au Louvre, trouva encore le Roi aussi mélancolique en amour ou plutôt aussi indifférent qu'il avait toujours été depuis le premier soir de la journée de son mariage : cela n'empêcha point qu'il eût à figurer à la première entrée sous le costume et dans le rôle du *Démon du feu.* Ce ballet fut certainement le plus beau qui eût jamais été donné à la Cour depuis celui de *Circé* du temps de la Reine Catherine, qui l'avait demandé au sire de Beaujoyeux. Le chœur de musique était chanté par soixante-quatre voix accompagnées de vingt-huit violons et de quatorze luths. L'ouverture en fut faite avec ces paroles :

Puisque les ans n'ont qu'un printemps,
Passez, amans, doucement votre temps :
Vos jours s'en vont et n'ont point de retour,
Employez-les aux délices d'amour.

On pourrait se demander si le poëte avait voulu donner au Roi un conseil dont Sa Majesté avait assurément bien besoin. Le sieur Durand avait, du reste, mis dans la bouche du Roi des vers fort singuliers adressés à la jeune Reine, qui dut, hélas! se dire que ce n'étaient là que paroles aussi ardentes quant

aux termes et vocables que mensongères quant aux effets. L'époux, dans le costume de *Démon du feu*, récitait à sa blonde épouse :

Beau soleil de qui je veux
Pour jamais souffrir les feux,
Regarde où tu me conduis,
Et cognois ce que tu peux
En voyant ce que je suis.

Le Roi disait encore :

Si les feux que j'ay sus moy
Pour aller jusques à toy,
N'ont pas assez de vigueur,
Pour le moins feront-ils foy
De ceux que j'ay dans le cœur.

Mais j'espère quelque jour
Que la justice d'Amour
Ne te pardonnera rien,
Et que ton cœur à ton tour
Brûlera comme le mien.

Sa Majesté avait dans ce ballet toute sa compagnie habituelle de gentilshommes. M. de Luynes en était et faisait *Renaud*, le Chevalier de Vendôme représentait le *Démon des Eaux*, M. de Montpouillan l'*Esprit de l'air*, M. de la Rocheguyon le *Démon de la Chasse*, M. de la Rochefoucauld celui de la *Vanité*.

Le Marquis de Courtanvaulx, M. de Brantes, le Baron de Palluau, M. d'Humières, M. de Chalais, M. de Blainville, M. de Liancourt y avaient aussi des rôles. Il y eut cinq grandes décorations : la première, les Démons commis par Armide à la garde de Renaud ; la seconde, des Jardins délicieux, terminés par une grotte où la Nymphe des eaux faisait son récit ; la troisième, Renaud délivré des « charmeuses prisons d'Armide » ; la quatrième, la Destruction du palais d'Armide et un bois rempli de musiciens qui chantaient les triomphes de Renaud ; la cinquième était tout à l'honneur du Roi, qui apparaissait sur son trône accompagné des seigneurs et acteurs du ballet. La poésie avait grande part à ces fêtes, et des vers sur les personnages étaient présentés aux Reines par le Roi, et aux dames par les seigneurs. Les vers étaient de Durand et Bordier, la musique de Guedron, Boisset et Bataille [1], « et elle estoit conduite par le sieur Mauduit, et tellement concertee, qu'il sembloit que tout ensemble ne fut qu'une voix

[1] Voyez le *Discours au vray du Ballet dansé par le Roy e dimanche vingt-cinquième jour de janvier* 1617, *avec les dessins tant des machines et apparences différentes que de tous les habits de masques.* A Paris, chez Pierre Ballard, imprimeur de la musique du Roy, demeurant rue Saint-Jacques de Beauvais, à l'enseigne de Mont-Parnasse, 1617.

ou plustot que ce fussent les oyseaux qu'Armide laissoit à l'entour de Renault pour l'entretenir en son absence, ayant pouvoir de contrefaire les voix humaines et de chanter les plaisirs de l'amour avec les persuasions contenues en ses vers. »

Il fut dansé d'autres ballets, dans les deux semaines qui suivirent : ainsi le ballet chez la Reine à six entrées, le 6 février; celui donné par les Princes de Joinville, Saint-Luc et autres, à dix-huit entrées, le 7; puis les Ballets des *Princes,* des *Vendangeurs,* des *Forgerons,* que rima Théophile [1], un ballet chez

[1] Voyez *OEuvres complets de Théophile,* nouvelle édition revue, annotée et précédée d'une Notice biographique par M. Alleaume, t. I, p. 274. Paris, P. Jannet, libraire, MDCCCLVI. Le poëte Théophile, l'un des meilleurs de l'époque assurément, a souvent fait des vers pour les ballets qui se dansaient à la Cour. Voyez ses stances *Apollon en Thessalie, Vénus aux Reines, les Nautoniers, les Princes de Cypre,* etc. Nous avons dit plus haut, au sujet du *Ballet de Monsieur le Prince,* que la licence des propos mis en vers, dans ces ballets, remplaçait trop souvent la galanterie; mais il ne faudrait pas imaginer que le poëte ne dit jamais que des choses difficiles à être entendues sans embarras. Cette *adresse* aux Reines, dans *le Ballet des Princes,* n'a que de quoi charmer :

Reines, voici la belle Cypris
Qui vient pour vous céder le prix
Que ses beautés vous firent adjuger
Par un berger.

la Duchesse de Rohan, le *Ballet du Commissaire* et celui des *Princes de Chypre,* dansés tous les deux dans l'antichambre de la Reine mère[1]. Quant à un

Elle confesse encore que les dieux
Ont raison de quitter les cieux
Et de venir offrir leurs libertés
A vos beautés.

Nous en citerons d'autres plus galants encore, lorsqu'à l'occasion des circonstances les plus délicates, nous rappellerons le ballet de l'*Advanture de Tancrède en la forêt enchantée.*

[1] Le nouveau Nonce, qui était arrivé à la Cour depuis fort peu de jours, Guido Bentivoglio, aux dépêches duquel nous emprunterons tant de renseignements pour la suite de ce récit, se trouvait présent à l'un de ces ballets, et il en donne ainsi part au Cardinal Borghèse, dans sa lettre du 14 février (je traduis textuellement) :

« La nuit du carnaval, il fut donné un ballet par le Prince de Joinville et par d'autres Seigneurs du plus haut rang, en présence de Leurs Majestés : il eut lieu dans l'antichambre même de la Reine mère, et c'était plutôt un ballet privé que de gala. La Reine trouva bon que de toutes manières j'y fusse et que je me réjouisse de cette faveur, en toute liberté. Il m'a paru que je ne pouvais refuser : il a réussi fort bien et fort beau. Beaucoup de dames y étaient assises sur différents gradins dressés autour de la chambre. Le Roi et les deux Reines avaient chacun un siége, le Roi au milieu, la Reine mère à gauche et la jeune Reine à droite. Je me tins de ce côté, entre la Princesse de Conti et la Marquise de Verneuil, et du côté de la Reine mère était le Duc de Monteleone entre la Duchesse de Soissons et l'une des dames espagnoles de la jeune Reine.

autre de la pompe et du faste de la *Délivrance de Renaud*; il n'y en eut point pour cette année.

Il est un autre divertissement dont la mention et les détails mêmes trouveraient ici leur place la plus convenable, si, dans ses jeunes ans, Louis XIII y eût témoigné plus de goût, nous voulons parler de la comédie. Mais il faut attendre jusques à l'année 1621 pour voir Sa Majesté rechercher volontiers ce passe-temps. Ce fut, en effet, l'époque où le Roi fit prier Monsieur le Duc de Mantoue par Monsieur le Prince et par Monsieur de Nevers de lui envoyer ses comédiens; aussi le verrons-nous plus tard s'attacher à les protéger, voire même à les honorer de ses lettres, où il désigne un chacun et distribue à Lélio, à Florinde, à Lidia, au Capitan, à Rinoceronte et au Pantalon[1] les éloges dont il les tient pour dignes. Jusque-là, autant que nous en avons pu juger par quelques textes et fragments recueillis à grand'peine, nous n'avons pas reconnu en lui, pour le plaisir de la comédie, cet empressement que nous lui savons, non pas seulement pour la chasse au vol, — elle était

Le Duc se trouvait aussi à cette fête, en sa qualité de familier de ladite jeune Reine. » (*Lettere di Guido Bentivoglio, Arcivescovo di Rodi e Nuncio in Francia, ora per la prima volta pubblicate per cura di Luciano Scarabelli*, vol. I, p. 81.)

[1] La lettre du Roi est du 6 août 1623. Saint-Germain.

sa vraie passion, — mais pour une foule de menues distractions, signalées çà et là par le journal si attentif de son médecin.

Dauphin, il fut mené pour la première fois au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le 7 février de l'année 1609, et comme la troupe italienne des *Accesi*, qui avait fait le bonheur de la Cour l'année précédente, était déjà retournée du côté de Savoie avec Fritelin [1] son chef, il n'y a point à douter qu'il eut affaire, en ce premier soir, à Gautier-Garguille, à Turlupin, à dame Gigogne, à Bruscambille, à Galinette la Galine, peut-être même à Bellerose, pour lors les héros de la maison [2]. La pièce que ces bonnes et plaisantes gens donnaient ce soir-là, nous n'avons pu en découvrir la mention, à notre vif regret d'ailleurs.

Quant aux comédies, que l'on appellerait aujourd'hui *de salon,* jouées et données à la Cour par des personnages de qualité, nous ne saurions affirmer si le

[1] Fritellino, Flaminia et autres furent à la Cour en février 1608, et partirent en octobre de la même année.

[2] Voyez sur ces différents personnages l'intéressant et consciencieux ouvrage de M. Victor Fournel, *Les contemporains de Molière*, recueil de comédies rares ou peu connues, etc., avec l'histoire de chaque théâtre, t. Ier, *Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne.* Paris, Didot, 1863.

jeune Roi y prenait la moindre part; mais, connaissant l'embarras manifeste qu'il avait à bien prononcer ce qu'il avait à dire, sinon toujours, au moins parfois, nous inclinons à penser qu'il s'y sentait peu porté. « La Reine s'en va lundi à Saint-Germain, où Mesdames lui préparent le plaisir d'une comédie qu'elles-mêmes doivent réciter, » écrit Malherbe, à la date du 21 juillet. Et le 4 août, il ajoute : « Hier, je revins de Saint-Germain voir jouer la comédie; je ne vous en dirai autre chose, sinon que les personnages y firent des miracles. Madame, qui étoit habillée en amazone comme représentant *Bradamante*, étonna tout le monde par sa bonne grâce; Monsieur et Monsieur le Duc y firent plus que l'on ne pouvait espérer de leur âge. Monsieur, pour prologue, récita les six vers que vous trouverez en ce paquet : il avoit une pique en la main qu'il mania en fils de maître. Ils avoient tous deux des hauts-de-chausses dont ils étoient, à mon avis, merveilleusement empêchés; aussi les quittèrent-ils aussitôt et reprirent leurs robes. Madame Chrétienne ne parut sur le théâtre qu'en la fin du dernier acte, où elle dit un mot, seulement pour en être comme les autres : voilà tout ce que vous en saurez de moi[1]. » Cette

[1] Malherbe, *Œuvres*. Lettre à Peiresc. Paris, le 4 août 1611. Édition citée, p. 247.

comédie de *Bradamante* nous semble avoir été la seule où les enfants de France aient pris une part active au temps de la régence de la Reine Marie, et nous ne saurions dire si le Roi eut à s'y comporter en acteur ou s'il demeura dans sa dignité de spectateur.

Cependant, comme la Reine mère trouvait à la comédie l'un de ses plus grands plaisirs, elle fit en sorte qu'il s'en donnât souvent au Louvre, en la galerie, attendant ainsi qu'il s'en pût donner aux entre-sols, où « elle a fait faire le plus agréable théâtre qui se puisse voir, avec des siéges pour environ quatre-vingts personnes. Samedi, il s'en doit faire une extraordinaire où la Reine dit hier qu'elle avait convié M. le Chancelier et M. le Président Janin. » C'est là ce qu'écrit encore Malherbe[1]. En ce temps-là, du reste, il paraît que les comédiens ordinaires de l'Hôtel de Bourgogne et du théâtre du Marais ne suffisaient point à Sa Majesté, car il n'est lettres pressantes, contre-signées Phelipeaux[2], qu'elle n'ait adressées, tant en son nom qu'en celui du Roi son fils, à Arlequin pour qu'il accourût

[1] Malherbe, *Œuvres*. Lettre à Peiresc, février 1613, p. 292.

[2] Lettres de la Reine mère à Arlequin, 1612, 21 juillet, 4 septembre.

d'Italie avec sa bande. Et de fait, le vieux comédien fut à la Cour, au Louvre et à Fontainebleau durant l'été et l'automne de l'année 1613. Son séjour en France fut de quelque durée et lui valut et plus d'une chaîne et plus d'une pistole. La salle des gardes, au Louvre, lui fut apprêtée pour ses représentations à la Cour, et l'Hôtel de Bourgogne lui fut alloué pour ses comédies à la ville; il en fit l'ouverture avec sa bande le 24 novembre, et il y était encore dans le courant de l'hiver de 1614. Ce qu'il est plaisant de savoir, c'est que la faveur d'Arlequin était telle que le Roi et Madame tinrent sur les fonts l'enfant du comédien, et comme la Reine s'était aussi déclarée marraine, Arlequin appelait le Roi *mon compère* et la Reine *ma commère :* les vanités que le vieil acteur tirait de tels honneurs ou de telles libertés sont des plus amusantes, et faisaient le plus souvent le sujet des lettres bouffonnes qu'il adressait de la Cour à Monsieur le Duc de Mantoue, son maître et son autre compère. La comédie se donna, pendant tout cet hiver-là, une fois la semaine au Louvre, mais il nous serait peu aisé, malgré nos recherches, de préciser quels en étaient la forme, le fond, en un mot, la matière habituelle, les documents de ce genre étant des plus rares, pour ne pas dire nuls. Ce n'est que grâce encore à Malherbe que nous savons que

les comédiens italiens firent leurs débuts, en ce temps, avec les *Menechmi* de Plaute, transformés, brodés et développés sous le titre de *I dui simili;* encore ajoute-t-il à ce propos qu'Arlequin était certainement bien différent de ce qu'il avait été, ainsi que Pétrolin : le premier ayant cinquante-six ans et le second quatre-vingt-sept. « Ce ne sont plus âges propres au théâtre, dit-il avec raison ; il y faut des humeurs gaies et des propos délibérés ; ce qui ne se trouve plus en de si vieux corps comme les leurs [1]. »

[1] Les nouvelles et récentes recherches que nous avons faites en Italie pendant toute l'année 1865 nous ont mis à même de rencontrer un grand nombre de lettres des comédiens italiens qui, tantôt sous le nom des *Accesi,* tantôt sous celui des *Gelosi,* un jour dirigés par Arlequin (Tristano Martinelli), un autre par Fritelin (Pier-Maria Cecchini), un autre encore par Lelio (Gio. Battista Andreini), ont joué, représenté et improvisé, soit pour le service particulier des Cours, soit pour celui du public, depuis 1580 jusqu'en 1625. Il était naturel que nous portions surtout notre attention à suivre leurs traces à la Cour de France, et nous avons formé un recueil de lettres vraiment piquantes et curieuses qu'il est de notre intention de publier. Disons à la hâte que nous n'avons d'autre prétention que de le présenter comme une menue pierre, utile peut-être aux divers architectes d'un monument qui est encore à élever, mais auquel en ce temps-ci ont travaillé avec autant de savoir, de patience et de succès feu Duval et MM. Viollet le Duc, de Montaiglon, Ed. Fournier et Victor Fournel.

Il ressort de ce rapide aperçu que nos informations sur la comédie au Louvre sont loin de correspondre avec celles que nous avons acquises et produites sur les ballets. La faute en est au Roi, qui, paraît-il, préféra, à cette époque de sa jeunesse, les solennités de la danse aux joies des lazzi, des farces et des bouffonneries dramatiques.

Nous avons pu, avec l'histoire des ballets, atteindre ainsi aux premiers jours de l'année 1617, date du beau *Ballet de la Délivrance de Renaud,* et si nous nous sommes arrêté à cette période, dans les divertissements chorégraphiques de Sa Majesté, c'est que nous devions nous rappeler par quels événements d'un genre tout autre, l'attention de la Cour allait être surprise et saisie, peu de semaines après ces fêtes, dans le Louvre.

XI.

LE ROI DEVIENT SON MAITRE.

1617.

La chasse et les ballets ne nous ont permis de ne voir le Roi que sous le rapport de ses exercices physiques pendant cette année 1616 et pendant les premiers mois de l'année 1617 ; il faut considérer maintenant l'état moral de Sa Majesté et connaître deux ou trois faits particuliers à ses sentiments pour s'expliquer convenablement la résolution qu'elle prit au mois de mai de cette dernière année, résolution qui peut-être ne fut pas absolument sienne, mais à laquelle elle se laissa fort aisément conduire.

Il est bien reconnu que jusqu'alors Louis XIII n'avait point manifesté le désir, en aucune circonstance, de prendre une part active aux affaires de son État ; cependant sa nature souvent pensive, son

caractère facile à être blessé sur le fait de son autorité, lui donnèrent plus d'une fois à considérer qu'il y avait chez la Reine sa mère un mauvais emploi de la puissance et une direction abusive qu'évidemment, comme tout le monde, à tort ou à raison, il devait attribuer à l'unique influence de son fatal favori le Maréchal Marquis d'Ancre [1]. Bien qu'il s'arrêtât peu à mettre en balance les effets et les causes, bien qu'il ne portât jamais ses jeunes réflexions aux choses si graves qui constituent la science de la politique, il n'est pas moins vrai que les témoignages continuels du mécontentement des Princes et de la rébellion constante des grands Seigneurs du royaume devaient lui révéler une situation fâcheuse. Ainsi disposée, rien n'était plus aisé que de peser vivement sur cette nature délicate et maladive, toute pleine de contrastes singuliers, bouillante à ses heures, puis glorieuse à froid, mais mélancolique le plus souvent. Ce serait se tromper que de tenir Sa Majesté, — même alors qu'elle s'était encore si peu déclarée, — pour incapable d'émotions ou indifférente à toutes choses, hors celles de la chasse au vol : nous citerons plu-

[1] Voyez le *Discours sur le gouvernement de la Reine mère*, fait en 1617, f° 39. (Bibl. imp., 3804, Man., et les *Remontrances à la Reine mère sur l'éducation et instruction du Roy*, f° 48.)

sieurs traits de sa jeunesse qui sont des signes très-accusés de ce qui se passait quelquefois au fond de l'âme de ce petit personnage[1]. Quand on l'aura vu aussi susceptible de dignité et d'amour-propre et aussi convaincu du relief de sa personne royale, on comprendra d'autant mieux ce qu'il dut s'élever d'amertume au fond de son cœur, le jour du 16 novembre 1616, où le Maréchal d'Ancre, par une insolente ineptie, jeta un si grand trouble dans la conscience royale du jeune Roi.

Sous cet aspect, il ne s'est jamais mieux révélé que dans deux ou trois occasions de l'année 1609, qu'il était encore le Dauphin.

Le 3 décembre (il était alors à Saint-Germain), à deux heures, va à la chapelle, où luy et Madame Christine tindrent à baptesme la fille de M. Talon, mary de la nourrice de Madame Christine. Il la nomma *Louise* et jamais ne la voulut nommer *Christine*, disant : « *Elle aura plus d'honneur d'estre appelée de mon nom que de celuy de ma sœur.* »

Le 1er février 1609, il se ressouvint que Mademoiselle de Vendosme luy avoit escript. Il demande du papier et

[1] Pour connaître tels de ses sentiments de fierté personnelle, ou tels détails particuliers au Roi, en dehors des témoignages assurés que nous avons recueillis dans le *Journal d'Herouard*, regardez, aux *Lettres de Malherbe*, 20 février, 15 avril, 12 août, 26 décembre 1614 et 23 mars 1615.

de l'encre pour luy faire response. M. de Souvré lui faict la minute et la luy envoie qui commençoit ainsi : « *Ma sœur,* etc. » Quand il voit ces mots : *Ma sœur,* il s'écria : « *Elle est pas ma sœur, elle est ma sœur de Vendosme.* » On l'alla demander à M. de Souvré qui trouva qu'il avoit raison.

Son caractère se définit mieux encore d'après cet intime épisode de la journée du 7 décembre 1609 à Saint-Germain, et dont le récit, tout naturellement exprimé par Herouard, laisse si aisément reconnaitre le cœur spontané et ouvert du père, en même temps que celui tout renfermé et tout contenu du fils.

Le 7, à dix heures, diné avec le Roy. A onze heures trois quarts, conduict le Roy hors de l'escalier. Il estoit triste. Le Roy luy dit : « *Mon filz, quoi vous ne me dictes rien quand je m'en vay. Vous ne m'embrassés pas.* » Il se prend à pleurer sans esclater, taschant de cacher ses larmes tant qu'il pouvoit devant si grande compagnie. Lors le Roy, changeant de couleur et à peu près pleurant, le prend, le baise, l'embrasse, luy disant : « *Je dirai, comme Dieu dict dans l'Escripture saincte : Mon fils, je suis bien aise de voir ces larmes, je y aurai égard.* » Puis entre en carrosse pour s'en retourner à Paris. Monsieur le Dauphin gaigna alors tristement l'escalier pour s'en retourner aussi de peur que l'on ne le vid pleurer. Comme il fust en sa chambre peu de temps après, je luy demandai ce que le Roy luy avoit dict en partant. Les larmes luy viennent aux yeux et changeant de propos :

« *M'a dict que je tirasse de la harquebuse.* » Je le presse une fois ou deux : il tient ferme, je le quicte, il pleura abondamment et du cœur.

Le voici, cette autre fois moins ému, mais frappant de ressemblance, d'après cet autre trait tout intime :

Le 8 mars 1610, lundy, mené chez la Royne; ramené à neuf heures et demie. Madame de Montglat se trouve à son coucher. Il s'amuse à des petits engins. Cependant Madame de Montglat et M. de Souvré devisant ensemble, Madame de Montglat va dire : « Je puis dire que Monsieur le Dauphin est à moi, le Roy me l'a donné à sa naissance, me disant : « *Madame de Montglat, voilà mon filz que je vous donne, prenés-le.* » M. de Souvré, répondant : « Il a esté à vous pour ung temps, maintenant il est à moy. » Le Dauphin alors : « *Et j'espère qu'ung jour je seray à moy.* » Froidement, sans hausser sa vue et sans se destourner de sa besoigne, il escoutoit tout ce qui se disoit sans en faire semblant, à quelque chose qu'il fust occupé.

Et depuis qu'il était majeur, peu de temps après même qu'il avait atteint à ce notable moment, voyez s'il est attentif à son autorité :

« L'on m'a conté, écrit Malherbe, une chose que je vous vais dire, et puis je finirai; celui de qui je la tiens étoit présent à l'affaire : c'est qu'il y eut mardi huit jours que le Roi, étant au Conseil, ayant pris les placets qui

étoient sur la table, et entre autres ceux que Monsieur le Prince y avoit apportés, il en trouva un où il y avoit : *Plaise au Roi et à Monseigneur le Prince;* il prit une plume et raya ce mot de *Monseigneur le Prince,* et le lui rendit. »

Lorsque Herouard s'avise de cette réflexion : « Il avoit naturellement de ces jalousies qui touchoient le respect qui lui estoit du », n'a-t-il pas résumé tout ce qu'on peut dire sur cette part d'observations auxquelles prêtait son royal client? Doué de cette nature, ayant ce caractère, pouvait-il ne pas ressentir les effets des événements de la Cour en 1616? Et lorsque, de toutes parts, il entendait s'écrier contre le Maréchal d'Ancre et contre la Galigaï, sa femme; lorsqu'il savait que ces cris provenaient tant des Princes que du peuple; lorsqu'on lui disait que son autorité royale en était par cela blessée, diminuée, peut-être violée, à quelle extrémité n'eût-on pas amené la volonté du jeune Prince? Quel facile consentement n'eût-on pas obtenu, pour les résolutions les plus périlleuses? Mais, sans qu'il fût besoin de lui donner des conseils, ou de l'aigrir par des insinuations habiles, le Roi détestait par lui-même cet entourage de la Reine mère. Depuis surtout que Monsieur le Prince de Condé avait été arrêté dans le Louvre au mois de septembre, le Maréchal d'Ancre avait accru encore ses airs de toute-puissance; bouffi de tout le

sot orgueil d'un fanfaron, parvenu sans mérite aucun, il était, au plus haut degré, ce que sont tour à tour les gens de cette condition, insolent lorsqu'il n'avait pas lieu d'avoir peur. Pendant le court éclat du Prince de Condé, quelque temps avant que la Reine, trouvant le Prince trop fort, le fît arrêter, le Maréchal d'Ancre était parti pour la Normandie; mais après, il était revenu [1], et sans qu'il en eût l'air, il avait mis la main plus qu'il ne l'avait jamais fait encore aux affaires de la Reine mère et à celles du Royaume, en compagnie de la Maréchale, sa femme, dont l'influence sur l'esprit de Marie de Médicis était arrivée à un degré suprême. Le mécontentement des Princes et des Seigneurs était si grand, qu'ils s'étaient tous retirés dans les provinces, tout prêts à soutenir une

[1] Le Maréchal était revenu de son gouvernement d'Amiens le 6 juin. « Le Roi part de Saint-Germain le 6, rencontre le Maréchal d'Ancre à Neuilly, le fait mettre dans son carrosse et arrive à sept heures trois quarts à Paris. » (H.)

Le Prince de Condé était revenu le 27 juillet, peu de jours avant l'entrée de « Milord des Haies (Lord Hay), ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, lequel, le 1er août, fort bien paré et accompagné, passant par le Pont neuf, va loger à l'hôtel de la Reine Marguerite ». (H.) Cet ambassadeur eut audience le 7 août. Bassompierre raconte d'intéressantes particularités politiques sur les conversations et audiences que Lord Hay eut avec la Reine mère. Voyez ses *Mémoires*. Édition Michaud, p. 113 et suiv.

guerre s'il en fallait une pour arracher l'insolent couple à la faveur de la Reine; et ils étaient en si grand nombre que, lorsque le jeune Roi était allé au Parlement pour y tenir son lit de justice, le 7 septembre, il était à peine accompagné suffisamment[1]. Toutes ces choses le rendaient donc triste et mal assuré: il n'en disait mot qu'à Luynes, et il est aisé de comprendre non-seulement comment Luynes l'écoutait, mais encore ce qu'il lui répondait. Sa disposition morale, au mois d'octobre, se trouvait aussi d'autant plus inclinée à la tristesse qu'il avait dû tenir d'autant plus attentifs les soins de son médecin habituel : il avait des convulsions, il eut le délire,

[1] Monsieur le Prince de Condé avait été arrêté le 1er septembre, un jeudi. « Sur les onze heures M. le Prince arresté en la chambre de la Reine mère venant du conseil, par M. de Themines, luy disant que c'estoit par le commandement du Roy, sur ce que Monsieur le Prince lui demande s'il l'ausoit bien entreprendre, le mène en bas au logement neuf que la Roine avait fait préparer pour elle. Gardé par le sieur d'Elbène, lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Monsieur, avec une douzaine de ses compagnons. Le Roy ne veult point dîner, commande qu'on lui garde de la viande froide. A deux heures va en la chambre de la Reine, où il a disné d'un estomac de poulet d'Inde refroidy dans ung pain, ung pot de cerises confites que la Royne luy a donné... A neuf heures et demie se couche sur la paillasse, faict la garde, et la fait faire par ses petits. » (Herouard.)

un épithème s'était déclaré sur le foie[1]. Ménard, chirurgien de la Reine mère, dut lui tirer jusqu'à six onces de sang, et ce sang était chaud, écumeux, continu. C'était surtout dans les périodes de l'ébranlement de sa santé qu'il aimait à rechercher dans la musique des impressions toutes particulières; il voulait s'endormir à la musique du luth et des voix; il chantait même des chants d'Église. Pour la première fois depuis sa maladie apparue en octobre, il sortit le 10 de novembre, mais seulement à la galerie, aux Tuileries. Or, ce fut le 12, et dans cet état moral tout maladif, que par un concours de circonstances toutes fortuites, s'étant trouvé dans la grande galerie des Tuileries en même temps que le Maréchal d'Ancre y passait pour aller chez la Reine mère, il fut témoin de l'insolente pompe de ce favori, et sentit sa majesté lésée par l'inepte affectation que celui-ci mit à ne pas voir et à ne pas saluer sa personne royale. La scène, tracée rapidement par Herouard, est un réel tableau de maître, et quelque habile que soit la plume d'un écrivain, elle ne saura ni mieux peindre ni mieux

[1] « De sorte que la veille de la Toussaint il lui prit une foiblesse avec une convulsion que l'on appréhendoit se devoir dégénérer en apoplexie, et on craignit que, si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet, ce n'étoit rien, mais à ces têtes si précieuses on craint tout. » (*Mémoires* de Bassompierre, p. 121.)

définir la situation où prétendait le favori de la mère, à la face même du jeune Roi son fils :

Le 12 novembre, samedi, levé à sept heures et demie, va à la chapelle de Bourbon...; à neuf heures, disné... Va en la galerie et en la grande, accompagné d'un exempt des gardes, du sieur de Mataret, gouverneur de la ville et chasteau de Foix et d'ung autre, *regardant à tout coup s'il étoit suivy,* se met assez advant en l'une des fenêtres qui regardent la rivière, quand le Maréchal d'Ancre entra *accompagné de plus de cent personnes* et s'arresta à l'une des fenêtres aussy *sans aller vers le Roy,* se faisant *faire la Cour à toutes façons,* et cependant il sçavoit bien que le Roy estoit là, car on le luy avoit dit l'ayant demandé en la chambre. Le Roy va ensuite aux Feuillants, *aiant le cœur plein de déplaisir :* y est jusques à deux heures, revient en carrosse, va chez la Reyne...[1].

[1] Sur les précédents de l'attentat à la vie du Maréchal d'Ancre, un intérêt tout particulier s'attache aux *Mémoires* du Marquis de Montpouillan, publiés avec ceux de Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, par le Marquis de La Grange. Voyez t. IV, p. 22 et suiv. (Paris, Charpentier, 1843.) J'y remarque ce passage, qui vient à l'appui de ce que rapporte Herouard : « Car ceci est à remarquer que le Roi étoit d'ordinaire tout seul, n'ayant auprès de lui que les gens de sa Maison, et ceux qui aidoient à son divertissement; au contraire, c'étoit un abord général de tout le monde chez le marquis d'Ancre, et encore plus dans cette conjoncture d'affaires, où plusieurs alloient à divers desseins, chacun tâchant à s'insinuer et acquérir ses bonnes grâces, attendu qu'en ce temps-là toutes

Peut-on ne pas remarquer tout ce qu'il y a de sombre et de profond dans ces simples mots « ayant le cœur plein de déplaisir », sur le compte de cet esprit si rudement froissé dans sa personne royale par ce sot favori qui, dès 1614, avait mis à ses casaques la devise outrecuidante : *Tutus ab alto*, *non*

choses dependoient de lui. » Les *Lettres* de Malherbe à Peiresc, toujours si intéressantes pour cette époque et respirant à pleines lignes la vérité et le naturel, sont à consulter pour qui voudra saisir bien des nuances de la vie politique au Louvre durant les années 1612, 1613, 1614 et 1615. Par les seules nouvelles qu'il donne, avec le laisser-aller d'un correspondant amical et familier, sur la personne de ce d'Ancre et sur son attitude à la Cour, on se rend aisément compte que tels et tels incidents, de peu d'air et d'importance d'abord, aient amené à ce sanglant dénoûment du 24 avril 1617. Voyez, dans l'édition des *Lettres* déjà tant citée, les pages 207, 272, 310, 362, 373, 427, 438, 446, 452 et 491, c'est-à-dire depuis la lettre du 25 septembre 1610 jusqu'à celle du 23 mars 1615. J'ajoute, pour être complet, qu'il y a dans les *Mémoires* de Bassompierre des pages saisissantes, et que nulle part, en aucun livre, Concino Concini, le Maréchal, le favori, l'homme, ne sont représentés et tirés plus au vif que dans les pages 87 (année 1613), 114, 115, 120 et suivantes (année 1616), et surtout la page 121, où est rapportée la conversation si curieuse, si intime que le Maréchal eut avec lui : « Je dirai une chose qui se passa entre lui et moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une prescience qu'il avoit de l'accident qui lui arriva ensuite, etc. »

timet ima; « Protégé d'en haut, il ne craint rien d'en bas? »

Si Luynes, ce jour, a commenté dans l'esprit du Roi l'attitude du Maréchal d'Ancre, il est aisé de concevoir la portée que purent avoir ses paroles et les traces qu'elles ont dû y laisser [1]. Ces traces...? Indubitablement ce sont elles que l'on suit depuis ce jour jusqu'au 24 avril, au Louvre, entre dix et onze heures du matin que fut tué violemment le Maréchal d'Ancre, comme il y entrait, et qu'aussitôt le coup fait, on entendit les cris de *Vive le Roi!* qui retentissaient dans la cour, et que les fenêtres de la grande salle ayant été ouvertes, Louis XIII s'y montra, soulevé par d'Ornano, le Colonel des Corses, s'écriant : « *Grand merci à vous, mes amis, maintenant je suis Roi!* »

Pendant tout ce mois, il avait eu de fréquents

[1] Le Nonce Bentivoglio écrivait, quelques jours après l'attentat à la vie du Maréchal : « La violenza d'Ancre non poteva più durare, e per conseguenza non poteva andar più in lungo il suo precipizio. » Ce même Nonce, très-fin observateur, écrivait aussi à la date du 11 avril, treize jours avant le complot du jeune Roi, ces curieuses paroles : « Ancre vuol ad ogni modo la guerra e vorrebe veder rovinati questi principi, e poi Ghisa e gli altri, per regnar solo. *Onde bisogna che succeda qualche gran cosa, e presto, ed io n' ho riscontri grandissimi e sicurissimi.* »

entretiens avec Luynes, non-seulement à ses chasses au bois de Vincennes, à la plaine de Saint-Maur, à Courcelles, aux plaines de Saint-Cloud ou dans les bruyères de Madrid, mais dans la chambre même que ledit M. de Luynes avait au Louvre. Ce fut évidemment dans cette chambre ou dans le cabinet des armes que le coup fut décidé : peut-être le 13 avril que le Roi, par deux fois ce même jour, monta « à la chambre de M. de Luynes ».

On sait les conséquences de ce drame; la Reine mère éloignée, disgraciée dans toute la force du mot, jusqu'à l'interdiction de voir non-seulement le Roi, mais les petites Mesdames ses filles, et le jeune Gaston d'Orléans son second fils, puis son départ ou plutôt son exil à Blois, ses Ministres renvoyés, les anciens rappelés, Luynes enfin élevé à toutes les hauteurs qu'avaient pu lui assurer la faveur extrême et l'amitié profonde du Roi, qui ce jour même voulut faire figure de Roi[1] et que le lendemain on vit seul

[1] Le mot était donné, et nul ambassadeur ne put réussir à pénétrer auprès de la Reine mère : la porte principale de l'appartement fut même murée, et lorsque le Duc de Monteleone, ambassadeur d'Espagne, se présenta pour avoir avec la Reine un entretien d'un caractère plutôt familier qu'officiel, M. de Vitry lui interdit l'entrée, disant que désormais *c'était avec le Roi qu'il fallait traiter*. Le seul personnage qui put avoir accès auprès d'elle et qui fut introduit par une issue dérobée,

présider le nouveau Conseil [1]. S'il ne réussit pas à être à la hauteur des circonstances, il eut en effet dès ce jour toutes les intentions de s'y élever. Un mois après, le Nonce faisait à son sujet cette observation sur le contraste qu'offrait sa personne avant et après l'attentat :

La première fois que j'ai vu le Roi, ces temps passés, je le trouvai maigre et pâle plus que de coutume, mais il faut peut-être en attribuer la cause à l'inquiétude et aux pensées dont Sa Majesté avait dû ressentir les effets par suite des projets qu'elle avait dans l'esprit et qu'elle a, depuis, fait exécuter. Aujourd'hui, au bois de Vincennes, j'ai trouvé Sa Majesté avec la meilleure mine et en santé parfaite; le bon air y fait aussi pour beaucoup. Pour ce qui est de son application aux affaires, Sa Majesté chaque jour va au Conseil, et, au dire de chacun, elle donne bon augure de capacité et de jugement. A mon audience, elle a fait preuve d'une grande attention; ses réponses étoient brèves, mais fort sensées. Entre autres qualités, elle en a deux qui sont excellentes pour gouverner [2], je veux dire la dissimulation et le silence.

fut Matteo Bartholini, l'Envoyé de Toscane. Les deux dépêches qu'il a écrites à ce sujet sont d'un intérêt extrême.

[1] « Le 25, éveillé à sept heures, va au Conseil, où estoient les secrétaires d'État, pour la première fois tout seul. A neuf heures et demie, va à la messe aux Augustins. Demande le chancelier de Sillery. » (H.)

[2] Dépêches du Nonce Guido Bentivoglio au Cardinal Bor-

Le Nonce, en effet, fort habile en cour et fort beau diseur, comme nous verrons, eut audience de Sa Majesté le 12 mai, et tous les Ambassadeurs sollicitèrent aussi la leur dans les jours qui suivirent. Le 17 particulièrement, plusieurs d'entre eux furent reçus dans la grande galerie, et ils ont pu écrire à leurs souverains des gouvernements respectifs, sans être trop éloignés du vrai, que le Roi faisait enfin office de royauté.

ghèse. 16 mai 1617. L'Ambassadeur d'Angleterre, Lord Herbert de Cherbury, n'était pas du même avis que le Nonce en matière politique; parlant de ce même Roi, un an plus tard : « On remarquait en lui, dit-il, deux sentiments inhérents à ceux qui ont reçu une mauvaise éducation ; il était défiant et dissimulé. » *Mémoires* de Ed. Lord Herbert, ambassadeur, traduits par le comte de Baillon, page 135. Édition citée plus haut.

Digitized by Google

XII.

LA JEUNE REINE.

1616-1617.

Mais si, par la mort du Maréchal d'Ancre, et par l'exil de la Reine sa mère, Sa Majesté avait pensé à prendre la réelle possession du Royaume et à se déclarer Roi, elle n'avait pas songé, et elle ne songeait pas à prendre possession de sa femme, et à se déclarer *mari*. Dans tout ce concours de circonstances, en effet, rien ne montre mieux, sinon le délaissement, du moins l'isolement de la jeune Reine, que le silence qui est gardé sur elle. Son rôle est muet, son action nulle; ce ne serait pas juste de dire qu'elle était traitée comme une étrangère à la Cour, mais on ne serait pas loin d'être exact en affirmant qu'elle y vivait comme telle.

Aucun ambassadeur, sauf celui d'Espagne, qui

était le grand maître de la maison de la Reine, ne parle d'elle; aussi à peine rencontre-t-on, dans les mémoires de cette époque, quelques-uns de ces détails, même frivoles, qui pourraient servir à faire connaître en même temps qu'à peindre la vie intime de la Reine dans l'intérieur du Louvre. Sans doute elle avait sa maison[1] et sa surintendance, et tout le personnel d'honneur qui convenait à sa qualité de Reine; mais, absolument effacée par la Reine mère qui régnait, visitée dans le jour seulement et toujours avec solennité par le Roi, qui d'ailleurs détestait l'entourage espagnol des dames qu'elle avait avec elle, et qui la gardaient comme à vue, elle dut peut-être, à cette époque, regretter plus d'une fois la Cour du Roi son père et ses résidences du Prado, d'Aranjuez et les autres. Dans une lettre au Secrétaire d'État de Philippe III, elle le dit en propres termes : « L'Espagne me fait défaut. » Si peu à même d'exercer aucun pouvoir comme Reine et aucune influence comme épouse, il résulta qu'elle ne prit point, — aussitôt qu'elle l'eût fait, s'il eût été autrement, — cet air précoce de gravité et de majesté que donne le sentiment de la puissance. Au dire de l'Ambassadeur espagnol lui-même, elle appa-

[1] Voyez, dans le chapitre suivant, *Négociations intimes*, tous les détails concernant les fameuses dames espagnoles de la maison de la Reine.

raissait toujours frivole, plaisantait en façons d'enfant, était oublieuse et pétulante à l'extrême. Néanmoins, elle grandissait très-vite, sa taille s'élançait de façon charmante. Elle était blonde, et blonde à ravir, à l'excès même, dit Lord Herbert qui la connut à cette époque. Et quelles mains elle avait : les plus belles du monde, les plus fines et les mieux faites! Sur la fin de l'année 1616, lorsqu'elle parut au bal déguisé et masqué que le Roi donna[1], on ne put que s'écrier sur le grand air de beauté qu'elle avait : c'était un regret partout exprimé sur la froideur trop constante du jeune époux pour sa jeune femme.

A quoi tenait donc cette extraordinaire froideur de la part du jeune Roi pour cette jeune et très-jolie femme la Reine Anne? Nous ne parlons pas ici de la froideur morale, qui parfois se peut expliquer par des raisons de contrariétés personnelles, ou par de secrètes influences de cour, ou enfin par tel de ces effets qui ne trouvent leurs causes que dans ce que la politique, la terrible politique, appelle la Raison d'État; nous avons affaire ici à une froideur et une

[1] Ce fut la fête donnée le 27 octobre. Herouard dit du Roi : « ... Danse son ballet. L'entrée estoit de Pantalons. Il en estoit; dansa et au ballet extrêmement bien, alla puis prendre la Reine, la mena danser aux bransles. »

réserve physique des plus singulières, qui ne sont ni l'inertie, ni l'ignorance, ni la sottise, ni l'embarras. Jamais la médecine n'aura rencontré dans l'histoire une physionomie semblable à celle de ce prince, qui, de dix-sept à dix-neuf ans, commande à ses sens, avec la même tranquillité qu'il mettrait à signer une commission royale pour l'un de ses ministres, ou une lettre de compliment à quelqu'un des Rois messieurs ses frères. Aux conseillers espagnols qui cherchent à lui donner à entendre que le temps est vraiment venu qu'il se déclare le mari de la Reine, il répond qu'il n'a point lieu de se hâter, et qu'il ne saurait avoir trop d'égards pour sa propre santé. Elle a duré un an et demi, la lutte diplomatique ouverte par l'ambassadeur d'Espagne et par le Nonce pour persuader Sa Majesté de ne plus laisser la jeune Reine dans cet abandon conjugal que réprouvent et la loi de nature et la loi sociale. Voyez que de preuves singulières sont réunies dans notre difficile chapitre des *Négociations intimes*, auquel on pourra reprocher plutôt l'abondance que la parcimonie des textes. Mais comment définir ce caractère moral et cette nature physique du roi Louis XIII? Son enfance elle-même est pleine des témoignages les plus contrastants en ce qui est des instincts, des inclinations, des signes personnels. N'est-il pas tour à tour mé-

lancolique et impétueux, pudique et lutin, gaillard même, quelquefois?

Il est telles anecdotes rapportées par son médecin qui, si on ne se fût appuyé que sur elles, l'eussent fait présager un digne fils de Henri le Grand quant à la galanterie et aux entretiens comme aux propos qui en dépendent. Le 12 avril de l'année 1607, Dauphin, il lui échéait le devoir d'assister au lavement des pieds dans les cérémonies de la semaine sainte :

« On lui demande, dit Herouard, s'il lavera pas bien les pieds aux pauvres. *Ho! que non*, répond-il, *je les laverai aux filles, mais pas aux garçons*. Il n'y avoit point de moyen pour le persuader. »

Mais voici qui est mieux encore :

Le 15 juin (même année), « mené chez le Roy, se joue avec mademoiselle de Vendôme, la baise; madame la Duchesse de Rohan luy dict : *Monsieur, baisez-moi!* — *Je baise point de femme; je baise que des filles*, répond Monsieur le Dauphin. »

Et de fait, en ces temps-là, il se plaisait fort en leur gentille et mignonne compagnie, et aimait à se jouer sur le tapis avec mesdemoiselles de Mouchy et de Sagone la jeune. Ce n'est point tout. Un an plus tard, Monsieur le Dauphin, fort mal conseillé, il est vrai, par son petit compagnon et frère naturel Monsieur de Vernueil, lequel paraissait fort tenir de

sa mère, se met à vouloir paraître un vert-galant, et cela à la stupéfaction du bon Herouard, qui n'imaginait pas que le Dauphin, habituellement si honteux, pût, comme tout d'un coup, atteindre à une si belle humeur.

« Se prend, contre sa coutume et son naturel, dit le médecin, à baiser des petites filles, sur toutes la jeune Vitry. « *J'en veu*, disoit-il, *à la petite Vitri*, » et la tiroit à part. Le jour précédent, M. de Vernueil lui avoit dit : « *Mon maître, baisons toutes les filles, il les faut baiser.* » Et par ce moien rompist sa honte accoustumée. Il disoit à Madame : « *Ma sœur, amené moy la petite Vitry...* »

Certes, ce ne sont là que propos qui n'ont rien de bien grave en ces bouches enfantines; ce sont jeux sans danger de la part de ces petits princes, qui, en leurs menus loisirs, trouvaient charmant de vouloir faire ce qu'ils avaient sans doute entendu ou réprouver comme malices par les bons conseillers, ou glorifier comme choses vaillantes et délectables par les muguets et gentilshommes de la Cour. Mais, si, les ayant trouvés consignés dans le journal du médecin, nous les reproduisons à titre d'anecdotes, c'est afin de démontrer combien peut et doit sembler extraordinaire, presque inexplicable, l'attitude mélancolique de Louis XIII à dix-sept et dix-huit ans, lorsqu'on a

su qu'à huit ou neuf il était capable de propos plaisants et pourvus de quelque gaillardise. Cette année-là, le journal est plein de telles observations aussi particulières. Le 11 février, étant allé voir sa petite sœur de Vendôme, il y trouva le terrible M. de Vernueil, lequel, à son accoutumée, lui conseille d'attaquer les jolies petites qui étaient là présentes, la petite Vitry toujours, la petite Frontenac et autres; et en effet, voilà Monsieur le Dauphin et M. de Vernueil qui entreprirent de leur faire la guerre. L'année suivante, en juin 1609, à la date du 25 :

« Mené au jardin promener, demande permission au Roy de cueillir et faire deux bouquets, un pour la Roine, et l'autre pour mademoiselle de Foulebon, l'une des filles de la Reine, sa maîtresse; s'en retournant, demande congé d'aller chez les filles de la Reine donner le bouquet à sa maîtresse, et la baise quatre fois serré et guaiement. »

C'est presque de la galanterie à la façon du feu Roi son père, et ce sont bien là les mêmes actions d'un enfant qui n'est ni un malade ni un sot. Mais nous verrons tout à l'heure la contre-partie et comment aussi, par une de ses répliques d'enfant, il s'est révélé à n'en pas douter ce qu'il était : une âme inactive, sans besoins et sans aspirations à l'endroit de l'amour, et de plus un corps dénué de ce que, physiologiquement, on appelle les sens, un

tempérament négatif, sans être pour cela impuissant, un esprit enfin sans appétit, tout en ayant une intelligence qui, sans être supérieure, était cependant assurée toujours, remarquable même à certaines heures, nature en un mot qu'il convient à la médecine de connaître et d'expliquer plus encore peut-être qu'à l'historien et au philosophe [1].

Cette continence absolue pendant un si long temps à l'endroit d'une femme aussi pétulante et charmante que l'était la blondissime jeune Reine a fait qu'on s'est demandé si le Roi n'avait point pour la Reine Anne, pour sa personne même comme femme, une de ces sortes de sentiments antipathiques dont il est si malaisé de se défendre. Rien ne le démontre. Pendant qu'il était Dauphin, les gens de la Cour, ceux de sa Maison, ses familiers et familières, madame de Montglat, mademoiselle d'Agre qui était à Madame, M. de Souvray, Herouard, Guérin, lui avaient quelquefois plaisamment *fait la guerre* en

[1] Signalons à ce propos les remarquables observations que M. J. M. Guardia a écrites sur la nature et le tempérament de Louis XIII, dans un chapitre d'intéressante critique médicale publié à l'occasion de la première édition du *Roi chez la Reine* dans la *Gazette médicale de Paris*, juillet et août 1864, puis dans son ouvrage si justement estimé *La Médecine à travers les siècles*. Paris, Baillière, éditeur.

lui parlant de l'Infante. Comme elle était née à peu près en même temps que lui, et que l'un et l'autre, par le fait de leur naissance d'une date si rapprochée, avaient été l'événement réciproque des Cours de France et d'Espagne, l'Infante avait toujours défrayé aux plaisanteries galantes de l'entourage de Monsieur le Dauphin. Lors donc qu'on l'attaquait, en manière d'enfantillages, sur le chapitre de l'amour et du mariage, c'était toujours de l'Infante qu'il était question, et souvent il y répliquait de façon à démontrer que son esprit tenait la chose au sérieux.

« N'aimez-vous pas les Espagnols? lui disoit mademoiselle d'Agre. — *Non, mais j'aime bien l'Espagnole,* »

répond-il avec gravité et donnant ainsi à entendre qu'il aimerait à être le tenant et chevalier de l'Infante.

Herouard raconte, à peu de jours de là, cette scène enfantine, étant à Saint-Germain :

« Le 1er février, vendredy, il arriva ung gentilhomme breton qui revenoit d'Espagne, et racontoit les beautez de l'Infante et l'amour qu'elle avoit pour Monsieur le Dauphin. Il escoutoit avec plaisir, sans en faire semblant, et comme le Roy d'Espagne avoit défendu à l'Infante de dire qu'elle aimast le Dauphin, *Je batrai bien ce Roy d'Espagne!* s'écria-t-il. — « Mais, Monseigneur, lui dis-je, on dit qu'elle se veut déguiser pour vous venir voir. Si elle estoit à Paris,

la iriés-vous voir? » — *Je ferois faire ung lit qui seroit grand jusqu'à Paris, je m'en irois tout du long entre deux draps, et je la prendrois dans son lict, puis je l'amènerois icy; je m'en vas envoyer quérir le menuisier, qu'il commence dès ce soir un lit qui soit grand dicy à Paris, qui passe par dessus la rivière, et qu'il y fasse des petites fenestres des deux costés, je yrai tout seul.* » Je luy dis : Monseigneur, vous porteres de la bougie. » — *Excusés moi, je n'ay pas peur.* »

Cela ressemble à des contes d'enfant qui veut jouer au *bel adventureux*. Mais voici qui est plus chevaleresque et plus décidé, et c'est Malherbe qui en fait part à Peiresc :

« Il y a depuis huit ou dix jours, au grand cabinet de la Reine, un tableau où l'Infante d'Espagne est peinte de son long, avec cette inscription : *Doña Aña Mauricia d'Austria*. L'autre soir, Monsieur le Dauphin la montroit à quelques uns de ses petits qui sont nourris auprès de lui, et leur disoit : « *Voilà ma femme.* » M. de Souvray lui dit que peut-être les Espagnols ne la lui voudroient pas bailler, et il répondit tout aussitôt : « *Eh! il la faudra aller prendre.* »

Ce n'étaient point là des dispositions hostiles, et il n'y a nulle part de quoi conclure qu'il avait été dressé, malgré la haine existant alors entre les deux nations rivales, à ne point aimer et à ne point rechercher l'Infante, bien qu'Espagnole.

Mais au fond et véritablement il n'était point galant, il était insensible, il n'avait point l'esprit porté à comprendre ces gentils enchantements d'un cœur courtisan. La première fois qu'il envoya de son écriture à l'Infante par un jésuite qui s'en allait en Espagne, quel galant propos imaginerait-on qu'il coucha sur le papier? La chose est vraiment curieuse à entendre, et si l'Infante avait voulu pronostiquer de l'avenir galant de Monsieur le Dauphin à son égard par un *poulet* de cette sorte, il faut avouer qu'elle ne se serait guère trompée. « *Le sage escoute le bon conseil que lon luy donne,* » ce fut là ce que sut dire le Dauphin à l'Infante pour lui donner une idée de son écriture. Si le Roi son père, lui si prompt et beau diseur de propos bien troussés, eut connaissance de cette manière dont son fils faisait la cour à la petite Espagnole, combien ne dut-il le trouver bien trop sage! Mais où, dans l'enfant, l'homme dont nous nous occupons se rencontre tout entier, l'homme pour qui deux années de négociations ouvertes et pratiquées par deux ambassadeurs, un favori et un confesseur, suffirent à peine à le persuader qu'étant marié il fallait qu'il fût un mari, c'est en cette brève anecdote. Un jour, dans son enfance, le 31 octobre 1609, c'était à Saint-Germain, et c'est Herouard qui le rapporte, la nourrice du Roi lui demande s'il

n'était pas amoureux. « *Non*, répond-il, *je fuis l'amour.* » A quoi Herouard avait ajouté : « *Mais, Monseigneur, fuyez-vous l'Infante?* — *Non,* dit-il; puis se repentant soudain : *Ah! si fait, ah! si fait.* » Comme le Dauphin n'avait à cette époque que huit ans accomplis, le propos n'était que plaisant et pouvait être apprécié et répété comme tel; mais à voir cette sorte de persistance à fuir l'amour étant marié, à voir la difficulté rencontrée pour le convaincre en un sujet où, d'ordinaire, il n'est nul besoin d'entraînements et de conseils, le souvenir et la mention de ce propos ne laissent pas que d'être curieux et caractérisent singulièrement l'humeur de ce prince. Oui, en Louis XIII, l'homme se révèle ici ce qu'il fut : incertain, hésitant, mélancolique, entre le regret et le désir, ne sachant trop si l'amour est un charme ou s'il est un ennui. « *Je fuis l'amour,* » dit-il enfant; ce serait la plus convenable épigraphe pour toutes les délicates choses que nous entreprenons de raconter, ci-après, sous le titre expressif de *Négociations intimes*. Mais, avant d'y aborder, n'était-il pas nécessaire, pour comprendre la situation morale du Roi, de bien établir d'après tels propos de son enfance, d'après telles lutineries ressemblant fort à des gaillardises, qu'il n'y avait en lui ni ignorance, ni embarras, qu'il avait eu l'esprit ouvert et bien assez pour être

en état de comprendre ces fameux *contes gras* que lui avaient narrés MM. de Guise et de Gramont pour *l'assurer,* se disaient-ils, le soir du jour où pour la première fois il avait salué la Reine-Infante sa femme, et lui avait demandé l'un de ses nœuds « qui estoit incarnat pour l'appliquer en façon d'enseigne au pied de la plume de son chapeau? » Ce jour-là vraiment, Sa Majesté s'était conduite en chevalier qui a lu son Amadis. Mais à cette galanterie, qui, à l'instar des roses, n'avait eu qu'un matin, quelle réserve, quel sang-froid y avaient succédé pour le plus grand chagrin et au plus vif déplaisir de la jeune femme, d'un sang si généreux, d'une pétulance si accusée, et qui, malgré l'éducation si vigilante et si royale qu'elle avait reçue dans sa cérémonieuse Espagne, avait pensé, venant à la Cour de France, que la cérémonie ne tiendrait pas lieu d'affection dans les habitudes du Roi son époux, et qu'elle aurait sans doute à connaitre d'autres enchantements que ceux d'une politesse et d'une déférence trop rigoureusement observées!

La grande révolution à la Cour ne fut cependant pas sans amener une communication plus fréquente du Roi avec la Reine. Au séjour que fit Sa Majesté au bois de Vincennes, dans le mois qui suivit l'attentat du Maréchal d'Ancre, la Reine l'y suivit; elle allait plus

souvent aussi le regarder à ses divertissements[1]; car, pour ce qu'il était devenu le Roi, il ne les avait pas tout à fait oubliés. Ce même mois, le 27, il fut à Saint-Germain et y résida[2]; la Reine y alla aussi, elle assistait aux chasses. Il y eut aussi séjour à Fontainebleau[3] au mois de juin, et en août, de Luynes,

[1] Pendant le séjour à Vincennes, il s'y occupa d'un fort qu'il s'était amusé à construire depuis quelques mois. Il y allait ordinairement après le Conseil qu'il tenait à deux heures. C'était une occupation qu'il aimait fort. Le *Journal d'Herouard* contient divers traits à cet égard. « Le 22 décembre jeudy 1616, va à Courcelles, où il monta sur la butte où il avoit fait ung fort, il n'y avoit que la charpanterie qu'il avoit fait couvrir de toile cirée, en attendant l'ardoise. Il s'arma d'ung corselet et d'ung morion et d'une pique; la Reine y étoit venue. Elle y monte et le trouve en faction, luy donne la collation, les confitures. » (H.) « Le 8 mai, à trois heures, va à son fort, au parc. Il pleuvoit, il ventoit. Il mesprise, il supporte facilement tout. Le 10, va à son fort, au parc, fait la sentinelle sur le bord du fossé à l'advenue de la porte, le monsquet sur l'épaule. Il debvoit défendre le fort et M. de Rohan le debvoit attaquer. Cela est diverty et la trêve est publiée à son de trompe. »

[2] « Le 27, à Saint-Germain, descrit de sa main et donne les relais pour le lendemain à courre le cerf. Le 28, le courre à Joyenval, voit la curée. Le 29, va à La Chaussée, maison du Président Chevalier; revient à Paris. »

[3] Parti le 7 de Paris pour Essonne, revenu le 27 ; du 2 juillet au 10, réside à Saint-Germain, ayant donné, le 5, audience à l'Ambassadeur d'Espagne.

qui, en héritant de l'influence du Maréchal d'Ancre à la Cour, avait hérité aussi de plusieurs de ses possessions et de la terre et seigneurie de Lesigny, entre autres, y avait invité le Roi, que la Reine rejoignit le lendemain [1]. Mais pour un peu plus de rapprochement dans les relations d'apparat, il n'y en avait pas davantage dans les habitudes, et tout se résume à dire que si la Reine avait un Roi, l'épouse n'avait pas d'époux. Il fallut le mariage de Luynes et l'élévation de sa femme au titre et à l'emploi de surintendante de la maison de la jeune Reine pour avancer un peu les choses ou plutôt pour les préparer. Il n'est même pas sans intérêt de noter ici que ce fut grâce au désir que le Roi eut de donner un grand établissement à son favori que la jeune Reine fut pour la première fois priée par son mari de faire office de sa personne dans une affaire de Cour.

Louis XIII ne voulait pas connaître de limites aux effets de sa faveur à l'égard de Luynes. Entre autres témoignages immédiats, il lui proposa l'un des plus grands partis de France, la main de Mademoiselle de Vendôme, sa sœur naturelle et légitimée de France. Connaissant qu'il rencontrerait sans doute peu de faci-

[1] Le 25 août, à onze heures, entre en carrosse, part de Paris pour aller à Lesigny, où il arrive à une heure après midi. Il séjourne le 26, le 27 et le 28. Le 27, la Reine y arrive à midi.

lité de la part de sa sœur, il invita la Reine, qui la tenait près d'elle et qui l'avait en faveur, à lui en parler, l'autorisant d'ailleurs à lui promettre pour Luynes les plus grandes dignités, voire même le titre et les insignes de Connétable.

La Reine, dit un ambassadeur, non-seulement pour faire plaisir au Roi, mais encore pour manifester ainsi ses bons offices à Luynes, de qui, pour ses propres intérêts, elle veut se ménager l'appui et à qui elle témoigne toute sa confiance, a pris à cœur cette négociation, et elle en a parlé plusieurs fois à Mademoiselle de Vendôme. Mais celle-ci a montré de ne vouloir y rien entendre, prenant pour raison l'extrême distance qui est entre elle et Luynes, assurant ne vouloir y consentir, et disant que le jour où elle se verroit contrainte, elle se mettroit plutôt dans un monastère. La Reine s'en irrita fort, mais ensuite elle ne voulut pas causer plus de tourments à cette Princesse, qui n'avoit d'ailleurs jamais pensé à épouser un autre que le Duc du Maine... [1].

Mais Luynes, fort dextrement, ne se montra pas même disposé à lutter contre ces répugnances. Il y avait d'autres partis, parmi lesquels : la fille du vidame d'Amiens, Mademoiselle d'Ailli, très-grande héritière, Marie de Rohan, fille du Duc de Montbazon, plusieurs autres de qualité non moins grande et de

[1] *Archives* des Médicis. *Dispacci di Francia*. Filza 4631. *Inserto* de 6 maggio 1617.

fortune non moins élevée [1]. Son inclination le porta vers la seconde de celles que nous venons de nommer, très-jeune femme que ne signalaient encore qu'un joli visage, un vif esprit, un irrésistible charme,

[1] Sur le fait du mariage de Luynes, nous avons rencontré, parmi les dépêches de l'envoyé toscan Bartolini, une lettre en quelque sorte confidentielle, adressée à Luca degl' Asini, dont les détails nouveaux sont faits pour intéresser les biographes de ce favori. Mais de quelle dame cet envoyé bien informé parle-t-il? Nous l'ignorons encore. Par cette lettre, il est démontré que Luynes avait promis sa main à quelque personne d'un rang et d'une fortune plus modestes, et qu'il eut recours au Père Arnoux, son complaisant confesseur, pour se retirer avec la raison d'État pour excuse, c'est-à-dire le désir que Sa Majesté avait qu'il épousât la charmante de Montbazon. Je reproduis ce document dans l'original :

« Mi disse hiersera la Dama, che Luines gli haveva mandato a parlare per il Padre Arnò, confessore del Re, che è ancora di ambe due loro; il quale gli cominciò a dire che il Re haveva comandato al sig. di Luines di sposare Madamisella di Mombason; di che egli ne era travagliato *principalmente per non potere* effettuare quello che egli haveva promesso a lei di maritarsi seco. Ella rispose a questo *che non occorreva far queste cerimonie* con lei, desiderando il bene di Luines *ma che era ben vero, che egli gli ne haveva* dato parola con giuramento con una sua lettera et *che si maravigliava come egli facesse questo.* Et a ciò replico il Padre Arnò, che il Re lo poteva assolvere dal giuramento che havesse dato, havendolo Luines fatto con altra intentione nel medesimo tempo; et che ella considerasse ancora che il Re per la quiete del suo Regno era necessitato di

et qui plus tard devait, par l'influence de sa coquetterie, son ambition, ses intrigues, ses aventureuses escapades, occuper à l'égal d'une puissance ennemie la sollicitude des deux plus grands Cardinaux-Ministres dont les annales de France auront à enregistrer les noms, Richelieu et Mazarin, nous voulons dire la Duchesse de Chevreuse. Dès les préliminaires de son alliance avec le favori du Roi, la jeune femme, appelée

tenere sua madre quasi fuggitiva. *A questo ella non potette più contenersi rispondendo* al Padre, che questi erano delle *menchansté* (*sic*) di Luines, dicendoli nella maniera che stava la promessa (che mi promesse di mostrarmela quando io volesse) che in verità è orribile nella forma che l'ha fatto et Iddio l'aiuti; domandando al Padre, se della promessa che egli ha fatto, pigliando questo habito di povertà et castità, il Re ne lo può assolvere; et che Ella gli farebbe dire che il Re non ha questa autorità, et che ne parlerebbe con il Padre Confetteo (?)? Et dopo haver disputato assai, soggiunse al Padre, che se fosse vero, si volea rendere Ugonotta. Et che se Luines non gli havesse fatto questa promessa, et intertenutala di giorno in giorno, ella sarebbe a quest' hora maritata, et non haverebbe perso di buone occasioni. Il Padre Arnò è rimasto confuso di questa Dama, havendo havuto a dire che pensava di havere a parlare con una figlia, et non con uno spirito come lei. La quale gli ha soggiunto, che sarebbe meglio non tener mai Gesuiti nelle corti, et solamente reverirgli et conoscergli alla chiesa; et che questo per mantenersi passa di molte cose et ne facilita così a Luines come al Re, di quelle che non doverebbe. » (*Archives* des Médicis. *Filza* 4631. sept. 1617.)

à une si étroite amitié avec Anne d'Autriche, l'avait eue pour auguste témoin ; car, le 11 septembre 1617, ses fiançailles s'étaient faites dans les appartements de la Reine, et, le 13, les noces elles-mêmes, près de sa grande antichambre, où M. l'Archevêque de Tours les avait consacrées. Si nous avons mentionné d'une manière aussi précise le fait et la date de cette alliance, c'est que, dans l'ordre des événements intimes de la conduite du Roi à l'égard de la Reine, ce fait et cette date sont une époque et marquent une phase. Laissons en effet s'accomplir le voyage de Sa Majesté en Normandie, pendant novembre et décembre [1], pour aller jusqu'à Dieppe, et retourner à Rouen, où elle devait présider à la solennelle réunion du Parlement normand [2] ; attendons sa rentrée à Paris, qui eut lieu

[1] Voyez les pièces imprimées. *Catal. de l'Histoire de France.* Pages **488-1101**. *Voyage de Rouen.* — **1102**. *La dignité royale présentée à la bienvenue et retournée du Roi.* (Rouen **1617**.)

[2] Je résume ici, d'après Herouard, l'itinéraire suivi par le Roi :

Le **11** novembre **1617**, samedi, à midi, entre en carrosse. Part de Paris. Arrive à Saint-Germain.

Le **14**, arrive à Fresnes et à Mantes. Le **15**, à Vernon, et, à trois heures trois quarts, à Gaillon, où il reste jusqu'au **23** novembre.

Le **23**, va à Rouville, par le Pont-de-l'Arche. A goûté au château de Pont-de-l'Arche, chez M. de Marsillac.

le 5 janvier 1618, et nous serons témoins du zèle que mit Luynes à persuader au Roi de donner satisfac-

Le 24, part de Rouville pour Rouen. Arrive à quatre heures. Va descendre à l'église de l'Évesché, où il fut reçu par M. De Harlay, Archevêque, et à cinq heures, à Saint-Ouen, où il logea.

Le 25, donne des audiences.

Le 27, part de Rouen pour aller à Dieppe. A midi, monte à cheval et va chasser l'oiseau jusques à trois heures et demie qu'il arrive à Boqueville.

Le 28, part à dix heures et demie, et, à deux heures, arrive à Dieppe.

Le 30, à son dîner, Mathurine y amena son hôtesse, qui dit au Roi : « Dieu vous donne bonne vie et longue, Sire; autreffois j'ay baisé votre père, mais je voy bien que je ne vous baiserai pas. Que Dieu vous bénie, Sire, et vous maintienne longuement. » C'était l'hôtesse de l'*Escu de Bretagne*.

1er décembre. Part de Dieppe et arrive à Rouen le 2, un samedi, par Blaqueville et Clere. Le 3, fait l'ouverture des Notables.

Le 9 et le 10, visite M. de Luynes.

Le 12, va à l'Hostel-de-Ville. (M. de Villeroy est décédé ce jourd'huy, à quatre heures après midy.)

Le 17, a disné au logis de M. de Luynes.

Le 26, reçoit par escript les advis des Notables.

Le 28, leur donne congé.

Le 29, part de Rouen pour Gaillon.

Le 30, arrive à neuf heures et demie à Bouvières. A onze heures et demie, monte à cheval, chassant par la plaine de Rosny, et arrive à Mantes.

tion à la Cour d'Espagne sur le retard pour ainsi dire inexplicable apporté à la consommation « du mariage du Roi de France avec la Reine Infante » .

Le 31, dimanche, à sept heures, part de Mantes, en carrosse, arrive à Fresnes à neuf heures, et, en chassant, à Saint-Germain, où il arrive à deux heures un quart. La Reine, qui ne faisoit que d'arriver, le reçoit à l'entrée de la salle

Digitized by Google

XIII.

NÉGOCIATIONS INTIMES.

1618.

En agissant directement sur l'esprit du Roi, pour que Sa Majesté ne détournât pas son affection du côté de la Reine, ou plutôt pour qu'elle l'y engageât par des témoignages un peu plus intimes, de Luynes donnait la mesure de son bon sens et de sa dextérité. Bien qu'il ne fît pas, dès le début du gouvernement du Roi, un mauvais emploi de sa faveur, il n'en était pas moins, il ne devait pas en être moins jaloux. Laisser bénévolement s'éveiller la galanterie du jeune Prince à l'endroit de toute autre personne de la Cour, c'eût été, sinon risquer de perdre cette faveur de tant de prix, du moins hasarder de la voir ou diminuée ou partagée. Sur ce terrain de médiation, Luynes n'avait d'ailleurs à recueillir qu'avantage et honneur; il se

conciliait la bonne grâce de la jeune Reine et s'assurait, au moins pour un moment, la reconnaissance de la Cour d'Espagne; enfin, par le succès qu'auraient ses démarches auprès de Sa Majesté, il donnerait plus de poids encore et une valeur plus grande à l'influence qui lui était reconnue. Un bruit de Cour, nullement justifié du reste, dut tenir son attention d'autant plus éveillée sur ce délicat manége. Dans le courant du mois de juillet de l'année 1617, sans doute à la suite de quelque propos étourdi plutôt que galant, dans le sens inquiétant du mot, on se mit à dire que le Roi s'était déclaré tout épris de Mademoiselle de Montgiron, l'une des demoiselles d'honneur de la Reine. Ce bruit, qui d'abord n'était que léger, prit ensuite assez de consistance pour se répandre sous une forme plus grave : on en vint à dire qu'au récent séjour de Fontainebleau, le Roi n'avait ni plus ni moins fait que s'enfermer pendant une nuit avec la demoiselle de la Reine [1]. Les Ambassadeurs en ont parlé dans leurs dépêches, celui de Toscane et le Nonce

[1] Ma si rinforzò poi questa voce ultimamente quando il Re andò a Fontanablò sino a essersi detto che in quel luogo dormisse con lei. (*Dépêches* du Nonce, 5 juillet 1617. Paris.) Voyez, quelques pages ci-après, la note bibliographique du *Recueil* de ses dépêches adressées par Guido Bentivoglio au Cardinal Borghèse.

entre autres; mais, pour donner à la nouvelle le démenti qu'elle méritait, le Nonce est le plus explicite :

Non-seulement, dit-il, ce bruit ne s'est point vérifié, mais on sait que, jusqu'à présent, le Roi ne s'est point encore manifesté à l'égard des femmes, *in materia di donne*. Le même bruit fait entrer la Reine en accès de jalousie, bien qu'elle ait dissimulé et qu'elle fasse son possible pour plaire à son mari. On a, du reste, fait sortir de la Cour ladite demoiselle d'honneur, en prenant pour prétexte celui de la marier, ce qui aura lieu avant peu. Luynes, particulièrement, s'est fort bien comporté dans cette affaire, en tenant l'esprit du Roi fort incliné à la Reine, et en faisant en sorte de le persuader de *dormir* [1] avec elle. Mais le Roi ne veut pas se décider, et il n'y a point à voir dans cette hésitation d'autre raison que celle qu'il donne de n'éprouver encore aucun désir à cet égard. Je tiens aussi toutes ces particularités du Duc de Monteleone.

Le Nonce ne s'en tient pas là, et, dans la dépêche qu'il envoyait, dix jours après, en Cour de Rome, il ajoute :

J'ai su encore, par une autre voie que celle du Duc de

[1] Il est malaisé de donner ici en français le sens positif dont est pourvu le mot *dormire* dans le texte italien du Nonce. La véritable traduction serait : *passer la nuit, se coucher. Dormir* n'est, en effet, ici d'aucun sens ou plutôt est d'un sens tout contraire.

Monteleone, que Luynes agit pour hâter le mariage de la dame de la Reine, Mademoiselle de Montgiron, et cela, non-seulement afin d'éviter toute occasion de dissentiment entre la Reine et le Roi, pour les motifs que j'ai énoncés dans mon dernier courrier, mais encore pour les propres intérêts de Luynes même, qui comprend très-bien le grand danger qu'il y auroit à laisser se produire quelque nouveau confident auprès de Sa Majesté dans des affaires d'amour. Certes, de tels *instruments* ne manqueroient point au Roi; aussi Luynes procure-t-il activement que le Roi soit à merveille avec la Reine, cet amour-là étant le plus sûr gage de sa fortune. Le Roi néanmoins remet toujours pour un temps futur de *dormir* avec sa femme; aussi donne-t-il lieu à toutes sortes de discours. Ses seize ans vont s'accomplir, et on trouve étrange qu'il se montre d'aussi peu bonne volonté à cet égard[1].

Le confident, le grand et unique favori, ne cessait pas, en effet, ou, du moins, feignait de ne pas cesser de donner des preuves de son insistance, et les attentions nouvelles du Roi pour la Reine, relatées dans plusieurs dépêches, pendant le voyage de Sa Majesté en Normandie, semblent en être les témoignages.

[1] Il Re non dimeno porta innanzi a dormire colla moglie, e dà occasione a varii discorsi, perchè finirà presto i sedici anni, e pare molto strano, che si mostrì tuttavia alieno da questa azione. (*Dépêches* du Nonce Guido Bentivoglio au Cardinal Borghèse, 19 juillet 1617, t. I, p. 157. Edizione Scarabelli.)

A Rouen, dans le courant de décembre, Sa Majesté manifestait le désir que la Reine l'y vînt rejoindre; mais une fièvre légère la retenait à Paris, et le Roi lui adressait de continuels messagers qui lui rendaient compte de l'état où elle était. La jeune Reine avait été peu habituée, sinon à des égards, du moins à des soins qui étaient les avant-coureurs d'une affection plus vive. Elle ne pouvait, du reste, méconnaître en eux l'influence des conseils et des entretiens du favori. Toutefois ce n'étaient encore que des progrès dans les formes, et les beaux diseurs auraient pu argumenter que si le Roi n'était pas encore le mari de sa femme, au moins se décidait-il à lui faire la cour.

Cette négociation curieuse offrait de particulières et délicates difficultés. Luynes seul pouvait en être l'agent immédiat; la familiarité dont il avait le privilége auprès du Prince l'y autorisait, en lui en donnant les moyens : un autre personnage pouvait le seconder, avec la somme de discrétion dont son caractère et sa qualité offraient la garantie, c'était le confesseur du Roi [1]. A l'instigation du Nonce, le Père

[1] La disgrâce de la Reine mère avait entraîné celle de toutes les personnes qui étaient de sa maison, et, entre autres, la disgrâce du Père Coton, jusque-là confesseur du Roi. « Le poste qu'il abandonnait, quelque délicat et dangereux que le

Arnoux prêta à Luynes son intelligent et prudent appui, et l'active influence du favori eut à se louer d'autant plus de la bonne grâce du confesseur, que, sur la fin de cette même année, le bruit se répandit que la jeune Reine se déclarait jalouse de Marie de Rohan, la jeune femme que Luynes avait tout récemment épousée; et qu'elle appuyait ce sentiment sur le fait des visites encore plus assidues et plus fréquentes de Sa Majesté au logis et aux appartements du favori. L'entourage espagnol de la jeune Reine était la source de ces insinuations, qui d'ailleurs ne furent que passagères et n'empêchèrent pas, peu de temps après l'explosion de cette jalousie, Madame de Luynes de recevoir le plus galant accueil de la Reine, à son entrée en la charge de Surintendante de sa maison. Et il faut le dire, cette élévation de

rendissent les circonstances, ne demeura pas longtemps vacant. On y nomma le Père Jean Arnoux, autre jésuite, créature de Charles d'Albert de Luynes, tout-puissant alors sur l'esprit de Louis XIII. Le Père Arnoux était né à Riom, en Auvergne, d'une des meilleures familles de cette ville. Reçu dans la Société à l'âge de dix-sept ans, après avoir parcouru la carrière des novices et passé par différentes charges de son ordre, il vint à Paris, où son mérite et son adresse lui acquirent les bonnes grâces du favori, qui le prit pour son confesseur et le proposa pour être celui du monarque. » (*Histoire ecclésiastique de la Cour de France.*)

sa femme à une charge aussi intime auprès de la Reine fut de la part du favori un trait de haute habileté. Bref, le Nonce, qui s'était fait le rapporteur de cette nouvelle dans sa dépêche du 17 décembre, en date de Rouen, où il avait suivi le Roi, annonçait, de cette même ville, dans sa dernière dépêche de l'année, l'intervention du Père Arnoux, tout en confirmant la louable persistance de Luynes :

Le Père Arnoux m'a dit, en grande confidence, que, dans la dernière confession de Sa Majesté, il a déployé tous ses bons offices au sujet de la jeune Reine, à cette fin que le Roi lui témoigne son inclination, qu'il l'aime et qu'il pense à lui être un bon mari. Ledit Père m'a assuré aussi que Luynes a fait et fait encore les mêmes offices, et qu'il sait bien qu'il est tout à fait de l'intérêt du Roi de se bien entendre avec l'Espagne[1].

Mais la réserve et la froideur de Louis XIII devaient encore se manifester plus d'une année encore, pendant laquelle les efforts de Luynes et les conseils du Père Arnoux, loin de perdre, les premiers de leur apparente activité, les seconds de leur prudence

[1] Il Padre Arnoldo mi ha detto in gran confidenza ch' egli ha fatto col Re in quest'ultima confessione ogni buono officio per la Regina sua moglie, acciocchè il Re se le inclini che l'ami, e pensi d'essere suo buon marito. (*Dépêche* du Nonce Guido Bentivoglio, 5 décembre 1617, Rouen.)

manifeste, s'étaient au contraire affermis de l'encouragement et de l'appui de deux personnages de la plus haute qualité diplomatique : l'Ambassadeur de la Cour d'Espagne et l'Envoyé de la Cour de Rome. Il importait, en effet, à l'une et à l'autre de ces deux Cours que ce mariage, consenti par la première, négocié par la seconde, ne demeurât pas qu'un simple mot : d'ailleurs, des considérations d'un ordre plus élevé faisaient désirer pour la couronne de France un héritier direct. L'Espagne y mettait quelque orgueil, Rome y voyait plus de sécurité pour les intérêts spirituels. Or, les deux hommes qui représentaient alors auprès de la Cour du Louvre les Cours de l'Escurial et du Vatican étaient d'une nature et d'un caractère fort distingués : le premier, comme un ambassadeur de grandes et heureuses manières dans toute la portée du mot, le second, comme un prélat d'une finesse éprouvée, très-accort, d'un esprit fait pour charmer, d'un coup d'œil plein d'une malice courtoise, ajoutez d'un jugement net et rapide, et de plus, fort lettré; le premier, M. le Duc de Monteleone, le second, le Nonce Guido Bentivoglio.

M. le Duc de Monteleone avait remplacé à la Cour Don Inigo de Cardeñas, dont le caractère acerbe, hautain, difficultueux, respirant l'hostilité de son

pays contre Henri IV, l'avait mis dans une situation aussi détestée que difficile. Le Duc de Monteleone, au contraire, avait les façons d'un grand seigneur, les plus grands airs, de la courtoisie, de la prudence, un tact parfait, les meilleures qualités enfin d'un ambassadeur qui, entre autres soins tout particuliers, devait avoir ceux d'effacer les impressions et les souvenirs fâcheux laissés par des prédécesseurs tels que Don Inigo, Don Pedro de Tolède, le Duc de Feria et Don Bernardo de Mendoza, dont le manége diplomatique semblait avoir eu plutôt pour mobile la volonté de nous montrer de la haine que le désir de nous concilier. D'après des conventions établies entre les négociateurs du mariage, l'Ambassadeur d'Espagne appelé à remplacer Don Inigo et à suivre l'Infante en France avait acquis le titre, la qualité et les prérogatives de Grand Maître ou Grand Chambellan de la maison de la Reine; il pouvait donc aller et venir auprès de Sa Majesté selon qu'il lui plaisait. Muni d'un tel privilége, un ambassadeur chez qui le tact n'eût pas été la qualité principale eût été à même, rien que par l'usage trop fréquent ou peu circonspect de son droit, de s'attirer, à lui et à son maître, les marques d'un mauvais vouloir ressemblant fort à celles d'une disgrâce déclarée. Rien n'avait été plus impolitique que

cette faveur, rien aussi de plus imprudent que cette autre condescendance, de la part de la Reine mère, au désir du Roi d'Espagne, lorsqu'il stipula que la Reine Infante, sa fille, arriverait à la Cour de France avec tout un personnel de femmes espagnoles, et n'était-ce point fait pour exciter l'envie et le mécontentement de toutes les dames françaises, que leur rang et leur qualité auraient naturellement désignées pour servir et entourer la jeune Reine?

L'intérieur de la maison d'Anne d'Autriche à la Cour du Louvre fut en effet beaucoup plus espagnol que français pendant les trois premières années de son mariage, et le jeune Roi avait fini par prendre assez de répugnance à la vue de tout cet entourage, pour faire du renvoi et du départ des dames espagnoles qui le composaient, la condition d'une existence plus intime avec la Reine sa femme [1]. On s'était promis en Espagne d'autres avantages de la familiarité de ces étrangères ainsi établies à la Cour de

[1] Il avait souvent fait des querelles au sujet de ces dames, et il est manifeste que dès le commencement de son mariage Sa Majesté avait pris dans une aversion tout ce personnel des dames et filles espagnoles de la Reine : « Le 8 juin 1616, va par la gallerie aux Feuillants. Va chez la Reine, renferme les femmes espagnoles, pour avoir, le soir précédent, osté les clefs des coffres à Louise, fille de la nourrice du Roy. »

France, véritables *gardes à vue* de la Reine ; on avait espéré avoir en elles des instruments commodes pour observer et rapporter ; pour informer sur les actions, les faits et les gestes, non-seulement intimes, mais politiques de la royauté : sorte d'espionnes domestiques sous la surveillance et la direction de l'Ambassadeur [1]. Mais le peu de goût du Roi à trouver la Reine ainsi entourée, et diverses jalousies qui surgirent à la Cour, montrèrent bien vite les inconvénients de ce plan, et le Duc de Monteleone reconnut bien vite aussi le peu d'avantages qu'il y avait à en retirer. Sa conduite fut d'ailleurs aussi sage que mo-

[1] A ce titre et pour ces raisons, j'estime qu'il serait fort intéressant de rechercher, dans les archives de la Cour d'Espagne, s'il n'existerait point quelques liasses de *lettres des dames espagnoles* de la Reine de France pendant les années 1616, 1617, 1618. Ce serait par ces lettres seules qu'on pourrait bien connaître l'intérieur de la maison et les habitudes de la jeune Reine Anne. Je les ai vainement cherchées parmi les *Papiers* espagnols dits *de Simancas*, qui sont aujourd'hui du domaine des Archives impériales de France. Il appartiendrait à des hommes de l'érudition experte de Don Martin Fernandez Navarrete, Don Miguel Salvà et Don Pedro Sainz de Baranda, de s'occuper à Madrid ou ailleurs, en Espagne, de cette époque de la vie de la jeune Princesse. J'ai nommé ces hommes érudits et habiles dans les recherches, parce que je les sais avoir dirigé la bonne et utile publication des *Documentos ineditos para la Historia de Espana*.

dérée et prudente. Ainsi que le Roi Catholique, il eût aimé à voir la jeune souveraine servir d'intermédiaire intelligent et commode entre les affaires de France et d'Espagne [1], un moment à la veille d'être singulièrement troublées par les intérêts d'Italie; le Duché de Milan, alors espagnol, touchant de si près au Duché de Savoie d'un côté, et à la République de Venise de l'autre, fort jaloux tous les deux. Ces affaires, qui ont exercé et entretenu la politique extérieure de la France pendant toute l'année 1618, ainsi qu'il arrive le plus souvent en cette matière, se terminèrent par un traité bientôt suivi d'un mariage qui, disons-le vite, eut moins de peine à s'accomplir que celui du Roi : le mariage de Savoie. Le Duc de Monteleone informait donc fréquemment sa Cour, et le Roi Philippe III personnellement, des nouvelles de la jeune Reine; mais sa correspondance intime se ressent du peu d'importance politique de la souveraine [2]. A défaut de la voir Reine *régnante* dans

[1] Il faut consulter à cet égard les *Papiers de Simancas*. Archives de l'Empire, A. 41, la pièce 11 particulièrement.

[2] Pour se rendre judicieusement compte du rôle politique qu'aurait pu jouer à la Cour de France l'Ambassadeur d'Espagne, en raison des prérogatives que la Reine mère lui avait si imprudemment reconnues, il faut lire l'importante instruction secrète donnée au Duc de Monteleone pour son ambassade

l'acception politique du mot, au moins eût-il ardemment désiré de la savoir épouse, et plus l'événement était tardif, plus son amour-propre d'ambassadeur se piquait du désir d'en dépêcher la nouvelle à une Cour dont l'impatience à cet effet s'accroissait par les obstacles. De là tant de raisons naturelles, tant de motifs excellents pour qu'il excitât de Luynes à user de sa facile et extrême influence, afin que le Roi, selon l'expression employée par lui, passât de sa qualité de *camarade* à celle de *mari* de la Reine. Il se fatigua du reste bientôt d'avoir à donner des conseils qui, s'ils étaient acceptés gracieusement par le favori, étaient, en vérité, bien peu suivis par le maître; et dès le temps de l'assemblée des Notables à Rouen, sur la fin de 1617, il exprima le vif désir d'être rappelé de la Cour, disant « que pour ce qui était des affaires publiques, il y avait lieu d'espérer de les voir marcher de mieux en mieux, et que pour le particulier de la Reine, il fallait se décider à laisser au temps le soin d'amener les choses à bien ». Cependant, M. le Duc de Monteleone dut demeurer

en France. Elle est datée de Burgos, 25 octobre 1615. On en trouvera la minute aux *Papiers de Simancas*. Archives de l'Empire. Monuments historiques. Négociations France-Espagne. 1454. A. 60. 13. Nous en reproduisons un fragment aux *Appendices* de ce livre.

encore près de huit mois à ce poste, duquel, vers le 5 décembre 1617, il demandait déjà à être relevé, et, malgré ce délai, cette satisfaction ne devait pas lui échoir d'annoncer à sa Cour la nouvelle dont tant de fois il avait espéré pouvoir faire l'objet d'une importante et bienheureuse dépêche.

Ce que nous venons de dire concerne la part de l'Espagne et de son Ambassadeur dans cette affaire secrète; voyons maintenant la part de Rome et celle du Nonce, si intelligent et si ingénieux, chargé de renseigner le Cardinal neveu et Ministre du Pape Paul V.

Monseigneur Guido Bentivoglio était arrivé en Cour de France un an après M. le Duc de Monteleone, et, comme lui, il avait remplacé un prédécesseur acerbe et aussi déplaisant qu'intolérant, Monsignor Ubaldini, que nous avons vu mettre la main aux négociations du double mariage, de concert avec Don Inigo de Cardeñas. Les qualités charmantes qui le distinguaient le rendirent facilement le bienvenu et le bien vu. De grande naissance, d'un aspect que le brillant et magnifique portrait qu'en a fait Van Dyck nous dispense de décrire[1], d'une élocution faite pour séduire,

[1] Ce beau portrait se voit à Florence, dans l'une des salles du palais Pitti. Le Cardinal est représenté assis; l'intelligence de son regard, la belle attitude de sa personne sont frappantes.

de façons avenantes et libérales, aimant les fêtes et y allant, fastueux pour l'honneur de la Cour, habile à la conciliation, négociateur empressé, mais d'une juste mesure dans la complaisance, écrivain original et demeuré classique, artiste comme tous les Italiens de bonne maison au seizième et au dix-septième siècle, Monsignor Guido Bentivoglio, alors prélat, bientôt cardinal, l'élégant auteur des *Relationi di Fiandre* [1] et des *Memorie* [2], l'infatigable correspondant avec les esprits les plus distingués dans les lettres et dans la politique, pendant un espace de trente années [3], tel était le Nonce, tel fut l'homme dont le commerce

Un graveur français, Morin, en a tiré un fort beau parti pour le buste qu'il a gravé : les bonnes épreuves de son œuvre sont fort recherchées aujourd'hui.

[1] *Delle guerre di Fiandra,* dal 1559 al 1607. Parti III. Ouvrage publié à des époques différentes, c'est-à-dire en 1632, 1633, 1636 et 1639, in-4°. L'édition de 1687 est enrichie de portraits gravés par A. Geron : elle a eu plusieurs traductions en anglais, en français et en espagnol.

[2] *Memorie* ovvero *Diario.* Imprimé pour la première fois à Amsterdam, 1648, in-8°.

[3] *Lettere del Cardinal Bentivoglio,* publiées pour la première fois à Cologne, 1631, in-4°, puis avec des additions à Rome. Rossi, 1654. Voyez l'édition de Paris, 1807, avec des notes par Biagioli, et l'édition de Venise de 1826, Tip. Alvisopoli, et l'*Antologia Epistolare di autografi inediti de più illustri letterati italiani.* Macerata, 1830.

nous a initiés d'une manière intime à l'histoire de quatre années du règne de Louis XIII. Que de portraits heureusement tracés! que de physionomies finement saisies, dextrement reproduites! A ses heures, à ses loisirs, il se faisait écrivain familier, narrateur plaisant, maniant l'anecdote pour le service et l'attrait de son Cardinal Ministre, en qui il voyait, à de telles occasions, plutôt un protecteur ami qu'il veut distraire, qu'un personnage officiel qu'il veut renseigner : en cet office, d'ailleurs, sa diction, pour avoir une liberté plus grande, acquérait une grâce meilleure [1]. C'est sur ce difficile chapitre, qui faisait le désespoir de son collègue ami, l'Ambas-

[1] Les dépêches de Guido Bentivoglio pendant sa nonciature en France ont été publiées pour la première fois par M. Luciano Scarabelli (Turin, Pomba, 1852) sous le titre de *Lettere diplomatiche* di G. Bentivoglio, 2 volumes. Mais cette publication, faite d'après les copies défectueuses qui sont à Gênes, laissait beaucoup à désirer. Grâce à l'obligeant empressement du marquis Nicolo Bentivoglio de Ferrare, à qui sont échues la maison et les archives des Bentivoglio, dont il est l'héritier direct, un jeune érudit tout dévoué aux bonnes lettres italiennes, M. Luigi de Steffani, vient de publier une édition nouvelle et plus complète, d'après les lettres originales et les minutes conservées à Ferrare. Voyez *La Nunciatura di Francia del Cardinale Guido Bentivoglio, lettere a Scipione Borghese, cardinal Nipote e Secretario di Stato di Paolo V, tratte dagli originali.* Vol. 1°, 1863. Florence. Le Monnier.

sadeur d'Espagne, qu'il le faut entendre. Il connaît assez la délicatesse du sujet pour ne pas prendre sur lui d'en traiter avec la personne elle-même du Saint-Père; c'est au Cardinal Borghèse, au neveu du Pontife, qu'il s'adresse, se recommandant d'ailleurs à sa discrétion. « Le sujet en est un peu leste, dit-il; aussi ai-je voulu n'en écrire que séparément et pour le particulier de Votre Illustrissime Seigneurie, laquelle fera ensuite selon que bon lui semblera, sur ce qu'il en faut ou ce qu'il n'en faut pas dire à notre Saint-Père [1]. »

[1] Assurément le passage de la dépêche, à laquelle appartient cet extrait, est d'une grande indiscrétion, et comme la traduction ne me paraît pas indispensable à l'intérêt du récit, le lecteur ne pourra me savoir mauvais gré de lui avoir laissé le soin de traduire lui-même ce fragment :

« Credevasi fermamente che questa volta in San Germano, il Re dovesse dormire con la Regina e finir una volta d'esser marito; ma o che sia vergognato, o che le forze non gli servano ancora, non ne ha detto altro. Alcuni lo consigliano a procurarsi prima con qualche maritata o altra donna digià conosciuta, e non far le sue prime prove con una donzella. Ma il suo confessore lo tien saldo a non cadere in un tal peccato, e questo buon senso prevale sin ora nel Re, e si spera che prevalerà, sinchè venga il tempo aspettato, che finalmente non potrà molto tardare. Queste Spagnuole che son calde si disperano, e dicono che il Re non val niente. Suo padre ancora cominciò tardi. (Parigi, 17 gennaro 1618.) Tome Ier de l'édition de Turin, p. 248.

Ce procédé seul était fort habile. Selon, en effet, que lui répondrait le Cardinal, le Nonce saurait jusqu'où irait le désir de Sa Seigneurie qu'il s'en occupât et qu'il en référât. Or le Cardinal Borghèse n'était pas homme à trouver hors de propos cette attention du Nonce; il l'engagea à prêter à tout une oreille alerte, il lui exprima le regret qu'avait la Cour de Rome de cet éloignement du jeune Roi d'auprès de la jeune Reine. Il devait d'ailleurs se rappeler avec quelle active intervention de ses Nonces à Paris et à Madrid la Cour de Rome avait encouragé le mariage entre les deux Cours; un héritier à la couronne du Roi Très-Chrétien, dans un royaume où la religion catholique avait reçu de si rudes atteintes et où le protestantisme rencontrait sinon des adeptes déclarés, du moins des soutiens manifestes jusque sur les marches du trône, un héritier direct à cette couronne, ne pouvait être que souhaité par la Cour du Souverain Pontife.

Certes, l'isolement dans lequel le jeune Roi maintenait la jeune Reine, isolement qu'il ne paraissait pas vouloir faire cesser encore, malgré ses dix-sept ans accomplis, n'était pas fait pour assurer un héritier au trône.

Son retard et son indifférence étonnaient tout le monde, et il n'était besogne que ne fissent ou que

ne feignissent de faire ceux qui l'approchaient le plus pour mettre le Roi à même de penser à la Reine, et de lui donner d'autres marques de son affection que celles qu'il faisait consister à lui offrir les divertissements d'un ballet au Louvre, ou la vue d'une chasse au vol dans les plaines du Roule. Il n'est pas jusqu'à Malherbe, le bon poëte, qui ne lui eût, à la faveur des beaux dires poétiques, déjà adressé des conseils, sous forme de stances, pour laisser à entendre à Sa Majesté ce qu'on attendait de son amour pour l'Infante :

Certes, c'est à l'Espagne à produire des Reines,
Comme c'est à la France à produire des Rois.

Heureux couple d'amants, notre grande Marie
A pour vous combattu le sort;
Elle a forcé les vents et dompté leur furie :
C'est à vous à goûter les délices du port.

Goûtez-les, beaux esprits, et donnez connoissance,
En l'excès de votre plaisir,
Qu'à des cœurs bien touchés tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur croître le désir.

Les fleurs de votre amour, dignes de leur racine,
Montrent un grand commencement;
Mais il faut passer outre, et des fruits de Lucine
Faire voir à nos vœux leur accomplissement.

Réservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi;
Tout le plaisir des jours est en leurs matinées;
La nuit est déjà proche à qui passe midi[1].

On ne pouvait adapter un plus beau langage à la persuasion d'aimer. Mais tout sensible qu'était Louis XIII aux charmes des vers, il paraît qu'il ne se laissait point si aisément convaincre. Il ne fallait cependant pas désespérer de mener à bonne fin une négociation aussi délicate.

Le Nonce, avec son infinie dextérité, d'accord avec l'Ambassadeur d'Espagne, en fort bons rapports avec Luynes[2], en rapports naturellement meilleurs encore avec le Père Arnoux, pouvait donc, sans qu'il y ait lieu qu'on s'en étonnât beaucoup, encourager et diriger ces deux auxiliaires : de là les renseignements fréquents qu'il donnait dans ses dépêches les plus familières au Cardinal Ministre. Désormais,

[1] Malherbe, *Poésies,* LXXIV. Stances sur le mariage du Roi et de la Reine. Édition Hachette, tome Ier, p. 236.

[2] Les rapports excellents du Nonce, puis Cardinal Bentivoglio, avec le Duc, puis Connétable de Luynes, se sont fidèlement maintenus, même après le départ du premier pour la Cour de Rome. Voyez, à ce sujet, un travail que nous avons publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* sous le titre de *Négociations pour l'achat de tapisseries de France et de Flandre par le Nonce Guido Bentivoglio pour le Cardinal Borghèse.*

jusqu'à la fin de ce livre, notre principal, notre plus sûr informateur sera donc le Nonce Guido Bentivoglio, et dans la suite de ses dépêches nous verrons avec quel art d'expression et par quels traits heureux il rappela spirituellement sa condition de mari au jeune prince si exceptionnellement tiède dans l'accomplissement du plus agréable devoir.

La première fois que le Nonce touche à cette délicate matière, après son retour de Rouen où il avait suivi Sa Majesté, c'est pour assurer de la déception que le Roi a de nouveau donnée à ceux qui avaient compté sur le séjour à Saint-Germain, et c'est dans cette dépêche qu'il exprime les plaisantes et libres observations que nous avons citées plus haut sans nous croire tenu à les traduire. Le séjour que le Roi et la Reine firent pour la première fois, peu de jours après, à la jolie résidence de Madrid, près Boulogne, n'amena pas de plus heureux résultats dans leurs amours, et dès le mois suivant, en février, si le Nonce parle du Roi, c'est pour constater, ce que du reste tant de fois nous avons nous-même remarqué, les étranges anomalies de son caractère, partagé entre les tendances les plus puériles et les intentions les plus graves.

Le Roi, dit-il, de jour en jour, prenait des imperfections faites pour avoir des conséquences fâcheuses, si on ne de-

vait y porter remède; il incline, par exemple, à des gens de condition basse plutôt qu'élevée; il recherche des entretiens privés plutôt que publics, et il se livre à certains divertissements vulgaires assez peu dignes de lui. On l'a remarqué particulièrement ces jours derniers. Ainsi, Sa Majesté ne pouvait se détacher de certains petits mulets attelés à de petites pièces d'artillerie et autres enfantillages. Tout le monde en murmurait, et les Grands et les principaux Seigneurs de la Cour en étaient désolés. Je suis venu à parler de ces choses avec le Père Arnoux, son confesseur, et je l'ai prié, à la première occasion, d'avertir librement Sa Majesté et de la mettre à même de considérer, par voie de conscience même, les mauvais effets qui pourraient résulter de tels inconvénients. Ledit Père, lors de la dernière confession du Roi, le jour de la Purification de la Vierge, s'est acquitté de ce devoir auprès de Sa Majesté, et avec une si grande efficacité, avec de si bons et de si vifs exemples, que les jours suivants on a pu en remarquer les fruits. Aussi le Père Arnoux a puisé dans ces heureux effets un courage d'autant plus grand pour renouveler ses bons conseils dans telles occasions qui pourraient surgir. En fin de compte, il faut un peu pardonner à l'âge de Sa Majesté, qui d'ailleurs a quelques qualités royales fort prononcées, de la piété, de la justice, de la dissimulation, du silence, de la facilité à se laisser bien conseiller, et de la fermeté à suivre les bons conseils[1].

Pendant cet hiver de 1618, il est juste d'observer

[1] *Dépêche* du Nonce. Paris, 10 février 1618.

que si Sa Majesté se livre encore çà et là à quelques jeux puérils, tels que feux de fusée et autres engins d'artifice, c'était, à la vérité, un peu par exception. Il convient de remarquer, en effet, que son occupation de Roi le retenait davantage [1]. La politique extérieure, très-active alors, l'appelait fréquemment au Conseil; il était aussi fidèle à son goût pour les chasses au vol, mais il en était un peu distrait par les nombreuses audiences qu'il eut à donner sur la restitution de Verceil, sur les conséquences du traité en faveur de la maison de Savoie et sur le mariage projeté entre sa seconde sœur Madame Chrétienne et le Prince de cette maison.

En février, les fêtes furent nombreuses et brillantes. La jeune Reine était devenue l'amie plus déclarée de la jeune Madame de Luynes, qui avait l'honneur de

[1] Voici l'emploi d'une de ses journées à cette époque, au mois de janvier :

Le XI jeudy. Eveillé à sept heures et demie. Déjeuné à huit heures un quart. Prend un épervier sur le poing et s'en va par la gallerie aux Tuilleries et aux Feuillants. Revient à dix heures *au Conseil.* Va chez la Reine. Disné à onze heures et demie. Va chez la Reine. A deux heures, par la gallerie aux Tuilleries. Chez la Reine à quatre heures et demie. *Donne audience* à l'Ambassadeur de Savoie à cinq heures et demie. Soupé à six heures un quart. Va chez la Reine et chez la Princesse de Conty qui donnait la collation. Couché à neuf heures. (Herouard.)

la recevoir à souper, et chez qui se dansèrent des ballets. Au printemps, et pendant même une partie de l'année, Sa Majesté fit de nombreuses excursions, en mars à Ormesson, en avril à Vanves, en la maison de M. Prévost, sieur de Saint-Germain [1], puis des séjours dans les résidences; en mai, le Roi est à Saint-Germain [2]; en juin, il va à Lesigny, passant par Gros-Bois, où M. le Comte d'Auvergne le reçut à dîner. La jeune Reine fut du séjour de Saint-Germain et de celui de Lesigny [3], et si jamais de Luynes fut bien placé pour traiter auprès du Roi la gracieuse question de l'amour, dont il eût tant désiré des preuves pour la Reine, ce fut pendant ce séjour, qui dura du 22 juin au 2 juillet. En somme, l'incer-

[1] Le 25, le 26 et le 27 : va au jardin, y joue à la balle forcée; il avait botté ses bottes de Lorraine. Revient à Paris. (*Journal d'Herouard*, vol. V.)

[2] Le 7 mai, à Saint-Germain, la Reine aussi passe le temps aux garennes ou à courir le cerf. Le 15, retourne à Paris, où le 20, il devait donner, à Notre-Dame, le bonnet de Cardinal à Henry de Gondy, évêque de Paris. Il revint le 21 à Saint-Germain : le 1er juin, va à l'assemblée à Harbelay; passe au bac; le 3, va chasser aux raales : le Conseil se tint aussi à Saint-Germain. Le 14, va à Ruel. (*Id., ibid.*)

[3] Le 22 juin, part de Paris, va à Gros-Bois, va à Lesigny. La Reine arrive le 25. Le 26, va voler des *phaisandeaux* vers le Plessis-Saint-Anthoine. (*Id., ibid.*)

titude dominait à l'égard de ces flammes que si légitimement on cherchait à attiser. En avril, les propres paroles du Nonce sont les suivantes :

J'ai rapporté à M. de Monteleone, et pareillement ensuite à la Comtesse de la Torre[1], tous les bons offices du Père Arnoux, afin que le Roi en vienne le plus tôt possible à consommer son mariage avec la Reine : car enfin, jusqu'à ce qu'on en soit à ce point-là, on ne pourra jamais empêcher de parler d'une manière tout à fait étrange à cet égard, non-seulement à la Cour d'Espagne, mais encore à toutes les autres Cours, où il ne peut que paroître fort extraordinaire, il faut le dire, que le Roi, bientôt dans ses dix-huit ans, tarde comme il le fait à se décider à prendre l'attitude d'un mari[2]. Le mal est aussi que les

[1] Cette Comtesse de la Torre était la première dame espagnole de la Reine. Le Roi ne la pouvait voir. J'incline à croire que Sa Majesté avait eu connaissance des lettres ou au moins de quelques-unes des lettres qu'elle adressait à l'Ambassadeur d'Espagne pour être remises au premier Ministre. Il est avéré qu'elle ne ménageait pas les termes réprobatifs à l'égard du Roi sur le fait de ses rapports avec la Reine, disant « *che si vogli lasciar creppare et morir quella Principessa di puro disgusto per tanti che ne riceve* ». C'est l'Envoyé de Savoie qui l'écrit.

[2] Io passai con Monteleone come ho fatto poi parimente colla contessa della Torre tutti quei buoni ufficii col detto Padre per soddisfare a Monteleone ed alla contessa, affinchè esso padre procuri con ogni miglior modo che il Re venga più presto che sarà possibile all' atto del dormir con la moglie. Poichè finchè non si viene a questo non si potrà mai impedire

huguenots et tous les malintentionnés, en parlant de ce sujet, l'interprètent d'une manière qui convient à leurs fins. Ledit Père m'a promis de nouveau d'entreprendre tout ce qu'il lui sera possible au succès de cette affaire, qui, pour être délicate, a besoin d'être conduite avec une extrême prudence. Le vrai est, — il me l'a assuré, — que le Roi, jusqu'à présent, a plus de pudeur que de tempérament, *e che non sente stimolo alcuno di carne che li faccia perder la vergogna*, et qu'enfin il ne montre d'inclination pour aucune femme d'aucune sorte. Son père a commencé tard, mais ensuite il y a bien suppléé, le reste du temps, par beaucoup trop d'excès. Plaise à Dieu que si le fils l'imite jusqu'ici, il ne suive point son exemple dans un âge plus mûr! Le Duc de Monteleone n'a pas vu sans plaisir cette occasion que j'ai eue d'entretenir le confesseur à cet égard, aussi pourrai-je poursuivre mes bons offices selon les circonstances, et comme l'exige une affaire aussi importante, car c'est un devoir d'amener le mariage royal à son entière perfection.

Mais peu de jours après cet entretien, Sa Majesté, dans sa confession, fit une étrange réponse au Père Arnoux, qui, selon l'avis du Nonce, lui avait dit tout ce qu'il pouvait lui dire de raisonnable à ce sujet. Le Roi assura en effet son confesseur qu'il aimait beaucoup

che non si parli non solo in Spagna ma in tutte le altre corti, parendo strano per dire il vero, che il Re, il quale si accosta ormai alli 18 anni, tardi tanto a risolversi a far le azioni di marito, etc. (*Dépêche* du Nonce, 14 avril 1618.)

la Reine, qu'il ne manquerait point à son devoir, et que parfois il avait désiré vivement de le lui témoigner, mais qu'après il avait pris en considération qu'il ne devait point se nuire par une précipitation peu en rapport avec son âge [1]. C'était sans doute à cela que faisait plaisamment allusion Deageant (l'un des actifs serviteurs et l'une des créatures de Luynes), parlant à l'Envoyé de Savoie : « *Voila les challeurs qui vont comancer, il faudra attendre les nouveaux fraiz de l'automne* [2]. » Assurément, il serait difficile d'être plus raisonnable que le jeune Louis XIII. Le Nonce, qui est responsable des détails précédents, ajoute qu'il a fait part au Duc de Monteleone de l'assurance que le Roi avait donnée de bien aimer la Reine, et que l'Ambassadeur avait paru y prendre quelque consolation, disant, du reste, que le Roi d'Espagne, son maître, se mourait d'envie d'avoir des petits-enfants de cette Reine sa fille, si tendrement chérie.

[1] « Il Re l'assicurà che voleva bene alla Regina e che non mancherebbe del suo dovere, e che ne aveva avuto qualche volta gran voglia, ma accennava che gli veniva posto in considerazione di non guastarsi, cominciando si presto. » *Dépêches, id., ibid.*, p. 300, 25 avril 1618.)

[2] *Archives* de Turin, *dépêches* de l'Envoyé du Duc de Savoie, le Président Fresia, résident à la Cour de France. Dépêche du 18 mai 1618, Paris.

Au mois de mai suivant, le même Ambassadeur se crut — mais ce ne fut que pour un moment, — à la veille de pouvoir donner des nouvelles meilleures.

Le Duc de Monteleone, écrit le Nonce, m'a dit récemment, en grande confidence, qu'il avoit su de fort bonne part que le Roi inclineroit bientôt à consommer son mariage avec la Reine. A la vérité, on reconnoît des marques affectueuses beaucoup plus vives dans les façons de Sa Majesté, et il paroît, jusqu'à un certain point, que l'un et l'autre se donnent des signes de tendresse. La Reine, particulièrement, se montre fort éprise du Roi, et fait en sorte de se faire la plus belle qu'elle peut[1], mais la pudeur la retient, *si vede che qualche volta vorrebbe far di vantaggio, ma il pudor combatte il suo desiderio.* Le Père Arnoux lui-même m'a aussi donné ces détails comme étant les bons augures de ce que nous désirons de voir s'effectuer.

Malgré cela, justice n'était véritablement pas rendue à Luynes par le parti que sa faveur croissante contrariait, et lorsque les Espagnols et ceux qui suivaient leur bannière à la Cour, pour une raison

[1] Intanto si vede che il Re l'accarezza più dell' ordinario, e par in un certo modo, che l'un e l'altra faccian l'amor insieme; e la Regina particolarmente si mostra forte appassionata del Re, e procura di farsegli veder più bella che puo, ma la vergogna la fa ritenuta... (*Dépêche* du Nonce; 9 mai 1618.)

d'intérêt quelconque, se virent déçus de l'espoir qu'ils avaient eu que le nouveau jour de l'an 1618 serait une occasion pour le Roi de se déclarer mari, il ne fut chose qu'ils ne dirent contre le *bien-aimé* Luynes, publiant que lui seul éloignait Sa Majesté du désir où elle avait été de témoigner ses caresses à la jeune femme, allant jusqu'à affirmer qu'il aurait démontré au Roi que s'il venait à donner aussitôt un héritier à la couronne, les Espagnols songeraient à empoisonner Sa Majesté pour, au moyen de la régence, en agir à leur mode, et gouverner fort librement le Royaume. Jamais, en vérité, en aucunes annales de l'histoire, on n'avait vu le fait toujours si intime de la consommation d'un mariage devenir une question publique, une question qui avait ses partisans pour qu'elle fût résolue, comme aussi ses partisans pour qu'elle ne le fût pas. N'est-il pas curieux en effet d'entendre le résident du Duc de Savoie, grand ennemi de l'Espagne en ce temps-là, se féliciter, et féliciter en quelque sorte son Souverain, chaque fois qu'il lui revenait un bruit de cour le confirmant dans le retardement de l'accomplissement des devoirs du Roi-époux à l'endroit de la Reine-épouse? Plus il voyait le Roi s'éloigner du lit de la Reine, plus il imaginait que c'était un bienfait pour l'alliance de son maître avec Sa Majesté, et partant pour le bonheur des affaires

qu'il traitait en Cour[1]. Aussi prétend-il dans une singulière dépêche, datée du 16 février 1618, qu'il ne ménage rien pour persuader à Luynes d'empêcher cette consommation, but unique des Espagnols pour se rendre maîtres de l'esprit du Roi dans le cas probable où, une fois sur le chemin des caresses, il tarderait peu à se laisser aller à tous les charmes de la Reine. « Que ne feront les Espagnols, lui dit-il, de quoi ne seront-ils capables lorsque *leur petite Reine* aura chaque nuit dans ses bras la personne du jeune Roi? » En un mot, il y avait deux camps; l'un voulait les royales amours, l'autre les redoutait. Luynes, comme dispensateur des conseils, avait à entendre les exhortations de l'un et les appréhensions de l'autre. C'est, à vrai dire, le cas de penser que l'Amour eût eu besoin de toutes ses flèches pour percer le cœur de Sa Majesté, et le mettre ainsi à même de trancher la question en entrant aussi résolûment que galamment dans la chambre du Louvre où jusqu'alors la jeune Reine avait passé des nuits dans une solitude pour laquelle son sang, son cœur, son âme n'étaient point faits. Il est piquant de considérer froidement avec

[1] Ce résident était le Président Fresia. Le Nonce parle souvent de lui. Ses dépêches, dont nous avons dû la communication et la copie aux bonnes grâces de M. le Conseiller de légation Artrom, ont un caractère d'animation tout particulier.

attention la conduite de Luynes dans ces circonstances singulières. Il nous paraît prouvé que dès le commencement de sa faveur, en effet, — et la seule dépêche de Savoie du 16 février en est un témoignage irrécusable — que pendant un certain laps de temps, en 1617, il redouta le rapprochement du Roi d'avec la Reine sa femme, non pas tant en raison de la Reine elle-même, qu'il savait être peu redoutable alors, mais en raison de l'insistance de chaque jour que mettait l'Ambassadeur d'Espagne pour arriver aux fins d'une telle négociation. Aussi hésita-t-il; et, quoi qu'en dise le Nonce, nous sommes d'avis que les lenteurs de l'année 1617 et la remise du fait pour le printemps ou l'automne de 1618 lui doivent être en partie attribuées. Disposant alors du Roi comme il l'entendait, il le retint, lui trouvant des motifs dans l'excès de sa jeunesse, lui faisant concevoir des inquiétudes toujours d'un accès facile dans un esprit tel que l'était celui de ce prince. Mais, dans le cours de 1618, il nous paraît aussi prouvé que Luynes avait compris qu'il y aurait un certain danger à s'aliéner totalement la bonne grâce de la Reine et tout avantage à se la ménager, à en disposer : ce fut ce qu'il fit, dextrement, habilement, faisant intervenir dans l'amitié de la Reine, Marie de Rohan, dame de Luynes, sa femme, de

nature si enjouée, de charmes si grands, d'un commerce si fin et si bien fait pour plaire à cette jeune Anne, dont elle apprit ainsi à gouverner l'esprit dès les premières heures du règne, et sur lequel il lui était réservé de prendre un tel ascendant qu'elle le conserva, même alors que les disgrâces, fruits de ses intrigues, aux temps d'une politique pleine d'orages, avaient en quelque sorte fait d'elle une ennemie de l'État. Cette amitié, qui s'était formée aux premiers jours de février 1618, valut certainement à la Reine, plutôt sans doute que toutes autres négociations, les tendres bonnes grâces de son époux; il est cependant juste et nécessaire de dire que, comme en de telles affaires Sa Majesté n'était point un aussi bon compagnon qu'à la chasse au vol, onze mois devaient encore s'écouler avant qu'elle se décidât.

On n'imaginerait pas que des amours aussi tranquilles et aussi lentes eussent pu avoir des revers, voire même des orages. Il en fut cependant ainsi, lorsque Leurs Majestés, revenues de Lesigny à Paris[1], allèrent ensuite à Saint-Germain, où elles firent séjour pendant le reste du mois de juillet. Le Roi fut, au dire du Nonce, plus de trois jours sans entrer dans les

[1] Le départ de Lesigny eut lieu le 2 juillet, et la Cour fut à Paris jusqu'au 12 qu'elle partit pour Saint-Germain, où elle demeura jusqu'au 2 août.

appartements de la Reine, par suite de quelque léger différend, *per occasione di certo piccol disgusto*[1]. Il est certain que le Roi se déchaîna dès ce moment, plus qu'il ne l'avait jamais encore fait, contre le séjour à la Cour des dames espagnoles de la Reine, et ce fut

[1] Il faut qu'à cette époque même le Roi ait été informé secrètement de quelque manége très-déplaisant tenté par les dames espagnoles de la Reine, et dans lequel, injustement sans doute, on avait impliqué la jeune femme, dans l'esprit de laquelle, en ce temps-là, malgré toutes mes investigations, je ne suis parvenu à reconnaître d'autre tentative politique que celle trop légitime et fort naturelle de ne pas être plus longtemps délaissée par un mari d'une nature aussi particulière. Néanmoins, à cette date dont parle le Nonce, et même depuis celle du 19 juin, selon le Résident de Savoie, le Président Fresia, le mauvais vouloir du Roi contre tout son monde d'Espagne était voisin de l'irritation et de la colère. Voici comment s'exprime l'Envoyé de Savoie dans sa dépêche :

« Il Re continoa sempre nella sua buona volontà contrò Spagnuoli et contrò la Regina in particolare (cela est dit par ironie) passando molti giorni senza vederla ne parlarli et come l'altr' hieri Louines lo pregasse di mostrarli buon volto almeno et costringersi un poco, s'alterò et le disse : « Non, je ne puis pas plus me contraindre ni voir ces Espagnoles; ce sont toutes des..... » con altre parole che non ardisco scriver. Son stato sempre curioso di penetrar qual cosa potesse render questa Regina odiosa al Re et sin hora non ne posso trovar altra che una alienatione naturale del detto Re o che forsi habbi scoperto qualche diffetto nascosto nella persona..... » Le fait est que chacun cherchait un motif capable d'expliquer une continence qui,

certainement aussi à cette époque qu'il résolut d'accomplir le petit coup d'État de leur renvoi définitif dans leur pays.

Le Roi a dans une aversion peu imaginable ces dames espagnoles qui sont auprès de la Reine; il ne peut supporter la vue de leur vêtement, surtout le vêtement de celles qui sont veuves, et qui, habillées comme elles sont, différemment des autres, ressemblent à des nonnes[1]. Ces dames,

prolongée de la sorte, ressemblait à de l'aversion. Aussi, jusqu'à ce que la nouvelle de la consommation du mariage fût annoncée, les imaginations eurent-elles beau jeu dans le champ des conjectures, et il se tint à la Cour et à la ville des propos qui, grâce au succès prochain de la négociation, tombèrent dans le discrédit dont ils étaient parfaitement dignes. Voyez *Archives* de Turin. *Dépêche* del 19 giugno 1618, Parigi.

Peu de temps après cette date, et à celle même du *certo piccol disgusto* dont parle le Nonce, ce même Résident de Savoie écrit encore :

« Il Re nel suo buon humore contrò la Regina et a San Germano sono passati sino a sei giorni senza vederla et sabbato lo viddi al ritorno della caccia passar due volte a canto a lei senza salutar ne guadarla se bene si levasse la maschera. »

Il se pourrait que le mécontentement du Roi — lequel du reste ne fut que passager — eût pris sa source dans la découverte de quelques menées et trames pour remettre au pouvoir la Reine mère, chasser Luynes et délivrer Condé. On persuadait en effet à Sa Majesté que les Espagnols y mettaient et les mains et leurs pistoles.

[1] Textuellement : « Il Re abborisce incredibilmente queste

du reste, sont loin de se bien gouverner; la Comtesse de la Torre surtout, qui est la première, dépouille réellement la pauvre Reine, et la laisse continuellement en arrière de ses comptes, bien que Sa Majesté ait cent soixante mille écus d'or à l'année pour l'entretien de sa maison, et qu'elle ait reçu jusqu'à présent plus de cent mille écus d'extra. Plaise à Dieu que cette vraie répulsion du Roi pour ces dames n'amène des désordres plus grands! Cette matière est si délicate, que je n'ose en parler au Duc de Monteleone, qui de son côté ne m'en a touché mot jusqu'à cette heure. Il est cependant si prudent, qu'il est impossible qu'il ne se soit aperçu de ce qui se passe, et je le tiens même pour si prudent, que peut-être se fait-il un devoir de n'en pas parler, connoissant qu'il ne doit pas y avoir un remède facile. Dieu veuille aussi que ce ne soit pas une des raisons qui le fassent désirer de s'en aller d'ici promptement, pour ne pas être témoin des très-grands différends qui pourront s'élever à ce sujet[1]!

Ainsi fut ouverte la négociation de ce que les lettres intimes et les dépêches de l'époque ont appelé *le départ des dames espagnoles,* négociation plus difficile qu'on ne le pourrait croire au premier abord,

donne spagnole che sono presso la Regina, e non può patire il loro abito, massime delle vedove che sono diverse, e che paiono monache, » etc. (*Dépêche* du Nonce, 4 août 1618.)

[1] Voyez les *Papiers de Simancas.* Archives de l'Empire. Négociations France-Espagne. A. 42. pièce 13. Novembre 1618.

faite pour froisser extrêmement la Cour d'Espagne, mais pour réjouir à un degré égal la Cour de France. Le Roi commença de faire écrire à ce sujet à son ambassadeur à Madrid, M. de Senecey. Ne voulant d'abord pas prendre un parti extrême en traitant du renvoi de toutes les dames, il fut question d'en désigner seulement quelques-unes, proposant du reste de rappeler aussitôt de Madrid un nombre égal d'entre les dames françaises qui avaient accompagné Madame Élisabeth, au temps de son mariage. M. le Duc de Monteleone ne fut pas sans voir à cela de grandes difficultés, mais il reconnut aussi que c'était un parti pris dans l'esprit de Sa Majesté. Il était du reste à la veille de quitter la Cour, et il priait et conjurait encore le Père Arnoux de faire en sorte que cette consolation lui fût donnée de pouvoir être assuré de la consommation du mariage avant son départ pour l'Espagne. Le Père Arnoux lui donnait de bonnes espérances; « mais après tout, dit le Nonce, il ne peut cependant pas violenter la nature de Sa Majesté [1] ». L'Ambassadeur, dans son ardent désir de rapporter à la Cour une nouvelle qui eût au moins pour elle l'apparence d'être bonne, en venait à assurer qu'il suffirait seulement de pouvoir dire qu'on avait vu le Roi passer la

[1] « Ma non si può finalmente violentar la natura del Re... »

nuit auprès de la Reine [1]. Nul mieux que lui ne fut plus à même, en ce temps-là, d'être bien et dûment renseigné, car Leurs Majestés étant parties pour Monceaux, que la Reine n'avait pas visité jusqu'alors, il fut appelé à les suivre; mais l'attitude où il était forcé d'être, constamment entre l'espérance et la déception, éveillait légèrement les sourires du Nonce. « Je crains fort, écrit-il à Borghèse, que ce pauvre Duc de Monteleone ne parte pour l'Espagne réduit toujours à faire les mêmes vœux. »

Une grande partie du mois d'octobre se passa dans un voyage que fit le Roi accompagné de la Reine [2]. Partis le 25 de Monceaux, ils allèrent à Tremes chez M. de Gèvres, secrétaire d'État, d'où à Villers-Cotterets, où était le château royal qu'avait embelli et fréquenté Henri II. Le 1er octobre, la Cour est à Soissons, le 4 à Laon, le 5 à la Fère, le 6 de

[1] Sebben Monteleone dice che basterebbe solo almeno vederlo dormire colla moglie... — Voyez la *dépêche* du Nonce en date du 12 septembre 1618. Passim. Je trouve aussi ce détail : « Quanto all' accompagnarsi il Re colla Regina il conte di Gondomar va in Spagna con opinione che il Re sia impotente, ma è certissimo che egli s'inganna. »

[2] Voyez les *Miscellanées* sur ce voyage, ainsi désignées aux imprimés de la Bibliothèque impériale : 1146. *Arrivée du Roi en sa ville de Soissons,* le lundi 1er jour d'octobre. — 1148. *Description du voyage du Roi.*

nouveau à Soissons, d'où elle arrive à Paris le 18, ayant passé par Dammartin le 17[1]. Or, pendant ce voyage, non plus qu'au Louvre, le Roi n'avait été pour la Reine ce que Luynes, le Père Arnoux, l'Ambassadeur d'Espagne, le Nonce, désiraient qu'il fût. Mais, au lendemain de son retour à Paris, sans plus

[1] Le 25 septembre mardi. 1618. Part de Monceaux à six heures et demie, passe le bac à Tanneron, et va à Tremes; à une heure et demie part, et à quatre heures et demie arrive à Villers-Costerets. Se va soubdain promener partout.

1er octobre à Soissons. Loge au château, la Reine aussi. — Soupe au logis de M. de Luynes.

4 octobre. Part de Soissons à sept heures, arrive à Chavignon à neuf heures trois quarts; à onze heures et demie part, et arrive à Laon à deux heures.

Le 5, part de Laon à cinq heures, arrive à Liesse à sept heures et demie où il fait ses dévotions, part de Liesse à dix heures et demie, et à midi à Barenton, d'où à La Fère.

Le 6 octobre, samedi, part de La Fère à sept heures, en chassant à l'épervier selon l'occasion, arrive à dix heures et demie à Coucy, va visiter le château à une heure trois quarts, entre en carrosse, part et va à Soissons où il arrive à cinq heures.

Le 9, retourne à Coucy; chasse dans l'étang, séjourne les 9, 10, 11 et 12 octobre. — Retour à Soissons.

Le 16, part pour Villers-Cotterets.

Le 17, arrive à Nanteuil, et à trois heures et demie à Dammartin.

Le 18, part à quatre heures et demie du matin et aux flambeaux de Dammartin; relaie à Roissy, et à neuf heures est à Paris. (*Journal d'Herouard.*)

vouloir garder d'autre ménagement à l'égard des dames espagnoles, il décida de leur renvoi définitif et voulut qu'il fût accompli sans esprit de retour. Les gazettes que, sous le titre d'*Avvisi*, les Ambassadeurs avaient coutume de faire écrire dans leur chancellerie à l'usage de leurs souverains et de leurs ministres, en donnent la nouvelle à la date du 24 octobre. La lettre du Roi qui commandait à son Ambassadeur à Madrid de traiter définitivement du renvoi parvint à M. de Senecey peu de jours avant son départ pour la France; il traita alors de ce fait dans une de ses dernières dépêches, annonçant qu'il en avait parlé au Duc de Lerme et ne laissant pas de regarder la négociation comme difficile. Parti le 26 octobre, l'Ambassadeur remit le soin de cette affaire au s^r Grenelle, son secrétaire, chargé de traiter les choses de France jusqu'à l'arrivée d'un nouveau personnage. Le sieur Grenelle exécuta les commandements de Sa Majesté et fit part, dans plusieurs dépêches, des sentiments de différentes sortes qu'avait provoqués à la Cour de Madrid une résolution assez faite pour blesser au vif l'orgueil espagnol. Cependant, on n'avait pas été sans savoir à Madrid de quelle maladresse et de quelle indiscrétion avaient usé, à la Cour de France, les dames suivantes de la Reine. Un médecin de Sa Majesté avait informé sur leur conduite,

sur leurs sots procédés, sur la répulsion qu'éprouvait le Roi à les voir, de sorte qu'en dehors du Duc d'Uzeda et de quelques-uns de ses adhérents, le sentiment général à Madrid n'était point en leur faveur, et tels qui avaient assez de bon sens disaient que, par leur façon d'être à la Cour de France, ces dames avaient plutôt desservi la Reine qu'elles ne l'avaient servie [1].

Quant au jeune Roi, il n'y a pas à douter que le désir et l'impatience qu'il avait de les voir partir étaient extrêmes, aussi trouva-t-il bon de ne faire qu'une réponse très-vague au nouvel Ambassadeur d'Espagne, qui lui demandait d'accorder à ces dames un délai de quinze jours [2]. L'Ambassadeur de la Cour de Madrid, Don Fernando de Gyron, successeur de M. le Duc de Monteleone [3], était en effet arrivé

[1] « Disant icy tout a fait que lon ne sauroit mieux faire que de les renvoyer, de crainte quelles ne desservent la Royne au lieu de la servir. Et vous ose assurer que le Roy luy rendant des tesmoignages d'affection, que tout sentiment s'effacera, estant la chose qu'ils desirent le plus ardamment par deça. » *Dépêche* du sieur Grenelle. Novembre 1618.

[2] « Non si può dire quanto Sua Maestà sia intestata in questo, » dit le Nonce. 24 octobre 1628.

[3] « Le 7 novembre, le Duc de Monteleone prend congé pour retourner en Espagne. » (*Herouard.*) La lettre de créance de Don Fernando Gyron est en date du 18 août 1618, signée à l'Escurial. Ce seigneur était du Conseil de guerre de Philippe III et venait alors de Flandre.

depuis fort peu de jours, et on peut justement dire qu'en prenant possession de son poste, il ne prenait guère possession que de difficultés. La négociation, du reste, se compliqua plus encore, et il ne s'en fallut guère qu'une sorte de rupture ne s'ensuivît.

Don Fernando de Gyron était de ces Espagnols dont la grandesse entendait peu raison sur les questions délicates des prérogatives, des priviléges, et des choses d'étiquette. Son début à la Cour, dans de telles circonstances, avait été plutôt fait pour alarmer son humeur que pour la charmer. Cependant il se borna d'abord à éviter la précipitation dans le départ, afin que ces dames d'honneur ne parussent pas plutôt chassées que licenciées, et en cela c'était prudence et savoir-faire. Mais le Roi, qui ne voulait plus que les Espagnols s'ingérassent en son particulier sous le prétexte que la Reine était de la maison d'Espagne, et qui regrettait hautement que, lors des traités et contrats, on eût aussi facilement passé sur le chef de l'entrée libre et spontanée de l'Ambassadeur dans les appartements de la Reine, sans demander audience, comme le devaient faire tous les autres Envoyés, dépêcha M. de Boneuil [1], son introducteur

[1] M. de Boneuil, gentilhomme ordinaire de la Chambre sous Henri IV. Voyez la délégation au Connétable pour lui conférer le collier de Saint-Michel. Nommé chevalier de

des Ambassadeurs, à Don Fernando de Gyron, pour l'avertir que désormais la personne qu'il nommera son Ambassadeur à Madrid, en lieu et place de M. de Senecey, n'entrera plus au palais de la Princesse d'Espagne sa sœur, sans avoir dû se conformer aux usages ordinaires. C'était en quelque sorte prendre les devants; mais Don Gyron sentit vivement la portée de cet avis, et, sans plus dissimuler, il exprima le désir de savoir si ce que M. de Boneuil lui venait de dire était un ordre du Roi ou un simple propos; que, dans le premier cas, il quitterait immédiatement Paris, n'ayant d'ordres de ce genre à recevoir que de son Roi; que, dans le second, il n'avait rien à répondre, sinon que le Roi Très-Chrétien était libre de donner les ordres qu'il lui plaisait donner à son nouvel Ambassadeur en Espagne[1]. M. de Boneuil adoucit l'amertume de l'impression qu'il avait produite dans l'esprit de Don Gyron; mais la question n'en était pas moins posée, et le temps, avec quelques négociations, la résolut. Pour le moment, le palliatif fut l'assurance que donna Luynes à l'Ambassadeur, qu'aussitôt le départ des dames espagnoles

l'ordre 29 juillet 1597. (Du camp devant Amiens.) *Lettres missives* de Henri IV.

[1] Tous ces détails me sont fournis par la *dépêche* du Nonce, en date de Paris, 24 octobre 1618.

effectué, le Roi ne ferait qu'un lit avec la Reine. Bref, l'esprit de conciliation finit par l'emporter dans le manége de cette affaire, qui traîna jusqu'au 1er décembre [1]. Pour l'honneur de l'Ambassadeur d'Espagne, pour le leur propre, les dames espagnoles partirent non-seulement après avoir été l'objet de nombreuses marques d'égard, mais encore non sans avoir reçu des présents et des gratifications [2].

[1] Dans les *Avvisi* (feuilles volantes des nouvelles) on lit :

« Il Re è andato a Saint-Germain en Laye, a star tre giorni sino a tanto che tutte le donne spagnuole siano andate via. »

1er décembre 1618.

Le Spagnuole sono oggi partite per Spagna non essendo rimasto altro che un medico e cirurgico et una vecchia cameriera. Molti pianti in corte. Ma la Regina sta bene della Sa Rosolia.

[2] Le dossier de cette négociation, qu'on pourrait justement appeler le *Procès des dames espagnoles à la Cour de France en* 1618, comporte une quantité de pièces. Qu'il me suffise d'ailleurs de renvoyer aux *Papiers de Simancas.* Archives de l'Empire. France-Espagne. K. 1383. A. 76, pièces diverses, la plupart signées Fernando Gyron, et aux dépêches de M. de Senecey, ambassadeur du Roi à la Cour de Madrid, et du sieur Grenelle, secrétaire et chargé d'affaires. (Manuscrits de la Bibliothèque impériale. Fonds Harlay, Espagne.) 228-15.

Pièces à consulter : 12, 14, 17, 30, 40, 53, 62, 72, 73, 87, 92.

Voir la *Relacion de la partida de las damas y criadas*

Sa Majesté consentit même à les recommander en ces termes au Roi son beau-père :

Très-hault, très-excellent et très-puissant Prince, notre très-cher et très-ami bon frère et beau-père [1].

En retournant presentement en Espagne les dames et demoiselles espagnoles qui estoient au service de la Royne, nostre très-chere compagne et espouse, nous avons bien voulu les recommander à Votre Majesté par ceste presente et particulièrement la Comtesse de la Torre, affin qu'à son arrivée par de là, elle puisse recevoir tout le bon et favorable traitement qu'elle mérite, et les autres se ressentir aussy des effets de vostre bienveillance en leur endroit.

Nous prions Dieu, très-hault et très-puissant Prince, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Paris, le 30 de novembre 1618.

Votre bon frère et beau-fils,

LOUIS.

Il faut le dire, la Cour d'Espagne, mécontente d'abord de la résolution du Roi, satisfaite ensuite des

Españolas de la Reyna Xma y de lo seles hedado para su viage.

Ce fut le temps de la complète disgrâce du Duc de Lerme. Le bruit en courait déjà vers la fin de septembre. Lire la dépêche de M. de Senecey dans les premiers jours d'octobre 1618.

[1] Archives de l'Empire. *Papiers de Simancas.* A. 76, pièce 83.

procédés, puis après rassurée sans doute par une lettre de la jeune Reine, ne prit pas ce départ trop en mal[1], et l'Archevêque de Paris se trouvant, à peu de temps de là, à causer avec le Nonce, lui certifia que Sa Majesté Catholique avait écrit elle-même à la Reine sa fille en termes fort convenables.

Du reste, dit le Nonce, la Reine passe très-bien son temps et fort gaiement, sans les dames espagnoles, et est toujours dans l'attente de cette bienheureuse nuit que le Roi devra passer avec elle, nuit qui ne finit point d'arriver[2].

Le point le plus délicat et le plus difficile à traiter avait été celui du retranchement de l'entrée que l'on voulait faire aux Ambassadeurs d'Espagne en la maison de la Reine, mais le Roi tenant fort à ce point, le fit reconnaître, et le Cabinet de Madrid

[1] Le 27 novembre 1618, le sieur Grenelle écrivait qu'un médecin de la Reine Anne avait fait part des déportements des dames espagnoles, et que les détails qu'il avait donnés avaient impressionné les esprits à la Cour d'Espagne. — Le 31 décembre, le sieur Grenelle dit encore : « Et ayant fait entendre la libéralité dont le Roi a usé en leur endroit, le Duc de l'Infantado a dit à M. Ribera qu'on avoit fait cent fois plus qu'elles ne méritoient, et qu'on n'avoit failli qu'en cela. »

[2] « ... Stia aspettando questa benedetta notte che il Re abbia a dormire con lei, che mai non finisce de giungere. » (*Dépêche* du Nonce, 19 décembre 1618.)

dut s'en consoler, avec l'idée qu'il enverrait un Ambassadeur marié dont la femme verrait souvent la Reine.

Pour ce qui avait été des dames françaises qui avaient suivi madame la Princesse, bien que Louis XIII eût proposé de les rappeler pour que la balance des deux Cours fût ainsi égale, on n'eut point trop de hâte de leur faire quitter Madrid, où elles n'avaient donné aucun des mêmes sujets de plainte et de mécontentement, et il est juste de dire que madame de Lanoy, première dame, et mademoiselle de Morfontaine, fille de chambre, ayant eu à partir vers ce temps, ne laissèrent que des regrets dans l'esprit de Sa Majesté Catholique. De son côté, la jeune Princesse était fort attachée à ces dames, et, croyant qu'elle serait dans la nécessité de s'en séparer dans le même temps que la Reine sa belle-sœur se séparait de ses Espagnoles, elle avait pensé à leur procurer, à la Cour du Roi son frère, les places laissées vacantes, et elle avait fort travaillé à les leur faire obtenir. Une lettre curieuse à ce propos et que nous reproduisons, d'après l'original autographe de la Princesse, vient en témoignage ici d'une façon intéressante, étant tout à l'honneur de la bonté d'âme et des sentiments bienfaisants de cette jeune Princesse sitôt enlevée aux plaisirs de la Cour de France pour être livrée

aux sévères disciplines et aux mélancoliques étiquettes de celle d'Espagne.

Au Roy monsieur mon frère [1].

Monsieur, lhonneur que Vostre Majeste me fait de memer, me fait esperer que les nouvelles qui se disent isi ne seront pas veritable. Lon ma aseure que Vostre Majeste avet deja promis les places des espagnoles qui reviene. Je trop desperanse a vostre bonte pour croire qu'il me veille donner ce desplesir dan frustre nos francoises, ce seroit un des plus grans qui me pouret arrive, car il mon parfaitement bien servie et non jamais fait de desonneur a la Franse. Cela moblige a vous faire une suplication qui est de leur donner les mesmes charges quil ont a mon servisse quaupres de la Reyne ma belle-sœur ou de ne trouve point mauvais que je les retiene, le Roy me fest tant lhonneur de memer que je suis aseuree qui me donnera ce contantement de les retenir et pour les espagnoles qui renvoira en Franse je se que ceront telles qui ne donneront point sujet à Vostre Majeste de les renvoier, je le suplie tres humblement en ceste ocasion de ce souvenir que je

[1] La lettre étant écrite de la main même de la Princesse, nous n'avons rien changé à la curieuse orthographe de cet échantillon épistolaire. La seule liberté que nous ayons prise a été d'y ajouter la ponctuation, et cela pour l'intelligence du texte. Voyez Biblioth. imp. Manuscrits. Fonds Harlay. 228, p. 15. *Idem* les lettres particulières du sieur Ribera, médecin de la Princesse, qui sont insérées dans les dépêches officielles.

lhonneur destre sa sœur, je se que ce non de sœur lobligera a me donner la consolation que je demande, je la suplie de me faire response promtement et de me croire

Monsieur,

Vostre tres humble et très obéissante sœur,

ELIZABETH.

De Madri, ce XXII desambre.

De grands changements s'opérèrent, en effet, dès ce moment, dans le mode de vivre et dans l'entourage de la Reine. Ce fut le temps où Madame de Luynes fut élevée à la dignité de surintendante de la maison et des finances de Sa Majesté, au grand déplaisir de Dame Laurence de Clermont, douairière et Connétable de Montmorency, qui jusqu'alors avait eu le titre de première Dame du Palais. Par l'avénement de Madame de Luynes, coïncidant avec le départ des dames espagnoles, la maison de la Reine, — son confesseur, un médecin et une vieille femme de chambre exceptés, — devenait toute française[1]; aussi ne fut-ce pas un médiocre contentement pour toute la Cour. Parmi les *Demoiselles*, étaient Mademoiselle

[1] Pour la maison de la Reine, voyez 7854, *Etat des officiers civils et militaires depuis Henri II jusqu'à Louis XIV.* Reg. 3. — Et autre : *Officiers des maisons de la Reine et de Monsieur.*

Anne de Maupas, demoiselle d'atours; Mademoiselle Claude de Mailly, Mademoiselle de Clanchamps; Mademoiselle Catherine de Monchy, damoiselle d'Ocquincourt; Mademoiselle d'Andelot; Mademoiselle Diane de Granseigne, damoiselle de Marsillac; Mademoiselle Esther Goyon, damoiselle de la Houssaye; Mademoiselle du Bellay, damoiselle de la Flotte; Mademoiselle Diane du Vernet; Mademoiselle Anne du Rouvre, damoiselle de Combalet; Mademoiselle de Cangé. Aux grandes charges étaient l'Évêque de Langres, grand aumônier; Messire François de La Fayette, premier aumônier; Messire Emmanuel de Crussol, Duc d'Uzès, chevalier d'honneur; Messire Georges de Monchy, seigneur d'Ocquincourt, premier maître d'hôtel; M. Loys de la Marc, Marquis de Mauny, premier écuyer.

Vers ce temps apparut une comète qui étonna fort les Parisiens, et comme ce météore a toujours éveillé l'attention superstitieuse des gens de la Cour ou de la ville, nous nous étonnons que quelque bel esprit n'ait point tiré d'horoscope qui eût rapport aux amours prochainement effectuées de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. L'habile astrologue, qui en eût fait le discours, eût acquis une grande autorité dans l'opinion des bons Parisiens, car il est à remarquer que la consommation du mariage de

Sa Majesté suivit, d'un seul mois, la disparition de la comète [1].

[1] Voyez les estampes du temps, entre autres celle ainsi désignée : « Le pourtraict de la comète qui s'est apparue sur la ville de Paris depuis le mercredy 28e novembre 1618 jusques à quelques autres jours ensuivans. »

« *Cette comète ne menace*
» *Les François, mais les estrangers.*
» *Sous nostre Roy, Dieu par sa grâce*
» *Garde nos lys de tous dangers.* »

A Paris, chez Michel de Mathonnière, rue Mont-Orgueil, à la *Corne de daim.* 1618.

XIV.

LA CONSOMMATION DU MARIAGE.

1619.

Au mois de décembre de cette année 1618, la politique hispano-italienne, assoupie par la paix conclue entre Venise, Savoie et Espagne, avec l'entremise de France, laissait un libre cours, qui ne fut du reste que d'un moment, aux divertissements royaux, non moins qu'aux fêtes dont la venue de M. le Cardinal de Savoie, bientôt suivie de celle du Prince de Piémont, était le prétexte ou plutôt l'occasion [1]. Les chasses

[1] Il ne m'appartient pas d'appuyer ici sur le fait du voyage du Cardinal de Savoie à la Cour de France, bien qu'il ait eu pour but de faire décider du mariage immédiat de la seconde sœur du Roy avec le Prince de Piémont; il tient essentiellement à tout le mouvement politique de cette année 1618, mouvement concentré en Italie, et dont les acteurs les plus

habituelles avec les gerfauts, les comédies chez M. de Luynes, les allers et retours à Saint-Germain, les apprêts de deux grands ballets, et ceux du mariage de Madame Chrétienne de France se partageaient l'emploi du temps de Sa Majesté [1]. Il n'était d'ailleurs

intéressés étaient l'Espagne et le Piémont. Pour l'intelligence de cette fâcheuse et turbulente négociation des traités d'Ast et de Pavie, que la mauvaise foi et la ténacité du gouverneur espagnol de Milan Don Pedro de Toledo rendait difficile, il importe de consulter, au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale (Fonds Harlay, 253, 7), les dépêches écrites de Turin par les deux envoyés de France, MM. de Béthune et de Modène; puis, après leur départ, effectué en juillet 1618, les lettres italiennes (même fonds, même volume) de Claudio Marini à M. de Puysieulx, concernant le voyage du Cardinal de Savoie, la négociation du mariage du Prince son frère, et les traverses de l'Espagne au succès de cette entente.

[1] Le Cardinal de Savoie était arrivé à la Cour le 5 novembre 1618, et il fut reçu en la chambre du Roi le 6 novembre. Le 13, le Roi étant allé à Saint-Germain, le Cardinal l'y vint trouver le 14, et il rencontra Sa Majesté à la Garenne.

Le 11 janvier 1619, Madame Christine de France est fiancée, et le contrat signé, fait avec le Prince de Piémont à la poursuite de Maurice de Savoie, cardinal, son frère.

Le 21 janvier, chasse à l'oiseau au Bourg la Reine, le Cardinal y étant.

Le 6 février 1619, à sept heures, le Prince de Piémont arrive avec son frère le Prince Thomas, en poste, estant partis de Pouilly, salue le Roi en son cabinet; le Roi le mène chez

question que de mariages à la Cour : les noces de Mademoiselle de Vendôme, promise à M. le Duc d'Elbeuf, allaient précéder de peu celles du Prince de Piémont ; et, pour mettre le comble à tant d'unions, le Roi, par une assiduité plus marquée dans l'enjouement de sa bonne grâce, donnait à prévoir l'événement prochain de ce que le Nonce appelait spirituellement la *perfection* du mariage royal. Pour la première fois, du reste, ce même Nonce, par un soin fort habile, par un trait qui donne la mesure de son esprit sans faire tort un instant à celle de sa discrétion, intervint en personne sur un terrain dont il avait laissé la difficile approche au confesseur et au favori.

On avait tenu pour certain, écrit-il au Cardinal Borghèse, qu'après le départ des dames espagnoles, le Roi eût consommé son mariage, ainsi que j'en donnai avis alors, et que j'ajoutai que Luynes l'avait assuré à l'Ambassadeur d'Espagne. Maintenant que les choses ne paraissent pas plus avancées sur le particulier de ce *congiungimento*, l'Ambassadeur commence à renouveler ses plaintes... Je ne manque pas de faire à cet égard tous les bons offices

Madame qu'il venait épouser, puis chez la Reine. Le mariage eut lieu le 10 février à la chapelle de la Tour, entre dix et onze heures.

Voir les pièces imprimées. *Catalogue de l'Histoire de France*, nos 1151, 1159, 1160 et 1161.

que je puis, et, pour ce qui est de mon impression personnelle, j'ai bon espoir que les choses ne sont pas pour traîner trop en longueur. Précisément hier, dans le cours de l'audience que j'eus de Sa Majesté, venant au sujet du mariage de sa sœur, m'adressant au Roi même, je lui dis : « *Sire, je ne crois pas que vous voudriez recevoir cette honte que votre sœur ait un fils avant que Votre Majesté n'ait un Dauphin* [1]. » Le Roi devint un peu rouge, preuve de sa pudeur, et il me répondit que, véritablement, *il ne comptait pas avoir cette honte*. Du reste, Sa Majesté traite à merveille la Reine, il lui témoigne des attentions, lui rend beaucoup d'honneurs et montre d'avoir plaisir à sa compagnie. Il est certaines gens qui affirment que Luynes voit sans regret la réserve du Roi, parce qu'ainsi la Reine ne captera point sa volonté; mais vraiment, je sais de bonne part que Luynes n'a point cette pensée, et qu'au contraire, il est tout ardent pour l'accomplissement de cette union.

Cela se passait le 15 janvier, les dates, en ces menues circonstances du moment, sont curieuses à remarquer et ont leur importance. Or, le 19, on

[1] Ed appunto ieri nell' udienza che io ebbi dal Re, parlando del matrimonio di sua sorella, dissi parlando à S. M. : *Sire, io non credo già che voi vorrete ricever questa vergogna che vostra sorella abbia primà un figliuolo che Vostra Maestà un delfino*. Il Re si fece un poco rosso, ed in questo, mostrò il suo pudore, e poi mi risposi con buona grazia che sperava di non dover ricever questa vergogna altrimente... (*Dépêches* du Nonce Bentivoglio, 16 janvier 1619.)

signait le contrat de Mademoiselle de Vendôme, et le 20, on célébrait la cérémonie de ses noces. Le soir, les époux, étant dans leur chambre nuptiale, le jeune Roi, soit par un sentiment de curiosité bien singulier, soit par façon de faire le plaisant, prétendit assister à leurs amours. Nous n'osons dire ni croire qu'il y fût convié par l'un des époux, et nous avons hâte d'ajouter que, pour la connaissance du fait même, nous en laissons la responsabilité à M. l'Ambassadeur de Venise, qui, du reste, se trouve être confirmé pleinement par ces mots du *Journal* d'Herouard, à cette date du 20 : « Va chez Mademoiselle de Vendôme *pour lui faire la guerre,* revient à onze heures. » L'expression d'Herouard a vraiment de quoi charmer, quand on connaît, — et le lecteur en connaîtra par la dépêche du Vénitien, — la singularité des détails qu'elle comporte. Tous les jours, le Roi, sauf les instants qu'il donnait au Conseil et les quelques heures qu'il passait à sa volerie dans les plaines de Saint-Denis et au Bourg-la-Reine, où il allait dans ses carrosses ou à cheval, et selon encore que le permettait le brouillard très-épais à Paris à cette époque[1], partageait son temps

[1] Le 21... à huit heures, monte en carrosse, va à Bourg-la-Reine, y dîne. — La Reine, Mesdames et le Cardinal de Savoie y étant aussi pour voir la chasse, mais le brouillard l'empêcha. (*Journal* d'Herouard.)

entre ses visites à la Reine et à M. de Luynes dans leurs appartements respectifs ; il répétait sans cesse le grand ballet que le sieur de Porchères avait reçu ordre de composer pour les jours gras du mois suivant : *l'Aventure de Tancrède dans la forêt enchantée.* Le 22, le 23, le 24 et le 25, ce fut toute son occupation et même, les deux derniers jours, il ne chassa pas. Or, le moment des noces de Madame avec le Prince de Piémont approchait, il était fixé au 6 février ; si Sa Majesté ne voulait vraiment pas se laisser devancer par le Prince de Piémont, sur le terrain d'honneur où l'avait placé le Nonce, on peut raisonnablement dire qu'elle avait peu de temps à perdre pour en conter à la Reine. Luynes se résolut de presser le Roi, plus vivement qu'il ne l'avait jamais osé faire jusqu'alors. Sa familiarité, nous le répétons, — familiarité qui ne se peut comprendre que si on considère le temps, les raisons, les moyens qui l'avaient appuyée et formée, non moins que l'agrément des manières, la douceur du caractère du favori, — pouvait seule lui permettre la témérité d'une entreprise dont le but était de mettre en demeure de se résoudre, un prince aussi irrésolu, sur une question de cette nature.

Le 25 janvier, le Roi s'étant levé à huit heures et demie, en fort bon état de santé, bon visage, gai

même (c'est une note d'Herouard), ayant déjeuné à neuf heures un quart, ouï la messe à la chapelle de la Tour, ayant présidé le Conseil, puis dîné à midi, rendu visite à la Reine, être allé par la galerie aux Tuileries, revenu par le même chemin au Conseil à quatre heures et demie, monté ensuite chez M. de Luynes pour y « recorder son ballet », soupé à huit heures, rendu de nouveau visite à la Reine qu'il avait quittée à dix heures, était revenu à ses appartements et s'était couché. Jusque-là, il n'y avait, à vrai dire, rien d'extraordinaire. Mais, à onze heures, M. de Luynes entre dans la chambre du Roi, et il l'engage à se lever pour se rendre chez la Reine. Le Roi battait froid. Le favori le persuade, il le prie, il le supplie, le Roi résiste, puis il cède, et Sa Majesté est ainsi conduite, presque portée, aux appartements de la Reine, d'où Luynes revient aussitôt et où le Roi reste. Ainsi fut introduit le Roi chez la Reine par M. de Luynes, prochain Connétable[1].

[1] Herouard, le médecin de tous les moments, le chroniqueur je pourrais dire extra-fidèle, dit la chose d'une manière et en des termes assez précis pour qu'il ne nous soit pas permis de garder aucun doute. Après avoir raconté tout l'emploi de la journée de Sa Majesté, arrivant aux heures de la soirée, il dit : « A onze heures ou environ, sans que le Roi y pensast, M. de Luines vient pour le persuader à coucher, etc... Il résiste fort et ferme, par effort, jusques aux larmes. Il est

Le lendemain, ce ne fut qu'une joie à la Cour du Louvre. Sa Majesté, voulant elle-même confirmer la nouvelle d'un événement qui avait excité à un si haut point l'impatience de la Cour d'Espagne et le désir de celle de Rome, avait dépêché expressément aux Ambassadeurs de ces deux grandes puissances son maître des cérémonies et M. de Boneuil, son introduc-

emporté, couché... etc. » (*Journal manuscrit* d'Herouard. Bibl. imp., t. V, n° 4026.)

Dans le récit envoyé par le Nonce, il est dit textuellement : « Luines anch'egli s'è portato benissimó, perchè la notte stessa che il Re andò a dormire colla Regina, stando anche tuttavia quasi in se ed in gran contrasto fra sè medesimo, Luines *lo prese a traverso e lo condusse quasi per forza al letto della Regina.* » (*Dépêche* du 30 janvier 1619.)

L'auteur des *Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV libri XVIII,* l'historien Gramond paraît être exact : « Instabant legati Hispaniæ, rati regis sui contemptu differri amplexus; jamquoque haud procul divortio aberat conjugium, cùm Luynæus facti autorem ostendit se cui prohibendo jam impar erat. Regem concubia nocte lecto suo recumbentem et tum forte insomnem aggressus : « *Quid,* inquit, *nullo in Venere ausu faces, solitarius? Sat vitæ cœlibi datum, crimen est solitudo vitæ sociam habenti.* » Hæc effatus amplexatum, nec obluctantem veste fortuita tegit transfertque brachiorum nisu in Reginæ cubiculum : somno se illa forte commiserat, ignara beneficii, cum per placidam imaginem discusso sopore, conjugem grato velut in somnio videt et possidet, etc... » Édition d'Amsterdam, 1653 (lib. III, p. 214).

teur des Ambassadeurs. Des dépêches furent aussitôt écrites et des courriers furent expédiés.

A la date du 30 janvier, le Nonce écrivait :

Le Roi s'est enfin résolu, dans la nuit du vendredi au samedi, à *conjiungersi colla Regina;* d'où pleine satisfaction de Leurs Majestés et non moins grand contentement de toute la Cour, puisque, par cet événement, ce mariage se trouve définitivement établi, et on peut croire qu'il en résultera non-seulement pour la France, mais pour tout le reste de la chrétienté, ce bien qu'on en a toujours espéré. Après la première nuit, sauf l'intervalle d'une seule, Leurs Majestés ont continué à se trouver ensemble, et on croit que pour le commencement, afin d'avoir égard à la santé du Roi, on fera en sorte que Sa Majesté ne se rende chez la Reine qu'à différents intervalles [1].

Puis, dans une seconde dépêche du même jour et partie par le même ordinaire du 30, le Nonce ajoutait ces plus amples nouvelles et ces considérations piquantes :

Le succès de l'union définitive du Roi et de la Reine a été un fait d'une grande importance pour les motifs que votre Illustrissime Seigneurie saura justement prendre en considération, car les Huguenots et autres malintentionnés en demeureront tout étourdis. Votre Seigneurie sait les offices que différentes fois j'ai remplis à cet égard ; tout der-

[1] *Dépêche* du Nonce. Paris, 30 janvier. Première dépêche de cette date.

nièrement encore, je les avais renouvelés auprès du Cardinal de Retz et du Père Arnoux, et j'en avais même parlé au Roi, bien que sous forme de plaisanterie, comme je vous en ai avisé. J'ai néanmoins su que mes paroles, pour plaisantes qu'elles fussent, ont été d'un bon secours : elles ont fait apercevoir au Roi qu'il n'était plus temps de différer, et que le monde ne pouvait plus longtemps approuver un tel retardement. Tous les autres offices que j'ai remplis n'ont pas été moins favorables, et vraiment le Père Arnoux s'est conduit fort efficacement avec le Roy et Luynes. Et comme les paroles que j'avais dites à Sa Majesté se sont répandues, il en est revenu beaucoup d'honneur au Saint-Père, puisque c'est une marque de la considération qu'on a fait de l'efficacité des conseils de ses ministres. J'ai su d'ailleurs que les Huguenots et les autres auteurs de méchants projets en restaient tout mortifiés. En somme, le retard ne provenait que de la pudeur du Roi. Il craignait aussi de rencontrer dans cet acte des difficultés au-dessus de ses forces, frappé surtout comme il était du souvenir de son *primo congresso* à Bordeaux, qui non-seulement était demeuré sans effet, mais même ne lui avait laissé qu'une impression désagréable. Enfin les caresses que le Roi témoigne à la Reine sont très-grandes, et, franchement, elle s'est gouvernée fort bien et avec autant de patience que de soumission à l'endroit des retards passés, dont chacun s'étonnait; aussi n'a-t-on pour elle que les plus vifs éloges... Hier à mon audience, j'ai plaisanté un peu avec Leurs Majestés sur ce chapitre, et elles ont paru ne le point trouver mauvais; je les ai assurées ensuite sérieusement du grand plaisir qu'éprouverait

Sa Sainteté à connaître enfin la perfection de ce mariage, et que grâces en seraient rendues au Seigneur [1].

Nous devons ajouter que, pour ce qui est du Nonce, il ne s'était pas trop avancé en faisant tant d'éloges et en parlant aussi bien; car, en réponse à l'avis qu'il avait donné le 16 janvier, de son intervention effectuée avec tant d'à-propos, le Cardinal Borghèse lui écrivait le 21 février :

Le petit trait que Votre Seigneurie a lancé à Sa Majesté, pour qu'elle fît en sorte d'avoir un Dauphin avant que sa sœur mariée au Prince de Savoie eût un fils, était fort judicieux pour arriver à connaître les dispositions de Sa Majesté; mais la vérité est que cette réserve ainsi prolongée fait l'étonnement de tout le monde. Cependant Luynes se gouvernant bien dans cette entreprise, comme on le croit, on doit espérer de recevoir promptement une bonne nouvelle [2].

[1] *Dépêche* du Nonce. Paris, 30 janvier 1619. Seconde dépêche de cette date.

[2] « La passata che V. S. fece con Sua Maestà che procurasse d'haver presto un Delfino prima che la sorella maritata al principe di Savoia facesse figli fù molto giuditiosa per venir in qualche cognitione dell'animo suo; ma la verità è che la tardanza da qualche ammiratione a tutti. Caminando nientedimeno bene Luines in questa materia, come si crede, si potrà sperare d'haverne presto qualche buon aviso. » (*Dépêche du Cardinal Borghèse au Nonce Guido Bentivoglio*. Rome, 21 février 1619. Archives de la maison Bentivoglio à Ferrare.)

Et, au reçu de la nouvelle, le Cardinal répondait :

Les *avvisi* des dernières dépêches de Votre Seigneurie et surtout le fait du *congiungimento* du Roi et de la Reine ont été très-goûtés; ce dernier, comme un événement qui importe au bien public, et Notre Seigneur (le Saint-Père) en a ressenti le plus grand plaisir, louant surtout les bons offices dont Votre Seigneurie s'est acquittée [1].

Il ne faut pas demander si le soin qu'avait pris le Nonce de dépêcher la nouvelle de la Cour à son gouvernement n'avait pas été pris de même par les autres Ambassadeurs des puissances présents à Paris. Le caractère officiel et public qui y avait été attaché par la visite personnelle de M. de Boneuil sur l'ordre de Sa Majesté, la joie ostensible de la Cour, plus grande en quelque sorte à l'égard de l'accomplissement de ce mariage qu'à l'égard de la cérémonie des noces mêmes, quatre ans auparavant, imposaient à tous les Ambassadeurs un devoir de courtoisie et un office de compliment, sinon à Sa Majesté elle-même, du moins à son principal Secrétaire d'État. Il en fut ainsi; et M. de Puysieulx, à qui dans le même temps venait de naître un fils, et M. de Luynes, à qui venait de naître une fille, eurent à recevoir la double

[1] *Archives* et Papiers de famille de la maison Bentivoglio à Ferrare.

expression des hommages et des félicitations des Ambassadeurs. Rapporter ici la dépêche que chaque représentant des puissances a écrite et envoyée, qui en Hollande, qui en Piémont, qui à la Grande-Bretagne, qui en Toscane, qui aux autres Duchés, serait inutile et d'une insistance peu faite pour être approuvée. Mais, il est une dépêche dont nous avons déjà parlé, et qui, empreinte, comme elle est, d'un cachet tout particulier, peut sans inconvénient être rattachée aux pièces curieuses d'une négociation assurément sans autre exemple : nous parlons de la dépêche de l'Ambassadeur de Venise, la seule qui, à notre connaissance, soit entrée dans le détail si personnel à Mademoiselle de Vendôme, et qui ait fait de cette gracieuse princesse l'avocate de la Reine, dans une circonstance d'une nature bien autrement intime que celle des entretiens du favori et du confesseur avec Sa Majesté. La chose n'a d'ailleurs d'autre importance que celle d'être fort piquante, trop peut-être, et de justifier ou plutôt expliquer ces mots familiers du bon Herouard, disant du Roi : *Va chez Mademoiselle de Vendôme pour lui faire la guerre.* Voici cette pièce essentiellement indiscrète de M. l'Ambassadeur de Venise :

Sérénissime Prince [1],

Dans la nuit de vendredi passé, le 25 du courant, le Roi Très-Chrétien n'a fait qu'un lit avec la Reine, et il a consommé son mariage. Le samedi soir, il a envoyé donner cette nouvelle à Monseigneur le Nonce et à l'Ambassadeur d'Espagne, qui en ont conçu une infinie satisfaction. Le Roi a rempli ainsi les promesses qu'il avait faites, qu'après le départ des dames espagnoles, il aurait grand plaisir à satisfaire la Reine. (Le texte italien dit : *si sarebbe contentato di contentar la Regina.*)

[1] Serenissimo Principe,

Venerdì notte passata, fù a' 25 del corrente, questo Rè Christianissimo ha dormito et consumato il matrimonio con la Regina; il sabbato sera ha mandato a dar questa nova a Monsr Nontio, et all' Amb^r di Spagna; che infinito contento, ne riceverono; e così la Maestà Sua ha adempito le promesse fatte; che doppo la partenza delle Spagnole, si sarebbe contentato di contentar la Regina.

Il Mercordì avanti, il Duca d'Albùf dormì con la sua sposa Madamosella di Vandomo; et il Rè, buona parte di quella notte, ha voluto star presente su'l proprio letto di questi doi sposi, per vedere a consumare il matrimonio; il che più d'una volta fù reiterato, con grand' applauso e gusto particolare del Rè : onde si crede, che quest' essempio habbia havuto gran forza ad eccitar la Maestà Sua a far lo stesso; a che anco la sorella sua naturale Madamosella di Vandomo, viene detto, l'invitasse con parole, et li dicesse : Sire, fate voi anco così con la Regina, che farete bene.

S'intende che il Rè (e così egli si vanta) sia stato valoroso

Le mercredi auparavant, le Duc d'Elbeuf ne fit qu'un lit avec sa femme Mademoiselle de Vendôme, et le Roi, une bonne partie de la nuit, voulut être présent sur le propre lit des deux époux, afin de voir se consommer le mariage : acte qui fut réitéré plus d'une fois, au grand applaudissement et au goût particulier de Sa Majesté. Aussi estime-t-on que cet exemple a vivement concouru à exciter le Roi à faire la même chose. On affirme aussi que sa sœur, Mademoiselle de Vendôme, l'y a engagé, en lui disant : « Sire, faites, vous aussi, la même chose avec la Reine, et bien vous ferez. »

campione in questo fatto; li medici però gli hanno prohibito d'attacar la zuffa così spesso.

Promesse grandi poi d'amore, e di fedeltà fece il Rè alla Regina in quella notte; con dirle, che sarebbe stato tutto suo; nè mai havrebbe toccato altra donna, che lei; volendo egli in ogni maniera far *des enfans*.

Che notte giocondissima, e serenissima sia stata quella alla Regina, et molto più a' Spagnoli, non è difficile il poterselo persuadere ; onde subitò corrieri in Spagna, et a Roma si sono espediti; et io ancora a Vostra Serenità riveretemente scrivo il successo capitato alla mia notitia, non perchè il Rè me lo habbia fatto sapere, ma perchè la nuova di già è per tutto divulgata. Faccia Dio, che ciò sia per il ben commune.

A Monsr di Louines è nata hieri sera una femina, et a Monsiù di Pisiùrs un figlio maschio; da che il Cancelliere in particolare, padre di Pisiùrs, ha sentito infinita e straordinaria consolatione.

Non ho io mancato di mandar il mio Secretario a rallegrarsi per mio nome con questi Sig^ri; e Monsiù di Pisiùrs gli ha detto,

Le bruit court que le Roi (et il s'en vante) a été un valeureux champion dans cette action : les médecins néanmoins lui ont défendu de s'y livrer trop souvent.

Sa Majesté fit d'ailleurs de grandes promesses d'amour et de fidélité à la Reine pendant cette nuit, lui disant qu'il serait tout à elle, qu'il ne toucherait jamais à autre femme qu'à elle, voulant à tout prix faire des enfants.

Que cette bienheureuse nuit ait été d'une grande sérénité pour la Reine, et plus encore pour les Espagnols, il est aisé de se le persuader. Aussi, sans retard, des courriers ont été expédiés en Espagne et à Rome, et moi aussi, j'en annonce respectueusement l'événement à Votre Sérénité, non parce que le Roi me l'ait déjà fait connaître, mais parce que la nouvelle s'en est partout répandue. Plaise à Dieu que ce soit pour le bien commun!

Il est né hier une fille à M. de Luynes et un fils à M. de Puysieulx : je n'ai point failli à envoyer mon secré-

che mi dia questa buona nuova della copula del Rè con la Regina; che è stata della buona; per consolar tutto il mondo; che queste furono le proprie parole appunto di questo Ministro.

Mando, conforme il solito, le presenti aperte all' Ecc^mo Sig^r Amb Zeno in Turino, perchè di là poi le invij all' Ecc^ce Vostre Gratie, etc.

ANZOLO CONTARINI, Ambasciator *.

Di Parigi, li 27 Gennaro 1619.

* Archives de Venise. *Cancelleria secreta*. Dépêches des Ambassadeurs à l'étranger. *Francia*. Anni 1618-1619. Copiée par nous sur l'original, ainsi que toutes les dépêches de l'Ambassade de Angelo Contarini, pendant notre premier séjour à Venise, en 1855.

taire se réjouir en mon nom avec ces Seigneurs, et M. de Puysieulx l'a chargé de me donner la bonne nouvelle de la *copula* du Roi avec la Reine, qui est tout à fait de celles qui sont bonnes et faites pour consoler tout le monde : ce furent les propres paroles de ce ministre.

J'envoie, conformément à mon habitude, les présentes dépêches ouvertes à l'Excellentissime ambassadeur Zen à Turin, pour que de là Il les envoie à Vos Excellences.

ANGELO CONTARINI, Ambassadeur.

De Paris, le 27 janvier 1619.

Quant à la Cour d'Espagne, on ne lui avait pas adressé des détails si familiers qu'ils eussent pu porter ombrage à la gravité proverbiale du souverain et de ses ministres. Mais, si la satisfaction qui y fut ressentie n'y reçut pas des témoignages aussi expansifs que ceux de la Cour de France, elle ne fut pas moins sincère. Dans le même temps que son Ambassadeur Don Fernando Gyron se préparait à faire à Leurs Majestés les compliments officiels de son maître, M. de Puysieulx recevait du sieur Grenelle la dépêche confirmative des bons effets d'une nouvelle dont le plus sensible avait été celui d'effacer les impressions fâcheuses de quelques médisances que les plus mécontentes d'entre les dames espagnoles ne s'étaient point fait faute de produire.

Le sieur Grenelle à M. de Puysieulx.

Mardi, 25 febvrier 1619.

Monseigneur,

Le cinq de ce moys je vous donnay advis comme le courrier que m'avez expédié estoit arrivé le dernier jour.

Le lendemain je m'acquitay au moings mal que je peus de l'honneur de vos commandemens, et fis scavoir la bonne nouvelle que je receus par luy au Roi d'Espagne et à ses principaux ministres; y adioustans le contentement que l'on en avoit eu en France, l'affection du Roy envers la Reyne, et les assurances de ses bonnes et sincères intentions conformément à vostre advis du 26. Tous ces bons offices ont esté très-agréables et aussy bien reçus que l'on l'eut pu désirer, et quoyque Sa Majesté Catholique, pour ne pas sortir hors des termes de la gravité espagnolle, me respondit assez froidement qu'il se rejouissoit bien fort de cette bonne nouvelle, néanmoings sa mine donna à cognoistre qu'au dedans tout en bouillonnoit de joye et de contentement, et j'ay sceu despuis qu'il en avoit beaucoup tesmoigné : les ministres, à qui j'en ay parlé, m'ont aussi fait paroitre tout ce qui se peult, et le Duc d'Ucède plus qu'aulcun autre, quoyque ce soit au desadvantage de sa bonne amye qui est fort blasmée d'avoir este la cause du retardement de ce bon œuvre. Le contentement duquel la Reyne a bien aydé à augmenter, ayant assuré le Roy son père du sien et de la satisfaction qu'elle a de l'amitié et bienveillance que le Roy lui fait paroitre. J'estime que Don Fernando Giron en a aussy escript fort favorable-

ment, s'estant dit assez simplement par deça comme les choses sont passées au contentement des parties; le Duc de Monteleone a esté joyeux que les assurances qu'il en avoit données ont été suivies de l'effet.

Ceux qu'a produits cette agréable nouvelle ont esté très-bons, ayant effacé les soupçons et deffiances qu'ils avoient des intentions de Sa Majesté par ce retardement, lequel, le renvoy des dames espagnolles et le mariage avec Savoye, tenoient leurs esprits fort altérés. Quoy qu'ils n'en aient fait semblant, et que sur les offices que j'ay faits, ils m'aient tousjours asseuré ne doubter nullement qu'elles n'aient été très-bonnes, comme de prince tant chrétien et intéressé au bien de ceste couronne pour y estre allié. Mais je vous peux assurer qu'à présent ils sont fort remis et certains des volontés de Sa Majesté et n'en tesmoignent avoir aultre que d'affirmer entre ces deux couronnes une bonne correspondance et union, disant qu'avec cela elles ne doibvent craindre le reste du monde [1]...

Un médecin de la Princesse d'Espagne venu de France avec elle au temps de son mariage, et qui paraissait avoir acquis l'estime de la Cour, écrit aussi de son côté à M. de Puysieulx pour se faire l'interprète de la joie ressentie à Madrid au reçu de la nouvelle :

Mais, dit-il, je fais ung augure plus relevé que Dieu

[1] Bibliothèque impériale. Manuscrits. Fonds Harlay, 228, 15. Espagne, 1618-1619. Voyez aussi, dans ce même volume, les lettres y jointes de quelques particuliers.

donne à notre Roy et à la France ung Daulphin dans ung an. Il ne se peut dire le contantement que le Roy Catholique a receu et toute ceste Cour de la bonne nouvelle qu'on a eu de la consummation du mariage, et que ce contantement continue d'une part et d'autre; cela a fait cesser de très-mauvais bruits qui couroient et que les meschans faisoient courir, oultre que le renvoy des Espagnols est justifie, puisqu'un si grand bien sen est ensuivi. Jay fait valoir icy ce quil vous a pleu mescrire cõme M. de Luines avoit contribué à ceste bonne action, car je vous diré en confidance, on attribuoit en ceste Cour lexpulsion des Espagnols au dit s^r de Luines, mais jay fait valoir ceste action à tous ceux du Conseil et au Roy, mesmes quils demeurent grandement satisfaictz [1].

Ainsi tout allait au mieux. L'enchantement remplaçait l'appréhension, et Sa Majesté s'y était prise juste à temps pour ne se pas laisser devancer sur le terrain de l'honneur, en œuvre de galanterie, par Monsieur le Prince de Savoie, devenu son beau-frère, le dimanche gras, 10 février, dix jours après ses hauts faits. Aussi le Roi est-il curieux à voir et entendre ce jour-là, donnant des conseils et faisant gravement des recommandations à son frère de Savoie sur le

[1] Cette lettre est signée Ribere, avec cette suscription : *A Monsieur de Pizieux, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et prive, Secretaire de ses comandemens et finances. En Cour.*

soin qu'il doit prendre de bien ménager sa sœur qu'il lui faisait l'honneur de lui donner pour femme. En ces choses de ménagement, nous savons-du reste que le Roi s'y connaissait par expérience. « *Mon frère,* dit-il au prince Victor au moment où sa petite épouse venait d'être couchée, *Dieu vous donne la bonne nuit. Je vous recommande ma sœur, ayez y égard, et voyez qu'elle est délicate et bien jeune* [1]. »

On conçoit aisément que les fêtes, dont les apprêts se faisaient au Louvre, pour consacrer le mariage de France et de Savoie, aient redoublé de splendeur par le fait de la consécration qu'elles se trouvaient donner au mariage accompli de France et d'Espagne. Aussi M. le Prince de Savoie [2] put-il admirer, deux jours après ses noces, comment Sa Majesté dansa son grand ballet en la salle du Louvre, sur *l'Aventure de Tancrède en la forêt enchantée* [3]. La Reine, voulant

[1] Anzolo Contarini, Ambassadeur de Venise. Sa *dépêche* du 19 février 1619.

[2] Le 6 février, le Prince major de Savoie arrive avec son frère, le Prince Thomas, en poste, estant parti de Pouilly, salue le Roi en son cabinet. Le Roi le mène chez Madame, qu'il vient épouser, puis chez la Reine.

[3] Description du *Ballet de la Forêt enchantée* (Mercure français, t. V, année 1619, ou suite de l'*Histoire de notre temps;* à Paris, chez Ét. Richer, au Palais, sur le *Perron Royal.* Ce ballet fut dansé le 12 février.

payer de retour le Roi son époux, pensa à lui répondre sans trop tarder, aussi le fit-elle peu de jours après. Comme il y avait eu le grand ballet du Roi à l'honneur de *Tancrède*, il y eut le grand ballet de la Reine à la gloire de *Psyché*. Jamais personnages n'avaient dû apparaître avec un à-propos aussi bien senti qu'exprimé pour l'harmonie des amours royales, qui, à cette heure, enchantaient la Cour. Vénus et l'Amour disaient un prologue; la Reine, en Junon, avait de quoi ravir; Flore, Zéphire et les Grâces formaient un chœur, et, non contents d'un prologue, Vénus et l'Amour y eurent un récit [1].

Telle que l'aube naissante,
Peint les roses en avril,

telle parut la jeune et blonde Anne d'Autriche, célébrée ce jour comme Reine, non pareille en

[1] Description du *Ballet de la Reine* (Psyché), 17 février 1619. Fonds Lavallière, 177, t. II.

Une gravure curieuse est à rappeler : le Roi et la Reine à cheval; la Reine revient à Paris par la porte Saint-Antoine, avec cette légende :

« *Royne unique en beauté et digne de tous honneurs,*
» *Belle et chaste Junon du monarque de France,*
» *Rendez nos lys féconds!*
» . . . . . »

beauté et en grâce épanouie, s'il faut en croire les lettres écrites de la Cour, à cette époque.

L'esprit poétique du temps, dont tels sonnets de Malherbe sont la plus fidèle image, ne s'était fait faute de saisir l'à-propos des amours royales; aussi les allusions héroïques et galantes, dans le récit du grand ballet de la Reine, s'étaient-elles inspirées aux sources mêmes de l'allégresse qui régnait au Louvre[1]. Mais si heureux que fussent les traits galants, mis en rime pour les gloires de tant d'hyménées, nul, parmi tous, n'aurait alors pu valoir, comme à-propos et succès, le motif des stances que, deux ans auparavant, le rimeur du *Ballet des Princes* avait, avec plus de complaisance que de vérité, mis dans la bouche de l'un des personnages. Se tournant du côté du trône où siégeaient le Roi et la Reine, n'avait-il pas dit avec une galanterie vraiment faite pour embarrasser les époux :

Que sous le concert des oiseaux,
Les Nymphes des bois et des eaux

[1] Un correspondant de la Cour de Toscane, signant Gioseppe Lamunici, écrivait : « Quà ci è molto allegrezza nel Lovero perchè oltre alle vicine nozze di Madama, e le presente di madamosella di Vendome, con il Duca d'Elbòf, Sua Maestà ha cominciato a dormire con la Regina e vi ha dormito più notte. 30 gennaro 1619. »

Mènent le bal en chaque rive,
Et que tous peuples réjouis
Accourent voir ANNE *captive,*
Dedans les chaînes de LOUIS.

Enfin Louis est couronné,
Du myrthe qu'il a butiné
Dedans les campagnes du Tage;
Enfin le Roy, d'amour épris,
Tient la mèrveille de cet âge
Aux ceps de la belle Cypris.

Quel Dieu ne rendez-vous jaloux
Qui ne voulyst comme vous
Se contenter du privilége,
Que vous aurez et nuit et jour,
De toucher un bras dont la neige
Fournit des flammes à l'amour.

Bien que la nymphe de Madril
Se voie en son naissant avril
Dedans vos chaînes prisonnière,
Son cœur y consent tellement,
Qu'il ne sait en quelle manière
Témoigner son contentement.

Cependant, sans aller aussi loin que le ballet de la Reine, le ballet de *Psyché,* qui enchantait la Cour en des occasions si amoureuses, avait aussi ses

stances faites à propos et dites bien haut par la bouche de Thémis :

« France, à qui tous les dieux amis
Parlent aujourdhuy par Thémis,
Escoute mes divins oracles !
C'est un bruit commun dans les cieux
Que ton Roy fera des miracles
Et ta Reine des demy-dieux. »

Ainsi, s'était accompli dans les fêtes cet événement, qui, du reste, demeura, quant au présent, privé du résultat qu'on avait espéré pour l'hérédité de la couronne, car si le Roi fit des miracles, du moins la Reine ne donna-t-elle pas aussitôt les demi-dieux annoncés si brillamment à la France par l'aimable Thémis. Le Dauphin tant désiré, et en qui devait apparaître la majesté de Louis XIV, ne fut, en effet, — et ce serait le cas d'une autre information à suivre, — donné à la France que dix-neuf ans[1] après l'accomplissement de ce grand mariage.

Mais que d'épisodes étaient encore réservés au règne du Prince dont nous venons de raconter la jeunesse ! Un entre autres était à la veille de se produire : l'histoire et la politique en ont retenti, et si nous le rattachons à ces amours, aussi tardivement manifestées

[1] Le Dauphin naquit le 5 septembre 1638.

que difficilement engagées, c'est parce qu'il les a traversées, interrompues et distraites à leur printemps même. Pendant un an à peu près, le Roi aima la Reine et lui en donna la preuve en une de ses maladies [1], par un dévouement plus incompatible encore que la galanterie avec ce caractère si profondément pénétré de l'égoïsme des natures mélancoliques. Mais, les soucis brûlants de la politique, en ces temps tourmentés, surtout depuis l'année 1625, où, en face de tant de dangers conjurés contre sa couronne, le Roi n'avait que Richelieu, un grand homme, mais un homme qui n'aimait pas la Reine, l'emportèrent bientôt sur les restes d'un sentiment trop tardif pour être bien fort. Toutes ces desséchantes influences, toutes ces suggestions intéressées abrégèrent, dès les premiers temps, la lune de miel du royal hymen, et tuèrent, de ces amours inquiètes, le fruit dans la fleur. Louis XIII, peu à peu dominé, absorbé par le

[1] Voyez la suite des *Dépêches* du Nonce, une, entre autres, citée par M. Cousin dans son remarquable travail sur le Connétable de Luynes, publié dans le *Journal des savants* (1862-1863).

Le 14 août 1619, un autre correspondant de la Cour de Toscane écrivait de Tours : « Il Re si trattiene quì a torno in queste bellissime case, alle caccie con tutta sanità, et allegria grandissima con la Regina sua moglie *con la quale egli dormi quasi ogni notte.* »

Ministre qui régna pour lui, distrait d'ailleurs par ces favoris qui furent, avant Cinq-Mars, comme la monnaie du Connétable de Luynes, vécut pendant de nombreuses années encore avec la Reine Anne comme s'il eût été séparé d'elle. La stérilité, qui marque cette longue disgrâce, ne cessa qu'en 1637, par l'influence coalisée des confesseurs, de Mademoiselle de La Fayette, et des éléments qui ne laissèrent ce jour-là au Roi d'autre asile que le lit de la Reine, où il se résigna à entrer[1]. Quant au premier fait qui troubla cette quiétude d'un amour encore à ses prémisses, il n'était pas sans importance poli-

[1] Cette affaire est trop connue pour que nous ayons songé à en développer les détails. Sur cette fameuse journée et sur cette opportune pluie qui, le soir, en ne permettant pas à Sa Majesté de se rendre à Saint-Maur, et en ne lui laissant aucun autre asile que le lit conjugal au Louvre, le rendit docile aux exhortations du Père Caussin et aux prières de Mademoiselle de La Fayette. Voyez la *Lettre du Père Caussin à Mademoiselle de La Fayette*, si souvent réimprimée; le beau livre de M. Gousin sur *Madame de Hautefort*, et les *Mémoires* de madame de Motteville. Matthieu Marais, avocat au Parlement de Paris, dans ses curieux et intéressants *Mémoires sur la Régence et le règne de Louis XV*, publiés par M. de Lescure (Didot), a consacré à ces Mémoires de madame de Motteville, au moment de leur apparition, un article où il résume ces dates et ces témoignages d'une façon aussi piquante que précise. (Voyez le tome II, pages 431 et 432.)

tique non plus que sans dangereux inconvénients; et quoique privé, il pouvait avoir des conséquences publiques extrêmes.

La Reine mère, reléguée et retenue à Blois depuis la chute du Maréchal d'Ancre, lasse d'être assujettie et de ne voir la fin des négociations auxquelles elle faisait tenir la main près du Roi son fils, s'était enfuie de Blois, la nuit, secondée par d'Épernon. Escortée par cinq cents cavaliers qui étaient au Duc, elle avait fui vers Loches d'abord, vers la Guienne ensuite, à Angoulême, terre et place forte. C'était vouloir se faire justice par un manifeste de guerre. La nouvelle, rapidement rapportée, trouva le Roi à Saint-Germain, où la Reine, en compagnie des Princes de Savoie et de toute la Cour, était tout au plaisir des chasses, tout aux apprêts des fêtes[1]. « Cette sortie, dit le vieux Sully, estonna la Cour, croyant que la partie

[1] Voyez la seconde dépêche du 9 mars 1619. (Ambassadeur vénitien : Angelo Contarini. *Raccolta* N. Barozzi et G. Berchet. (*Relazioni Francia*, tome II, page 116.) Voici la note prise ce jour par Herouard : « *Le 23 février, samedy.* — A onze heures trois quarts, ung oiseau sur le poing, monte à cheval, accompagné des trois princes de Piedmont, et les mène courir le cerf, le prend, revient à cinq heures, reçoit nouvelles que la Reine sa mère est partie de Blois dès le vendredy au soir; va chez M. de Luynes, au Conseil. Le 24, part de Saint-Germain à sept heures. »

fût plus grande, ou qu'elle se pouvoit accroître; c'est pourquoi on se prépara à la guerre pour faire la paix plus avantageuse. » Et c'est de cette guerre commencée, et de cette paix conclue, — il faudrait plutôt l'appeler une trêve, — que devait sortir, pour s'élever de toute la grandeur de son caractère et de son génie, le ministre profond, logique, inexorable, le Cardinal de Richelieu, prêt à dompter à jamais la résistance protestante et à étouffer sous sa robe rouge les derniers efforts d'une aristocratie anarchique. Lui, mieux que tous, a connu Louis XIII, et a su le gouverner sans avoir su lui plaire. Et pour comprendre le Roi de France, à cette époque du règne, c'est vers l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du Fils,* c'est vers l'écrivain des *Mémoires* qu'il se faut tourner, c'est vers le grand Ministre en qui Louis XIII avait mis sa confiance, assuré qu'il mènerait à bonne fin cette rude et laborieuse tâche de la science politique du temps : l'émancipation du Roi et l'inviolabilité de l'État.

Aquila in nubibus, — l'aigle dans les nuages! — telle est la devise qui se lit à l'exergue d'une des médailles frappées pour la gloire de ce grand homme d'État. Rarement plus juste devise! rarement plus juste image! Celle-ci exprime à merveille les difficultés que dut rencontrer le Ministre réformateur, à

la hauteur presque idéale où il avait placé sa politique. Les nuages allaient s'amonceler, plus d'une fois poussés par le vent des factions, autour de l'aigle militante et menacée. Mais, à travers ces ombres passagères, elle ne devait jamais perdre de vue le but poursuivi, et laisser échapper l'occasion de lancer cette foudre qui a illuminé si puissamment les mystères de la politique et ceux de la nature humaine elle-même, et qui a gravé en traits ineffaçables l'unité de la France et la grandeur de la royauté.

C'est par ces réflexions si naturelles et si consolantes que nous aimons à clore, à défaut d'autre moralité, cette étude qui ne sera pas plus frivole dans son résultat que dans son but, si elle a appris au lecteur à connaître intimement Louis XIII, et en appréciant les difficultés de la lutte contre un caractère si opiniâtre, à admirer Richelieu, qui devait triompher de sa perpétuelle résistance dans des circonstances où il ne s'agissait plus d'être père, mais d'être Roi.

FIN.

463.809

APPENDICES.

N° 1.

Le Journal d'Herouard,

Premier médecin de Louis XIII,

Conservé à la Bibliothèque impériale.

Département des Manuscrits.

Six volumes in-folio.

Messire Jehan Herouard, seigneur de Vaugrigneuse, premier médecin de Louis XIII, eut charge de M. le Dauphin dès l'instant de sa naissance. Il fut maintenu dans sa qualité à l'avénement du Roi, et lui donna ses soins jusques et y compris toute l'année 1627. La maladie qui l'emporta le trouva d'ailleurs fort âgé : il avait alors soixante-dix-huit ans, étant né en 1550 ou 1551.

A dater du jour de la naissance du Dauphin, le 27 septembre 1601, jusques au jour où lui, Herouard, fut enlevé à la vie, le patient médecin a tenu avec une régularité jamais démentie un journal manuscrit quotidien des phases de la santé et des menues actions de son royal client. Le lecteur a pu connaître par la précision de nos citations le réel service que nous avons tiré, pour nos

renseignements et nos informations, d'un tel dossier, qui, sous une apparence et une forme uniquement médicales, a peut-être plus de titres encore pour intéresser l'historien et le chroniqueur que le médecin.

L'attention n'a été éveillée sur la série des manuscrits d'Herouard que depuis peu d'années et jusques au jour où MM. Cimber et Danjou en ont donné des extraits dans le tome premier de la seconde série des *Archives curieuses de l'histoire de France*. Je ne sache point qu'aucun historien les ait signalés, soit dans l'indication de ses sources, soit dans ses pièces justificatives, comme en ayant fait usage. Quant à narrer l'histoire même du manuscrit, ses vicissitudes, les mains dans lesquelles il a passé avant d'arriver au port et au salut de tous manuscrits, je veux dire à la Bibliothèque impériale, c'est un soin à laisser aux deux érudits MM. Eudore Soulié et Édouard de Barthélemy, qui ont annoncé depuis longtemps la publication du *Journal* aussi complète que possible; et il n'y a point à douter qu'ils la feront précéder d'une de ces notices soignées et consciencieuses qu'ils excellent à écrire [1]. Notre but ici n'est autre que de montrer le prix qu'il convient d'attacher à ce recueil, en apparence inutile, et que toute personne, qui ne lui accordera qu'un regard ou frivole

[1] La publication en trois volumes du *Journal d'Herouard*, confiée aux soins de MM. Eudore Soulié et Édouard de Barthélemy, est annoncée depuis près de quatre années sur les couvertures des livres de l'honorable et littéraire maison Didot. Nous pouvons dire que tous les curieux l'attendent avec une impatience qui est une garantie de succès pour cet ouvrage, que toute bibliothèque historique devra nécessairement posséder.

ou rapide, sera disposée à tenir pour l'un des plus fastidieux documents qui se puissent connaître. Jusqu'à présent, en effet, il nous semble que l'on a tout à fait méconnu l'intérêt d'un tel labeur, car ceux mêmes, qui en ont indiqué l'existence, l'ont traité d'une façon trop voisine du dédain. Maître Tallemant, sieur des Réaux, dans son historiette de *Louis Treiziesme*, se prend à dire : « *J'oubliois que son premier médecin Herouard a fait plusieurs volumes qui commencent depuis l'heure de sa naissance* (de Louis XIII) *jusqu'au siége de la Rochelle, où vous ne voyez rien, sinon à quelle heure il se réveilla, déjeuna, cracha, pissa, etc.* » M. Paulin Paris, qui d'ailleurs a commenté avec une érudition aussi sûre que charmante les célèbres *Historiettes* du plaisant des Réaux, me paraît à son tour tout à fait en défaut à l'endroit des manuscrits d'Herouard, qu'il mentionne précisément en son commentaire XII de l'historiette LXXXVII, « *six énormes volumes in-folio*, dit-il, *écriture très-fine, conservés en manuscrit dans notre Bibliothèque impériale sous le n° 8943. Je les ai parcourus, et j'avoue n'y avoir remarqué d'intéressant que les passages suivants. D'autres apparemment seront plus heureux que moi*[1]. » Après quoi M. Paris cite deux ou trois pages de menus extraits pris à droite, pris à gauche, dont quelques-uns d'ailleurs sont très-judicieusement choisis. Je ne vois guère que M. Feuillet de Conches qui, dans le second volume de ses *Causeries d'un Curieux*, causeries d'un si grand charme et nourries de si bons faits, s'avise de

[1] *Les Historiettes* de Tallemant des Réaux (édition Paulin Paris et de Monmerqué, publiée par Techener), t. II, p. 271.

quelque bienveillance pour maître Herouard. « *Le Journal d'Herouard*, dit-il, *donne les causes secrètes de plus d'un fait important. Pascal n'a pas oublié le* grain de sable *de Cromwell.* » Mais que n'a-t-il été plus disert sur le compte de ce bon observateur des gestes du Dauphin [1]. Comme on le voit, Herouard n'a pas été habitué à trop d'éloges pour son œuvre de patience. La vérité est qu'au premier abord le devoir de prendre connaissance d'un tel ouvrage semble plus qu'indigeste, et, qui plus est, inutile; mais si, refusant de trop accréditer cette impression première, vous pénétrez plus avant, et que vous vous rendiez compte de l'ordre, disons mieux, du mécanisme qui a présidé à cette rédaction de bulletins que l'on imaginait d'abord ne concerner que le côté matériel de la vie du Prince, sans aborder jamais à cette partie toujours intéressante de l'observation morale, du caractère, du naturel, alors vous apprenez, non sans surprise, tout ce qu'il se peut tirer de menues choses excellentes du fond de cette lourde masse de pattes de mouches amoncelées comme à plaisir pour embarrasser l'œil indiscret qui les veut écarter et remuer. Quel est en effet ce mécanisme (car c'est véritablement le mot) de la rédaction uniforme de ces bulletins? En voici le secret nettement défini et méthodiquement exposé :

DATE DU JOURNAL.

Année, quantième, jour.

[1] Voyez *Causeries d'un Curieux*, t. II, liv. I, chap. 2, *où il est traité de l'origine, du goût, des souvenirs et des documents écrits, des albums et des rébus*, p. 370, à la note. Paris, 1862; Henri Plon, éditeur.

HEURE DU RÉVEIL DE SA MAJESTÉ.

Ou *sept heures* (1er janvier 1619), ou *six heures* (9 janvier 1619), *par cause de chasse.*

NATURE DE SON RÉVEIL.

Doulcement ou *agité, avec chaleur* ou *tiédeur.*

CONDITION PHYSIQUE.

Pouls plein, égal, pausé, chaleur douce. Levé, bon visage, guay. Pissé jaune, beaucoup.

TOILETTE.

Peigné, vestu.
Prie Dieu.

DÉJEUNER DE SA MAJESTÉ.

A neuf heures et quart. Généralement de huit heures et demie à neuf. — Détail du menu.

ACTIONS DE SA MAJESTÉ ET FAITS PARTICULIERS.

Va à la chapelle de la Tour, au Conseil, ou toute autre chose, ainsi : *monte à cheval et va volant pour pie, pour corneille et chahuant, jusques à Chilly, et, traversant toutes les plaines jusques au Long-Boiau, revient par Villejuif* (9 janvier 1619). — *Les devises des jetons lui furent présenté, pour l'année prochaine. Il choisit de son mouvement celle qui en effet était la meilleure :* Sparsos recolliget ignes... *Va au cabinet des livres, où il s'amuse à voir les figures du siége d'Ostende et à les apprendre* (17 novembre 1616).

DINER.

A onze heures et quart, en temps ordinaire; *à dix heures et demie*, s'il va à la chasse. — Chaque jour le menu du dîner se trouve décrit.

ACTIONS APRÈS LE DINER.

Entre en carrosse, va à la volière vers les plaines du Roule, et, passant par les plaines Montmartre, aux plaines de Saint-Denis; ou *donne audience à un Ambassadeur*, etc.

A cinq heures, monte souldain à la chambre de M. de Luynes, où il recorde son balet. Revient à six heures trois quarts.

SOUPER.

Menu du souper.

ACTIONS APRÈS LE SOUPER.

Ou *va chez la Reine* ou *chez M. de Luynes, à la comédie* (9 janvier 1619).

COUCHER DE SA MAJESTÉ.

Revient à dix heures. Devestu, faict ses affaires, mis au lict. Pouls plein, égal. A dix heures trois quarts s'endort jusques à huit heures après minuit[1].

[1] J'insiste pour bien dire que la définition de ce classement est faite expressément ici pour expliquer le mécanisme du *Journal* du médecin. Dans le manuscrit original, en effet, tous les détails se suivent, voire même sans qu'il y ait aucun alinéa; en un mot, le récit de chaque journée forme tout un bloc, sans la moindre division de matières.

Tel est le programme que le médecin s'est tracé, et dont il ne s'est jamais départi pendant les vingt-huit ans qu'il a tenu son *Journal*. Nous convenons, du reste, que si l'on ne devait pas apprendre autre chose en le consultant, il faudrait être doué d'une humeur plus que complaisante pour trouver un attrait soutenu dans un tel fatras des menus du *manger* de Sa Majesté, des *tablettes cordiales* dont on la médicamente, des *lavements* qu'elle reçoit, de l'état et de la quotité de ses *pulsations*, et de la régularité ou de l'irrégularité de ses *nécessités*, — de ses *affaires*, comme cela s'appelait alors. — Mais toutes les notes de notre livre signées Herouard, tous les extraits si curieux, toutes les citations qui sont autant de traits heureusement saisis et reproduits par l'observateur de chaque jour, d'où les avons-nous tirés, d'où les tenons-nous, sinon de ce *Journal* même, dont nous venons de donner un programme aussi exact que peu flatteur cependant? Il y a donc autre chose dans cette masse de six volumineux in-folio, de même que dans l'immense Océan il y a aussi des coquilles à perles et des coraux à jolies branches. Et c'est là le fait d'Herouard. Son *Journal* est un océan d'écritures où il faut savoir pénétrer et se diriger. Ce qu'il peut avoir relaté d'intéressant, un mot singulier prononcé par le Dauphin ou par le Roi, un de ces mots qui sont une des couleurs de la palette destinée à l'œuvre du portrait, un de ces mouvements qui trahissent un caractère, une de ces observations prises sur le fait avec l'instantanéité de la lumière, observations si vraies parce qu'elles sont immédiates et dites et référées sans aucun apprêt, tout cela est noyé dans le détail de l'emploi du temps de chaque

jour. Ce n'est donc qu'en se familiarisant avec le manége et la pratique de ce *Journal* qu'on peut arriver à savoir à peu près à quel endroit, dans la relation écrite de la journée, on a chance de rencontrer les dits et gestes intéressants, et qui, n'ayant rien à faire avec les usages matériels, appartiennent essentiellement à l'ordre moral, aux idées, aux conceptions, aux inventions, aux ingéniosités, aux actions du Prince. Quand Herouard dit de l'enfant : « *estoit grand observateur des gestes des personnes* », et qu'il appuie son dire d'un témoignage; quand il dit : « *Il avoit naturellement de ces jalousies qui touchoient le respect qui luy estoit deu* »; quand il dépeint le jeune Roi s'en allant tout rêveur et chagrin, presque sombre, « *aiant le cœur plein de déplaisir* », selon son expression, dans une circonstance où le fanfaron d'Ancre était en scène; lorsqu'au voyage de Bretagne il consigne la date et l'heure de la soumission de M. de Vendôme, et qu'il nous apprend que le jeune Roi, se couvrant, lui dit uniquement : « *Servez-moi mieux pour l'avenir que vous n'avez fait par le passé, et sachez que le plus grand honneur que vous ayez au monde, c'est d'être mon frère* »; lorsqu'en une occasion presque enfantine il dit que, « *sans hausser sa vue et sans se destourner de sa besoigne, il escoutoit tout ce qui se disoit sans en faire semblant, à quelque chose qu'il fust occupé* », ne sont-ce là que des mentions de *tablettes cordiales* ou de *dragées de fenouil* avalées à telles heures pour le réconfort ou la digestion de M. le Dauphin? N'y a-t-il en cela que des observations médicales indifférentes à tout lecteur qui n'a point lu Galien ou qui sait peu son Hippocrate? Et que ne pourrais-je citer du

côté des anecdotes, qui, sous cette plume non apprêtée, vraie comme la nature, sont parfois saisissantes en leur simplicité, et révèlent le fond des pensées, le fond du cœur de l'enfant et du Roi, triste, mélancolique, d'une spontanéité rare, point cruel, comme on l'a dit, mais amer? Lors donc qu'Herouard dit du Dauphin, alors tout enfant : « Dansant, comme il vist qu'on sousrioit de le voir si joliment faire : *Non, je ne veux pas qu'on rie, je ne veux pas donner du plaisir* »; et comme il était déjà Roi à douze ans et qu'il aimait peu la Reine mère et Régente, que n'y a-t-il point de révélateur dans ce trait si bref du *Journal* : « On envoye le Chevalier de Vendosme à Malthe. Il s'en tourmente fort et le Chevalier aussy : *On me l'oste parce que je l'ayme* »! Il connaissait le cœur aussi bien que le pouls de son maître, le médecin Herouard, qui, au voyage de Dieppe, en 1617, ne trouve pas indigne de son *Journal* ce simple trait : « Le 28 novembre, le Roi arriva à Dieppe... Le 30, à son dîner, Mathurine y emmena son hôtesse, qui dict au Roy : *Dieu vous donne bonne vie et longue, Sire! Autreffois j'ay baisé vostre père, mais je vois bien que je ne vous baiserai pas. Que Dieu vous bénie, Sire, et vous maintienne longuement!* C'estoit l'hôtesse de l'*Escu de Bretagne.* » C'est là tout le père et tout le fils. Le bon Roi Henri baisait l'hôtesse, et son baiser lui valait l'amour d'un peuple; le froid Louis XIII ne l'eût pas même appelée *ma mignonne*. Tant de réserve ne lui valait tout juste que le respect dudit peuple. Ce n'est pas Herouard qui ajoute cette réflexion; il s'en garde, il n'en fait jamais; il voit les faits du cœur, de l'esprit et du corps du Roi, rien de

plus. C'est là tout le prix, le prix réel, la valeur intime de ses in-folio; et certes, pour notre part personnelle, combien ne leur a pas dû la première édition du *Roi chez la Reine*, et combien plus encore ne leur doit pas cette seconde! Le témoignage le plus sûr des *Notizie varie* qui se peuvent obtenir d'un tel journal, cherchez-le dans le second appendice de ce livre : *l'Enfance du Dauphin*. Tout le discours en revient à Herouard. Ce sont choses rencontrées, trouvées et prises dans ces mêmes volumes que couvrit d'un dédain si peu fondé Tallemant des Réaux. Peut-être aussi faut-il lui accorder l'excuse de l'ignorance, et croire qu'il n'en *parle* que pour en avoir entendu *parler*, et non pas pour y avoir promené et arrêté sa curiosité personnelle.

Le *Journal de la santé et des gestes de Louis XIII* rédigé par Herouard, nous dira-t-on encore, a-t-il quelque chose de commun, tant par la forme que par la nature des observations, avec les *Journaux de la santé de Louis XIV* écrits par Vallot, d'Aquin et Fagon [1]? Absolument rien, répondrons-nous. L'un se peut appeler à plus juste titre *Journal de l'emploi du temps du Dauphin puis du Roi* que *Journal de la santé;* de plus, il est un écrit régulier, quotidien, sans lacunes, à ce point que lorsque Herouard quittait Sa Majesté pour aller passer quelques jours dans sa terre de Vaugrigneuse, qui me paraît avoir été ses

[1] Voyez *Journal de la santé du Roi Louis XIV* de l'année 1647 à l'année 1711, écrit par Vallot, d'Aquin et Fagon, tous trois ses Premiers Médecins; avec introduction, notes, réflexions critiques et pièces justificatives, par J. A. Le Roi. Paris, Aug. Durand, éditeur; 1862.

délices, il remettait sa plume à M. Guérin, premier apothicaire, ou encore à M. Boulogne, aumônier, auxquels il la reprenait aussitôt son retour. Que sont, au contraire, les *Journaux* de Vallot, de d'Aquin et de Fagon? Des rapports, des relations, des consultations, solennellement énoncés, doctement rédigés, ne paraissant point à jour fixe, mais seulement en telles ou telles circonstances. Aussi le mot qui leur est le plus justement approprié est-il celui de *Remarques* sur la santé de Sa Majesté. Ces beaux diseurs, dans les consultations qu'ils ont laissées, font toujours l'effet d'être des académiciens à l'Académie, tandis qu'Herouard me paraît n'avoir voulu autre chose que dresser un calendrier *ad usum Delphini,* dont les pages quotidiennes de ses in-folio sont les commentaires. En un mot, les actions et les gestes du Roi étaient le monde céleste dont il était l'astronome, et il crut de son devoir d'en tenir le bulletin météorologique, selon la coutume en pratique dans tout observatoire.

Que sont devenues les feuilles du *Journal* comportant le récit des trois premières années de sa charge? Nos recherches à cet égard ont été vaines, et nous manquons d'informations. Six volumes manuscrits composent aujourd'hui l'ouvrage original, mais il est manifeste qu'il a dû y en avoir au moins huit, en supposant que deux volumes aient suffi pour les bulletins des années 1601, 1602, 1603 et 1604, ce qui est plus que probable. Des extraits, qui sont l'ouvrage de quelque curieux dont nous ne savons pas le nom, et qui ont été faits, à n'en pas douter, d'après les minutes ou les copies d'Herouard, nous dédommagent au moins pour une petite part de la perte du volume original

où étaient consignées les observations du médecin pendant les trois premières années de Monsieur le Dauphin. Ces extraits nous semblent même, à vrai dire, être l'essence du *Journal* pour cette époque, et renfermer tout ce qu'il y avait d'intéressant. Il n'y a pas lieu de penser, en effet, que jusqu'à l'âge de trois ans accomplis, Monsieur le Dauphin ait dû fournir grande matière à l'observateur, consciencieux même jusqu'à l'excès. Y compris donc ce manuscrit, portant le n° 928 de la classe dite du *Supplément français*, à la Bibliothèque impériale, et portant le titre de *Particularités de la vie du Roi Louis XIII, extraits des Mémoires d'Herouard*, les volumes à consulter sont au nombre de sept, dont les six écrits de la main du médecin se répartissent dans l'ordre de classement dont voici la mention :

N° 4022. — Du samedi 1er janvier 1605 au lundi 31 décembre 1607.

N° 4023. — Du mardi 1er janvier 1608 au vendredi 31 décembre 1610.

N° 4024. — Du samedi 1er janvier 1611 au samedi 31 décembre 1613.

N° 4025. — Du dimanche 1er janvier 1614 au dimanche 31 décembre 1617.

N° 4026. — Du lundi 1er janvier 1618 au vendredi 31 décembre 1621.

N° 4027. — Du samedi 1er janvier 1622 au jeudi 27 janvier 1628.

Le dernier volume, à la page 469, porte cette note

anonyme : *Histoire de la vie active de Louis XIII* (1605-1628), *par messire Jehan Herouard, seigneur de Vaugrigneuse, son premier médecin, qui fut saisi de maladie à Aitré, au camp devant la Rochelle, le samedi* 29 *janvier* 1628, *et y décéda le* 8 *février ensuyvant, au service du Roy son maître, à la santé duquel il s'était entièrement dédié, aagé de soixante-dix-huit ans, moins curieux de richesses que de gloire, d'une incomparable affection et fidélité. Son corps repose dans l'église de Vaugrigneuse.* Telle est l'oraison funèbre de ce bon serviteur et médecin du Roi. Nous ajouterons qu'il existe au Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale une médaille représentant son buste en trois quarts, avec cette inscription : Johannes Herouard, seigneur de Vaugreneuse. Premier. Medecin. Du. Roy. Au revers : *Jove dignus Apollinis arte*, avec les armes. Disons encore à l'honneur de cet honnête homme qu'il avait été l'ami particulier de M. de Ronsard, et qu'il lui témoigna son admiration et ses regrets dans une épitaphe latine signée Heroardus, publiée par Claude Binet dans son édition des œuvres du poëte, et qui se trouve aussi conservée, au Musée de Blois, en inscription lapidaire.

N° 2.

Les couches de la Reine.

Naissance et enfance de Monsieur le Dauphin,

Qui depuis fut Louis XIII.

Nous avons redouté pour notre chapitre, *le Portrait du Roi avant sa majorité*, la surabondance des détails : aussi avons-nous été très-réservé sur l'enfance même du Prince, malgré l'abondance de nos notes, et nous n'avons commencé à le faire connaître que du jour où, passant de la main des femmes en celle des hommes, il fut ôté à Madame de Montglat, sa gouvernante, pour être confié à M. de Souvré, son gouverneur. Mais l'enfance, l'enfance proprement dite, n'a-t-elle pas aussi ses curiosités? Et puisque nous avons fait un livre avec d'infinies recherches pour arriver à saisir jusque dans ses profondeurs la nature singulière d'un Prince unique en son genre parmi tous les Princes de la monarchie, livre qui pendant une longue période de sa jeunesse nous le donne à voir et, pour ainsi dire, à entendre comme si nous étions de sa maison, grâce aux détails que nous ont fournis ceux qui l'approchaient à toute heure, nous avons pensé que la connaissance et l'observation de ses premiers ans pouvaient ne pas être indifférentes. Telles sont donc les notes que nous avons recueillies depuis le moment où M. le Dauphin entre

dans la vie, et qu'il est remis par le Roi aux mains de la Hotman, sa nourrice, et d'Herouard, son médecin, jusqu'au 24 janvier de l'année 1609, qu'il passa en celles de M. de Souvré. C'est encore au médecin de chaque jour, au véritable confesseur et observateur des actions du Dauphin, à Herouard, que nous en sommes redevable, et ce ne sont que choses puisées dans le gouffre de ses innombrables bulletins.

Remontant ainsi aux heures mêmes où la Reine ressentit les premières douleurs, on ne nous accusera sans doute pas d'avoir manqué au soin qu'exige tout livre *accompli,* je veux dire l'information des origines et la notification des commencements.

Il existe en effet un document qui, bien loin d'être inédit, fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* [1]; mais il est si bref et de si peu d'apparence, qu'il est comme perdu dans l'espace du monument. Jamais occasion meilleure pour le rappeler et en user ne se sera présentée. Il est d'une excessive curiosité, est écrit avec un naturel achevé, et tout y est si bien mis à sa place, qu'il semble, à le lire, que l'on est témoin personnel de la scène qu'il dépeint et de l'événement qu'il raconte : *les couches de la Reine.*

[1] Voyez le tome XI de la *Nouvelle Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis le treizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième siècle,* précédés de notices biographiques, etc., et accompagnés d'éclaircissements historiques, par MM. Michaud (de l'Académie française) et Poujoulat, avec la collaboration de MM. Bazin, Champollion, etc.; 34 vol. gr. in-8°. Paris, Didier et Ce, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

COMMENT ET EN QUEL TEMPS
LA REINE ACCOUCHA DE MONSIEUR LE DAUPHIN,
A PRÉSENT LOUIS XIII;
DES CÉRÉMONIES QUI Y FURENT OBSERVÉES,
L'ORDRE Y TENU,
LES DISCOURS INTERVENUS ENTRE LE ROY ET LA REYNE,
ET SUR PLUSIEURS AUTRES OCCURRENCES,

tel est le long titre de ce court mémoire. L'auteur est, dit-on, Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de la Reine. Nous ne sommes pas de cet avis, et en demandant au lecteur la permission de lui dire quel il est, nous lui dirons aussitôt que la plume de la *sage-femme de la Reine* nous paraît, à n'en pas douter, avoir été tenue par le *médecin du Roi*. Au lieu de Louise Bourgeois, ne serait-ce pas Jehan Herouard qu'il faudrait lire? Il assista du reste aux couches avec M. Du Laurens et M. de La Rivière; il attendait ainsi le *Dauphin* qu'il aurait à soigner. En toutes ces lignes publiées sous le nom de la femme Bourgeois, il nous semble l'entendre. Cette simplicité du récit, cette finesse à la fois délicate et profonde, en deux ou trois endroits et rencontres, ce naturel admirable, ce mode d'arriver à tout peindre sans l'avoir prétendu faire, tout cela lui appartient, tout cela est d'Herouard : ce sont ses sentiments, ce sont ses yeux avec leur façon de voir, ce sont ses dires, ce sont sa plume et sa manière. Regardez en ce peu de pages la personne du Roi : comme elle est là avec tout son cœur, avec toute son âme, avec tout son esprit! Que de hâte! que d'anxiété! A la fois l'homme et l'État : le Roi qui veut un Dauphin pour le royaume, l'époux qui

veut un fils pour la famille! Rois et Souverains de ce monde, et vous tous, hommes qui avez ressenti au fond de votre cœur la joie pour un premier-né, lequel fut aussi pour vous un petit *Monsieur le Dauphin*, vous ne lirez pas cette scène de la naissance du royal enfant, assistée du Roi son père, le grand Henri, sans ressentir l'une de ces douces et charmeuses émotions à la définition desquelles tout esprit, si habile qu'il puisse être, doit renoncer.

La parole est donc à Herouard, dont la plume s'est si complaisamment prêtée au récit de la sage-femme de la Reine, et de la vérité duquel il était bon garant, ayant été présent au lieu même de l'événement, je veux dire à Fontainebleau, dans la grande chambre ovale qui était proche de la chambre du Roi, préparée pour les couches de la Reine :

Récit de la sage-femme de la Reine.

« La nuict du vingt-septiesme septembre, à minuict, le Roy m'envoia appeller pour aller voir la Reine, qui se trouvoit mal. J'estois couchée dans la garde-robbe de la Reine, où estoient les femmes de chambre, où souvent pour rire on me donnoit de fausses allarmes, me trouvant endormie : tellement que je croiois que ce fust de mesme, m'entendant appeller par un nommé Pierrot, qui estoit de la chambre. Il ne me donna pas le loisir de me lacer, tant il me hastoit.

» Entrant en la chambre de la Reine, le Roy demanda : « *Est-ce pas la sage-femme?* »

» On lui dit qu'ouy.

» Il me dit : « *Venez, venez, sage-femme; ma femme*

est malade. Reconnoissez si c'est pour accoucher : elle a de grandes douleurs. »

» Ce qu'aiant reconnu, je l'asseuray qu'ouy.

» A l'instant le Roy dit à la Reine : « *M'amie, vous savez que je vous ay dit par plusieurs fois le besoin qu'il y a que les Princes du sang soient à vostre accouchement. Je vous supplie de vous y vouloir résoudre : c'est la grandeur de vous et de vostre enfant.* »

» A quoi la Reine lui respondit qu'elle avoit esté tousjours résolue de faire tout ce qu'il lui plairoit.

« *Je sçais bien, m'amie, que vous voulez tout ce que je veux; mais je connois vostre naturel, qui est timide et honteux, que je crains que si vous ne prenez une grande résolution, les voiant, cela ne vous empesche d'accoucher. C'est pourquoi derechef je vous prie de ne vous estonner point, puisque c'est la forme que l'on tient au premier accouchement des Reines.* »

» Les douleurs pressoient la Reine, à chacune desquelles le Roy la tenoit, et me demandoit s'il estoit temps qu'il fist venir les Princes; que j'eusse à l'en advertir, d'autant que ceste affaire-là estoit de grande importance qu'ils y fussent.

» Je lui dis que je n'y manquerois pas lorsqu'il en seroit temps.

» Environ une heure après minuict, le Roy, vaincu d'impatience de voir souffrir la Reine, et croiant qu'elle accoucheroit, et que les Princes n'auroient pas le temps d'y venir, il les envoia querir : qui furent Messeigneurs les Princes de Conti, de Soissons et de Montpensier.

» Le Roy disoit, les attendant : « *Si jamais l'on a veu*

trois Princes en grand'peine, l'on en verra tantost : ce sont trois Princes grandement pitoiables et de bon naturel, qui, voiant souffrir ma femme, voudroient pour beaucoup de leur bien estre bien loing d'ici. Mon cousin le Prince de Conti, ne pouvant aisément entendre ce qui se dira, voiant tourmenter ma femme, croira que c'est la sage-femme qui lui fait du mal. Mon cousin le Comte de Soissons, voiant souffrir ma femme, aura de merveilleuses inquiétudes, se voiant réduit à demeurer là. Pour mon cousin de Montpensier, je crains qu'il ne tombe en foiblesse, car il n'est pas propre à voir souffrir du mal. »

» Ils arrivèrent tous trois avant les deux heures, et furent environ demi-heure là. Le Roy, ayant sceu de moi que l'accouchement n'estoit pas si proche, les envoia chez eux, et leur dit qu'ils se tinssent prests quand il les envoieroit appeller. M. de La Rivière, premier médecin du Roy; M. Du Laurens, premier de la Reine; M. Herouard, aussi médecin du Roy; le seigneur Guide, second médecin de la Reine, avec M. Guillemeau, chirurgien du Roi, furent appellez pour voir la Reine, et aussitost se retirèrent en un lieu proche.

» Cependant la grand'chambre ou ovalle de Fontainebleau, qui est proche de la chambre du Roy, qui estoit préparée pour les couches de la Reine, où estoit un grand lict de velours de cramoisi rouge, accommodé d'or, estoit près le lict de travail : aussi les pavillons, le grand et le petit, qui estoient attachez au plancher et troussez, furent destroussez. Le grand pavillon fut tendu ainsi qu'une tente par les quatre coins, avec cordons. Il estoit d'une belle

toille de Hollande et avoit bien vingt aulnes de tour, au milieu duquel il y en avoit un petit de pareille toille, sous lequel fut mis le lict de travail, où la Reine fut couchée au sortir de sa chambre.

» Les dames que le Roi avoit résolu qui seroient appellées à l'accouchement de la Reine, comme j'ay dit cidevant, furent mandées.

» Il fut apporté sous le pavillon une chaise, des siéges plians et des tabourets pour asseoir le Roy, Madame sa sœur et Madame de Nemours.

» La chaise pour accoucher fut aussi apportée, qui estoit couverte de velours cramoisi rouge.

» Sur les quatre heures du matin, une grande colique se mesla parmi le travail de la Reine, qui lui donna d'extrêmes douleurs sans avancement. De fois à autre le Roy faisoit venir les médecins veoir la Reine et me parler, ausquels je rendois compte de ce qui se passoit. La colique travailloit plus la Reine que le mal d'enfant, et mesme l'empeschoit. Les médecins me demandèrent : « *Si c'estoit une femme où n'y eust que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous ?* »

» Je leur proposay des remèdes qu'ils ordonnèrent à l'instant à l'apoticaire, lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie, qu'il disoit qu'en pareil cas faisoient grand bien. Eux sçachant l'affection qu'il avoit au service de Sa Majesté, et que si le remède ne faisoit tout le bien que l'on en espéroit, qu'il ne pouvoit faire aucun mal, le firent donner. Il y avoit deux anciennes et sages damoiselles italiennes qui estoient à la Reine, lesquelles avoient eu plusieurs enfans et s'estoient trouvées à plusieurs ac-

couchemens en leur païs. La Reine avoit eu pour agréable qu'elles se trouvassent à son travail, pour lui servir comme ses femmes de chambre.

» Les reliques de madame sainte Marguerite estoient sur une table dans la chambre, et deux religieux de Saint-Germain des Prez qui prioient Dieu sans cesse.

» Le Roy dit qu'il ne vouloit que personne ne donnast son advis que les médecins, selon que je leur aurois rapporté et que nous en serions convenus ensemble : tellement que je peus dire qu'en lieu du monde je n'ay eu telle tranquillité d'esprit, pour le bon ordre que le Roy y avoit apporté et l'asseurance que m'avoit donnée la Reine. Il arriva que pour combattre cette insupportable colique, il fallut plusieurs grands remèdes, à quoi la Reine ne résista nullement : car aussitost que le Roy ou les médecins lui en parloient, elle en estoit contente, pour désagréables qu'elles fussent, ne voulant en rien se rendre coupable de mal. C'est pourquoy plusieurs femmes sont souvent cause, par leur opiniastreté, que les choses leur succèdent mal pour eux et pour leurs enfans.

» Le mal de la Reine dura vingt et deux heures et un quart. Elle avoit une telle vertu, que c'estoit chose admirable; elle discerna bien ses douleurs premières et les dernières d'avec les autres, où estoit cette mauvaise colique, selon que je lui fis entendre.

» Pendant un si long temps qu'elle demeura en travail, le Roy ne l'abandonna nullement : que s'il sortoit pour manger, il envoyoit sans cesse sçavoir de ses nouvelles. Madame sa sœur en faisoit de mesme.

» La Reine craignoit, devant que d'accoucher, que

M. de Vendosme n'entrast en sa chambre pendant son mal, à cause de son bas âge; mais elle, sentant le mal, n'y prit pas garde. Il me demandoit à toute heure si la Reine accoucheroit bientost, et de quel enfant ce seroit. Pour le contenter, je lui dis qu'ouy. Il me demanda derechef quel enfant ce seroit. Je lui dis que ce seroit ce que je voudrois. « *Et quoi?* dit-il; *n'est-il pas fait?* » Je lui dis qu'ouy, qu'il estoit enfant, mais que j'en ferois un fils ou une fille, ainsi qu'il me plairoit. Il me dit : « *Sage-femme, puisque cela dépend de vous, mettez-y les pièces d'un fils.* » Je lui dis : « *Si je fais un fils, Monsieur, que me donnerés-vous?* » — « *Je vous donnerai tout ce que vous voudrez, plustost tout ce que j'ay.* » — « *Je ferai un fils, et ne vous demande que l'honneur de vostre bienveillance, et que vous me vouliez tousjours du bien.* » Il me le promit et me l'a tenu.

» Il arriva bien, pendant cette longueur de temps, que ceux que la Reine avoit jugé qui désiroient de me troubler dirent quelque chose et firent quelque mine, dont je ne m'estonnai non plus que de rien, d'autant que je voiois que, veu le bon courage de la Reine, tout succéderoit à bien, et qu'elle se fioit du tout en moi, comme elle m'avoit dit.

» Lorsque les remèdes eurent dissipé la colique et que la Reine alloit accoucher, je voiois qu'elle se retenoit de crier. Je la suppliay de ne s'en retenir, de peur que sa gorge ne s'enflast. Le Roi lui dit : « *M'amie, faites ce que vostre sage-femme vous dit; criez, de peur que vostre gorge s'enfle.* »

» Elle avoit désir d'accoucher dans sa chaise, où estant

assise, les Princes estoient dessous le grand pavillon, vis-à-vis d'elle.

» J'estois sur un petit siége devant la Reine, laquelle estant accouchée, je mis M. le Dauphin dans des linges et langes dans mon giron, sans que personne sceut que moi quel enfant c'estoit. Je l'enveloppai bien, ainsi que j'entendois à ce que j'avois à faire.

» Le Roi vint auprès de moi. Je regarde l'enfant au visage, que je vis en une grande foiblesse, de la peine qu'il avoit endurée. Je demande du vin à M. de Lozeray, l'un des premiers valets de la chambre du Roy. Il apporta une bouteille. Je lui demande une cuillère. Le Roy print la bouteille qu'il tenoit. Je lui dis : « *Sire, si c'estoit un autre enfant, je mettrois du vin dans la bouche et lui en donnerois, de peur que la foiblesse dure trop.* »

» Le Roy me mit la bouteille contre la bouche et me dit : « *Faites comme à un autre.* »

» J'emplis ma bouche de vin et lui en soufflay. A l'heure mesme il revint et savoura le vin que je lui avois donné.

» Je vis le Roy triste et changé, s'estant retiré d'auprès de moy, d'autant qu'il ne sçavoit quel enfant c'estoit : il n'avoit veu que le visage. Il alla vers l'ouverture du pavillon, du costé du feu, et commanda aux femmes de chambre de tenir force linge et le lict prest. Je regarday si je verrois mademoiselle de La Renouillière pour lui donner le signal, afin qu'elle allast oster le Roy de peine. Elle bassinoit le grand lict. Je vis Gratienne, à qui je dis : « *Ma fille, chauffez-moy un linge.* »

» Alors je la vis aller gaye au Roy, lequel la repoussoit et ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle me dit depuis. Il

lui disoit que c'étoit une fille, qu'il le connoissoit bien à ma mine. Elle l'asseuroit bien que c'étoit un fils, que je lui en avois donné le signal. Il lui disoit : « *Elle fait trop mauvaise mine.* » — « *Sire, elle vous a dit qu'elle le feroit.* »

» Il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'aiant eu un fils, je la peusse faire telle. Elle lui respondit : « *Il est bien possible, puisqu'elle l'a faict.* »

» Mademoiselle de La Renouillière entra, qui vit le Roy se fascher avec Gratienne. Elle vint à moy. Je lui fis le signal. Elle me demanda à l'oreille; je lui dis à la sienne que ouy. Elle détroussa son chapperon et alla faire la révérence au Roy, et lui dit que je lui avois fait le signal, et mesme lui avois dit à l'oreille:

» La couleur revint au Roy. Il vint à moi à costé de la Reine et se baissa, et mit la bouche contre mon oreille et me demanda :

« *Sage-femme, est-ce un fils?* »

» Je lui dis qu'ouy.

« *Je vous prie, ne me donnez point de courte joie; cela me feroit mourir.* »

» Je desveloppe un petit M. le Dauphin, et lui fis voir que c'estoit un fils, que la Reine n'en vit rien. Il leva les yeux au ciel, aiant les mains jointes, et rendit grâces à Dieu. Les larmes lui couloient sur la face, aussi grosses que de gros pois. Il me demanda si j'avois fait à la Reine et s'il n'y avoit point de danger de lui dire. Je lui dis que non, mais que je suppliois Sa Majesté que ce fust avec le moins d'émotion qu'il lui seroit possible.

» Il alla baiser la Reine, et lui dit : « *Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal; mais Dieu nous a fait une grand'grâce de nous avoir donné ce que nous lui avions demandé : nous avons un beau fils.* »

» La Reine à l'instant joignit les mains, et, les levant avec les yeux vers le ciel, jetta quantité de grosses larmes, et à l'instant tomba en foiblesse.

» Je demandai au Roy à qui il lui plaisoit que je baillasse M. le Dauphin. Il me dit : « *A madame de Montglas, qui sera sa gouvernante.* »

» Mademoiselle de La Renouillière le prit et le bailla à madame de Montglas.

» Le Roy alla embrasser les Princes, ne s'estant apperçu de la foiblesse de la Reine, et alla ouvrir la porte de la chambre, et fit entrer toutes les personnes qu'il trouva dans l'antichambre et grand cabinet. Je crois qu'il y avoit deux cens personnes, de sorte que l'on ne pouvoit se remuer dans la chambre pour porter la Reine dans son lict.

» J'estois infiniment faschée de la voir ainsi. Je dis qu'il n'y avoit aucune apparence de faire entrer ce monde icy que la Reine ne fust accouchée.

» Le Roy m'entendit, qui me vint frapper sur l'espaule et me dit : « *Tais-toy, tais-toy, sage-femme, ne te fasche point; cet enfant est à tout le monde : il faut que chacun s'en resjouisse.* »

» Il estoit dix heures et demie du soir, le jeudy 27 septembre 1601, jour de saint Cosme et saint Damian, neuf mois et quatorze jours après le mariage de la Reine.

» Les valets de la chambre du Roy et de la Reine furent appelez, qui portent la chaise près de son lict, auquel elle

fut mise; et alors l'on remédia à sa foiblesse. Et lui ayant rendu le service que je devois, je fus accommoder M. le Dauphin, que madame de Montglas me remit entre les mains, où M. Herouard se trouva, et commença de là à le servir. Il me le fit laver entièrement de vin et d'eau, et le regarda partout avant que je l'emmaillotasse.

» Le Roy amena les Princes et plusieurs seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maison du Roy et de la Reine, le Roy leur faisoit voir, et puis les envoioit pour faire place aux autres. Chacun estoit si resjouy qu'il ne se peut exprimer; tous ceux qui se rencontroient s'embrassoient, sans avoir esgard à ce qui estoit du plus ou du moins. J'ay entendu dire qu'il y eust des dames qui, rencontrant de leurs gens, les embrassèrent, estant si transportées de joye qu'elles ne sçavoient ce qu'elles faisoient.

» Ayant achevé d'accommoder mondit seigneur, je le rendis à madame de Montglas, qui l'alla monstrer à la Reine, qui le vit de bon œil; et par son commandement fut conduit en sa chambre par madite dame de Montglas, M. Herouard et toutes les femmes qui devoient estre à luy, où, aussitost qu'il y fut, sa chambre ne désemplissoit nullement, n'estoit qu'il estoit sous un grand pavillon, où l'on n'entroit pas sans l'adveu de madite dame de Montglas. Je ne sçay comment l'on eust pu faire : le Roy n'y avoit pas sitost amené une bande de personnes qu'il en ramenoit une autre. L'on me dit que par le bourg toute la nuict ce ne furent que feux de joye, que tambourgs et trompettes, que tonneaux de vin défoncés pour boire à la santé du Roy, de la Reine et M. le Dauphin; ce ne furent que personnes qui prinrent la poste pour aller en divers

païs en porter la nouvelle, et par toutes les provinces et bonnes villes de France.

» A l'instant que la Reine fut accouchée, le Roy fit dresser son lict attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Reine craignoit qu'il n'en receust de l'incommodité, mais il ne la voulut jamais abandonner.

» Je trouvai le lendemain, après disner, M. de Vendosme, qui estoit seul à la porte de l'antichambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet par où l'on passoit pour aller chez M. le Dauphin, et estoit arresté fort estonné. Je luy demanday :

« *Hé quoi! Monsieur, que faites-vous là?* »

» Il me dit :

« *Je ne sçay... Il n'y a guères que chacun parloit à moy; personne ne me dit plus rien.*

— *C'est, Monsieur, que chacun va voir M. le Dauphin, qui est arrivé depuis un peu. Quand chacun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparavant.* »

» Je le dis à la Reine, qui en eust grand pitié et dit :

« *Voilà pour faire mourir ce pauvre enfant.* »

Et commanda que l'on le carressast autant ou plus que de coustume.

« *C'est que chacun s'amuse à mon fils et que l'on ne pense pas à lui. Cela est bien estrange à cet enfant.* »

» La bonté de la Reine a tousjours esté merveilleusement grande.

» Le vingt-neuviesme dudit mois, je fus pour voir M. le Dauphin. Son huissier Bira m'ouvrit la porte. Je vis la chambre pleine. Le Roy, Madame sa sœur, les Princes et Princesses y estoiènt, à cause que l'on vouloit ondoyer

M. le Dauphin. Je me retiray. Le Roy m'apperceust et me dit :

« *Entrés, entrés; ce n'est pas à vous à n'ozer entrer.* »

» Il dit à Madame et aux Princes :

« *Comment! j'ay bien veu des personnes, mais je n'ay jamais rien veu de si résolu, soit homme, soit femme, ny à la guerre ny ailleurs, que ceste femme-là. Elle tenoit mon fils dans son giron et regardoit le monde avec une mine aussi froide que si elle n'eust rien tenu. C'est un Dauphin qu'il y a quatre-vingts ans qu'il n'en estoit nay en France.* »

» Sur ce, je lui répliquai :

« *J'avois dit à Votre Majesté, Sire, qu'il y alloit beaucoup de la santé de la Reine.* — *Il est vray,* ce dit le Roy; *je ne l'ai aussi dit à ma femme qu'après que tout a esté fait, et si la joie l'a fait esmouvoir. Jamais femme ne fit mieux qu'elle a fait. Si elle eust fait autrement, c'estoit pour faire mourir ma femme. Je veux doresnavant vous nommer* MA RÉSOLUE. »

» Le Roy me fit l'honneur de me faire demander si je voulois estre la remueuse de M. le Dauphin, et que j'aurois pareils gages que la nourrice. Je fis supplier Sa Majesté d'avoir agréable que je ne quittasse point l'exercice ordinaire de sage-femme, pour me rendre toujours plus capable de servir la Reine; qu'il y avoit là une honneste femme qui l'entendoit fort bien. Je demeurai auprès de la Reine pour la servir en sa couche environ un mois, puis huict jours après, attendant le retour de Sa Majesté à Paris, qui m'avoit fait commander de l'attendre »

L'enfance de M. le Dauphin,

Qui fut plus tard Louis XIII.

D'après les Notes et Extraits pris dans le Journal d'Herouard, *son médecin.*

PREMIÈRE ANNÉE.

(27 septembre 1601 — 27 septembre 1602.)

Damoiselle Marguerite Hotmann, sa première nourrice.

Madame de Montglat, sa gouvernante, est chargée de le porter aussitôt à Saint-Germain en Laye. Il est conduit dans la litière de la Reine jusques à Melun, puis à Paris, à la maison de M. Zamet, où tous les Princes le viennent voir. Est porté le lendemain à Saint-Germain.

Il avait pour son train M. et madame de Montglat, Georges Bira ou Birac, huissier de la chambre du Roi; François de Marville, écuyer, et Beausset, exempt des gardes sous M. de Praslin; sept gardes du corps et quatre Suisses de la garde.

« Se plaisoit fort aux sons. N'a jamais teté la Hotman qu'il ne fust en cholère; son laict luy donnoit des chaleurs; et à trois mois, le 27 decembre, on luy substitue la Galand, femme de Charles Butel, barbier. » Il se rengraisse.

Le Nonce ordinaire, Bufalo, Évêque de Cambino, et l'extraordinaire, Barberino, *chierico di camera*, le viennent voir et le baisent.

M. le Dauphin passe au sein de sa troisième nourrice, Antoinette Joron. « Il la tetoit à grandes journées. »

« Demonstier, painctre du Roy, en tire un crayon que le Roy envoie à Florence. »

Les Ambassadeurs du Comte Palatin, de l'Empereur, du Duc de Lorraine et du Roi d'Espagne le viennent saluer.

« Le Cardinal de Gondy le vient voir, et, luy voulant prendre la main, M. le Dauphin luy donne comme un soufflet. »

Le lieutenant général de Fontenay-le-Comte, âgé de quatre-vingts ans, le vient saluer, « luy donna mille compliments et des vœux au ciel, puis, s'en retournant, au coing de la chambre s'écrie : « *Que Dieu m'appelle quand il y plaira, j'ay veu le salut du monde.* »

DEUXIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1602 — 27 septembre 1603.)

Les députés du Dauphiné présentent à madame de Montglat un buffet de 300 livres, à mademoiselle Piolan une aiguière et bassin de deux cents écus, à la nourrice et à la remueuse une chaîne d'or de quatre-vingts écus à chacune, avec des pièces d'or et d'argent frappées en memoire de la naissance de M. le Dauphin.

M. Guérin est désigné son apothicaire.

Il naît une sœur à M. le Dauphin, Madame, à Fontainebleau, le 22 de novembre, vendredi, à huit heures du matin.

« A des actions despites, cholères, promptes, impatientes. »

La Duchesse de Bar lui envoie des armes completes d'un pied et demi.

Mange de la viande la première fois, et ce fut du canard.

En avril, « le Président de Bragelonne, prevost des marchands, avec les échevins, le haranguent qu'ilz étoient venus pour le reconnoître premier fils légitime du Roy et son vrai successeur, luy faist serment de fidelité. Il leur tend la main à baiser. »

En juin, on le fait écrire au Roi, M. Herouard lui tenant la main.

« Il commençoit à faire entendre son jargon.

» On lui faict donner à boire au Roi, et une autre fois la serviette. »

F. de la Cerda, fils du Duc de Medina-Cœli, et H. de Tassis, Ambassadeur d'Espagne, lui baisent la main.

TROISIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1603 — 27 septembre 1604.)

M. le Dauphin est foueté la premiere fois « pour avoir faict l'opiniastre ».

M. l'Ambassadeur de Venise le vient voir.

M. le Président de Moulins le harangue.

Maladif sur la fin de cette année et très-médicamenté.

« Il begaye et se fasche de ne pouvoir parler. »

Florent Hindret, son joueur de luth, l'endormait.

Beaulieu-Ruzé lui envoie le premier present du Roi, qui fut une croix du Saint-Esprit.

« Se montre opiniastre, battoit la Reine. Est glorieux et ne vouloit pas qu'on fist comme lui. Est absolu. »

Demonstier fait son portrait au crayon [1].

[1] A la date du 29 septembre 1604, de Paris, un certain Nicolaus Rogiers, serviteur de la Reine, et qui donnait souvent des nouvelles de Sa Majesté à sa sœur la Duchesse de Mantoue, écrivait cette particularité : « Gia quindici giorni io menay a Fontanablau un pitor per far gli ritratti di Loro Magista, e cosi io suplicay a Sua Magista per aver comodita per un pitor di far gli ritratti di Lor Magista in grando et Sua Magista mi risposo mal volontieri : « Non *daro comodita a nissuno se non al pitor de Mantua.* » Io prometto a V. A. S. che non e stato ancora sino a ora nissun pitor che abbia saputo far il ritratto di Sua Magista. » Les peintres en titre d'office à la cour de Mantoue étaient alors Pierre-Paul Rubens et François Porbus, et de fait, ce dernier alla à la cour de France deux ans après.

De son côté, la Reine écrivait à sa sœur la Duchesse de Mantoue, le 30 octobre 1603, une lettre dans laquelle je rencontre ces lignes :

« Ma Seur, Hieronimo, votre bouffon, a entretenu icy quelque temps le Roy monseigneur et moy et sen retournera maintenant si bien informé de toutes occurences et nouvelles de ceste court quil vous les dira mieux que je ne les vous pourrois escrire. Cest pourquoy je men remettray sur luy, il vous representera entre autres choses lestat auquel il a veu mon filz et ma fille qui est tel que ie masseure que cela accroistra en vous le desir que vous avez de les veoir et affin que vous en receviez quelque contentement en attendant votre venue je vous envoye ung nouveau portraict que jay faict faire de mon filz, sachant bien quil vous sera fort agreable . . . ., etc. De Fontaynebleau, ce xxxe jour doctobre 1603.

» Votre bien bonne et aff^uée Seur,

» MARIE.

» Je pensois vous envoyer par ceste occasion le portraict de mon filz, mais il n'a peu estre acheve assez tost, ce sera pour une autre commodité.

» *A ma Seur la Duchesse de Mantoue.* »

Il dit à M. de Verneuil (son petit frère naturel), qui lui demande une épée : « Il ne vous en faut qu'une de bois. »

Premier sejour à Fontainebleau en septembre.

Se montre jaloux de M. de Vendosme, son frère naturel. Avait de l'aversion pour madame de Vernueil, maîtresse du Roi, et pour ses enfants.

QUATRIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1604 — 27 septembre 1605.)

Revient à Saint-Germain, passant par Paris. Miron, prévôt des marchands, et le deuxième échevin, le reçoivent à l'entrée de la ville.

Résiste souvent au Roi, qui « ung jour, le voyant opiniastre d'aller en sa chambre contre son gré, luy donna ung petit soufflet et luy dict : « *Allez-vous-en, Dauphin, à votre chambre.* » Il s'aigrist et refusa. Le Roy luy dict : « *Je suis le maître et vous le valet.* »

22 *janvier* 1605. — Mené au Palemail, où dans la grande allée il trouve le fils du grand chambellan du Roi d'Angleterre. Madame de Montglat lui dit : « *Saluez ce seigneur.* » Il n'a jamais voulu ôter son chapeau, mais seulement lui donner sa main à baiser et à toute sa suite.

5 *février.* — Le Duc de Lenox, Ambassadeur du Roi d'Angleterre, né en France, fils d'une sœur de M. d'Antragues, cousin germain de madame la Marquise de Vernueil, arrive. Il le reçoit fort bien, le mène à la salle de bal, où il danse avec le Chevalier de Vendôme.

11 *février.* — Le Roi arrive, dîne avec le Dauphin en

la salle de madame de Montglat. Il veut aller à la chasse. Le Roi lui envoie les pieds du cerf par M. de Praslin.

12 *février.* — « Danse la bourrée devant le Roy, où il compose des grimaces; danse la sarabande, la gavotte, les canaries et plusieurs autres danses; se rend admirable, va aux cadances avec un grave extresme avec M. de Courtenvaux. » Le Roi retourne à Paris.

S'amuse à chanter les notes, dit à sa nourrice : « Faisons la musique... *Mi, fa, sol, la, re, mi, fa, sol, la.* »

Il demande le *pourquoi* de toutes choses.

Il s'occupe aux *Emblèmes* d'Alciat et les *Fables* d'Ésope à images.

« Montrant son espée bleue : « *Je la tirerai à la bataille, à la teste de papa.* — Contre qui donnera-t-il la bataille? — *Contre les ennemis.* — Qui sont les ennemis?... » Alloit dire : « *Les Espagnols,* » en avoit prononcé la première syllabe, puis se reprend et dit : « *Le Turc.* »

28 *février.* — Connaît toutes les lettres de l'alphabet, s'amuse à les rappeller en s'eveillant. Il s'excusa plaisament ce jour d'un petit accident qui lui étoit arrivé. « Pissé au lit, écrit Herouard, s'en va disant que *c'étoit Neptune.* »

2 *mars.* — Le Roy se gaudissoit fort avec lui. Chez la Reine s'amuse à voir des personnages à la tapisserie où il y avoit des petits enfants. Le Roy lui dict : « *Mon fils, je veux que vous fassiés ung petit enfant à l'Infante; je veulx que lui fassiés ung petit Daulphin comme vous. — Hooo! non, papa.* »

3 *mars.* — Est peint par maître Jehan Martin.

Son premier page lui est donné par le Roi, et fut Charles de Bompar, né en Dauphiné.

« S'inventoit des passe-temps. S'aide de sa harquebuse en toutes façons, comme un soldat instruit. Se joue beaucoup avec M. de Vendôme, chantant des *la li ra, la li rette.* »

29 *mars, mardi.*— Écrit une lettre au Roi, qui fut portée par M. de Marsan, Herouard lui tenant la main; dans laquelle il y avoit : « Mon frere Vernueil est en prison parce qu'il a fait l'opiniatre, et moi je ne le suis plus. Jay bien tourné le robinet, jay fait mouiller les dames bien fort. Adieu, papa, maman. Je suis votre tres humble et tres obeissant filz et serviteur. DAULPHIN[1]. »

« On luy dict qu'il y avoit des gentilshommes allemands qui le vouloient voir. Quicte souldain de lui-meme sa menuiserie et reprend sa contenance pour les recepvoir. Leur aiant donné sa main à baiser, va au cabinet prendre sa harquebuse à ung espieu, et s'en joue de telle sorte qu'il sembloit le faire exprès pour se faire admirer de ces estrangers. »

Reçoit les visites de la Princesse de Condé, de Mademoiselle de Bourbon, de M. de Neubourg, de M. et ma-

[1] La lettre est transcrite dans le *Journal* d'Herouard avec l'orthographe imitative de la prononciation enfantine du Dauphin. C'est de la pure puérilité. C'est aussi le lieu de faire observer au lecteur l'erreur que nous avons faite à la page 56 de cet ouvrage, où, en citant une lettre du Dauphin au Grand-Duc de Toscane, nous disons qu'elle est peut-être l'unique exemple d'une lettre signée *Le Daulphain.* Nous avions cru que ce mode de signer était contraire à l'étiquette en usage près les fils de France. Les lettres rapportées par Herouard prouvent que nous avions été mis dans l'erreur.

dame de Rosny, de M. de Crillon, maître du camp du régiment des gardes, et de M. le Cardinal de Joyeuse.

Aimait beaucoup les chiens, et avoit ses favoris, *Cavalon, Robin, Amadis de Gaule.*

16 *avril.* — Le Roi et la Reine arrivent à une heure et demie en carrosse. Vient s'asseoir à table avec eux au dîner de deux heures, sert la serviette au Roi, puis à la Reine.

26 *avril.* — Reçoit les deputés de Berne, Zurich, Bâle et Schaffouse. Celui de Zurich, qui étoit le Chancelier, lui porte la parole.

28 *avril.* — Reçoit les Ambassadeurs du Comte Palatin et du Marquis de Brandebourg. — Le 7 mai, M. de Guise.

Donne le *mot d'ordre* au sieur de la Perière, exempt des gardes.

11 *juin.* — Reçoit le Comte de Saure, grand écuyer de l'Archiduc, qui revenait d'Espagne, et qui lui fait les recommandations de l'Infante.

Il montroit des dispositions à avoir une grande mémoire. Va visiter Herouard en sa chambre, lui demande le livre des *Oiseaux* de Gesner[1] et celui des *Bâtiments* de Vitruve. Il avoit vu ce dernier un an auparavant.

« Le Roy, se voulant jouer à luy, l'appelle *vilain* et dict qu'il n'estoit pas gentilhomme. Le voilà en cholère extresme Le Roy en fust fasché et luy dict qu'il estoit gentilhomme. Il ne s'appaisa aulcunement, et fust mené dehors et porté en sa chambre. »

[1] Sans doute Conrad Gesner, naturaliste et philologue, né à Zurich (1516-1565).

11 *juin.* — Assiste aux fiançailles de M. le Prince de Conti et de Mademoiselle de Guise.

12 *juin.* — « Va à la chambre, où il se faict jouer et chanter la musique de la Reyne, de quatre luths et deux voix de petits enfants; l'escoute avec ravissement. A six heures, soupé, faict mettre la musique devant lui, qui s'estoit mise derrière : « *Mettez-vous là devant moy, jouez-moy :* Belles amourettes. » Escoute, en mangeant, avec ravissement; sembloit immobile. »

18 *juillet.* — Le Baron de Thoun, grand maréchal de Lorraine, le vient visiter de la part de Son Altesse.

29 *juillet.* — Le Roi arrive avec Don Juan de Médicis.

1er *août.* — Prend le *mot* du Roi en donnant le bonsoir, et le porte à M. de Créquy, maître du camp du régiment des gardes.

6 *août.* — La Reine Marguerite le vient voir.

15 *août.* — Visite du Nonce. Écrit à la Reine Marguerite.

26 *août.* — Se plaît à se faire armer.

« Madame la Princesse d'Orange, fille de feu M. l'Admiral de Chastillon, revenant de Flandres, luy apporte des ouvrages de la Chine, à sçavoir ung parquet de bois peint et doré par dedans, peinct de feuillages, arbres, fruits et oyseaulx du pays, sur de la toile qui lioit les ais de demy-pied. L'on s'en servoit comme de cabinet. »

Aimait à crayonner des oiseaux.

15 *septembre.* — Reçoit lord North et lord Noris.

17 *septembre.* — « M. de Lorraine lui envoie par M. de Champvallon un mousquet en ung fourreau de velours verd et une bandouillere brodée d'or et d'argent, avec

les charges esmaillees d'or, et la fourchette estoit ung dauphin. »

19 *septembre.* — Veut écrire de lui-même au Roi son pere; ne fait que quelques lettres.

Appelle souvent à lui Boileau et Indret, ses joueurs de violon et de luth.

CINQUIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1605 — 27 septembre 1606.)

2 *octobre.* — Reçoit la visite de la Reine Marguerite.

Prend plaisir au livre des chasses que lui montre M. de Gondy.

M. de Montpensier, M. de Nemours, M. et madame Hurault de Maisse, M. l'Évêque d'Ax, M. d'Espernon, madame de Guise, madame de Prouilly et sa fille, l'Ambassadeur de Venise, le viennent voir.

8 *octobre.* — Anecdote concernant le Prince de Galles. (Page 142 verso.)

17 *octobre.* — « Vient en ma chambre, puis en mon estude, où il escript au Roy pour le supplier de faire donner à sa compagnie une autre garnison que Provins :

« PAPA,

» Tous les apothicaires de Provins sont venuz à moy pour me prier de vous supplier tres humblement, comme je faiz, de donner à ma compagnie une autre garnison, car mes gendarmes aiment bien la conserve de rose, et j'ay peur qu'ils ne la mangent toute, et je n'en aurai plus. J'en mange tous les soirs quand je me couche; et je prie

bien Dieu pour vous et qu'il vous fasse venir bientost, et à moy la grace de vous pouvoir faire tres humble service. Je suis, papa, votre tres humble et tres obeissant filz et serviteur.

» DAULPHIN. »

19 *octobre, mercredi.* — « Vient en ma chambre et en mon estude : « *Moucheu Eroua, çà, equivons à maman.* » Je lui conduys la main à escrire ceste lettre :

« MAMAN,

» Jay bien envie de vous voir et de baiser mon petit frere d'Orleans, et si vous ne venez bientost, je prendray mon pourpoinct blanc, et mes chausses, et mes bottes, et je monterai sur mon petit cheval, et je m'en irai patati patata. Maman, je partirai demain bon matin, de peur des mousches. Maman, lon ma dict que vous m'avez aporté quelque chose de beau. Je le voudré bien voir. Vené donc, ma bonne maman; il fait si beau et vous me trouveré bien gentil. Et ce pendant je suis, maman, votre tres humble et tres obeissant filz et serviteur.

» DAULPHIN. »

20 *octobre.* — Herouard cite une conversation de M. le Dauphin. (Page 153 du tome Ier.)

21 *octobre.* — Madame écrit à la Reine pour la première fois. Le Daulphin écrit aussi au Roi.

Visite de M. le Chancelier.

25 *octobre, mardi.* — Mené à deux heures chez la Reyne. Y arrive le seigneur Alfonse Taxis, revenant d'An-

gleterre Ambassadeur, baise la robe de la Reyne et se couvre, puis baise la main de M. le Daulphin, qui luy demande des nouvelles de l'Infante, puis se prend à parler à la Reyne..... L'Ambassadeur sort pour s'en aller. M. le Daulphin, de son mouvement, part soubdain, court après l'Ambassadeur, et luy dict guaiement : « *Je vous veux montrer les fontaines;* » revient demander congé à la Reyne, le luy donne. Il y court et passe devant, disant : « *Je m'en va à l'avangarde;* » descend aux fontaines avec une contenance composée, ce sembloit pour se faire admirer. S'en voulant aller l'Ambassadeur, ung chevalier espagnol luy demanda (ce sembloit avec desir) s'il luy plaisoit de l'honorer de quelque comandement pour l'Infante. Chascun luy disoit ou cecy ou cela; il dict mieux que pas ung et dict : « *Aporté moy son pourtraict.* »

17 *novembre.* — Écrit au Roi. (Page 167.)

21 *novembre.* — Sa conversation avec les petits M. de Vernueil et M. de Vendome. (Page 170.)

« C'estoit ung esprit toujours tendu à tout, faisant même semblant de ne penser à rien. »

2 *décembre.* — Reçoit M. l'Ambassadeur de Venise.

28 *décembre, mardi.* — Le Roi arrive. M. le Dauphin le conduit au grand cabinet. « Madame disoit ses quatrains, le Daulphin ses proverbes, M. de Vernueil, etc... »

22 *janvier* 1606. — « Amusé jusques à une heure. Le seigneur Thomas Parré, ancien Ambassadeur d'Angleterre, lequel, conduisant le sieur George Kervy, Ambassadeur, demeure en sa place, presentant à M. le Daulphin une lettre de la part de M. le Prince de Galles, disant

— luy ayant baisé la main tous deux — venir prendre congé de luy, il luy amenoit celuy qui entroit en sa place pour lui baiser très-humblement les mains. Il avoit aussy charge de luy presenter une lettre de M. le Prince de Galles. Il la prend et ne voulut jamais entendre à autre chose qu'aiant luy-mesme rompu le cachet, il n'eust veu ce qui estoit dedans. On luy demande qui il vouloit qui luy leust la lettre : « *Je veu que ce soit moncheu Eroua.* » Il me la baille, et en presence des Ambassadeurs et de M. de Souvré, qui les estoit venu conduire, je la leus. En voicy la teneur escripte et signee de sa main, le Roy d'Angleterre naiant point voulu qu'autre que luy y miet la main, disant quil avoit demeuré assés longtems à l'eschole pour la sçavoir faire, et touttefois que le Roy son père, et non autre, repassa dessus :

« MONSIEUR ET FRERE,

» Ayant entendu que vous commenciez monter à cheval, iay creu que vous auriez pour agreable une meute de petits chiens que ie vous envoye pour tesmoigner le desir que iay que nous puissions suyvre les traces des Rois noz peres comme en entiere et ferme amitié, aussi en ceste sorte d'honneste et louable recreation. J'ay supplié le Conte de Beaumont, qui retourne par de là, remercier en mon nom le Roy vostre pere, et vous aussy, de tant de courtoisies et obligations dont ie me sens surchargé, et vous declarer combien de pouvoir vous avez sur moy, et combien ie suis desireux rencontrer quelque bonne occasion pour monstrer la promptitude de mon affection. a

vous servir; et pour ce, me remettant à luy, ie prie Dieu, Monsieur et frere, vous donner en santé longue et heureuse vie.

» Votre tres affectionné frere et serviteur,

» HENRY.

» A Richmond, le 25e octobre 1605.

» *A Monsieur mon frere Monsieur le Dauphin.* »

11 *février, samedi.* — La Reine accouche entre midi et une heure de Madame.

15 *février, mercredi.* — Conversation du Dauphin avec M. de Praslin.

La Reine Marguerite lui donne le Duché de Valois, le Comté de Lauraguais et le Comté d'Auvergne.

11 *mars.* — La petite Madame arrive à Saint-Germain.

12 *mars.* — M. le Dauphin part pour Paris dans la litière de la Reine pour remercier la Reine Marguerite. Arrive à Chatou à deux heures et demie. M. de Souvré le joint au Pecq. Va par les bacs, s'arrête à Nully. « A quatre heures et trois quarts arrive aux Tuilleries, où le Roy l'attendoit. L'ayant promené jusques à cinq heures et demie, le mène par la grande gallerie du Louvre. A soupé avec le Roy au petit cabinet de la Reyne. »

13 *mars.* — « Le Roy le faict mettre avec luy en carrosse à la portière, assis sur un quarreau, pour aller vers la Reine Marguerite, logée à l'hôtel de Sens, pour la remercier... »

15 *mars.* — « Le Roy lui dit adieu, s'en allant assieger Sedan, le baise, l'embrasse, luy disant ces mots : « *Adieu,*

mon filz; priés Dieu pour moy. Adieu, mon filz; je vous donne ma benediction. — Adieu, papa. » Étoit tout étonné et comme interdit de parole. »

16 *mars.* — « Va à l'Arsenal. Ne veult descendre de la litiere que M. de Rosny ne soit arrivé. Mené par les galeries des armes sur le rempart, de là à la Bastille, en la court, accompagné de MM. de Montglat, de Souvré et de Chateauvieux. »

17 *mars.* — Va à la Sainte-Chapelle, demande le nom et les usages de tout ce qu'il voit.

20 *mars.* — Écrit au Roi.

22 *mars.* — Quitte Paris et retourne à Saint-Germain.

6 *avril.* — « Faict allumer un feu au coing de la cheminee. L'on dict que c'est le feu de joie pour la prise de Sedan : « *Non, c'est le feu de joie de la paix.* » Chante *Vive le Roy!* à grosse voix, Madame aussi à grosse voix; puis fait chanter *Te Deum* et chante luy-mesme, fait tirer des harquebusades, des cannonades, et arme toutes les femmes de chambre. »

1er *mai.* — Scène de jalousie de M. le Dauphin pour son jeune frere M. de Vernueil. (Page 236.)

10 *mai.* — « M. Martin, son peintre, vient pour le peindre : le peint armé de son corselet sous sa robe de velours cramoysi garnie d'or, l'espee au costé et la pique de la main droite, la tenant droite, la teste couverte de son bonnet de satin blanc d'enfant avec une plume blanche. C'est la première fois qu'il a été ainsi peinct. »

Le Roi lui amène M. le Président de Rouen, M. le Connétable et le Colonel Borman, des Suisses de Sedan.

5 *juillet.* — « Reçoit dans la chapelle l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne, accompagné du seigneur de Gandaloufin, gentilhomme de la chambre du Roi, et de son jeune fils, échanson du Prince de Galles, qui l'avoit chargé de le voir. »

20 *juillet.* — Visite de M. de Sully.

Dumont, clerc de sa chapelle, lui apprend à lire et à écrire.

20 *août.* — « Pendant qu'il mange, le sieur Francesco Pourbus [1], peinctre de M. le Duc de Mantoue, le pourtraict de son long. »

9 *septembre.* — Second sejour à Fontainebleau. « Part à midi et demi de Saint-Germain pour les ceremonies prochaines de son bapteme. Arrive à Meudon à quatre heures et demie, loge chez M. Garrault, Tresorier de l'extraordinaire, conduit par M. de Souvré, accompagné de M. d'Oninville, Marechal des logis de sa compagnie; de M. de Courtenvaulx, de M. d'Aunerville, Gendarme de sa compagnie, et de M. de Champagne, Lieutenant aux gardes du corps; de M. de la Court, Lieutenant aux mêmes gardes.

10 *septembre.* — Parti pour Chailly, près de Longjumeau. — Le 11, pour Villeroy. — Le 12, pour Fleury.

[1] François Porbus, qui signait aussi *Purbis,* était attaché à la personne de Vincent Ier de Gonzague, Duc de Mantoue, depuis l'an 1601 ou 1602; il accompagnait alors en France la Duchesse de Mantoue, Éléonore de Médicis, sœur de la Reine, venue pour être la marraine du Dauphin, aux cérémonies du baptême qui se firent à Fontainebleau. Il quitta la Cour de Mantoue en 1609 et vint de nouveau à Paris, où il résida jusqu'à sa mort (1622).

13 *septembre.* — A une lieue de Fontainebleau vient au-devant de lui grande quantité de noblesse. Arrive à trois heures et demie, va au jardin de la Reine, joue à la paume sous la galerie.

14 *septembre.* — « Vestu de son habit de satin blanc. A deux heures, veut voir sa chambre de parade. A quatre heures, party de sa chambre avec les ceremonies et ordres icy insérés donnés par M. de Rhodes, Grand Maître des ceremonies, arrive sous le poësle où étoient les fonts; à cinq heures et demie, M. le Cardinal de Joyeuse, parrain; madame la Duchesse de Mantoue, marraine. M. le Cardinal de Gondy baptisa, c'est-à-dire fit le reste des ceremonies. »

16 *septembre.* — Part de Fontainebleau, arrive et couche à Soly, maison appartenant à M. de Bonœil.

21 *septembre.* — Écrit au Roi, signé Louis pour la première fois.

22 *septembre.* — Autre lettre au Roi.

23 *septembre.* — Parti pour Chailly, puis pour Fleury. Retourne à Soly.

24 *septembre.* — Ramené à Fontainebleau, où il fait un long sejour.

SIXIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1606 — 27 septembre 1607.)

7 *novembre.* — M. de Bassompierre lui apprend à jouer aux dés.

24 *novembre.* — Visité par M. l'Ambassadeur de Saxe.

26 *novembre.* — « M. de Bassompierre, se jouant avec

luy, l'appeloit *Maître Badin*. Il repart sérieusement et sans rire : *Maître Sot*. »

2 *décembre*. — Départ du Roi et de la Reine de Fontainebleau.

17 *décembre*. — « Sur les quatre heures, M. Freminet, peinctre du Roy, luy conduisant la main et la plume, le fait écrire. »

18 *décembre*. — M. Freminet[1] commença de le peindre.

21 *décembre*. — « S'amuse aux furets de M. Martin, preneur de blereaux et de renards, lequel luy porte un petit lapin dans la galerie lambrissée, où il le fait courir.

M. de Saint-Antoine, gentilhomme françois, escuier du Prince de Galles, salue Madame de la part de son maître. Elle en rougit, elle en fit la honteuse. »

28 *décembre*. — Change de logis et va en la chambre du pavillon de la grande galerie.

5 *janvier* 1607. — « S'exerce à prendre des villes avec M. le Chevalier de Vernueil. Danse à la chambre de Madame. Se assied à table. Célèbre la fête des Rois. On lui coupe un gateau de massepain pour luy, pour Madame et Madame Chrestienne. Il fut le Roi : ce fut la première fois.

7 *janvier*. — Prend un grand luth, faict qu'Indret met ses doigts sur les touches, et lui il pince les cordes, va aux cadences, joue et chante :

« Ils sont à Saint-Jean d'Anjou,
» Les gens, les gens, les gendarmes; »

[1] Fréminet, appelé aussi Fréminel, né à Paris, 27 septembre 1567, mort à Paris, 18 juin 1619, fut chargé par Henri le Grand de la décoration de la chapelle du château de Fontainebleau.

touche la sarabande, la bergamasque, les cloches, puis se va jouer sur le tapis de pied...

Il n'aimoit point à estre contrainct. Il se fache contre sa nourrice, qui avoit dit que l'habit de M. le Chevalier estoit beau sans avoir dit que le sien etoit plus beau. »

10 *janvier*. — « Mené hors du jardin, reconnoit les lieux des environs : « *Vela Avon! vela l'Amyvoie! vela la Heroniere!* »

« Estoit envieux de vouloir tout sçavoir, escoutoit tout et bien souvent n'en faisant pas le semblant.

Se plaisoit fort à Fontainebleau, allant sans cesse au jardin du Tybre, aux fontaines de Neptune et d'Orphee, à l'orangerie, à la paume.

19 *janvier*. — Madame estoit allée chez les tailleuses qui estoient venues de Paris; on ne l'en pouvoit retirer, jusques à ce que madame de Montglat lui envoia dire qu'elle avoit à luy bailler une lettre de la part de M. le Prince de Galles. Elle part là-dessus tout aussitost, descend à la chambre de M. le Daulphin, auquel madame de Montglat avoit dict la fourbe, laquelle tire de sa pochette une petite lettre. M. le Daulphin la demande, disant : « *Donnés-la-moy, maman Ga, je la liray;* » la prend, l'ouvre, et, feignant de lire, prononça tout haut ces paroles : « *Madame, je m'en va en Espagne pour voir ma maîtresse; mais que je revienne, je vous aporteray quelque chose de beau que je n'ai pas veu encore, et je le vous aporteray, car j'ay bien envie de vous voyr.* »

Il apprend à faire ses lettres, des A, les faict bien, escript son nom : *Loys*. Ce fust la premiere fois; il fut

conduit par Dumont. La deuxième fois, il forma *L* de luy-mesme fort bien. »

24 *janvier.* — Écrit au Roi sur des lettres tracées par Dumont, clerc de la chapelle.

26 *janvier.* — « S'amuse *froidement* à voir jouer une farce où Laforest faisoit le *badin mary,* le Baron de Montglat faisoit sa *femme garce,* et Indret l'*amoureux* qui la desbaucha.

29 *janvier.* — Indret et Boileau jouoient du luth et du violon. Il y estoit si attentif qu'il en resvoit en mangeant : « *Ah! vela que j'aime tant!* » Aimoit fort la musique.

On luy demande de quel mestier il veut estre : « *Du mestier de papa.* — Mais ne voulés-vous pas estre premierement du mestier de soldat, pour en faire service à papa? — *Hooo! ouy.* » Se faict aussitôt armer de sa bandouillere et de son mosquet, faict armer sa compaignie à l'accoustumee, et s'en va tabourin battant, enseigne desploiee, à la salle de bal. M. le Chevalier estoit le cappitaine; il estoit le mousquetaire, M. de Vernueil harquebusier, et Mantaille, tailleur de M. de Montglat, estoit enseigne.

M. l'Aumosnier luy faisoit dire les commandemens de Dieu, et quand il fust à dire : « Tu ne tueras point, » il s'interrompt pour dire : « *Ni les Espagnols?... Hoo! je tuerai les Espagnols, qui sont ennemys de papa.* »

2 *février.* — « En disnant, M. Guerin, son appoticaire, arrive de Paris, qui luy apporte une lettre du Roy, escripte et contrefaite de la main du Roy par M. de Lomenie, Secrestaire d'État et du cabinet, qui luy fust lue par

M. de Montglat en ces termes, faisant responce aussi à celle qu'il avoit escripte aussi par M. Guerin :

« Mon fyls, Guerin, me rendant votre lettre, ma dyt de vos nouvelles, et que, atandant ma venue, vous aves byen du soin de mes jardins et de mes plans, de quoy jay este fort ayse. Je luy ay comande, en vous randant cete cy, de vous dyre des myennes et de maman la Royne, que jespere vous voyr incontinant apres la foyre Saynt-Germain, an laquelle je feray achapter des besongnes pour vous jouer, lesquelles je vous porteray. Quand a moy, pourveu que vous maymies bien et soyes bien sage, bon soir, mon fyls. Ce dernier de janvier, a Parys[1].

» Votre byen bon pere,

» HENRY.

» *A mon fils le Daufyn.* »

7 *février.* — Son inclination à la peinture se prononce, comme aussi aux autres sortes de mechaniques.

10 *février.* — Pendant la messe, il monstre à lire dans son livre à Madame, luy apprend et faict dire sa petite oraison, qu'il aimoit fort : « Seigneur Dieu et Pere, je te supplie de m'assister par ton Sainct Esprit, par icel me conduire et gouverner, tellement qu'en tout ce que je ferai, dirai ou penserai, soit à ton honneur et gloire, au salut de mon ame et à l'edification des tiens. »

11 *février.* — « Le Roi arrive. S'est long-tems joué au

[1] Lorsque Herouard transcrivait ainsi des lettres dans son *Journal* à l'adresse de M. le Dauphin, il les faisait généralement suivre de ces paroles : « Collationné sur l'original, escript comme dessus, par moy, Conseiller et Secrestaire du Roy, HEROARD. »

Roy dans le cabinet où M. de Breves, Ambassadeur pour le Roy en Levant, luy donne un cimeterre avec la ceinture, valant huit cents ou mille escuz, ung lapis bezoar [1], ung avec turquoise, ung trousseau de fleches, etc... — Le Roi s'en retourne le 14.

Le sieur Pierre Pechius, Ambassadeur de la part de l'Archiduc et Archiduchesse d'Autriche, et l'Ambassadeur des villes hanseatiques et theutoniques, venant de la Court et s'en allant en Espagne, le viennent visiter.

22 *février.* — Commence à apprendre des mots latins, qui lui sont appris par Hubert, medecin du Roi, venu pendant une absence d'Herouard. »

23 *février.* — Écrit au Roi son père.

2 *mars.* — Visite de l'Envoyé du Comte Palatin, qui lui apporte des lettres signées Fréderic, Comte Palatin, et datées d'Heidelberg, 19 janvier.

7 *mars.* — Reçoit les députés de Bretagne.

30 *mars.* — Le Roi arrive pour trouver la Reine, qui est au dernier terme de sa grossesse.

16 *avril.* — La Reine accouche de M. le Duc d'Orléans, à dix heures et demie du soir, fort heureusement, le vingtième jour de la lune de mars. M. le Cardinal de Sourdis l'ondoya le 18. Pietro Aliense, Sicilien, Commandeur de Malte, le vient voir. Il avoit fait sa nativité.

20 *avril.* — M. le Dauphin void remuer M. d'Orleans,

[1] Sorte de pierre provenant du fiel de plusieurs animaux des Indes tant orientales qu'occidentales. Excellent contre-poison. Le lapis-bezoar passait pour se trouver dans le ventre d'un animal appelé pazan, sorte de bouc se rencontrant dans l'Inde, à Golconde et Cananor. Voyez le *Dictionnaire de Trévoux.*

et, considerant sa main, dit en soubriant : « *Je voie sa petite main.* » Je luy dis : « Monsieur, c'est de ceste main dont ung jour il vous faira service. » Il advint qu'à l'instant il haussa le bras droict, tenant le poing ferme, ce que chascun interpreta à bon augure, et luy l'alloit contant à chascun [1]. »

21 *avril.* — Dit ses quatrains et quelques sentences.

23 *avril.* — « Se montre jaloux, trouvant le Roy dinant avec M. de Vendome et M. le Chevalier.

Se fait faire par sa nourrice le conte *du Chat et de la petite Souris.* Il aimoit fort à en ouïr conter, soient fables, soient choses veritables.

1er *mai.* — M. Court, peinctre du Roy, le pourtraict au crayon. »

Joue du tabourin de basque avec le luth et le violon fort bien.

5 *mai.* — « Assis pour estre painct par M. Court, painctre du Roy, Mathurine [2], pour l'arrester, faict chanter trois petits garçons. Rien ne l'arrestoit tant que la musique.

[1] Il ne faut pas confondre ce Monsieur d'Orléans avec Gaston, qui naquit plus tard et reçut le nom de Monsieur d'Anjou. Ce fut à la mort de cet enfant, advenue en 1611, que Gaston, duc d'Anjou, fut appelé duc d'Orléans.

[2] Elle était la *folle* de la Reine, et à ce titre, prenait toutes ses aises dans la maison. Elle était une espèce de personnage à la Cour. La Reine l'envoya à Mantoue l'année 1608 (juin), chargée auprès de la Duchesse Éléonore sa sœur de je ne sais quelles commissions. Tallemant parle d'elle en divers endroits. Les faiseurs de pamphlets ont fait paraître, sous la régence de Marie de Médicis, plusieurs discours et interprétations satiriques des affaires du moment, sous le couvert du nom de Mathurine.

7 *mai.* — Reçoit une lettre de M. de la Tremouille, agé de huit ans, qui s'esjouissoit de la naissance de M. d'Orleans.

9 *mai.* — On luy dict, sur le bruit qui en couroit : « Vous avés encore un autre frere. » Comme en estant esbahy : « *Qui est-il?* — C'est madame la Comtesse de Moret qui est accouchée d'un fils. — *Ho! il n'est pas à papa.* — A qui est-il donc? — *Il est à sa mère.* » Il n'en voulust jamais dire autre chose, tout fasché et comme s'il eust voulu pleurer.

On vient demander à madame de Montglat si on portera M. d'Orleans à la chambre de Madame. Il est jaloux, s'en fasche et le faict porter en la sienne, permet qu'on le couche sur son lict. C'estoit une extresme faveur.

15 *mai.* — A dix heures et ung quart, mené à la chapelle de la salle de bal, puis va attendre la Reine en son petit anticabinet, pour estre le premier rencontré à sa première sortie relevant de sa couche. L'accompagne jusques à la chapelle. »

Ses promenades favorites étoient le jardin des Pins, le jardin des Canaux, et surtout la grande allée de l'étang et celle des grands tillaux, pour venir au jardin du Tybre.

« S'occupoit à des petits dessins. (*Voy.* page 420 du *Journal manuscrit.*)

29 *mai.* — Reçoit une escopette et deux grands et beaux barbets que lui envoie le Prince de Galles par le sieur de***.

Se joue aux cartes au reversin avec M. le Grand Ecuier. »

30 *mai.* — Va chez le Roi, prend le *mot,* le donne à M. d'Épernon, Colonel de l'infanterie, puis à M. de Crequy, Marechal de camp du regiment des gardes; le refuse à M. de Bouillon, Marechal de France. Sa petite compagnie alors se composait de M. de Vernueil, M. le Chevalier, M. de Saint-Luc, M. d'Escluseau, Mademoiselle de Vendôme, Mademoiselle d'Entragues.

Le sieur Paulo le tire en cire [1].

« S'amuse à de la cire à faire un visage, pendant que M. Du Pré, statuaire du Roy, le tire pour en faire une medaille [2]. Il sçait tout ce qu'il faut faire, et travaille fort

[1] J'ignore qui pouvait être ce signor *Paulo :* c'est une recherche à faire. La Reine lui ordonnait de petites figures ou statuettes, ou plutôt bustes, et elle les envoyait ainsi modelées à Mantoue, pour que les habiles ouvriers de cette ville au service du Duc Vincent Ier, son beau-frère, les lui fit exécuter en pierre dure telle que jaspe et lapis-lazuli. Voici à ce propos le passage d'une lettre d'un certain Nicolas Rogiers, sorte de garde-joyaux de la Reine, écrite, le 12 mars 1604, à *Sua Altezza di Mantoua.* « Con la comodità dal sig. Inbassiator dal Ser^mo Gran Duca Sua Magista ma commandato che io mando a V^a A. Seren^ma una scatola dove vi sonno dentro doi figure di cera gli quali Sua Magista desidera che V. A. S. gli facesse far di qualche pietra sia di lapis lasur overo di jaspis o qualca altra sorta di gioia . . . » (*Archives de Mantoue,* E. xv, 3. Lettre à la Duchesse.)

[2] Je suis surpris de ne pas rencontrer la mention de cette médaille dans le tome II des *Médailles françaises.* (Trésor de numismatique et de glyptique.) Il se pourrait cependant que la date si précise donnée par Hérouard se rapportât à la médaille n° 4 de la planche 111 avec revers *Propago Imperii.* « Henri IV en costume de guerrier antique, donnant la main à Marie de Médicis, revêtue des attributs de Minerve. Entre eux, leur jeune fils, depuis

dextrement, polist, fait les cheveux, perce les yeux, les aureilles, tout sur la trace grossiere que M. Dupré luy en avoit faicte. »

7 *juin.* — « Veut escrire, faict des lettres reconnoissables jusques à *L.*

12 *juin.* — Escrit luy-mesme (on ne faisoit que luy nommer les lettres) : « *A Madame de Montglat.* » (Page 429.)

19 *juin.* — Va par le jardin des Canaulx au Navarre pour voir picquer les chevaux du Roy. Y void la *Donzelle,* cheval barbe; le *Montgomery,* cheval normand du haras de M. de Brueil, cheval de guerre du Roy.

21 *juin.* — Sa joie d'entendre qu'il ira à Saint-Germain. Donne des ordres à l'un, à l'autre. Reçoit le Cardinal Barberini, Nonce, qui emmène le sieur Decio Caraffa, Evesque, passant de Flandres pour aller Nonce en Espagne.

27 *juin.* — Void sur les quatre heures entrer l'Ambassadeur turc Mustafa-Ga, qui a la garde des habits des enfans du Grand Seigneur, monté sur un cheval bay de la grande escurie du Roy, qui descendoit au pied de l'escalier de la court des Fontaines, conduict par M. de Brèves et accompagné d'ung janissaire, d'ung..., de deux autres Turcs et de deux esclaves...

M. de Souvré arrive pour luy dire que l'Ambassadeur turc le vient voir. Le voilà aussitot à mesme d'accomoder le tapis de pied, y travaille lui-mesme à ce qu'il soit bien tendu. L'on demande sa chaise : « *Qu'on m'apporte la*

Louis XIII, pose le pied sur un dauphin et s'efforce de placer sur sa tête le lourd casque de son père. Un aigle descendant du ciel apporte au-dessus de la tête du Dauphin une couronne non fermée. »

grande! » On luy donnoit des faulses alarmes de sa venue : « *Asseyez-moi! asseyez-moi!* » Se jouant avec M. le Comte de Sault, M. de Courtenvaulx et autres jeunes gentilshommes, l'un luy dict : « Le voicy! — *Seiez, seiez-moy!* » Le voilà assis. Il goguenarde encore avec eux sur les postures des chapeaux sur la teste. « Le voilà! » L'Ambassadeur arrive. Il prend aussitôt sa contenance. Ferme, froid, grave, doux, esleve et dresse son corps, le regarde asseurement comme il s'arresta au bout du tapis en le considerant, et se regardoient l'ung l'autre. Peu apres, l'Ambassadeur prend du damas verd figuré et meslé d'autres couleurs, s'advance et le luy presente, puis desveloppe une petite chemise à la turque ouvrée de bouquets, qu'il luy presente aussi. Il reçoit tout froidement.

L'Ambassadeur lui fait un petit discours, puis s'en va recoucher à Moret. »

1er *juillet.* — Le Roi et la Reine s'en vont. Se plaît à écrire : « *Dieu veoit tout ce que nous faisons et balance toutes nos œuvres.* Loys. »

14 *juillet.* — Madame de Montglat ayant dû aller à Paris pour son mari mourant, M. de Souvré arrive, « luy saulte au col ». A quatre heures, « M. de Souvré le faict estudier — ce fust la première fois — en la chambre de la nourrice, qui estoit au bout du pavillon de la grande gallerie.

25 *juillet.* — Va en sa chambre pour y recepvoir M. le Cardinal de Joyeuse, revenant d'Italie pour l'accord d'entre le Pape et les Venitiens.

27 *juillet.* — M. de Bethune arrive pour le conduire à Saint-Germain.

29 *juillet.* — Fin du grand sejour à Fontainebleau. « A une heure et demie est entré en carrosse à la court du Cheval blanc, et party accompagné de M. d'Orleans en litiere, Madame, Madame Chrestienne en litiere, Mademoiselle de Vendôme en litiere, et dans son carrosse de M. et de mademoiselle de Vernueil et de madame de Montglat. MM. de Souvré et de Bethune étoient à cheval. Arrive à Melun à quatre heures et demie. Couche à Crosne.

31 *juillet.* — Mené à Charenton chez M. Canami, gentilhomme lucquois. Parti à une heure et demie. Entre à Paris par la porte Saint-Antoine. MM. de Guise, de Nemours, d'Eguillon, de Sommerive, le viennent saluer et le conduisent jusques à la porte Saint-Honoré, où ilz rencontrent M. le Prevost des marchands Sanguin, sieur de Livry, et les Eschevins, qui luy font la reception. Mené au Roule, a goûté sous un ombrage. Passe le pont de Saint-Cloud. Arrivé en son logis, chez M. de Gondy, à cinq heures et demie, va aux jardins, au berceau de la fontaine. »

1er *août.* — Arrive à Saint-Germain.

M. Nicolaï, Premier Président des comptes, le vient visiter. Ses promenades au batiment neuf, à la terrasse de Mercure. Par le pont du Roi et par le pré est mené aux offices des bastiments. Se plaît à aller au fossé où sont les oiseaux et les animaux. C'est le temps où il commençait à avoir ses eperviers.

11 *septembre.* — « Le sieur du Glast, gentilhomme anglois, Ecuier du Prince de Galles, le vient visiter, de la part de son maistre, avec une couple de petits pistolets

qu'il envoie, accompagnés d'une lettre signée *vostre tres affectionné frere à vous servir*, et datée de Nonsuch, 22 juillet 1607. Le voilà amoureux de ses pistolets. Il les met dans son cabinet d'Allemagne. »

Il se promène souvent avec un haubereau ou épervier sur le poing.

SEPTIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1607 — 27 septembre 1608.)

3 *octobre*. — « Vestu de sa robe à haut collet de satin gris.

9 *octobre*. — Va à Saint-Cloud, et le 15 à Villepreux, en la maison de M. de Gondy.

19 *octobre*. — Reçoit le Comte de Gattinara, depêché vers le Roi, de la part de M. de Savoie, pour la naissance de M. d'Orleans. Va jusques à la ferme des Essars, maison autreffois appartenant au sieur des Essars, traducteur de l'*Amadis de Gaule*, et qu'il a traduit en ce lieu. »

20 *octobre*. — Reçoit le Marquis de Bevilacqua de la part du Grand-Duc, avec lettre, ainsi que de Madame la Grande-Duchesse.

25 *octobre*. — Mené à l'abbaye de Saint-Sixt.

28 *octobre*. — « A quatre heures, Loise Joron, l'une de ses femmes de chambre, a este accordee dans sa chambre. Il a signé les articles apres la trace qui luy en a este faite. Ça esté son premier seing valable. »

29 *octobre*. — Reçoit M. de Lussan, Gouverneur de Blaye, conduisant MM. du Bernay et de Guilleragues, Conseillers en la Cour du Parlement de Bordeaux, deputés vers le Roi.

18 *novembre.* — Reçoit M. de Fresne-Canaye, revenant de Venise, Ambassadeur pour le Roi. « Il l'escoute attentivement, luy faisant entendre les bonnes vouluntés des Venitiens et autres grands d'Italie, et l'interest qu'il avoit au Duché de Milan...

22 *novembre.* — Dict ses quatrains et sentences, demande à estudier. »

26 *novembre.* — Écrit une lettre au Roi sans que l'on lui ait marqué les lettres.

28 *novembre.* — « S'amuse à crayonner, faict ceste coppie de madame la Marquise de Menelay, fille de feu M. le Maréchal de Retz, sans aide et dapres ung tableau qui en estoit faict. » (Le dessin se trouve dans le *Journal* d'Herouard, page 508.)

3 *décembre.* — Étant à Noisy, revient à Saint-Germain dans le carrosse de M. Gobelin, Président des comptes.

7 *décembre.* — Le Roi arrive. Il danse son ballet fort bien.

9 *décembre.* — Baptême de M. de Vernueil et de Mademoiselle. Il est parrain avec Madame, accompagné de M. de Vendôme, M. le Chevalier, M. le Duc de Montbazon, M. de Frontenac, premier Maître d'hôtel; M. de Lansac et M. de Courtenvaulx, portant les honneurs. M. de Gondy, Évêque de Paris, fit le baptême. M. de Vernueil fut nommé *Henry,* et Mademoiselle *Gabrielle.*

10 *décembre.* — M. le Cardinal du Perron, revenant de Rome, le sert de Grand Aumônier.

16 *décembre.* — Va au lever du Roi, arrivé le 13, et lui donne la chemise.

17 *décembre*. — Reçoit M. le Cardinal de Joyeuse, revenant de Gaillon.

« Il estoit fort inventif et prompt à l'invention, et ne se plaisoit qu'aux exercices penibles et d'où le sujet arrestoit son esprit. »

30 *décembre*. — Écrit au Roi son père :

« Papa,

» Jay apprins que l'enfant sage resiouit le pere. Cest pourquoy je fairai tout ce que je pourray pour vous donner ce contantement, daultant que je suis, papa, vostre tres humble et tres obeissant filz et serviteur.

» Loys. »

« Monte en ma chambre, me demande le *Libvre des bastimens :* c'estoit Vitruve. Il se y plaisoit fort; il le feuillette, tout en demandant la raison de chascune des figures.

7 *janvier* 1608. — Se faict donner ung eschiquier pour se jouer aux eschecs contre Loise, fille de la nourrice, et prie M. de Ventelet de luy apprendre comme il fault jouer, le desire, y prend plaisir, y a patience...

19 *janvier*. — Il y avoit « cinq semaines qu'il n'estoit sorty, à cause du froid et des neiges ». S'occupe beaucoup, en ce temps-là, de ses oiseaux dans ses volieres. Montre à Herouard qu'il sait lire.

C'est l'époque de toutes ses lutineries, en compagnie de M. le Chevalier, pour tourmenter la petite Vitry.

12 *février*. — Reçoit les députés du chapitre de Metz venant devers M. de Vernueil.

15 *février.* — Le sieur de Ferrail arrive de la part de la Reine Marguerite, « qui luy apporta un navire d'argent doré sur roues allant au vent à la hollandoise. Il la remercie par escript. »

21 *février.* — Monseigneur Ubaldini, Éveque de Montepulciano, le vient saluer.

Scène de son balet *le Ballet des falots.* (Page 23 verso.)

28 *février.* — A une heure et demie, entre dans le carrosse de la Reine pour aller à Paris, et de là à Fontainebleau.

29 *février.* — Parti de Saint-Cloud à neuf heures et demie, porté au bras sur le pont de bois, puis remis en carrosse. « Tous les Princes et les Seigneurs de la Cour viennent au-devant de luy. Il y avoit plus de cinq cents chevaux. Arrivé au Louvre à onze heures et demie, le Roy le reçoit en son premier cabinet, puis le mène à la Reine, lui saute au col. C'estoit au grand cabinet. Y est jusques à midi et demi. Va en sa chambre, dessoubz de celle du Roy. »

2 *mars.* — Va en carrosse visiter la Reine Marguerite au faubourg Saint-Germain, au bout de la rue de Seine, du coté de l'eau.

4 *mars.* — Visite de l'Ambassadeur de Venise, venant presenter le nouveau, *il Signor Clarissimo* Foscarini.

5 *mars.* — Va au Palais, en la galerie des Merciers.

6 *mars.* — Va à la messe avec la Reine à Saint-Julien en Grève, puis mené à l'Arsenal, où il voit tout.

Reçoit le *Cavaliere* Guidi de la part du Grand-Duc, avec lettres.

8 *mars*. — A midi trois quarts, prend congé et part pour aller à Fontainebleau. Couche à Ris.

9 *mars*. — Part de Ris à une heure. Couche à Melun.

10 *mars*. — Mené à Saint-Pierre à la messe. « On luy monstre le tableau de *la Belle Agnès* et celuy d'Etienne Chevalier, qui le donna en ce temps-là. Il semble estre tout frais fait pour avoir esté bien conservé. A midi et demie, entre en carrosse; il arrive à Fontainebleau à trois heures et ung quart. »

MM. de Souvré, de Bethune et de Saint-Geran l'avoient accompagné. Le jour suivant, va à la Couldraye, y est mené par le grand jardin, par le village à l'Amyvois; va au jardin des Fruitiers, « où il void courir les austruches; mène M. de Saint-Georges, en lui montrant tout comme fait le Roi aux nouveaux venus. Va en la galerie des Cerfs, reconnoît les peintures, le Louvre, Paris, qui est *mon mignon*, dit-il, Saint-Germain en Laye. Aimoit à aller à la Poterie et y faisoit faire divers objets, tels qu'animaux, vases, etc.

22 *mars*. — La Reine arrive.

28 *mars*. — Éveillé à sept heures après minuit avec quelque inquiétude, et disoit avoir fait des songes qu'il ne vouloit pas dire de peur de s'en ressouvenir, et que cela ne l'empeschat de dormir la nuit suivante.

30 *mars*. — Fait la ceremonie des Rameaux à dix heures et demie. « M. le Prince de Condé, MM. de Guise, de Joinville et d'Aiguillon le viennent prendre en sa chambre pour l'accompagner à la ceremonie, que le Roy voulust qu'il fist en sa place. Le tambour le prist au sortir de la chambre à l'entrée de la terrasse et marcha en ceremonie,

tenoit bien son rang, nullement étonné... Veult que Bompar, son page, soit botté tous les matins pour aller apprendre à monter à cheval au manége de M. Pluvinel.

31 *mars.* — M. le Cardinal de la Rochefoucault, qui, le jour precedent, avoit receu le bonnet, assiste à sa messe en la chambre de Monsieur le Dauphin.

3 *avril.* — Reçoit la visite du Duc d'Oxona.

6 *avril, dimanche.* — Le Roy le mène à la messe; il le sert à la communion, qui lui fut administrée par M. le Cardinal du Perron.

7 *avril.* — Entre en carrosse pour suivre le Roy à la chasse au chevreuil.

Va par le jardin des Pins au grand Navarre pour voir picquer les chevaux.

25 *avril.* — A neuf heures et demie, la Roine accoucha de M. le Duc d'Anjou, et fort heureusement : enfant grand, fort et bien nourry, et ayant la voix fort grosse; je lui fis prendre du mythridas destrempé en vin blanc, fust nettoié avec vin, puis avec huille de noix. Il entend sur la fin de son dejeuner tirer des harquebusades : « *Oh ! maman est accouchée,* » et se prend à saulter avec transport d'allégresse. On luy demande : « *Monsieur, que pancés-vous qui c'est ?* » — « *Attendé, il y faut songé. C'e un frere, j'en suy bien aise, nous sommes ast heure trois.* » Va chez le Roy et au grand cabinet de la Roine voir Monseigneur, que l'on pansoit, met ses deux mains sur les flancs et le considere froidement, ne le voulut baiser : va voir la Roine, puis chez le Roy au *Te Deum.*

26 *avril.* — Faict apporter ses armes, va en la galerie, faict sa compagnie et faict armer M. de Mortemart. M. le

chevalier estoit le capitaine. Il y est si attentif, que M. de Montglat ne l'en seut jamais divertir pour aller assister au baptesme sans ceremonies de Monseigneur le Duc d'Anjou, ce fust en sa chambre proche de la terrasse de la galerie lambrissee par M. le Reverendissime evesque de Beziers, grand aumosnier de la Reine, à deux heures apres midy.

Il detestoit qu'on lui parlât de ses frères batards.

2 *mai.* — « Le Roy le mène promener au jardin, où luy montrant madame la Comtesse de Moret : « *Mon filz, j'ay faict un enfant à ceste belle dame, il sera votre frère,* » se retourne honteux disant : « *C'est pas mon frère.* » Le Roi retourne à Paris.

5 *mai.* — Beaugrand, escrivain du Roy, luy monstre à écrire.

6 *mai.* — Escript au Roy pour lui donner des nouvelles de la Reine, et signe *Loys*.

7 *mai.* — Madame la Princesse de Conty debvoit danser un ballet en la chambre de la Roine, puis venir en la sienne. On luy proposa de faire preparer une collation des petites pièces qu'il avoit prises à la Poterie... Amusé jusques à neuf heures et demie attendant le balet, il se jouoit avec les filles de la Roine, surtout avec mademoiselle de Foulebon, se jettoit sur elle à coups perdus, la couchoit par terre. Le balet arrive : c'estoient madame la Princesse de Conty, madame de Vendosme, madame la Comtesse de Moret, madame de Vitry, fille de madame de Montglat, mademoiselle de Liancourt, M. de Vendosme, M. le Chevalier et le fils de M. de Liancourt : le balet finy, on danse les bransles... Il mene madame de Guise, qui fust suivie des autres du balet, et de rire et à

faire des exclamations, c'estoient des petits chiens, des rainards, des blereaux, des bœufs, des vaches, des escuirieux, des anges jouant de la musette, de la flûte.

10 *mai.* — Le Roy revient de Paris.

23 *mai.* — Reçoit la visite de l'Ambassadeur d'Angleterre pour lui dire adieu.

28 *mai.* — Entretient M. Martin de tous ses chiens, scait ou demande leurs noms, ce qu'ils savent faire, comme il dresse les jeunes, et fust presque tout du long de son souper comme une grande personne bien entendue en termes propres et avec grâce.

6 *juin.* — Vetu de pourpoint et de chausses, quitté l'habillement d'enfant, prend le manteau et l'espee, c'estoit celle que feu M. de Lorraine lui avoit donnée. Son habillement étoit de satin incarnat avec des passements d'argent; M. de Verneuil fut habillé de mesme, va ainsi habillé voir le Roy et la Reyne.

11 *juin.* — Escrit à M. de Sully.

24 *juin.* — Essaie à ses chiens Pataud et Lion des harnois que le sieur Conchine luy avoit donnés. Il a son premier laquais.

26 *juin.* — Demande ses armes, mousquet, bandouillere, fourchette et espee, envoie querir des harquebuses au corps de garde : il se fait mousquetaire, M. de Vernueil près de luy en rang, M. de Mortemart et plusieurs autres petits et des pages de la petite escurie : son enseigne etoit d'une écharpe incarnate : M. de Vendosme estoit le cappitaine. Il avoit le tambour de la compagnie, qui estoit en garde, et le sergeant, marche ainsi par sus la terrasse en bataille et va à la salle de bal, se range en haie, puis

marche, vont à la charge : à trois heures, le Roy et la Roine y viennent pour les voir, MM. de Sully et de Villeroy avec eux; après plusieurs revues et salves d'harquebusade, il s'adresse à M. de Sully, surintendant des finances, et luy demande de l'argent pour la paie de ses soldats. Il luy donne ung sol, le prend, et voiant qu'au lieu d'ung doublon ce n'estoit qu'ung sol, il le regarde en cholere et jette le sol au loing, disant : *Je veu paie roiale;* en presence de Leurs Majestés, fait encores une revue et ung salve par commandement du Roy, et se retire en bataille en sa chambre.

11 *juillet.* — Ne veult point aller à la comédie, ne se y plaist point ni aux bouffons.

16 *juillet.* — Va chez le Roy, où le contrat de mariage entre M. de Vendosme et madémoiselle de Mercœur fust signé, et eux fiancés.

19 *juillet.* — Don Pedro de Tolède arrive sur les sept heures par la chaussée, traverse la court du donjon et par le jardin de la Reine, va loger à la Conciergerie.

20 *juillet.* — Dom Pedro de Tolede le vient saluer, luy baise la main et luy dit qu'il est bien aise de voir qu'il est si beau et gentil prince, et prie Dieu qu'il le fasse prosperer.

22 *juillet.* — Le sieur Jacob, ambassadeur du Duc de Savoie, le vient saluer de la part de son maistre.

30 *juillet.* — Le Roi et la Reine vont à Paris.

31 *juillet.* — Considère les peintures en la galerie des chasses, la forme des chasses, les differences et les personnes qui y estoient peinctes au naturel, des chefs principalement.

12 *août.* — A sept heures, le sieur Dom Vincentio de

Gonzaga, troisième fils du Duc de Mantoue, arrive, venant pour le voir. Il l'embrasse, le mène par la galerie au jardin des Pins, à celuy des Canaux, etc.

13 *août.* — Écrit au Roy sur la reception qu'il a faite au sieur Dom Vincentio, son cousin.

Baille pour mot de guet à M. de Cressy et à M. de la Court, exempt des gardes, *Fritelin*[1]; il void que lon en rit et en veut donner un autre; ils lui disent qu'il ne le falloit point changer, puisqu'il etoit donné. Il etoit en gaie humeur.

16 *août.* — Va chez M. Freminet, peintre, à la chapelle, où il travailloit.

18 *août.* — Void entrer Beaugrand son escrivain : « *Allé-vous-en, jescryps point ce matin.* » — « *Monsieur,* luy dis-je, *voicy un petit libvre qui est à ung gentilhomme alemand, qui vous prie de vouloir escrire quelque chose dedans, cela se verra par toute l'Allemaigne. L'Empereur le verra.* » — « *Je le veu bien, y a ti un Empereur en Allemaigne ?* » — « *Oui, Monsieur.* » Le desir de gloire le faict escrire *guaiement* ces mots que je luy donnai tirés du poete : *Lancibus ut gentes tollatque prematque,* signé Louis. L'Allemand s'appeloit Guillaume Friderik. Le Prince de Galles y avoit escript : *Fax mentis honesta gloria,* signé Henricus P. Le Comte Maurice de Nassau y avoit escript : *Je maintiendrai;* le Conte d'Essex, qui eust la teste trenchee en Angleterre : *Virtutis comes invidia,* signé Robertus, Comes Essexiæ; la page d'après, son ennemy Cecil (Mylord) : *Vana sine viribus ira,* signé V. Guilielmus Cecilius.

[1] Nom d'un comédien italien.

20 *août.* — Il demande à jouer à la paulme en ma chambre pour escrire, y treuve M. Freminet, peinctre du Roy, celuy qui a faict les dessaings et les peinctures de la chapelle. Il est bien aise de treuver ceste occasion, et demande à voir ce quil en avoit faict. Y va, monté par ung escallier de bois tenant à la garde-robe de M. d'Anjou au bout de la galerie lambrisée, sur ung eschafault pres de la voulte de la chapelle sans peur ne estonement, se plaist à voir les peinctures. Y est assis long temps; s'en retournant, il dict : *Aussi vrai, vela qui est bien fait.* Descendu, il s'en va voir les peinctures qui estoient là où se mettent les musiciens, y monte par une petite eschele, y void une *Annontiation.*

5 *septembre.* — Escrit à madame la Grande-Duchesse par M. Nicolini, gentilhomme servant de la Roine.

8 *septembre, lundi.* — Parti de Fontainebleau pour retourner à Saint-Germain en Laye. Couche à Melun.

9 *septembre.* — Va gouster à Loursine, couche à Crosne.

10 *septembre.* — Va à Charanton, entre par la porte Saint-Antoine à Paris à quatre heures, et, sortant par la porte Saint-Honoré, arrive à Chaillot en la maison de madame de Guiches.

11 *septembre.* — Va se promener au parc, puis, par le dehors, descend en bas, et entre par la grande porte aux Boushommes, void le cloistre et la librairie... Il vient grand nombre de dames et de demoiselles de la Court et de Paris.

12 *septembre.* — A onze heures et demie parti de Chaillot et par Saint-Cloud arrive à Ruel à une heure trois

quarts, où M. de Montauban avoit fait apprester une magnifique collation de fruicts et de confitures; logé en la chambre du Roy.

23 *septembre*. — M'entretient de la fontaine que le sieur Francine luy avoit faicte où estoit la representation du bastiment neuf, m'en disoit tous les secrets et les mouvements.

HUITIÈME ANNÉE.

(Du 27 septembre 1608 au 27 septembre 1609.)

29 *septembre*. — M. de Nevers vient prendre congé pour aller à Rome.

1er *octobre*. — Le Roy et la Royne arrivent, et M. le Duc de Mantoue.

2 *octobre*. — Reçoit le signor... s'en allant Ambassadeur pour les Venitiens en Angleterre, et entre en carrosse et s'en va en la forest pour voir passer la chasse, le Roy y ayant mené M. le Duc de Mantoue.

S'amuse à ses peintures.

4 *octobre*. — Le Roi s'en retourne avec M. le Duc de Mantoue.

15 *octobre*. — Madame la Comtesse de Mansfeld le vient saluer.

27 *octobre*. — Malade pour la rougeole. M. du Laurens est avisé chaque jour.

S'amuse à faire une maison avec la plume. Il avoit une merveilleuse inclination et addresse à la peinture.

9 *novembre*. — Première sortie depuis sa rougeole.

26 *novembre*. — Va à l'abbaye de Poissy.

1er *décembre.* — Compose des sentences.

20 *décembre.* — Se fasche contre les gentilshommes, veut qu'ils aient le fouet. Madame de Montglat lui a dit qu'il leur falloit pardonner, et que le Roy pardonnoit à tout le monde. « *A tout le monde?* dit le Dauphin. *Il a pas pardonné au marechal de Biron.* »

9 *janvier.* — Va en son cabinet à sa paincture; coppie en huile ung pourtrait du Roy qui estoit devant luy. Il estoit fort recognoissable...

24 *janvier, samedy.* — Esveillé à quatre heures et demie après minuit doulcement, pouls plein, égal, pausé, chaleur douce, très-bon visage, guay, vestu, peigné, prie Dieu, plein d'impatience d'aller à Paris, va par toutes les chambres de ses gentilshommes pour les faire lever. A sept heures, entend la messe à la chapelle, puis, à sept heures et demie, va en son office où il a desjeuné. A sept heures trois quarts, entre en carrosse d'œil sec et part de Saint-Germain en Laye pour aller à la Court entrer aux mains de M. de Souvré. Va par Saint-Cloud, arrive à unze heures au Louvre, où estoit le Roy et la Roine. A unze heures trois quarts, disné avec le Roy. »

A dater de ce jour, Monsieur le Dauphin termina *son enfance* selon l'étiquette de la maison royale. Il ne lui restait plus qu'à devenir le Roi de France, et on peut dire qu'il le devint trop tôt, ayant dû son avénement au trône à la mort violente du grand Roi son père. Voici les faits particuliers qui le concernent jusqu'au jour trop prochain

où, par la mort de Henri le Grand, le Dauphin devint Louis XIII :

31 *mars.* — Parti de Paris pour Saint-Germain.

4 *avril.* — Revenu à Paris.

10 *avril.* — Part pour Fontainebleau par Juvisy, Aissone; voit le moulin à polir les diamants et celuy à papier, y faict lui-mesme six feuilles fort bien.

11 *avril.* — Passe à Pont-Thiery et arrive à Fontainebleau.

6 *juillet.* — M. de Vendosme est épousé entre une et deux heures après minuit.

7 *juillet.* — Assiste au grand bal. Il conduisoit la Reine.

8 *juillet.* — Balet des *Premices d'amour,* de l'invention du sieur de Bonnières.

14 *juillet, mardy.* — A sept heures et demie part de Fontainebleau, arrive à neuf heures et demie à Melun. Parti à une heure, arrive à Brie-Comte-Robert à quatre heures; au château, racoustré par M. Sorlin, président des comptes. Va à Panfou, maison de M. le chancelier.

15 *juillet.* — A Creteil, au petit Saint-Antoine, monte à cheval, et ses petits gentilshommes marchent devant luy deux à deux, selon l'ordre de leur arrivée auprès de luy; les premiers furent M. de Liancourt et M. le Comte de la Voulte. Arrive au Louvre à cinq heures, void le Roy arrivé par eau une heure auparavant.

20 *juillet.* — Pour Saint-Germain en Laye; va aussitôt à la grotte d'Andromède.

27 *juillet, lundy.* — Va à Saint-Denys la première fois donner de l'eaue benite à la feue Roine, mere du feu Roy, que despuis quatre mois Madame d'Angoulesme avoit

faict porter de Blois pour la faire ensevelir; void le thresor, me raconte qu'il a veu lespee de Jehanne la Pucelle, veult scavoir qui elle estoit, ce qu'elle fist, ce quelle devint; dict qu'il y a six Louis enterrés, dit les sépultures, celles du Roy Louis et son petit qui n'avoit que deux mois, et autres choses.

29 *juillet.* — Mené en carrosse au fauxbourg Saint-Germain au clos de l'hostel de Luxembourg, y faict courir trois liebvres par trois laisses de ses petits chiens d'Arthois.

6 *août.* — Va à Saint-Maur des Fossés pour y sejourner.

13 *août.* — Va au Plessis-Saint-Antoine, maison de M. de Pluvinel.

23 *août.* — Va à Brebane, maison de M. de Mareuil du Val.

23 *septembre.* — Part de Saint-Maur pour Fontainebleau par Brie et Melun.

25 *septembre.* — Estudie un billet que son précepteur avoit laissé dès le samedy precedent pour leçon, *Experientia in tractatu rerum consistit.*

27 *septembre.* — M. d'Esdiguières receu et preste serment de marechal de France.

NEUVIÈME ANNÉE.

(27 septembre 1609.)

29 *septembre.* — Attend l'Ambassadeur d'Angleterre, qui debvoit prendre congé de luy; cependant apprend par cœur ce compliment dressé par M. de Souvré : « *Je vous prie de dire au Roy et à la Roine de la Grande-Bretagne et à Monsieur le Prince de Galles que je suis desireux*

de l'honneur de leurs boines graces. » — Mais il ne vint pas.

4 *octobre.* — Écrit au Prince de Galles et à la Roine d'Angleterre.

25 *octobre.* — Part de Fontainebleau; au dehors de la foret, monte à cheval et va chassant au lievre et à l'oiseau à l'abbaie du Lys et à Melun et Villeneuve-Saint-Georges, arrive à Paris le 26 octobre.

31 *octobre.* — Va à Saint-Germain.

3 *novembre.* — Retourne à Paris.

13 *novembre, vendredi.* — Fait son logis tout en hault du vieux corps de logis qui regarde le septentrion.

25 *novembre.* — A dix heures du soir, la Reine accouche de Madame, sixième enfant.

28 *décembre.* — Écrit au Prince de Galles par le sieur de la Bauderie.

29 *décembre.* — Écrit au Roi d'Angleterre et à la Reine.

Apprend ce qui s'ensuit pour le dire à l'Ambassadeur de Venise, qui le debvoit visiter le jour suivant venant résider aupres du Roy : « *Je remercie humblement Messieurs de la Seigneurie de Venise de la faveur quils me font, je vous prie de les asseurer de mon affection à les servir en ce qui pourra dependre de moy, et en vostre particulier vous asseurerés de mon amitié et bonne volonté.* »

5 *janvier* 1610. — Reçoit l'Ambassadeur d'Espagne.

16 *fevrier, mardi.* — En estudiant, il est peinct par Bunel, peinctre excellent[1], qui est au Roy.

1 Ce Bunel était né à Blois en 1558, et mourut à Paris en 1614 : il fut le peintre de prédilection de Henri IV, et travailla avec d'autres

28 *fevrier, dimanche.* — A deux heures, mené en carrosse chez M. Zamet près de la Bastille, y a recordé son balet. Danse son premier balet en court à l'Arsenal.

17 *avril.* — Va à Saint-Germain (samedi), revient à Paris par la Chaussée, maison de M. le président Chevalier.

23 *avril.* — L'Ambassadeur des États de Hollande et Zelande le visite.

24 *avril.* — Va à la Savonnerie près l'abbaye des Bonshommes, à Auteuil, au jardin de l'abbé de Saint-.....

12 *mai.* — Va coucher à Saint-Denis.

13 *mai.* — A unze heures trois quarts, va en ceremonie et entre à l'eglise avec la Roine, que lon alloit couroner et sacrer, en sortit à quatre heures. Revient à Paris à sept heures.

14 *mai, vendredi.* — Esveillé à sept heures apres minuit, doulcement, pouls plein, égal, pausé, chaleur doulce; levé, bon visage, guay. A huit heures et demie, desjeuné, mené à la chapelle, puis aux Tuilleries chez Leurs Majestez. A unze heures, disné, estudié, etc. Fort guay.

maîtres à décorer la galerie du vieux Louvre, incendiée en 1661. On voyait quelques tableaux de lui dans les églises de l'ancien Paris. Un portrait du Roi son protecteur, reproduit par la gravure, valut à l'artiste Blesois le quatrain suivant du poëte Guillaume du Peyrat :

Bunel ne pouvait pas d'un Prince plus insigne
Que ce quatrieme Henri peindre au vif le tableau;
Henri ne pouvait pas d'un peintre aussi plus digne
Que du rare Bunel élire le pinceau.

(Note extraite d'un manuscrit de M. A. Dupré, bibliothécaire à Blois, sur *les anciens artistes nés en cette ville.*) A la date du 24 octobre 1612, Herouard dit : « Va chez M. Bunel, peintre en la galerie. S'amuse à peindre; le 25, s'amuse à peindre feue madame la connétable. » On en peut tirer que Bunel donna quelques leçons de dessin à Sa Majesté.

Sur les quatre heures, le Roy, allant à l'Arsenal en carrosse, est tué dun coup de cousteau par François Ravillac (*sic*), natif d'Angoulesme, en la rue de la Feronerie. Le sieur de Saint-Michel, l'ung de ses gentilshommes ordinaires, le saisit et lui osta le couteau. Monsieur le Dauphin layant sceu, en pleure et dict : *Ha ! si je eusse esté avec mon espée je l'eusse tué.* Chascun se vient offrir à luy en la chambre de la Roine.

A sept heures, il a soupé en l'antichambre de la Roine. Est mené chez luy à neuf heures. Mis au lict, pouls plein, égal, pausé, chaleur doulce, prie Dieu, dict vouloir coucher avec M. de Souvré, « *pour ce quil me vient des songes* ». Couché avec M. de Souvré, s'endort jusques à onze heures et demie. La Roine l'envoie querir pour le faire coucher dans sa chambre, et y fait mener aussi M. de Verneuil.

Le Dauphin est désormais Louis XIII, et en cette qualité si grande de Roi de France, âgé de neuf ans sept mois et dix-huit jours, il s'était rendu en son Parlement pour le haranguer. Le 16 mai, aux Tuileries, il avait reçu le serment solennel de fidélité de la part de M. le Duc d'Épernon, colonel de l'infanterie de France, avec le sieur de Crequy, colonel du régiment des gardes, et de tous les capitaines. La veille, il avait déjà commencé de signer des dépêches, et le lendemain 17, un lundi, parlant à madame de Montglat, qui l'avait élevé, il lui arriva de dire : « *Je voudrois bien n'estre pas sitost Roy, et que le Roy mon père fust encore en vie.* »

N° 3.

(Communiqué par M. Feuillet de Conches.)

INVENTAIRE DE BAGUES, JOYAUX ET PIERRERIES *cyaprès mentionnées que le Roi d'Espagne a faict apporter pour le plaisir et service de la Royne de France sa fille lesquelles ont esté données et deslivrées à Sa Majesté en faveur et au désir du traicté de son heureux mariage.*

PREMIÈREMENT.

Ung Carquan d'onze pièces d'or de relief aux quatre cartons et quatre frutilles toutes esmaillées de blanc, rouge, vert et gris, et au milieu de chaque pièce ung Chatton avec un grand diamant carré en table de différentes grandeurs, à sçavoir ung diamant à fondz tirant quelque peu sur le saphir, du pois de dix grains, auquel il manque deux coings. Ung autre diamant délié de place, de trois carrats, tirant un peu sur le doré. Ung autre diamant de place de deux carrats à fondz bas de pavillon. Ung autre diamant à fond de deux carrats parfaict. Ung autre à fond de place de trois carrats de bonne eau. Ung autre diamant à demy fondz de trois carrats. Ung autre diamant délié un peu plus long, auquel il manque deux coings. Ung autre diamant délié de place de trois carrats de bonne eau. Ung autre diamant à fondz prolongé pesant dix grains. Ung

autre diamant délié tirant un peu sur le saphir de place de trois carrats, etc. Douze entrepièces en façon de S S aux quatre cartons de relief en chacune, esmaillées de blanc, rouge et gris, avec une araignée au milieu, dans laquelle il y a deux assises de perles nettes qui pèsent six carrats; il y a vingt-quatre de S S assises, avec une branche faicte de relief aux quatre cartons et quatre frutilles esmaillées desdites couleurs, et au milieu un chatton avec ung grand diamant à demy fond dorré de place tirant quelque peu sur le saphir de six carrats. Le tout comme dit est, or et pierreryes, pèse trente trois onces quatre ottins et demy.

Ung collier avec ledit carquan de vint-six pieces de la mesme façon à esmail, et au lieu de chaque piece un chatton avec un grand diamant carré en cette sorte, l'un à fondz parfait pesant cinq carrats, ung autre aussy à fondz parfaict ung peu long pesant quatre carrats, ung autre à demy fondz ung peu long hault de pavillon, tirant sur le saphir de place, de quatre carrats et demy; ung autre délié un peu long de bonne eau de place de six carrats; ung autre à fondz parfaict du poidz de cinq carrats, et huict entrepièces de la même façon et esmail que ceux du carquan, et aux deux assises en chacun de la mesme façon que ceux du carquan, et une agraffe de mesme façon, cartons, frutilles et esmail que ceux du carquan, avec un chatton au milieu avec un grand diamant carré en table à demy fondz de place de huit carrats tirant ung peu sur le saphir. Et ledict Collier, comme dict est or et pierreries, pèse vingt cinq onces et six ottins, et lesdicts Carquan et Collier, comme dict est or, est taxé dix sept mil sept cent six

ducats et huit realles par Jehan de Reala, orfebvre de Sa Majesté, Gonzalve Gonzalès, Anthoine Xubier et Jehan de Castre, orfebvres demeurant à Madrid, le tout estant de la Garde-Joye dans des bouestes de bois couvertes de cuir noir doré. Le tout est jugé à dix sept mille sept cent six ducats et huit realles.

Une parure d'or, de rubis et diamans, auquel il y a cent et un grands boutons esmaillés de blanc et de rouge canelé, ayant chacun dix diamants petits et déliés et ung rubis au milieu; plus cinquante boutons de la mesme façon ung peu plus petits aux huit desdits diamans en chacun et ung petit rubis au milieu.

Plus une bandolière de quarantes pièces un peu en ovale avec douze diamants comme les susdits et ung rubis au milieu de chacun et quarante entrepièces carrées petites avec ung rubis en chacune.

Ung serre-teste de treize pièces comme celles du carquan, douze diamans et un rubis à chacune et douze petites entrepièces comme celle du carquan avec ung rubis à chacune.

Des bracelets dont les deux ont dix-huit pièces en ovale plus petits avec dix diamants et un rubis à chacune et seize petites entrepièces avec chacune un rubis.

Une escharpe qui a quinze grandes pièces en ovalle, et chacune est environnée de six diamants plus grands que les susdits, et au milieu une massette avec quatre diamants et ung rubis au milieu et seize entrepièces carrées avec quatre diamans en chacune; ung rubis au milieu et laacz d'or esmaillé de blanc, rouge et bleu, avec six feuilles, et en chacune six diamants assez grands, et au milieu une

roüe avec six diamants fous, et au milieu ung chatton avec ung rubis carré, le tout, comme dict est, boutons bandolière, serre-teste, braceletz, escharpe et laacz, a esté taxé par les susdits douze mil cent soixante neuf ducatz et une realle.

Ung joyau en ovalle faict de relief à jour esmaillé de blanc, rouge, gris et vert, avec deux chattons, l'ung ayant un diamant taillé à carreaux à la poincte, pesant quatorze carrats, et l'autre une griffe avec un rubis cabochon parfaict pesant six carrats et seize diamans fous alentour. Le tout, or, pierreryes, façon, a esté taxé par les susdits dix mil quatre cents ducatz. Ce joyau est celluy mesme qui a este faict par François de Rinalte, qui estoit orfebvre de Sa Majesté, avec ung autre grand diamant en table carré pesant douze carratz, qui fut oste pour y faire une bague que Sa Majesté a donné à la Sérénissime Royne, et l'on mit au lieu ledit diamant. Et tout ce que dessus est de la charge de la Garde-Joye dans une cassette couverte de velours cramoisy bordé d'or, et un estuy en broderye des armes du Roy et doublé de taffetas, estimé le tout à dix mil quatre cent ducatz.

Des braceletz d'or attachés et esmaillés par le rebord de blanc et de noir, et ayant les deux ensemble dix pièces rondes et neuf diamants en chacune et dix entrepièces, six en ovalle ayant sept diamans en chacune et dix-huict reliefs avec trois diamans en chacune, tous à fondz petitz, taxés par les susdits sept cent vingt ducatz, de l'ordonnance de la feue Royne d'Espaigne, en une bouëste de bois couverte de cuir noir doré (et ladite somme de sept cent vingt ducatz).

Une escharpe pour femme, d'or, ayant trente quatre pièces carrées esmaillées de blanc, rouge et gris, avec quatre diamans desliez en chacune, trentre-trois entrepièces avec le mesme esmail, et en chacune trois diamans, à sçavoir deux petits et celluy du milieu plus grand à deux bouts, avec cinq diamants à carreaux qui sont une fleur de liz, et deux autres petits diamans à chacun desdits bouts et une chesne en façon de targe avec ung grand diamant au milieu en table ung peu long, auquel il manque deux coings, et cinq autres diamans plus petits tous à contour, et vingt autres de différentes grandeurs dedans; et une couronne avec douze autres diamans, cinq carrés et sept en poincte, qui, comme dict est, ont été acheptés de Gonsalve Gonzalès, orfebvre, la somme de quatre mil trois cent soixante cinq ducatz, à laquelle ils ont este taxés, avec la boueste de bois couvert de cuir noir doré.

Ung serre-teste d'or ayant quatorze pièces carrées avec neuf diamans chacune, et quatorze entrepièces un peu longues avec trois diamants chacune, et une rose ronde avec quatre-vingt-quatre petits diamants et un grand au milieu, qui a esté achepté de Mathieu de Gamonar, orfebvre, quinze cent ducatz, auquel elle a esté prise, avec sa boueste couverte de cuir noir doré.

Une chesne qui a cinquante et six pièces en façon de dez avec seize diamans en chacune, et aultant d'entrepièces à huict pans avec huict diamans à chacune, qui font en tout mil trois cent quarante quatre diamans, prisés trois mil cent soixante ung ducatz, avec sa boueste couverte de cuir noir doré.

Ung grand diamant en table carré pezant douze carrats, qui a esté osté d'ung joyau et esté mis en une bague de la charge de la Garde-Joye, prisé unze mil ducatz.

Soixante ung mil deux cent vingt un ducatz neuf realles.

N° 4.

(Communiqué par M. Feuillet de Conches.)

AUTRE INVENTAIRE DES BAGUES, PERLES, JOYAUX ET PIERRERIES *qui ont esté par le Roy et par la Royne mère de Sa Majesté consignés à la Royne depuis son arrivée en France.*

PREMIÈREMENT.

Ung grand bracelet d'or esmaillé de plusieurs coulleurs, servant la pièce du mitan pour boueste à mectre pourtraict, lequel bracelet est enrichy de plusieurs diamants, à sçavoir neuf grandz diamants de la Couronne dont la pierre du milieu est ung grand diamant en poincte, avec huict autres grandz diamants en table et quatre vingt quinze diamans de plusieurs grandeurs, tant tables que pierre à facette, que le Roy a envoyé à la Royne en Espaigne, estimés, non compris lesdits neuf grandz diamans de la Couronne, à la somme de trente mil livres.

Deux pendants d'oreilles d'or esmaillés de plusieurs couleurs, à chacun desquels il y a ung grand diamant pendant taillé à facettes des bagues de la Couronne, lesquels pendants d'oreilles le Roy a consignés à la Royne.

Ung collier contenant trente grosses perles rondes de la Couronne que le Roy a consignées à la Royne.

Une orloge sonnante d'or esmaillée de plusieurs coulleurs, garnie et enrichie de plusieurs diamants en rose

taillés à facette, avec sa chesne d'or, contenant six pièces en bouton garnies aussi de diamans en roses, estimés à la somme de quatre mil livres tournois, dont le Roy a faict présent à la Royne.

Une Croix d'or ronde esmaillée de noir, enrichye de deux cent trente huict diamans en rose, tant grandz que petits, estimés à sept mil cinq cent livres, dont le Roy a aussi faict présent à la Royne.

Trois grandz bouquets de fleurs d'or esmaillés de diverses couleurs, où il y a plusieurs diamans, tant grandz que petitz, dont la Royne mère a faict don à la Royne, estimés ensemblement à la somme de six cent livres.

Cinq autres bouquets de fleurs d'or esmaillez de diverses coulleurs, où il y a plusieurs diamans, tant grandz que petitz, dont le Roy a faict présent à la Royne, estimez ensemblement à la somme de troiz . . . . . livres tournois.

Nous, Louise Osorio, dame d'atour de la Royne, reconnoissons que les bagues, perles, joyaux et pierreryes amplement mentionnées et estimées aux deux Inventaires y dessus, ont esté par le commandement exprès du Roy, pour le plaisir et service de la Royne son espouse, mises et consignées en noz mains pour d'icelles avoir le soing et garde.

Et les représenterai à Leurs Majestés toutes fois et quantes qu'il nous sera par elles ordonné.

Ce que nous promectons faire et en tenir bon et fidèle compte. En tesmoing de quoy nous avons signé la presente.

Le xve jour d'Aoust mil six cent seize.

Signé : Louise Osorio.

N° 5.

(D'après l'original aux Archives de l'Empire : *Papiers de Simancas*. Négociations. K. 1454. Olim. A. 60, n° 14.)

INSTRUÇION SECRETA[1].

Burgos, 25 octobre 1615.

Duque de Monteleon primo, demas de lo que os ordeno en la instruçion que se os da para Françia adonde os envio por mi Embaxador, he querido advertiros en esta à parte las cosas de mas consideraçion que ally haveys de tratar y procurar encaminar.

Importa mucho que procureys mantener las cosas en

[1] *Instruction secrète de Philippe III au Duc de Monteleon s'en allant Ambassadeur en France.*

Burgos, 25 octobre 1615.

Duc de Monteleon, cousin, en addition à ce que je vous ai ordonné par l'instruction qui vous a été remise pour la France ou je vous envoie Ambassadeur, j'ai désiré appeler votre attention, par la présente que je vous fais tenir à part, sur des choses d'une plus grande importance que vous aurez à traiter dans ce royaume, et que vous ferez en sorte de mettre en bonne voie.

Il est de la plus grande convenance que vous tâchiez de

el estado que Don Inigo de Cardenas vuestro Antezesor en esa Embaxada las huviere dexado y mejorarlas en lo que se pudiere, y uno de los puntos principales es que la Reyna Infanta mi hija sea servida como quisiere y que todos los criados que llevare de acà sean los que anden çerca de su persona, y para mantener esto assi os valdreys de vuestra prudençia y buena maña procurando tener muy contenta à la Reyna madre, y para conseguir esto, se entiende que el mejor medio de todos es el tener ganada à la Marquesa de Ancre su favorezida en que consiste el asegurar todo lo de mas y particularmente las materias d'Estado que se offreçieren y con la entrada ordinaria que haveys de tener en el aposento de mi hija como lo ha asentado Don Inigo de Cardenas podreys encaminar mejor esto.

Muy savida es la contradiçion que Uganotes y Protes-

maintenir les choses dans l'état où elles ont été laissées par Don Inigo de Cardenas, votre prédécesseur, les améliorant s'il y a lieu. L'un des objets plus intéressants est que la Reine Infante, ma fille, soit servie selon ses désirs, et que tous les gens de service qui partiront d'ici soient les seuls attachés à sa personne : pour y parvenir faites valoir votre prudence, votre dextérité, vous étudiant de rendre satisfaite et contente la Reine mère. A cet effet, il est bien entendu que le meilleur moyen est de gagner à vos vues la Marquise d'Ancre sa favorite, vous assurant ainsi de tout ce qui en dépend, et plus particulièrement des affaires de l'État à mesure qu'elles se présenteront, et ce vous sera d'autant plus facile par les entrées ordinaires, qui vous sont accordées aux appartements de ma fille, d'après les assurances de Don Inigo de Cardenas.

Très-vive est l'opposition que les huguenots et les protes-

tantes han hecho para evitar la conclusion de los matrimonios que se han effectuado entre esta corona y la de Françia, y assi haveys de considerar y tener muy presente que los Ministros que agora tienen mano en el govierno por ser los mismos que tenia Henrrique IV, estan tan hechos à Protestantes y al Gran Turco y à sus consideraçiones y ligas que se apartan muy de mala gana d'esto, lo qual obliga à que andeys con mucho tino desviandolos y assegurandolos y procurandolos ganar con suavidad, y por ser personas que segun su mucha edad se puede esperar que fallezeran presto, haveys de travajar mucho en procurar que entren en su lugar hombres convenientes al serviçio de Dios, bien comun y buena correspondençia con estos Reynos, ayudando os para ello de mi hija y de la Reyna madre en lo que sin perjuiçio del mesmo negoçio

tants ont faite pour empêcher la conclusion des mariages accomplis entre cette couronne et celle de France; aussi vous devez bien considérer et ne pas oublier que les Ministres qui sont à la tête du gouvernement dans ce moment-ci, les mêmes qui étaient avec Henri IV, sont tellement enclins aux protestants et au Grand Turc, ainsi qu'à leurs confédérations et ligues, qu'il vous faudra employer beaucoup de finesse pour les en détourner, pour les ramener à vous, et pour vous en impatroniser par la douceur, étant d'ailleurs personnes que, par leur âge avancé, on peut s'attendre à voir bientôt mourir. Alors vous aurez à mettre tout en œuvre pour qu'ils soient remplacés par des hommes capables au service de Dieu, au bien de tous, et aptes à de bonnes intelligences avec mes Royaumes, vous aidant pour cela de ma fille et de la Reine mère, et de tous ceux qui, ne compromettant pas l'affaire,

os pareçiere convenir; y este punto es de tanta consideraçion que lleva tras si el azertamiento de otras muchas cosas, y como tal os encargo mucho que vivays con particular cuydado y procureys que se encamine como se desea.

Tambien os encargo mucho que pongays diligençia en que los que andurieren çerca del Rey Christianissimo mi hierno ne le diviertan con malos consejos, y sobre todo haveys de estar muy vixilante que entre la Reyna mi hija y su suegra aya gran conformidad porque fuera de lo que la Reyna madre mereze por la affiçion que muestra mientras ella y su nuera estuvieren muy unidas, sera gran parte esto para que el Rey no se distrayga, y unidas con él seran muy poderosas, de que conviene esteys muy advertido por que se save que ay muchos que llevan fin de

vous paraîtront convenir. Ce sujet est de telle importance, qu'il entraîne avec lui la réussite de bien des événements. Aussi je vous commets très-particulièrement d'y avoir le plus grand égard, et de faire marcher les choses selon nos désirs.

Je recommande beaucoup aussi à votre activité de surveiller ceux qui approcheront le Roi Très-Chrétien mon gendre et de faire en sorte qu'ils ne l'influencent pas par de mauvais conseils. Vous devez veiller surtout à ce qu'entre la Reine ma fille et sa belle-mère il existe une grande harmonie; car, indépendamment de ce que la Reine mère mérite pour l'affection qu'elle montre, tant qu'elle et sa bru se tiendront convenablement d'accord, elles contribueront beaucoup à empêcher le Roi de se distraire; et elles, unies à lui, n'en seront que plus puissantes. Sur cela, vous devez avoir l'œil ouvert, attendu que l'on n'ignore pas qu'il y a beaucoup de personnes qui ont

dividirlas y distraer al Rey y esperan con esto encaminar sus malos disignios, y para que no las consigan importa tanto como veys el mantener los en buena conformidad.

Y porque como tendreys entendido lleva la Reyna mi hija para au serviçio y regimiento particular algunos criados familiares como son officiales de boca y otros y para que estos puedan quedar en Françia con mas gusto importa que sean bien tratados, os encargo mucho que sean amparados de vos y que los animeys y alenteys y procureys que sirvan à mi hija con mucha particularidad y asistençia, pero el favorezerlos vos ha de ser de tal maniera que no se dé con ello ocassion de zelo à los demas criados françesses por que entre los unos y los otros no aya ocassiones de disgustos y poca conformidad y vos verreys la forma en que se les asientan sus gajes asi à los criados como à las

pour but de voir Leurs Majestés en désaccord, et abuser du Roi, dans l'espoir de parvenir ainsi à la réalisation de leurs mauvais desseins. Pour qu'elles n'y parviennent, il importe, comme vous le voyez, d'entretenir entre le Roi et les deux Reines la bonne harmonie.

Et comme la Reine ma fille, ainsi qu'on vous l'a fait savoir, amène avec elle quelques personnes de sa maison, tels qu'officiers de bouche et autres pour son service et pour son administration, pour que ces personnes puissent vivre en France avec plaisir, il importe qu'elles y soient bien traitées. C'est vous, par conséquent, que je charge très-particulièrement de les protéger, de les encourager, de les exciter à être attentives, afin qu'elles servent ma fille avec grand soin et dévouement. Ces encouragements, ces faveurs de votre part devront être cependant dans une mesure telle qu'elle ne donne pas lieu à

criadas españoles de que se os darà memoria à parte para que sepays quales son y los officios en que van sirviendo, y me lo avisareys, y juntamente del tratamiento que se les haze alla y de lo que se os offreçiere sobre todo[1].

des occasions de jalousie aux autres domestiques français, évitant ainsi des motifs de désaccord et de désaffection entre eux. Vous examinerez de quelle manière on les installera et quels sont les gages des hommes et des femmes espagnols. Il vous sera remis un aperçu particulier pour que vous soyez au courant des devoirs de leur charge. De tout cela vous m'informerez, n'oubliant pas de me faire connaître de quelle manière on les traite, ainsi que tout ce qui se présentera sur ce sujet.

[1] Les autres articles de cette instruction sont étrangers aux recommandations faites à l'Ambassadeur sur sa conduite à tenir avec la Reine. Voyez la cote indiquée aux archives de l'Empire, *Papiers de Simancas*. K. 1454. L'*Instruction* remise le même jour, mais non désignée *secrète*, est également curieuse à consulter comme pièce diplomatique.

N° 6.

Des Portraits de la Reine.

Nous aurions aimé à donner ici l'indication exacte de tous les portraits de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, gravés et peints entre 1610 et 1620, en y joignant les titres des documents historiques, gravés et répartis dans les principales collections. Nous avons en cela l'excellent exemple de l'érudit M. Hennin qui a malheureusement arrêté son œuvre des *Monuments de l'histoire de France* à l'avénement de Louis XIII. Mais ce travail, pour être fait avec exactitude et d'une façon complète, présente de nombreuses difficultés d'informations. Aussi remettons-nous le soin de le publier à une autre occasion. Disons seulement ici que les portraits d'Anne d'Autriche sont un peu comme les documents et les renseignements écrits : abondants depuis qu'elle est Reine mère et Régente, rares pendant son enfance et sa jeunesse.

Plus d'une fois, cependant, il y a eu entre les deux Cours des échanges de portraits des jeunes fiancés. En 1611, les dépêches parlent d'un premier échange; et à la date du 4 janvier 1612, M. de Vaucellas annonce le départ d'un portrait de l'Infante pour la France. La Reine Marie de Médicis en avait reçu un, en pied, dans les premiers jours de 1610. « Il y a depuis huit ou dix jours, écrit Malherbe

à Peyresc, au grand Cabinet de la Reine, un tableau où l'Infante d'Espagne est peinte de son long avec cette inscription : *Doña Anna Mauricia d'Austria*, etc... [1]. »

Au musée de Versailles (salle n° 155) se trouve un élégant et intéressant portrait de l'Infante, représentée en pied, portant une petite couronne, une large collerette, une robe bleue fleurdelisée, et un manteau royal.

S. A. I. Madame la Princesse Mathilde possède, dans son hôtel de la rue de Courcelles, trois portraits curieux de la famille royale à cette époque, c'est-à-dire de la Reine Régente, du Roi et de la jeune Reine. Leur provenance est de la maison Correr à Venise, où il est manifeste que quelque Ambassadeur, les ayant reçus en cadeau à la Cour de France, les avait apportés dans sa famille. Le célèbre Porbus est l'auteur de ces portraits. La petite Reine porte la collerette large à éventail, la robe de brocart richement fleuri, les manches à crevés, les plus beaux bijoux de perles, et les manchettes travaillées au point d'Espagne.

En fait de portrait gravé, un, entre autres, par Michel Lasne et publié par N. de Mantonnière, est curieux à consulter. La Reine est debout, la main droite appuyée à un fauteuil, revêtue d'une robe de brocart à grands dessins; dans la bordure est son chiffre. Les parures sont en perles, les manches très-larges et finissant en pointe. La Reine est dans une salle au-devant d'un rideau, tournée

[1] Voyez la récente édition des œuvres de Malherbe, recueillies et annotées par L. Lalanne (Hachette, 1862), t. III, p. 129. Ce volume, qui renferme la correspondance de Malherbe, est plein de faits curieux sur les choses de la Cour.

de trois quarts à droite, regardant le spectateur. Sur la gauche est l'écusson aux armes royales. Ce portrait gravé est assurément le plus intéressant que l'on puisse rencontrer à cette époque, et nous avons lieu de croire qu'il a été exécuté d'après le portrait d'Anne d'Autriche en habits de noces qui fut esquissé à Bordeaux, d'après le désir de la Reine mère, le jour même des cérémonies, le 25 novembre 1615.

N° 7.

(Bibliothèque impériale. Manuscrits. Fonds Harlay. Négociations d'Espagne, 1615.)

MÉMOIRE *des officiers, dames, damoiselles et femmes de chambre espagnolz que le Roy et la Reyne mère de Sa Majesté veulent et entendent demeurer auprès de la Reyne pour la servir et que les autres supernuméraires seront renvoyez en Espagne sans attendre qu'ils soient arrivez à Bordeaux.*

Ung confesseur, son compagnon et ung garçon.

Un aulmosnier, ung chappelain et ung garson.

Deux médecins, à savoir un pour la personne de la Reyne et l'autre pour le commun, chacun leur garson.

Ung appoticaire, un ayde et ung garçon.

Ung chef de paneterie de bouche, avec deux aydes et ung garson.

Ung chef de gobelet, avec deux aydes et un garson.

Un escuyer de cuisine, avec deux aydes et ung garson.

Quatre escuyers de pied.

DAMES.

La Comtesse de la Torre.

La Comtesse de Castro.

Dona Margarita de Cordova.

FILLES.

Dona Luisa Ozorio.
Dona Antonia Manriques.
Dona Maria d'Aragon.

FEMMES DE CHAMBRE.

Doibvent être choisies huit du nombre contenu au mémoire, et quatre de cabinet, pour faire en tout le nombre de douze, — comme à Madame, — lequel nombre Dona Stefania, et la lingère de la Reyne doibvent être comprises

Une femme qui lave le linge de Sa Majesté et une servante.

A tous lesquels officiers, dames, damoiselles et femmes de chambre sera pourvu d'ordinaire ainsy qu'il est accoutumé pour vivre chez le Roy et chez la Reine sa mère, et de voitures pour les amener et conduire et leur bagage jusques à Bordeaux, mais non pour les femmes des officiers, quy en chercheront si bon leur semble, sy mieulx elles n'aiment s'en retourner avec les supernuméraires, que Leurs Majestés entendent ne passer outre, et qu'il soit signifié à Don Inigo, auquel elles en escrivent pour y tenir la main, comme il a esté convenu.

CEUX QUE LEURS MAJESTEZ ONT RETRANCHÉS DU MÉMOIRE.

Deux prestres et quatre aydes et garsons.

Un official et son ayde.

Deux jésuites et deux serviteurs.

L'aumolnier major et quatre personnes (c'est au Roy à y en mettre un François).

Deux docteurs de chambre avec chacun deux garsons.

Deux officiers qui gardent les bagues de la Reyne avec un serviteur (on n'entend qu'il n'y en ait, estant la coustume de France ainsi, que la dame d'atour s'en charge par inventaire).

Le secrétaire et controlleur de la Reyne avec sept personnes (le secrétaire et controlleur de la Reyne doibvent être François).

Et fait donner ordre que tous les officiers s'en retournent au plus tôt, Leurs Majestez ne voulant avoir ce rompement de teste, et ce qui sera superflu aux femmes de chambre, Madame la princesse d'Espagne en ayant encore beaucoup moings avec elle que ce que l'on en laisse à la Reyne.

Le Roy commande le présent mémoire être envoyé au sieur de Puysieux, Conseiller en son Conseil d'Estat et Secrétaire de ses commandements, pour conférer sur le sujet d'iceluy avec le sieur Don Inigo de Cardenas, auquel il déclarera que l'intention de Sa Majesté est qu'il soit suivi et observé incontinent après la réception d'iceluy et sans aucune remise.

Fait à Bordeaux le dernier jour de novembre 1615.

LOUIS.

PHILYPEAUX.

FIN DES APPENDICES.

463,800

SOMMAIRES DES CHAPITRES.

PRÉFACE.

Aspect moral et physique de Louis XIII. — Circonstances singulières dans lesquelles nous l'étudions ici. — De quels documents diplomatiques et privés nous avons fait usage. — Explication sur notre titre *Le Roi chez la Reine*.

I. *La Négociation du mariage* (1610-1612).

La Cour du grand-duché de Toscane prend l'initiative du mariage de France et d'Espagne. — Matteo Botti, Marquis de Campiglia, ambassadeur en Espagne, fait les ouvertures à Madrid, puis à Paris. — Interruption et reprise des négociations. — Matteo Botti à Paris; le comte Orso d'Elci à Madrid. — Dépêche du chevalier Vinta, Secrétaire du Grand-Duc. — Pleins pouvoirs échangés. — Difficultés sur le choix des infantes. — Doña Anna et Doña Maria. — Doña Maria fiancée d'abord à Louis XIII. — La question est posée de nouveau. — Hésitations politiques. — Accord secret entre les deux Cours sur la demande qui sera faite de la main de Doña Anna pour le Roi de France et de celle de Madame Élisabeth pour le Prince des Asturies, héritier présomptif.

II. *La déclaration au Conseil* (1612).

Retards apportés à la déclaration par Marie de Médicis, Reine Régente. — Considérations pressantes du Nonce et des Ambassadeurs d'Espagne et de Toscane pour en hâter l'événement. — La Reine Régente s'y décide le 26 janvier 1612. — Les Princes et les Grands du royaume sont présents. — Intéressants détails que contient la dépêche du Nonce Ubaldini au Cardinal Borghèse. — Chaleureux appui de Guise. — Faible attitude de Condé. — Succès de la déclaration. — Plaisantes paroles de la Régente au Roi son fils, le soir même de la séance du Conseil.

III. *Les premières Cérémonies* (1612).

Fêtes pour consacrer dans les deux Cours la déclaration du double mariage. — L'Infante saluée Reine de France à Madrid, le jour de la Purification. — Don Inigo de Cardenas se rend le 25 mars au Louvre, pour la lecture solennelle de la déclaration. — Les fêtes d'avril. — Solennités chevaleresques à la place Royale. — Le livre d'Honoré Laugier, sieur de Porchères : *le Camp de la place Royale.* — Ambassades extraordinaires. — Le Duc de Pastrana à Paris. — Le Duc de Mayenne et d'Aiguillon à Madrid.

IV. *Le Portrait de Louis XIII avant sa majorité* (1609-1614.)

Curiosité du *Journal de la santé du Roi,* par Herouard, premier médecin de Sa Majesté. — Madame de Montglat, gouvernante. — Ses lettres à la Grande-Duchesse de Toscane, tante des enfants de France. — Première lettre du Dauphin au Roi Henri son père. — Lettre signée *le Daulphain,* au Grand-

Duc son oncle. — Louis XIII le jour de son sacre. — Contrastes dans sa personne, dans ses goûts, dans ses habitudes. — *Enfant enfantissime*, d'après le mot de l'Estoile. — M. de Souvré, gouverneur. — Détails sur l'éducation du jeune Prince. — M. des Yveteaux, M. Nicolas Le Febre, M. Fleurence, précepteurs. — La première fois que Louis XIII vit et entendit M. de Luçon. — Commencement de son affection pour le sieur d'Albert de Luynes. — Le goût du Roi pour la chasse à l'oiseau. — Faveur croissante de Luynes avec charge de la garde des *Oiseaux du Cabinet*.

V. *Le Voyage de Bretagne. — La majorité du Roi* (1614).

Départ de Paris. — Itinéraire suivi par Sa Majesté. — Le séjour à Nantes. — Accueil fait à M. de Vendôme. — Retour à Paris. — Vers de *la Nymphe parisienne sur le désiré retour de son petit Roy tant aimé*. — Le lit de justice tenu au Parlement. — Cérémonial et rang des Seigneurs dans le parcours du Louvre au Palais. — Détails sur les habitudes du jeune Roi, d'après Herouard.

VI. *Le Voyage de Guyenne* (1615).

M. le Commandeur de Sillery se rend à Madrid pour déterminer la date de l'échange des Princesses et celle des épousailles. — Circonstances politiques. — Le parti des Princes. — Retards apportés au voyage de Sa Majesté. — M. de Pluvinel enseigne au Roi à monter à cheval. — Détail de sa première leçon, le 6 juillet 1615. — Préparatifs du voyage. — Départ de Paris, le 17 août. — Itinéraire jusqu'à Bordeaux.

VII. *L'Infante Anne d'Autriche* (1601-1615).

A quelles sources il faut se reporter pour connaître les détails de l'enfance d'Anne d'Autriche. — Rareté de ces

sources. — La Duchesse d'Altamira gouvernante. — Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, mère de l'Infante. — Son portrait d'après l'Ambassadeur de Venise. — Le Duc de Lerme exerce la souveraineté. — Premières années. — Doña Anna très-gracieuse dès l'âge de sept ans. — M. de Vaucellas, ambassadeur de France à Madrid, lors de la négociation des mariages. — Intérêt qu'offrent ses dépêches. — Citations de plusieurs fragments. — Autres dépêches de M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon et de M. de Puysieulx. — Détails curieux sur la présence à Madrid de ces deux personnages. — Grande pompe de l'ambassade extraordinaire. — L'audience où l'Infante est saluée Reine de France. — Cérémonie de la lecture du contrat. — Toilette fastueuse de M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon. — Sonnet à M. le Duc sur le but de sa mission. — Retour des Ambassadeurs. — Maladie de l'Infante. — Dépêche de M. de Vaucellas à ce sujet. — Lettre de la Reine mère du Roi. — Indécisions nouvelles sur la date des mariages. — Causes politiques. — Lettre de la Reine mère du Roi au Roi Catholique. — Nouvelle ambassade. — M. le Commandeur de Sillery remet le bracelet de diamants. — Cérémonial. — Dépêches de M. de Sillery sur le congé qu'il prend de l'Infante. — Apprêts de la cérémonie des épousailles par procuration. — L'Infante va à Burgos. — La cérémonie royale dans l'église de Burgos. — Le Duc de Lerme a les pouvoirs de Sa Majesté. — Départ de l'Infante et du Roi son père pour les frontières de France. — Lettre curieuse à un Français sur le séjour de Leurs Majestés à Saint-Sébastien. — L'échange des Princesses. — Seigneurs français qui allèrent au-devant. — Luynes porteur d'un message du Roi à la Reine. — Voyage de l'Infante de Bayonne à Bordeaux, où elle arrive le 21 novembre 1615.

VIII. *La Cour à Bordeaux : le Mariage du Roi* (1615).

Louis XIII depuis son arrivée à Bordeaux. — Ses singulières occupations. — Adieu qu'il fait à sa sœur Madame Élisabeth. — Sa tristesse observée par Herouard. — Il va au-devant de la Reine sa femme annoncée à Castres. — Son *incognito*. — Particularités de sa rencontre. — Fragment d'une dépêche de l'Ambassadeur de Toscane. — Le *Journal d'Herouard* donne ici plus de détails qu'aucun mémoire. — Réception de l'Infante à Bordeaux. — La cérémonie du mariage à l'église Saint-André. — Fait délicat de la réunion des époux par les soins de la Reine mère. — Simulacre de consommation. — La dépêche officielle de la Reine mère pour en annoncer l'accomplissement. — Nécessité de cet avis en raison de la politique ennemie. — Document : *Ce qui s'est passé lors de la consommation du mariage du Roi.* — Preuves confirmant qu'elle n'eut pas lieu. — Solennité de l'*entrée* du Roi et de la Reine dans Bordeaux. — Départ de Leurs Majestés.

IX. *Le Retour et l'Entrée à Paris* (1616).

Itinéraire suivi jusqu'à Tours. — Long séjour dans cette ville. — Luynes croît en faveur. — L'événement au conseil. — Distractions du Roi. — Ses excursions à la ville et au château d'Amboise, dont Luynes avait le gouvernement. — Le Roi ne visite la Reine qu'avec cérémonie. — Départ pour Paris. — Temps d'arrêt à Blois. — Disgrâce du Chancelier. — Le Roi chasse à Bury. — L'arrivée à Paris, le 16 mai 1616, le Roi étant sur son cheval *le Soleil*. — Estampes curieuses rappelant les faits du temps.

X. *Les Divertissements de Louis XIII* (1616-1617).

Événements politiques auxquels le Roi demeure indifférent. — Ses divertissements et ses occupations : la chasse et les bal-

lets. — Le livre du sieur Charles d'Arcussia de Capri, seigneur d'Esparron : *Sommaire de la fauconnerie du Roi et des vols que Sa Majesté a inventez.* — Le *gouvernement* et la conduite de sa chasse. — Les ballets à la Cour depuis le règne de Henri IV. — Premier ballet de M. le Dauphin. — Détails rétrospectifs. — Le *Triomphe de Minerve,* ballet de Madame. — Les ballets à la Cour, où le Roi et la Reine se rencontraient, n'ôtent rien à la froideur habituelle de leurs relations. — Le ballet de la *Délivrance de Renaud.* — Autres ballets.

XI. *Le Roi devient son maître* (1617).

Sentiment que le Roi commence à avoir sur sa propre autorité. — Le tumulte politique à la Cour l'impressionne. — Insolence et présomption du Maréchal d'Ancre, le 12 novembre 1616, traversant la galerie des Tuileries, le Roi y étant. — Traits curieux de la nature du Roi, d'après Herouard. — Décision de l'attentat à la vie du Maréchal d'Ancre. — Actions et conduite du Roi dans les mois qui suivirent. — Il préside le Conseil. — Fragment de la dépêche du Nonce.

XII. *La jeune Reine.*

La jeune Reine toujours tenue à l'écart. — Son caractère. — Son mode d'existence. — Nulle intimité entre les époux. — Recherches et explications sur la froideur et la nonchalance du tempérament du Roi. — Voyage à Lesigny. — Mariage de Luynes. — Influence heureuse de madame de Luynes pour l'établissement de la faveur de la Reine.

XIII. *Négociations intimes* (1618).

Dextérité de Luynes se ménageant la faveur. — Il redoute que le Roi se prenne d'affection pour toute autre personne que la Reine. — Bruit qui courut à l'endroit de Mademoiselle de

Mongiron, Demoiselle de la Reine. — Premières révélations du Nonce sur l'attitude du Roi à l'égard des femmes. — Citations diverses. — Négociation curieuse entamée par Luynes et le Père Arnoux et soutenue par le Nonce et l'Ambassadeur d'Espagne pour décider le Roi à la consommation de son mariage. — M. le Duc de Monteleone et les Dames espagnoles de la Reine. — Le Nonce Guido Bentivoglio et ses lettres au Cardinal Borghèse. — Portrait de ce Nonce, esprit charmant, diplomate ingénieux, lettré de premier ordre. — La Cour de Rome encourage le Nonce à persister dans les efforts qu'il fait pour établir la Reine dans l'affection du Roi. — Étonnement que causait l'indifférence de Sa Majesté à l'endroit des femmes. — Détails continuellement donnés et écrits par le Nonce en 1618 sur cette délicate matière. — Indécision trop constante du Roi. — Le Nonce lui croit plus de pudeur que de tempérament. — Dépêches de l'Envoyé de Savoie, le Président Fresia, curieuses à consulter. — Rôle actif du Père Arnoux, confesseur de Sa Majesté. — La Reine se dit éprise du Roi. — Les Dames espagnoles à la Cour. — Entreprise de leur renvoi à Madrid. — Difficultés diplomatiques. — Don Fernando de Gyron, nouvel ambassadeur en France. — M. de Senecey, Ambassadeur, et le sieur Grenelle, Secrétaire, à Madrid. — Le départ des Dames espagnoles de la Cour de la France est décidé. — Lettre du Roi Très-Chrétien au Roi Catholique sur ce sujet. — Lettre de la Princesse d'Espagne Élisabeth au Roi son frère. — Maison française d'Anne d'Autriche. — Promesse que le Roi avait faite à Luynes qu'après le départ des Espagnoles, dames de la Reine, il se déciderait à la consommation de son mariage.

XIV. *La consommation du Mariage* (1619).

Les dispositions de la Cour en décembre 1618 et janvier 1619. — Ce que le Nonce appelle, dans ses dépêches, la

perfezione del matrimonio de Leurs Majestés. — Son intervention directe. — Ses paroles au Roi dans son audience du 15 janvier 1619. — Mademoiselle de Vendôme épouse le Duc d'Elbeuf, le 20 janvier. — Anecdote d'après Herouard. — Le mariage de Madame Christine, seconde sœur du Roi, avec le Prince de Piémont, est décidé. — Louis XIII le 25 janvier. — Emploi de sa journée. — Intervention pressante de Luynes. — Citation de l'historien Gramont. — Le Roi va chez la Reine. — Le mariage est consommé. — M. de Boneuil, introducteur des Ambassadeurs, en porte la nouvelle à l'Ambassadeur d'Espagne et au Nonce. — Joie générale à la Cour. — Lettre du Nonce au Cardinal Borghèse sur le fait de la consommation du mariage et sur la part qu'il a eue, comme ministre du Saint-Siége, à décider Sa Majesté. — Réponse et compliments du Cardinal Borghèse. — Curieuse dépêche d'Angelo Contarini, ambassadeur de Venise. — La nouvelle de la consommation du mariage arrive en Espagne. — Effet qu'elle produit. — La dépêche du sieur Grenelle à M. de Puysieulx. — Fêtes à la Cour du Louvre. — L'*Aventure de Tancrède en la forêt enchantée,* grand ballet du Roi; *Psyché,* grand ballet de la Reine. — Les événements politiques qui suivirent suspendent le cours des amours royales. — Nouvelle inattendue du départ de la Reine mère échappée du château de Blois. — Préoccupations successives qui ont tenu Louis XIII éloigné de la Reine, et surtout depuis l'année 1625, où Richelieu prit et garda le pouvoir.

FIN DES SOMMAIRES DES CHAPITRES.

463,800

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

DES PERSONNES, QUALITÉS ET ENDROITS

CITÉS

DANS L'OUVRAGE.

A.

Accesi, comédiens italiens, 266.
Agnès (la belle), 451.
Agre (Mlle d'), 296.
Aigremont (M. d'), 129.
Ailly (Mlle d'), 304.
Alais (l'évêque d'), 190.
Alcandre, 249.
Alciat (les Emblèmes d'), 423.
Aliense (Pietro), Sicilien, 439.
Alleaume, 264.
Altamira (le comte d'), 141, 162.
Altamira (comtesse d'), première dame de l'Infante, 112. — A-t-on d'elle quelques mémoires? 114.
Ambassadeur d'Angleterre, 461.
Ambassadeur d'Espagne. Part le 8 août 1615 pour la cérémonie du mariage, 104. Voyez Cardenas, Monteleone, Gyron.
Ambassadeur du Moscovite. Reçu à Bordeaux, 207.
Ambassadeur de Savoie, 331. Voyez Fresia.
Ambassadeur de France. Voyez Vaucellas, Senecey, Puysieulx, Sillery, Mayenne.
Ambassadeur de Toscane. Est du voyage de Guyenne, 104, 121, 163, 178, 193. Voyez Bartolini, Botti, Orso d'Elci.
Ambassadeurs vénitiens, fréquemment cités, 123, 146, 363, etc., 425.
Amboise. Le Roi y est reçu, 107, 212, 214.
Ana (doña), ou Anne d'Autriche, Infante d'Espagne. Est demandée par la Reine mère pour le Roi son fils, au lieu de Doña Maria, accordée d'abord, 24, 26. — Déclaration du mariage au Conseil le 30 janvier 1612, 32. — Saluée Reine à Madrid, en février 1612, 40. — Son portrait au frontispice du livre *le Camp de la place Royale*, 42. — *L'Infante Anne d'Autriche*, chapitre vii, de la page 112 à la page 180. — *Ses mains ont reçu les louanges de toute l'Europe... Sa gorge est belle et bien faite...*, 112, 113. — Le portrait de la Reine par Mme de Motteville, *id.*, *ibid.*

— Est confiée à la comtesse d'Altamira dès son enfance, 114. — Recherches sur son éducation, 116 et *suiv.* — Respirait la grâce dès l'âge de sept ans, 119. — Détails que donne fréquemment sur sa personne et sur son mode de vivre M. de Vaucellas, ambassadeur pour le Roi de France auprès du Roi d'Espagne, 120 et *suiv.* — Se plait à l'idée de devoir porter la couronne de France, 121. — Son beau teint, sa belle chair, au dire de l'ambassadeur, 126, 127. — Veut les *Lys* de France, 126. — Reçoit le 21 juillet 1612 la visite de M. le Duc de Mayenne et d'Aiguillon, ambassadeur pour le Roi, 133. — Assiste en robe de toile d'argent brodée à la lecture du contrat, 138. — Vers adressés à M. le Duc de Mayenne, « *demandant la main chérie d'un Roy,* » 140. — Premier projet d'envoyer la jeune Reine en France en 1613, 141. — Retards politiques, 142. — Maladie, 143. — Récit de la rougeole dont la Reine Infante a reçu les atteintes adressé à la Reine mère par M. de Vaucellas, 143, 144. — Reçoit une lettre de la main du Roi, 146. — Apprêts de son équipage, 148. — Nouveaux retards apportés au voyage, 149, 150, 151. — Le commandeur de Sillery, ambassadeur extraordinaire pour le Roi de France auprès du Roi d'Espagne, apporte à la Reine Infante un bracelet et un portrait en février 1615, 153. — Malherbe décrit ce bracelet, 154. — La Reine Infante sort avec le portrait placé du côté du cœur, 155. — Séjourne à Aranjuez, à l'Escurial, à Valladolid et à Lerme avant la célébration du mariage, fixée pour la prochaine automne, 159, 160. — Fait une neuvaine au couvent de Saint-Augustin de Burgos, 162. — Cérémonial pour les épousailles *fictives,* les 17 et 18 octobre 1615, 162, 163, 164, 165. — *Accompagnée à ceste cérémonie à proportion de beaulté et de bonne grâce,* 166. — Y était en robe de satin incarnat, 167. — Part de Burgos pour le voyage de France le 26 octobre 1615, 169. — Cérémonial de son dîner à Saint-Sébastien, où elle est avec le Roi son père, 172. — Se sépare du Roi le 9 novembre, jour dit de l'échange des Princesses, 174. — Sa toilette en ce jour, 175. — Entre à Bayonne le 12 novembre, 176. — Reçoit une lettre du Roi apportée par de Luynes, 177. — Autre lettre apportée par Roquelaure, 178. — Rencontrée à Castres par le Roi son mari, venu pour la voir comme un *chevalier mystérieux,* 185, 186. — Arrive à Bordeaux le 21 novembre, 186. — Galant échange des rubans incarnat, 187. — Cérémonie du mariage le 25 novembre, jour de Sainte-Catherine, en l'église Saint-André, 189. — Appa-

rait avec la couronne d'or close à l'impériale, avec une fleur de lys, 191. — Conduite en sa chambre d'épousée vers les sept heures du soir, 197. — Le petit Roi y entre sur l'invitation que lui en fait la Reine mère, 198. — « *Ma fille, voici vostre mari...* », 198. — Elle retourne en son petit lit ordinaire qu'elle avait apporté d'Espagne, 199. — Preuves que la consommation de ce mariage ne fut qu'une feinte pour les besoins de la politique, 201. — Froideur du Roi dès le lendemain, 202. — L'entrée solennelle dans Bordeaux, le 29 novembre, 203. — Son départ le 17 décembre, 207. — Difficultés du voyage de Guyenne, Saintonge, Poitou et Touraine, 210. — Arrivée à Tours, où la cour prend ses quartiers le 25 janvier 1616, 211. — Monotonie de l'existence de la jeune épouse, à qui le Roi fait visite par bienséance et avec cérémonie, 213, 214. — Départ de Touraine le 18 avril. — L'entrée à Paris le 16 mai, où la jeune Reine se montre en robe de toile d'argent à fond bleu semé d'étoiles en diamant, avec la jupe de drap d'or frisé, 218. — Estampes représentant la Reine en ces solennités et promenades au travers et autour de Paris, 220. — Accompagne quelquefois le Roi à ses chasses à l'oiseau, 234. — Continue à n'être qu'une reine sans puissance et qu'une épouse sans époux, 290. — Son isolement dans le Louvre, *id.* — Sa beauté n'a cependant fait que s'accroître, est du plus doux blond, 291. — Sa personne était plutôt faite pour enflammer le tempérament du Roi que pour le refroidir; considérations à cet égard, 291 et suiv. — Voit le Roi plus fréquemment après l'assassinat du maréchal d'Ancre et l'exil de la Reine mère, 301. — Pour la première fois est employée par le Roi dans une négociation de cour, 303. — Va à Lesigny avec le Roi, 302. — Amitié naissante pour Mme de Luynes, 305. — Négociations singulières et délicates tramées et opérées en sa faveur par Luynes, le nonce du Saint-Siége, l'ambassadeur d'Espagne et le confesseur du Roi pour décider Sa Majesté à devenir l'*époux* de sa *femme*, chapitre XIII, de la page 309 à la page 358. — Examen du jeu diplomatique de Luynes dans cette délicate entreprise, 312, 313, 337, 338, 339. — Intérieur espagnol de la Reine dans le Louvre, 318. — Le Roi prétend que la présence des dames espagnoles près de la Reine le gêne et le fâche, 340, 341. — Politique *pour* et *contre* la consommation de ce mariage; étranges considérations de l'envoyé de Savoie, 337. — La jeune Reine se déclare l'intime amie de Mme de Luynes, 331, 339. — *La Regina particolarmente si mostra forte appassionata del Re, ma la vergogna la fa ritenuta,* dit

le Nonce, le 9 mai 1618. — Changements dans sa maison après le départ des dames espagnoles, 356. — Liste des demoiselles françaises de la Reine, 357. — La *perfection* du mariage royal se laisse prévoir, 361. — Perfection dudit mariage le 25 janvier 1619, 365 et suiv. — Le Ballet de la *Reine*, où elle apparait

Telle que l'aube naissante
Peint les roses en avril.

Vers et citations diverses en harmonie avec la situation nouvelle de la royale épousée, 381 et suiv. Voyez le mot *Infante*.

Angenis, 84.

Ancre (marquis et maréchal d'), 75, 140, 223, 274, 275, 279, 282. — Ne salue pas le jeune Roi dans le Louvre le 12 novembre 1616, 283 et *suiv.* — Importance de ce fait, observé et noté par le médecin Herouard.

Ancre (la maréchale d'), souvent citée.

Angelier (Abel de l'), libraire, 227.

Angers, 84.

Angoulême, 108.

Anhalt (prince d'), 66.

Aquin (d'), médecin de Louis XIV, 400.

Aranjuez, 114, 159.

Arcussia (Charles d'), 227, 233.

Arilliano (don Carlos d'), écuyer du duc de Lerme. — Présents qu'il apporte, 107.

Arlequin. Est à la cour en 1613, 269, 270, 271.

Arnoux (le Père), jésuite, confesseur du Roi. — Cité dans la dépêche confidentielle de l'envoyé de Toscane, 305. — Ami et confident de Luynes, 314. — Activement employé par le Nonce pour décider Sa Majesté à consommer son mariage. — Se prête volontiers à cette négociation délicate, 314, 328, 330, 335, 344, etc.

Arosteguy (Antonio de), secrétaire du Roi d'Espagne. Sa visite à l'envoyé de Toscane à Madrid, 41. — Lit la procuration, 137.

Artrom (chevalier), 338.

Asini (Luca degli), envoyé particulier de la grande-duchesse de Toscane à la cour de France. Intérêt de ses dépêches sur les cérémonies du mariage du Roi, 186.

Aubeterre, 210.

Aubry (Auguste), libraire, 210.

Auvergne (comte d'), 238, 239, 332.

Avila (marquis Florès d'), 163.

B.

Baillon (comte de), traducteur des Mémoires de lord Herbert de Cherbury, 230.

Bailly (Le) musicien, 61, 256.

Ballard, joueur de luth, 258.

Ballard, imprimeur de la musique du Roi, 263.

Bar (duc de), 239. — (Duchesse de), 421.

Baral (le sieur), envoyé par le Roi à Burgos pour porter l'anneau. Sa relation, 166.

Barande (don Pedro Sainz de), 319.

Barberino, 400, 419, 443.

Barbezieux, 108.

Barozzi (Niccolò). *Recueil* des

Relations des ambassadeurs vénitiens, cité 59, 116, 119, 124, 386.
Barthélemy (Édouard de), 37, 392.
Bartolini (Matteo), ambassadeur pour le grand-duc de Toscane auprès de la cour de France, 89, 185, 187, 211, 286.
Bassompierre (F. de), 72, 140, 237, 238, 241, 243, 244, 257, 281, 435.
Bassompierre (Mlle de), 239.
Bastide (La), près Bordeaux, 209.
Bauderie (sieur de la), 462.
Bayonne, 129, 139, 176, 179. — (L'évêque de), 190.
Bazas, 179.
Bazin, cité 174, 405.
Beaugency, 83, 107, 217.
Beaugrant, 55, 453, 456.
Beauvais-Nancis (baron de), 44.
Beaufort (duchesse de), 239.
Beaujoyeulx (Balthasar de), 237.
Beaulieu-Ruzé, secrétaire des ordres du Roi, 422.
Beaumont (comte de).
Beaumont (M. de), bailly d'Orléans, 107.
Beaumont-Menardeau (M. de), conseiller d'Etat, 183.
Beausset, exempt des gardes, 419.
Belinghant, 199.
Bentivoglio (Guido), nonce du Saint-Père auprès de la cour de France. Importance et curiosité de ses dépêches, 312 et suiv. — Détails intimes dont il adresse le récit au cardinal Borghèse, *id.* — Ses entretiens avec le Père Arnoux, confesseur de Sa Majesté, 317. — Physionomie de ce Nonce, 324. — Célébrité de ses ouvrages, 324, 325. — Publication récente de ses dépêches, écrites durant sa nonciature, 326. — Son activité et son influence dans la négociation de la consommation du mariage du Roi Très-Chrétien, 328. — Détails journaliers sur le caractère et sur le tempérament du Roi, 331 et suiv. — S'allie au duc de Monteleone pour conseiller Luynes et le Père Arnoux, afin d'arriver à ce qu'il appelle la *perfection* du mariage royal 335, 363. — Sa dépêche du 16 janvier 1619, 364. — Annonce le 30 janvier le succès de la négociation, 369. — Détails piquants et délicats, 370. — Réponses du cardinal Borghèse au Nonce, 371.
Bentivoglio (marquis Niccolò), 9.
Berchet (Guglielmo). Son *Recueil* des Relations des ambassadeurs vénitiens, 59, 116.
Bernard (sieur du), jurat, 109.
Berny. Maison de M. le chancelier, 106.
Bertaut (Pierre), libraire, 129.
Béthune (M. de), 444.
Bevilacqua (marquis de), 446.
Bidassoa (la), 173, 174.
Bira, huissier du Dauphin, 417, 419.
Biron (M. de), 241.
Blainville (M. de), 260, 263.
Blanchemin (Prosper), éditeur des œuvres de Des Yveteaux, 70.
Blezancourt (M. de), 175.
Blois, 87, 107, 215.
Boileau, l'un des violons et joueurs de luth du Dauphin, 427, 437.

Boinville (Mme de), 240.
Boisrichers (Élie-Garel, sieur des), 258.
Boissière (La), 44.
Bompar (Charles de), premier page du Dauphin, 424.
Bon (Ottaviano), ambassadeur vénitien, 124.
Bonaini (le commandeur), surintendant des archives à Florence, 9.
Boneuil (M. de), conducteur des ambassadeurs, 149, 366, 370, 434.
Bonières (sieur de), 459.
Bordeaux (Arrivée du Roi à), 109. — Cérémonies, 139.
Bordeaux (Messieurs de), 203.
Bordier, poëte, 259.
Borghèse (cardinal), 310, 312, 325. — Lettres du Cardinal au Nonce, 369, 370.
Borman, colonel des Suisses, 432.
Botti (Matteo), marquis de Campille, ambassadeur extraordinaire du grand-duc à Madrid et à Paris, 13, 14, 24, 45, 47.
Bouillon (M. le duc de), 97, 223, 441.
Boulogne, aumônier du Dauphin, 401.
Bourdaisière (maison de la), 212.
Bourg, 108.
Bourgeois (Louise), sage-femme de la Reine, 50. — Son récit des couches de la Reine et de la naissance du Dauphin, 407 à 418.
Bourg-la-Reine, 85, 94, 217.
Bourriquant, libraire, 243.
Boysset, musicien, 252, 253.
Bragelonne (président de).
Brandebourg (marquis de), 425.
Bret (de), dessinateur des ballets, 258.
Brèves (comte de), gouverneur de Monsieur, 104. — Ambassadeur, 440.
Brissac (comte de), 175, 205, 211.
Brueil (M. de), 442.
Bufalo (nonce), 419.
Buisson, employé aux cages et à la volerie du Roi, 231, 233.
Buissonet, *id.*, *ibid.*
Bunel, peintre du Roi. Fait le portrait du Dauphin le 5 février 1610, 462. — Le Roi va chez lui le 24 octobre 1612, 463.
Bury (près Blois), 215.

C.

Cadenet (sieur de), 232.
Canami (M.), Lucquois, 444.
Canissa (en Hongrie), 240.
Capefigue (M.), historien, 177.
Capitan, comédien, 266.
Captieux (en Guyenne), 179.
Caraffa (Decio), nonce en Espagne, 423.
Carcassonne (l'évêque de), 190.
Cardenas (don Inigo de), ambassadeur d'Espagne en France, 33. — Est à la signature du contrat, 45. — Cité 98, 141, 142, 151, 183, 208, 317.
Cardona (don Philippe de), marquis de Guadalete, 66.
Carmail (M. de), 245, 250.
Castaigne (Eusèbe). Sa publication du *Retour de Guienne*, 108, 210.
Castres, 180, 184.
Caussin (le Père), 385.
Cayetano (Antoine), archevêque de Capoue, nonce du Pape à Madrid, 137.
Cecil (mylord), 456.
Cerda (doña Catalina de la), 139.

Cerda (F. de la), 421.
Chalais (M. de), 260, 263.
Chambord, 83, 215.
Champfleury (rue de), où était le Jeu de paume, 100.
Champvallon (M. de), 427.
Chancelier (M. le), 34, 45, 190, 203, 213, 269.
Charles (Prince de Galles), 223, 226.
Chartres, 105. — Evêque de, 190.
Chastel-Archer, 210.
Chatelleraulт, 107, 210.
Chenonceaux, 107.
Chevalier (Pierre), libraire, 235, 265.
Chevalier (le président), 302.
Chevalier (Étienne), 451.
Chilleuse, 107, 217.
Chivry (Président de), 217.
Choert-Vernoy, libraire, 207.
Chrestienne de Lorraine, grande-duchesse de Toscane, 50.
Christine ou Chrétienne (Madame), fille de Henri le Grand, 105, 219, 268, 275, 360.
Cimber, cité avec Danjou, 392.
Claveau (sieur de), jurat de Bordeaux, 109.
Clerq (Le), libraire, 220.
Clin (Mlle), 240.
Coeuvres (M. de), 239.
Coffin, 252.
Condé (la princesse de), 425.
Condé (le prince de). Comment le secrétaire d'Etat du grand-duc s'exprime sur lui dans sa dépêche, 30. — Son attitude à la séance du conseil du 30 janvier 1612, 34. — Anecdote au sacre de Louis XIII, 59. — Parle de vénerie avec le jeune Roi, 71. — Cité 95, 96, 97, 211, 223. — Ballet de M. le Prince de Condé, 255. — Vers qui y sont récités, 256. — Est de retour le 27 juillet 1616. Arrêté le 1er septembre, 279, 280.
Connétable (le). Est à la séance du Conseil, 34, 432.
Contarini (Anzolo), 372. — Sa dépêche du 27 janvier 1619; indiscrétions singulières sur le fait de la consommation du mariage du Roi, 379, 386.
Contarini (Simone), ambassadeur vénitien. Cité 116.
Conty (Prince de), 45, 408, 426.
Conty (Princesse de), 183, 191, 219, 253, 265, 453.
Coton (le Père), 313.
Coucy, 108, 346.
Courcelles (près Paris), 301.
Court, peintre du Roi. Fait le portrait du Dauphin, au crayon, le 1er mai 1607, peint, le 5 mai, 441.
Courtenvaulx (marquis de), 44, 74, 82, 107, 262, 423, 443.
Cousin (M.), 385.
Coutras, 209.
Créon, 209.
Créquy (M. de), 426, 441.
Crillon (M. de), 425.
Curée (sieur de la), 94.

D.

Dacs (en Guyenne), 179.
Dalvot, 260.
Dammartin, 346.
Danjou. Son recueil des archives curieuses cité 392.
Dauphin (Monseigneur le), chapitre iv, pages 50, 51 et suiv. — Son enfance, son éducation, ses premières lettres, *id.*, *ibid.* — Son portrait envoyé à Flo-

rence, 52. — Lettre au Roi Henri son père, 55, — au grand-duc, 56. — Adore la musique, 61. — Confié à M. de Souvré le 24 janvier 1609, 62. — Ses divertissements, 224 et suiv. — Son goût aux choses de la chasse au vol; recherches sur cette inclination, 225. — Anecdotes et preuves, 226. — Danse son premier ballet, 245. — *Ballet* de M. le Dauphin, 12 janvier 1609, 246. — Vers de Malherbe à cette occasion, 247. — Est glorieux : anecdotes curieuses rapportées par Heronard, 275, 276; — « *avoit naturellement de ces jalousies touchant le respect qui luy estoit deu*, » 278. — Contrastes étranges en son caractère et son naturel, 293. — Ses lutineries et gaillardises d'enfant avec le petit M. de Vernueil contre la petite Vitry, 294. — Propos plaisants sur le fait de l'Infante, 297. — « *Je fuis l'amour*, » 299. — Voyez l'*Appendice*, nº 1 : *Naissance et Enfance de Monsieur le Dauphin, qui fut depuis Louis XIII*, d'après les notes et Extraits du journal d'Herouard, son médecin, 419. — Ses lettres signées *le Daulphin*, 424, 428.

Deageant. Cité dans la dépêche de l'envoyé de Savoie, 335.

Demoiselles de la Reine (liste des), 357.

Demonstier, peintre. Fait le portrait du Dauphin, 420, 422.

Députés (des cantons suisses), 425.

Députés (du Dauphiné). Leurs dons et hommages, 420.

Députés (de Bretagne), 439.

Des Essars, traducteur de l'*Amadis*, 446.

Des Réaux (Tallemant, sieur), 248, 393.

Destailleurs (H.), architecte, 206.

Dieppe (Voyage du Roi à), 307.

Dubois (Raphaël), l'un des nains du Roi, 92.

Dubray (Toussaint), libraire, 243, 253. — Sa préface au *Livre des Ballets*, 254.

Dubreuil, libraire, 134, 243, 260.

Du Fouilloux (Jacques), auteur du *Traité de vénerie*, 227.

Du Laurens, médecin du Roi, 406, 409.

Dumont (Pierre), l'un des nains du Roi, 92.

Du Perron (cardinal), 75, 95, 447.

Dupont (Guillaume), l'un des nains du Roi, 92.

Dupré, graveur sur médailles, fait le buste du Roi, juin 1607, 443.

Dupré (A.), bibliothécaire de la ville de Blois, cité 463.

Durand. Est employé au ballet de Madame, 259, 261, 263.

Du Tost, archer des gardes. Enseigne au Dauphin à tenir les oiseaux de poing, 228.

Du Vair (M. du), chancelier, 217.

Duval, auteur du *Répertoire* manuscrit *des ouvrages dramatiques*, 243, 271.

Dyck (Van), 324.

E.

Ecures (près Blois), 107.

Elbène (sieur d'), 280.

Elbeuf (M. le duc d'), 96, 205, 206, 361.
Elbeuf (Madame d'), 219.
Elci (comte Orso d'), ambassadeur pour le grand-duc de Toscane à la cour d'Espagne, 16, 19, 25. — Intérêt de ses dépêches, 26, 40. — Cité 157, 160, 190.
Elisabeth (Madame), l'aînée de Mesdames de France, filles de Henri le Grand. Demandée en mariage pour le Prince des Asturies, 26. — *Ballet* de Madame : le *Triomphe de Minerve,* dansé le jeudi 19 mars 1615, 258. — Premier baliet de Madame en 1614, 255. — Joue le rôle de *Bradamante* à Saint-Germain, le 4 août 1611, 268. — Part de Paris pour le voyage de Guyenne le lundi 17 août 1615, 105. — Malade à Poitiers, 108. — Sa séparation d'avec le Roi son frère le 21 octobre, 183. — Entre en Espagne par Saint-Jean-de-Luz le 9 novembre, 173. — Sa lettre du 22 décembre 1618 au Roi son frère en recommandation des dames françaises qui l'ont suivie en Espagne, 355. — Anecdote, 436, 438.
Entragues (Mlle d'), 239, 241, 442.
Epernon (M. le duc d'), 205, 213.
Escluseau (M. d'), 442.
Escures (M. d'), 103.
Espagnols. Gentilshommes et grands qui furent à la rencontre de M. le duc de Mayenne, 130.
Espagnoles. Femmes suivantes et dames d'honneur de la Reine, 318. — Leur rôle à la cour, 318, 319. — Aversion du Roi pour ces dames, 341, 342, 343. — Il va jusqu'à les rendre responsables du retardement qu'il apporte à l'acte de la consommation de son mariage (chapitre XIII, *Négociations intimes*). — Négociation du *départ des dames espagnoles,* août 1618, 343. — Le départ s'effectue le 1er décembre 1618. Elles arrivent à Madrid le 4 février 1619, 351.
Essone, 217, 302.
Etampes, 106.

F.

Fagon, médecin du Roi Louis XIV. Son *Journal de la santé* du Roi. — Ses dissertations médicales n'ont aucun rapport avec les observations enregistrées par Herouard, 400.
Farnèse (Ranuce), duc de Parme, parrain de l'Infante, 118.
Feria (duc de), ambassadeur extraordinaire pour le Roi d'Espagne auprès de la cour de France, 22.
Ferrail (sieur de), 450.
Fervaques (maréchal de), 250.
Feuchières (Jean de). Traite de fauconnerie, 227.
Feuillet de Conches. Parle d'Herouard dans ses *Causeries d'un curieux*, 393, 394. — Documents communiqués par lui, 465, 471.
Flaminia, comédienne, 267.
Fleurence ou Fleurance (M. de), précepteur du Roi en service ordinaire, 70. — Cité 91, 154, 184.
Florence (la cour de). Négocie

secrètement le mariage du Dauphin avec l'Infante, 12. — Ses succès de négociation, 26, 27, 236.
Florinde, comédienne, 266.
Fontainebleau (Projet de contrat de mariage signé à) le 30 avril 1611, 31. — La Reine accouche du Dauphin le 27 septembre 1601 à dix heures du soir, 58, — de Madame, le 22 de novembre 1602, vendredi à huit heures du matin. — Séjour du Dauphin à Fontainebleau au mois de septembre 1603. — La Reine accouche de Madame Christine le 11 février, samedi 1606, entre midi et une heure. — M. le Dauphin arrive pour la seconde fois le 13 septembre 1606, 436. — Cérémonies de son baptême le 14 septembre. — La Reine accouche de Monsieur d'Orléans, 1607, le 16 avril, à dix heures et demie du soir. — Le Dauphin quitte Fontainebleau le 29 juillet 1607. — Il y retourne le 8 mars 1608 et en part le 8 septembre, 457. — Nouveau séjour le 11 avril 1609 jusqu'en juillet. — Va au conseil pour la première fois, 63. — Retourne le 23 septembre jusqu'au 25 octobre, 462. — Le Roi écrit de Fontainebleau à la Reine mère, pour la première fois depuis qu'il est Roi, le 17 octobre 1613, 75. — Madame y danse son ballet en novembre, *id.*, 255. — Le Roi y arrive, de retour de son voyage de Guyenne, le 10 mai 1615, 217.
Fontaneil (sieur de), 109.
Fontanes (de), jurat de Bordeaux, 180.
Fontarabie, 169, 173.
Fontenac (M. de), 175.
Fontenay-le-Comte (lieutenant général de), 420.
Fontenay-Mareuil, 77, 78.
Foscarini (Antonio), 450.
Foulebon (Mlle de), l'une des filles de la Reine, 295.
Fournel (Victor), cité 267, 271.
Fournier (Edouard), 271.
Français. Gentilshommes qui accompagnèrent M. le duc de Mayenne à Madrid, 132.
Francine, ingénieur du Roi, 258, 458.
Freminet, peintre. Fait le portrait du Dauphin à Fontainebleau le 18 décembre 1606, 436. — Peint la chapelle du château, 456, 457.
Fresia (le président), envoyé de M. de Savoie près la personne du Roi, 335, 337. — Ses curieuses dépêches et celle du 16 février 1618, 338. Cité 341, 342.
Fresnes-Canaye (M. de), ambassadeur pour le Roi auprès des Vénitiens, 448.
Fritelin, comédien. Est à la cour de France en 1608, 267.
Frontenac (la petite de), 295.
Frontenac (M. de), 227, 447.

G.

Galand (femme Butel), seconde nourrice du Dauphin, 419.
Galigai (la), nommée, 278.
Galles (le Prince de), 64, 427, 430, 433. — Envoie des barbets au Dauphin, 441, des pistolets, 447. — Cité 456, 462.

Gandaloufin, envoyé du Roi d'Angleterre, 434.
Garrault (M.), trésorier de l'extraordinaire des guerres, 433.
Gaspard (de Cordoue), dominicain, confesseur du Roi d'Espagne, 123.
Gattinara (comte de), ambassadeur de Monsieur de Savoie, 447.
Gautier, 252.
Gay (le président Le), 107.
Gentilly. Maison du présid. Chevalier, 103.
Gesner, 425.
Gèvres (M. de), 345.
Glast (sieur du), 446.
Gobelin (le président), 448.
Godefroy (Théodore), auteur du *Cérémonial* français, 166.
Gombaud, 252.
Gondomar (comte de), 345.
Gondy (cardinal de), 420, 434.
Gondy (Henri de). Reçoit le bonnet, 332.
Gondy (M. de), 427. — Reçoit le Dauphin à Saint-Cloud, 446.
Gonzague, 236, 244. — (Don Vincenzo de), 454.
Gonzalès (Gonsalve), orfévre, 467.
Gourgues (le président de), 175, 184.
Gramond, historien, 366.
Gramont (M. de), 94, 175, 196, 238, 300.
Grand (M. Le), 229, 239, 441.
Grand'maison (M. de), 234.
Grand'Rue, 252.
Grange (marquis de la), éditeur des *Mémoires* du marquis de Montpouillan, 282.
Gratienne, 413, 414.
Grenelle (le sieur), chargé d'affaires pour le Roi près la cour d'Espagne, 347, 348, 353, 375, 376. — Sa dépêche du 25 février 1619 à M. de Puysieulx, dans laquelle il fait part de la joie qui fut à la cour au reçu de la nouvelle de la consommation du mariage de Leurs Majestés Très-Chrétiennes, 376, 377.
Grenelle (les plaines de). Où le Roi chasse à l'oiseau.
Gronday, 108.
Gros-Bois. Le Roi y dîne, 332.
Guardia (J. M.). Sa critique, dans la *Gazette médicale de Paris*, à l'endroit du *Roi chez la Reine*, 296.
Guasti (Carlo). Documents qu'il a publiés, 18.
Guedron, compositeur de la musique du Roi, 243, 256, 258, 263.
Guercheville (Mme de), 219, 253.
Guerin, apothicaire de M. le Dauphin, 420. — Tient le journal d'Herouard en l'absence du médecin, 401. — Cité 439.
Guide, second médecin de la Reine, 409.
Guidi (le chevalier), envoyé du grand-duc, 450.
Guillemeau, chirurgien du Roi, 409.
Guilleragues (M. de), député de Bordeaux, 446.
Guiscardi (Trajano), envoyé de M. le duc de Mantoue, 191, 199.
Guise (M. le duc de). Est à la séance du conseil le 30 janvier 1612. — Son attitude, son discours et service qu'il rend

à la Reine mère, 34. — Cité 96, 98, 102. — Accompagne Madame aux frontières, 168, 174. — Cité 196, 300, 425.
Guise (la duchesse de), 191, 453.
Guise (Mlle de), 239, 426.
Gussoni (Andrea), ambassadeur vénitien, 59.

H.

Haller (Riccardo), confesseur de la Reine d'Espagne, femme de Philippe III, 26.
Haran, 76.
Haraucourt (Mlle de), 239.
Haut-Castel, gentilhomme, 189.
Hay (lord), ambassadeur pour le Roi d'Angleterre auprès de la cour de France, où il fait entrée le 1er août 1616, 179.
Henri le Grand. Contraste du père et du fils, 2. — Etait peu enclin aux mariages espagnols proposés par la cour de Toscane, 14. — Les ballets à sa cour, 237, 238, 239, 240 et suiv. — Circonstance dans laquelle il se prend amoureux de la belle Charlotte et Vers que lui fait Malherbe, 248, 249, 250. — Anecdote curieuse sur le père et sur le fils rapportée par Heronard le 7 décembre 1609, 276. — Lettres du Roi au Dauphin, voyez *Appendice*, n° 2. — Est peint merveilleusement dans le récit que la sage-femme a écrit sur les couches de la Reine, 407 et suiv.
Henriette (Madame), nommée 105, 219, 223.
Henry (Prince de Galles). Sa lettre du 25 octobre 1605 au Dauphin, 430.
Hensles (sieur de), valet de chambre de Sa Majesté, 85.
Herbert (lord), de Cherbury, ambassadeur en France pour le Roi d'Angleterre. Ses *Mémoires*, cités 230, 287.
Herouard (Jehan, sieur de Vaugrigneuse), médecin du Dauphin, puis du Roi, depuis le 27 septembre 1601 jusqu'à l'époque du siége de la Rochelle, 1628. — A écrit un journal des gestes et des actions du Dauphin et du Roi cité dans tout le cours de cet ouvrage, 36, 37, 49 et suiv. — Appréciation développée de son *Journal* conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, et méconnu à tort jusqu'à présent, 391 à 403. — Est-il l'auteur du curieux récit des couches de la Reine Marie de Médicis attribué à la sage-femme de ladite Reine? 406. — Les huit premières années de M. le Dauphin d'après les notes et les extraits de son journal. — Meurt le 8 février 1628. — Etait ami de M. de Ronsard, 403.
Hieronimo, bouffon de la duchesse de Mantoue, 423.
Hindret (Florent), joueur de luth du Dauphin, 421, 427, 437.
Hôtesse de *l'Ecu de Bretagne*, à Dieppe. Anecdote rapportée par Herouard, 308, 399.
Hotman, première nourrice du Dauphin, 405, 419.
Houzé (Jean), libraire, 227.
Hubert, médecin du Roi, 439
Humières (M. d'), 263.

I.

INFANTADO (duc de l'), nommé 352.
INFANTE (l'). Voyez doña Ana. — Menus propos tenus par le Dauphin ou par les personnages de la cour sur l'Infante, 296, 297 et suiv. — Portrait d'elle cité par Malherbe, 298. — Billet que le Dauphin adresse à l'Infante, 299.
INGRANDE, 84.
ISSY. Maison de la Reine Marguerite, 75. — Etang d', 100.

J.

JACOB (sieur de), ambassadeur de Savoie, 455.
JACQUES Ier. Ses projets de mariages entre têtes couronnées, 17.
JANNET (Paul), 264.
JEANNIN (le président), 216, 269.
JEHANNE (la Pucelle), 461.
JOINVILLE (M. de), 238, 243, 264, 265.
JORON (Antoinette), troisième nourrice du Dauphin, 420.
JOUY, 251.
JOYENVAL (près Saint-Germain), 302.
JOYEUSE (cardinal de), 98, 425, 444.
JUMEAU, artilleur du Roi, 205.

K.

KERVY (George), ambassadeur pour le Roi d'Angleterre auprès de la cour de France. — Fait visite au Dauphin le 22 janvier 1606 et lui présente une lettre du prince de Galles, 430.

L.

LA BORDE (comte de), 9.
LA CHAPELLE (sieur de), joueur d'épinette du Roi, 61.
LA CHATEIGNERAIE (M. de), 232. — Grand fauconnier, 251.
LA COUDRELLE, chevau-léger, 76.
LA FAYETTE (Mlle de), 385.
LA FAYETTE (François de), aumônier de la Reine, 357.
LA FÈRE, 345, 346.
LAFOREST (M. de), 436.
LALANNE (Ludovic). Son édition des *Lettres* de Malherbe à Peiresc, 246, 249.
LANGRES (l'évêque de), 357.
LA NOUE (sieur de), 109.
LANOY (Mme de), première dame de Madame, 354.
LAON, 345, 346.
LA PERIÈRE (exempt), 425.
LA RENOUILLÈRE (Mlle de), 413, 414, 415.
LARIVIÈRE (M. de la), médecin du Roi, 406, 409.
LA ROCHE (M. de), 233.
LA ROCHE-CHALAIS.
LA ROCHEFOUCAULD (château de). Le Roi y donne audience, 210.
LA ROCHEFOUCAULD (comte de), 92, 233, 262.
LA ROCHE-GUYON (comte de), 92, 94, 251, 262.
LA SERRE, graveur, 220.
LASNE (Michel) a gravé le portrait de la Reine Anne jeune, 480.
LASSAN (sieur de), 233.
LE FEBVRE (Nicolas), précepteur du Roi, 70. — Sa présentation, *id.*
LELIO, comédien, 266.
LEMUR (Pierre), imprimeur, 86.
LENOX (duc de), ambassadeur, 422.

Lerme (duc de). Se prête aux négociations des *mariages espaynols*, 17, 99, 117 et suiv. — Nommé, 99, 137, 148. — A la procuration du Roi Très-Chrétien pour épouser fictivement l'Infante; son cérémonial à Burgos, 161, 162, 163 et suiv. — Envoie des présents à la Reine mère et au Roi, 206. — Traite avec M. de Senecey le départ des dames espagnoles de la cour de France, 347.
Lerme (château de), 129, 160.
Le Roi (J. A.). A publié les rapports des médecins de Louis XIV, 400.
Lescures (M. de), 385.
Lesigny (château et possession de), à M. de Luynes. Le Roi s'y rend, 302, 332, 340.
L'Estoile. Son *Journal* cité, 61.
Liancourt (M. de), 219, 260, 263. — (Mlle de), 453.
Libourne, 209.
Lidia, comédienne, 266.
Liesse, 346.
Lomenie (M. de), 437.
Longueville (duc de), 65, 97. — (Mme de), 219.
Lorraine (Monsieur de), 427.
Loudun, 223.
Louis XIII. Sa physionomie et son moral, 2, 3, 4. — Va au Parlement au lendemain de la mort de Henri le Grand; son allocution, 67. — Interprétation de deux vers latins pour la gloire du Roi son père, 68. — Comment la Reine mère lui annonce plaisamment qu'elle le veut marier, 37. — Comment il accueille M. Le Febvre, nommé précepteur, 71. — Va au sermon le 18 mars 1612, lequel était prêché par Monsieur de Luçon, 73. — Est au bal de la Reine Marguerite, 26 août 1612, 74. — Se fait présenter la chemise à dater de 1613, 74. — Installe ses *oiseaux du cabinet*, 77. — Commence à établir Luynes dans sa faveur, 77, 78. — Part de Paris le 5 juillet 1614 pour le voyage de Bretagne, et revient le 16 septembre, 83. — Vers à lui adressés, 86. — Tient son lit de justice, 2 octobre 1614; ordre du cortége, 87, 88. — Est déclaré majeur, 89. — Anecdotes, 94, 95. — Au conseil du 8 janvier 1615, 95. — Est toujours sous l'absolu pouvoir de la Reine mère, 100. — Se prépare au voyage de Guyenne, 97, 98. — Le 6 juillet 1615, prend sa première leçon *académique* de M. de Pluvinel. — Part le 17 août pour le voyage de Guyenne, 105. — Séjour à Poitiers, 107, 108. — Son beau costume à la cérémonie du mariage de Madame, 168. — Séjour à Bordeaux depuis le 6 octobre, 108, 109, 181 et suiv. — Ses adieux à Madame, devenue princesse d'Espagne, 182. — Va au-devant de la jeune Reine en *incognito*, 182. — Cérémonies du mariage, 189 et suiv. — Y est en costume de satin blanc brodé d'or, 191. — « *Ce n'est pas tout que d'estre marié, il faut que vous veniez voyr la Reyne votre femme,* » 197. — Récit *officiel* de la consommation du mariage, 197, 198, 199. —

Elle ne fut pas effective, 200, 201. — Son entrée solennelle, monté sur le cheval *le Soleil*, 206. — Part de Bordeaux le 17 décembre 1615, arrive à Tours le 25 janvier 1616, 210, 211. — Va fréquemment visiter Luynes à Amboise, 212. — Son mode de faire la cour à la Reine sa femme, 214. — Quitte la Touraine le 18 avril 1616. S'arrête à Blois, puis voyage vers Paris, où il arrive et entre le 16 mai 1616, 217. — Ses divertissements habituels, 223. — Prend goût aux oiseaux de poing, tels qu'émerillons, hobereaux et lanerets, 225. — Ses ballets, 246. — Danse le ballet de la *Délivrance de Renaud*, 261. — Considérations sur son caractère à la fin de 1616. Est maladif et triste, 280. — A le cœur *plein de déplaisir* le 12 novembre 1616. Influence de l'épisode de ce jour sur la résolution prise de se défaire du maréchal d'Ancre, 283, 284. — Commence à prendre un air de Roi, 287. — Son attitude à l'égard de la jeune Reine sa femme, 291, 292 et suiv. — Son voyage à Rouen en novembre 1617, 307. — Époque précise où la plus étrange négociation est ouverte pour le persuader à être le mari de sa femme, 312, 313 et suiv. — Bruit de cour tendant à le faire croire capable d'un fait galant, 312. — Résiste aux conseils du Père Arnoux, de Luynes, de l'ambassadeur d'Espagne et de tous ceux qui eussent voulu ce que le Nonce appelle avec esprit et délicatesse la *perfection* du mariage royal, 314, 315, 316. — Indiscrétion d'un détail rapporté par le Nonce, 327. — Se livre encore à des jeux enfantins, 331. — *Non sente stimolo alcuno di carne che li faccia perder la vergogna*, 336. — Son aversion pour les dames espagnoles de la Reine, 343 et suiv. — Voyage en septembre et octobre 1618, 348. — Sa lettre au Roi d'Espagne sur le départ des dames espagnoles, 354. — Curieux entretien de Louis XIII et du Nonce, rapporté dans la dépêche du 16 janvier 1618. Emploi de son temps à cette époque, 363, 364, 365 et suiv. — Consommation et perfection du mariage royal dans la nuit du 25 au 26 janvier 1618, grâce à de Luynes, 367. — Le Nonce en donne avis en cour de Rome, 369, 370. — Étrange dépêche de l'ambassadeur de Venise, rendant compte du fait le plus indiscret qui se puisse entendre, 374. — Le Roi recommande à Monsieur de Savoie la jeune Madame, nouvelle épousée, 381. — Danse son grand ballet de l'*Aventure de Tancrède en la forêt enchantée*, 381. — L'événement de la fuite de la Reine mère interrompt les amours royales, 385, 386. Voyez aussi le mot Dauphin.

Louvy, 107.

Lozerai (M. de), valet de chambre du Roi, 413.

Lubelue (sieur de), jurat de Bordeaux, 109.
Luçon (Monsieur de). Prêche à Saint-André des Arts le 18 mars 1612, le jeune Roi y étant, 73. — Nommé 99.
Luxembourg (clos de l'hôtel du), 461.
Luynes (d'Albert de), chef des cages du Roi, 75 et suiv. — Est à la chasse au vol avec le Roi, 94. — Reçoit le Roi à Amboise le 24 août 1615, 107. — Porte une lettre du Roi à la jeune Reine à Bayonne, 177. — Est à Amboise, et reçoit souvent le Roi pendant le séjour en Touraine, 212, 214, 230. — Danse dans le ballet de la *Délivrance de Renaud*, 262. — Est en pleine faveur et puissance, 284, 285. — Reçoit le Roi et la Reine en sa terre de Lesigny, 302, 332, 340. — Le Roi voudrait le marier à mademoiselle de Vendôme, 303. — Dépêche curieuse d'un Florentin touchant une promesse de mariage qu'il aurait faite à une dame, 305. — Épouse Marie de Rohan le 13 septembre 1617, 307. — Est très-curieux à observer dans son jeu diplomatique, à l'endroit de la négociation ouverte pour décider le Roi à consommer son mariage, 312 et suiv. — Sa dextérité dans toute cette affaire; lui seul pouvait la mener à bonne fin, 313, 339. — Son succès, 365.
Luynes (Mme de), 306. — Devient l'amie de la jeune Reine, 333. — Est élevée à la dignité de surintendante de la maison, 358.
Luz (Mlle de), 239.

M.

Mabareaux (les), fabricants d'armes, 205.
Madame, sœur de Henri le Grand, 237.
Madame (le ballet de), 257, 258. Voyez Élisabeth.
Madame, sœur du Roi Louis XIII. Sa lettre au Roi son père, 55. — Son mariage avec le Prince d'Espagne, son départ, sa lettre au Roi son frère, etc., etc. Voyez Élisabeth.
Madrid, près Boulogne. Le Roi y va, 329.
Maine (le duc du), 96, 97, 304.
Maisons (le Roi chasse à), 235.
Maisse (Hurault de), 427.
Malherbe (F. de), poëte. Décrit le bracelet de la Reine, 154. — Ses vers pour le Roi, 246, 247, 249. — Cité 252, 255, 258, 259, 268, 271. — Ses Lettres à Peiresc, 283. — Stances au Roi, 327, 381.
Mansfeld (la comtesse de), 458.
Mantoue (duchesse de), 244, 434. — (Duc de), 266, 270.
Marais, homme d'armes. Son rôle dans les ballets à la Cour, 259.
Marais (Mathieu). *Mémoires* cités 385.
Marguerite (la Reine). Son bal du 26 août 1612. Meurt le 27 mars 1615, 426, 427. — Don qu'elle fait au Dauphin, 431. — Citée 448.
Marguerite (d'Autriche), mère de l'Infante Ana, 115. — Sa maison, 116. — Sa mort, en

1611, octobre, 122. — Son portrait, 124.
MARGUERITE (sainte). Ses reliques, 411.
MARIA (doña), seconde Infante, fiancée d'abord à Louis XIII, 24, 26.
MARINI (Claudio), 360.
MARSAN (de), 424.
MARTIN (Jehan), peintre, fait le portrait du Dauphin, 3 mars 1605, 424, et 10 mai 1606, à Saint-Germain, 433.
MARTIN, renardier du Roi, 225, 226.
MARTIN (sieur), receveur général des dîmes à Bordeaux, 109.
MARTIN, libraire, 167.
MARVILLE (F. de), 419.
MATARET (sieur de), 282.
MATHILDE (Madame la Princesse) possède un portrait charmant d'Anne d'Autriche en sa jeunesse, 480.
MATHONIÈRE (Michel de), libraire, 358.
MATHURINE, folle de la Reine, 307, 441.
MAUDUIT, conducteur de la musique, 263.
MAUGIRON (Mlle de), 238.
MAUNY (M. de), Lois de la Marck (marquis de), écuyer de la Reine, 357.
MAURICE (sieur), écuyer du duc de Mayenne, 131.
MAYENNE (duc de), grand chambellan de France. Conduit l'ambassadeur d'Espagne, le 25 mars 1612, au Louvre, 41. — Ambassadeur pour le Roi de France auprès du Roi d'Espagne. Sa première audience le 21 juillet 1612. *Relation* de son ambassade, 46, 128, etc. — Description de son costume, 135. — Son entrée à Madrid, 129. — Vers qui lui sont adressés, 140.
MAYNARD, poëte, 252, 255.
MÉDICIS (Catherine de), citée 236.
MÉDICIS (Marie de). Se prononce pour les *mariages espagnols*, 17. — Obligation où elle est de donner connaissance de la négociation au conseil, 30. — Fait la déclaration, *id.* — Fêtes qu'elle ordonne à la place Royale, 42 et suiv. — Ses lettres au Grand-Duc, 58. — Conserve un grand ascendant sur son fils, 97, 99. — Ses lettres au Roi d'Espagne, 147, 150. — Est du voyage de Guyenne, 104. — Reçoit la jeune Reine, 186. — Sa toilette au mariage du Roi son fils, 192. — Curieux récit qu'elle fait écrire de la consommation prétendue effective du mariage dudit Roi, 196. — Raisons politiques, 199, 200. — Accident à Tours, pendant qu'elle est au conseil, 212. — Rentrée à Paris, 11 mai 1616, 219. — Chasses de la Reine mère, 235. — Ballets de la Reine, 248, 265. — Est éloignée de la cour, 285. — S'échappe de Blois le 22 février vendredi 1618.
MÉDICIS (Éléonore de), duchesse de Mantoue, sœur de la Reine, marraine du Dauphin en 1606, 244.
MÉNARD, chirurgien, 281.
MENDES, 108.
MENDOZA (don Bernardo de), 317.
MENELAY (marquise de). Le Dauphin dessine son portrait, 446.

Menou (René de), 100.
Mercoeur (M. de), 240.
Messillac (M. de), 238.
Mettayer (Jamet), libraire, 237.
Meung, 107.
Miron (M.), 99, 219, 422.
Modène (M. de), envoyé du Roi en Piémont, 360.
Monceaux, 345.
Monchy (messire Georges), seigneur d'Ocquincourt, 357.
Monravel (comte de), 44.
Monsieur, 104, 268.
Montaiglon (de), nommé 271.
Montbazon (duc de), 106.
Mont-de-Marsan, 179.
Monteleone (duc de). Ambassadeur pour le Roi d'Espagne auprès du Roi de France, 179, 285, 312. — Son caractère, 318. — Ses négociations, 319. — Souvent cité par le Nonce comme excellent ambassadeur, 335, 338. — Est grand maître de la maison de la Reine. Ses regrets amers de ne pouvoir envoyer à sa cour la nouvelle tant désirée de la consommation du mariage, 346. — Prend congé le 7 novembre 1618, 350. — Instruction secrète qu'il a reçue du Roi d'Espagne, 473.
Montglat (baronne de), gouvernante des Enfants de France, 50. — Ses lettres à la Grande-Duchesse, 51, 52, 53, etc., etc. — (Baron de), 436.
Montgiron (Mlle de), 310.
Montlieu, 108.
Montmorency (Mme de), 75, 183, 219.
Montmorency (Charlotte de), 249.
Montpensier (Mlle de), 98. — (M. de), 245, 408, 427.
Montpouillan (marquis de), 262. — Ses *Mémoires*, cités 282.
Montrichard, 83.
Montrouge, 217.
Morel (les), artificiers du Roi, 205.
Moret (comtesse de). Anecdote, 442, 453.
Morfontaine (Mlle de), 354.
Morilhon (sieur de), auteur du *Persée français*, 207.
Morin, graveur, 322.
Mortemart (de), 260.
Mortenade (Mlle de), 239.
Motteville (Mme de), 112, 387.
Mouchy (Mlle de), 293.
Mouchy (duc de). Possède le portrait de Louis XIII, représenté sur le cheval de Henri le Grand appelé *le Soleil*, 206.
Mouchy (archives de la maison de), conservées au château de M. le duc de Mouchy, à Heilles-Mouchy, citées 172, 179.
Moulins (le président de), 421.
Mustafa-Ga, ambassadeur pour le Grand-Seigneur auprès du Roi de France. Sa visite à M. le Dauphin et son audience, 444.

N.

Nancy (marquis de), 213.
Nani (Agostino), ambassadeur vénitien, 59.
Nantes, 84.
Nassau (comte Maurice de), 456.
Navarrette (don Martin Fernandez), 319.
Nemours (M. de), 239, 427.
Nemours (Mme de), 410.
Nesmond (président de), 205.
Neubourg (M. de), 425.
Nevers (duchesse de), 169, 191, 223, 266.

Nevers (duc de), 140, 211.
Nicolai (président des comptes), 446.
Nicolini, envoyé du Grand-Duc à Paris, 53, 457.
Noris (lord), 427.
North (lord), 427.

O.

Olinville, 83.
Orange (la Princesse d'), 426.
Oranthe, 249.
Orléans, 83, 215.
Orléans (Monsieur d'), 225, 253, 441.
Ornano (d'), 284.
Osmond (comte d'), nommé 234.
Osorio (Louise), 472.
Oxona ou Ossuna (duc d'), 452.

P.

Pablo (San), église où fut baptisée l'Infante Ana, 118.
Palatin (comte) 425. — Écrit au Dauphin, 439.
Pallaiseau (M. de), 233.
Palluau (M. de), 263.
Panfou, 460.
Pantalon, comédien, 266.
Paris (Paulin), cité 393.
Paris (l'entrée du Roi à), 217. — Le Dauphin vient à Paris, 12 mars 1606, 431, et le 29 février 1608, 448.
Parry (Thomas), ambassadeur pour le Roi d'Angleterre auprès du Roi de France, 429.
Pastrana (don Diego de Selva, duc de), ambassadeur extraordinaire pour le Roi Catholique auprès du Roi Très-Chrétien, 45. — Son audience, le 13 août 1612, et réception faite au Louvre, 47. — Son retour en Espagne, 139.
Patrière (Mlle de la), 239.
Paul V (le Pape), 322.
Paulo, sculpteur en cire, fait le portrait du Dauphin, 443.
Pechins, ambassadeur de l'Archiduc, 439.
Peiresc (Lettres de Malherbe à), 246.
Phélipeaux, 269.
Philippe III, Roi d'Espagne. Son portrait, 123. — Etiquette à son diner, 171.
Pichon (Jérôme). Sa Notice sur des Yveteaux, citée 70.
Pichot (H. Pierre). Son article dans *la Revue britannique*, sur la fauconnerie en France et en Angleterre, 234.
Piémont (le prince de). Vient à la cour le 6 février 1619. Se marie avec Madame Chrétienne de France le 10, 379. — Recommandations que lui fait le Roi en l'accompagnant à la cérémonie du coucher, 380, 381.
Pierrot, petit compagnon du Dauphin, 407. (Le même dont parle L'Estoile.)
Plainville (M. de), capitaine des gardes, 94.
Plaisance. Maison de M. le Charron, 103.
Plessis-lez-Tours, 214.
Pluviers, 107, 217.
Pluvinel (Antoine de), premier écuyer de la grande écurie. Leçon d'académie qu'il donne au Roi, le 6 juillet 1615, 101, 102. — Son livre fameux, *Le manége royal*, 100.
Poitiers, 84, 107, 211.
Pompignan (M. de), 238.
Pontac (sieur de). Loge M. le duc de Mayenne à Bordeaux, 139.

Pontchartrain (Paul Phélipeaux de), 83.
Porbus (François), peintre de M. le duc de Mantoue, fait le portrait du Dauphin le 20 août 1606, à Saint-Germain, 434, et du Roi le 11 février 1611, 68.
Porchères (Honoré Laugier, sieur de), auteur du livre *le Camp de la place Royalle*, 42, 252.
Porte (sieur de la), gouverneur des pages de M. le duc de Mayenne, 131.
Pouilly, 360.
Praslin (M. de), 423, 431.
Préaux (sieur de), 94.
Priuli (Francesco), ambassadeur des Vénitiens, 116, 118, 119, 124.

R.

Rambouillet (marquis de), 233.
Rambure (M. de), 233.
Raucires (Mlle de), 240.
Retz (Mlle de), 239.
Reuilly (M. de), 233.
Rhodes (M. de), grand maître des cérémonies, 435.
Ribera, médecin français de la princesse d'Espagne, 355, 378.
Richelieu (cardinal de), nommé 386.
Richy (Jules de), gentilhomme servant, 235.
Rieux (l'évêque de).
Rinalte (François de), orfévre, 468.
Rinocéronte, comédien, 266.
Rocquefort, 179.
Rogiers ou Rugiers (Nicolas), serviteur de la Reine Marie de Médicis, 423, 443.
Rohan (Mlle Catherine de), 239, 293.
Rohan (M. de), 239, 302.
Rohan (duchesse de), 265.
Rohan (Marie de). Voyez madame de Luynes.
Roquelaure (maréchal de), 141, 178, 180, 203, 245.
Rouen (voyage du Roi à), 307.
— (Le président de), 432.
Rouvigny (fontaines de), 75.
Ruffec, 108.

S.

Sablé (marquis de), 213.
Sagonne (la petite de), 293.
Saint-Antoine (M. de), écuyer du Prince de Galles, 435.
Saint-Augustin (couvent de), à Burgos.
Sainte-Maure, 107, 211.
Saintes (évêque de), 189.
Sainte-Suzanne (baron de), 251.
Saint-Geran (sieur de), 175.
Saint-Germain (en Laye). Séjours variés qu'y fait le Dauphin, 419 et suiv. — Le Roi y chassait à courre, 82.
Saint-Jean de Luz, 173.
Saint-Luc (M. de), 140, 238, 264, 442.
Saint-Maur. Le Dauphin y séjourne, août 1608, 461.
Saint-Michel (sieur de), 464
Saint-Paul (comte de), 97, 205.
Saint-Sébastien, 129.
Saint-Siége (intérêt politique du) aux *mariages espagnols*, 16.
Saint-Vincent, 179.
Saldaigne (comte de), 152.
Salva (don Miguel), 319.
Sara (Jean), libraire, 243.
Sault (comte de), 443.
Saure (comte de), 425.
Savoie (Monsieur de), 18, 240. Voyez Piémont.

Savoie (le mariage de), 320.
Savoie (cardinal de). Vient à la cour de France le 5 novembre 1618, 359, 360, 363.
Savoie (le prince Thomas de), 360.
Savorny, 265.
Scarabelli (Luciano), 266, 324.
Schomberg, 238.
Sclopis (comte). Documents publiés par lui, 18.
Sea (duchesse de) ou Céa, 175.
Sedan (le Roi allant au siége de), 432.
Senecé ou Senecey (marquis de). Nommé 99, 175. — Ambassadeur pour le Roi Très-Chrétien auprès du Roi Catholique, 344, 347.
Sesy, 251.
Sillery (Nicolas Brulard de), chancelier de France. Est à la séance du conseil du 30 janvier 1612, 34. — Donne lecture au Louvre de la double déclaration. Le Roi lui retire les sceaux, 216, 217.
Sillery (le commandeur de), ambassadeur extraordinaire pour le Roi Très-Chrétien auprès du Roi Catholique, en février 1615, 93, 98, 151. — Porte le bracelet à l'Infante, 153. — Ses dépêches. Son retour à Paris, 158.
Simancas (archives et papiers de), conservés aux Archives impériales. Cités 41, 150, 173, 319, 321, 344, 351.
Soissons (comte de), 34. — (Mme de), 106, 238.
Soissons (ville de), 345, 346.
Solv. Maison de M. de Bonœil. Le Dauphin y séjourne en 1606, septembre, 434.
Sommerive (comte de), 238, 444.
Sornet (Denis), l'un des nains du Roi, 92.
Soulié (Eudore), 37, 92.
Sourdis (cardinal de), 109, 141, 182, 184, 189.
Souvré (Gilles de), marquis de Courtenvaulx, gouverneur du Dauphin, 61, 77, 78, 85, 94, 103, 106, 205, 276, 277, etc.
Steffani (Luigi de), cité 324.
Suivray, 210.
Sully (M. de), 434. — Anecdote, 455.

T.

Talon (M.), 275.
Tartas, 179.
Tavannes (de), 260.
Taxis ou Tassis (Alphonse), 421, 429.
Termes (sieur de), 82, 238, 245, 250, 260.
Themines (de), 281.
Théophile, 252, 264.
Thoun (baron de), 426.
Tingry (prince de), 134.
Tolède (don Pedro de), ambassadeur pour le Roi Catholique auprès du Roi Très-Chrétien, 15, 317, 360, 455.
Torre (comtesse de la), première dame de la Reine, venue d'Espagne, 332, 343, 352.
Toscane (la cour de). Son influence à la cour de Madrid en raison de ses alliances, 12.
Tours, 83, 107, 211.
Toury, 83, 217.
Trémouille (M. de la), 440.
Tresme (de), 175.
Tuileries (les fossés des). Le Roi y court ses lapins, 82.

U.

Ubaldini, nonce du Pape auprès de la cour de France, 15. — Sa curieuse dépêche du 31 janvier 1612, dans laquelle il raconte, avec les plus particuliers détails, la séance du conseil, 31, 36. — Est au voyage de Guyenne, 104. — Reçoit le chapeau à Tours, 213. — Cité 448.

Uzeda (duc d'), fils du duc de Lerme, 165. — Accompagne la Reine Infante jusqu'aux frontières, 169, 175. — Nommé 348.

Uzès (M. le duc d'), 175, 179, 205, 357.

V.

Valençay (M. de), 229.

Valladolid, 117.

Vaucellas (M. de), ambassadeur pour le Roi Très-Chrétien auprès du Roi Catholique, en septembre 1609 jusqu'en novembre 1615. Curiosité et intérêt de ses dépêches, 120. — A fait relation de ce qui s'est passé lorsque l'Infante a été saluée Reine de France, 121.

Vaugirard. Le Roi y chasse à l'oiseau, 82.

Vaugrigneuse. Maison de plaisance d'Herouard, 400.

Velada (marquis de), 462.

Vendôme (M. le duc de). Se rend en Bretagne. Sa soumission au Roi, 83, 84. — Nommé 250, 253, 262, 412.

Vendôme (le chevalier de), 210, 239.

Vendôme (Mlle de), 183, 191, 275, 293. — Le Roi veut la marier à d'Albert de Luynes, 303. — Épouse le duc d'Elbeuf, 365. — Le Roi assiste à la consommation de son mariage, 375. — Conseil qu'elle donne au Roi sur ce délicat et indiscret sujet, 375. — Citée 442.

Ventelet (M. de), 229, 448.

Vernueil (M. de), 210, 241, 265, 293, 295. — Le Dauphin est son parrain, 447. — (Mlle de), *id.*

Venise (archives de), citées 374.

Vénitiens (ambassadeurs). Dépêche citée, 18 mai 1611, 57, — et dépêche du 27 janvier 1619, 377.

Vicq (M. de), 229.

Villaines (marquis de), 213.

Villé (M. de), 233.

Villebois, 210.

Villeroy (M. de), secrétaire d'État. Est partisan des *mariages espagnols*, et conseille à la Reine mère de demander la main de doña Ana, 24. — Prépare la séance du conseil du 30 janvier 1612, 32. — Lit le mémoire concernant la négociation, 34.

Villers-Cotterets, 345.

Villesavain en Sologne, 217.

Vincennes (séjour du Roi à), 301.

Vinta (Belisario), secrétaire d'État du Grand-Duc, 20.

Viollet-le-Duc, 271.

Vitruve, 425, 447.

Vitry (la jeune), 294, 295.

Vitry (M. de), 76, 285.

Vivonne, 108.

Y.

YVETEAUX (Nicolas Vauquelin, sieur des), précepteur du Dauphin, lui donne sa première leçon le 6 mars 1609, 62. — Nommé 67, 69.

YVRARD (François), libraire, 258.

Z.

ZAMET (Sébastien). Nommé, 105, 245, 419, 463.

ZOCCOLI (Zaccomo), tailleur de la Reine Marie de Médicis, porteur de la lettre annonçant au Grand-Duc la naissance du Dauphin, 58.

FIN.

MAG 463,800

Digitized by Google

En vente à la même Librairie

La Diplomatie vénitienne. — Les princes de l'Europe au XVIe siècle, François Ier, Philippe II, Catherine de Médicis, les Pa[illegible] les Sultans, etc., d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens, par [illegible] Baschet. Cet ouvrage est enrichi de nombreux *fac-simile* d'autogra[illegible] parmi lesquels il faut citer un document diplomatique annoté en m[illegible] par Philippe II. Un beau volume in-8° cavalier vélin glacé, de plus de 60[illegible] pages. Prix. 8 fr.

Causeries d'un Curieux. Variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins par F. Feuillet de Conches. Ouvrage enrichi de nombreux *fac-simile* d'autographes. Trois magnifiques volumes in-8° cavalier vélin glacé. Prix. . . . . 24 fr.

Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Lettres et documents inédits, publiés par M. Feuillet de Conches. L'ouvrage formera cinq volumes grand in-8° magnifiquement imprimés et ornés de portraits et de *fac-simile* d'autographes. — Les trois premiers volumes sont en vente, le quatrième paraîtra fin juin. — Prix. . . . . 24 fr.

Curiosités historiques sur les cours de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV; sur Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, Mme Du Barry, etc.; par J. A. Le Roi, conservateur de la Bibliothèque de Versailles, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, avec une Préface par Théophile Lavallée. Un vol. in-8° cavalier vélin glacé. Prix. . . 6 fr.

La Princesse de Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan), sa vie, sa mort (1749-1792), d'après des documents inédits, par M. de Lescure. Ouvrage orné d'un portrait de la Princesse, gravé par Fleischmann, sous la direction de M. Henriquel-Dupont, d'une vue de la Force en 1792, gravée par M. Laurence, et de quatre *fac-simile* d'autographes. Un volume in-8° cavalier vélin glacé. Prix. . . . . 8 fr.

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère, avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives de l'Empire et précédés d'une Étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par M. E. Boutaric, archiviste aux Archives de l'Empire. Deux volumes in-8°. Prix. . . . . 15 fr.

SOUS PRESSE :

La Jeunesse de Catherine de Médicis, par M. A. de Reumont, ancien ministre de S. M. le roi de Prusse près la cour de Toscane. Ouvrage traduit, annoté et augmenté par M. Armand Baschet, d'après des recherches nouvelles dans les diverses archives du royaume d'Italie, orné du portrait de Catherine de Médicis jeune fille. Un volume petit in-8° anglais. — Prix. . . . . 6 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
Rue Garancière, 8.

Digitized by Google